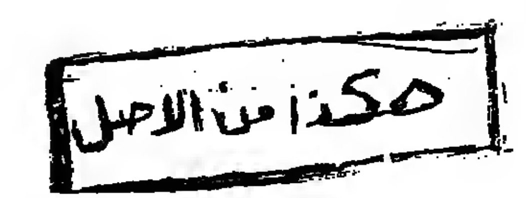


● BOSNIE RÉELLE ET BOSNIE VIRTUELLE – Pages 4 et 5

N° 522 - 44e année — SEPTEMBRE 1997

LE MONDE diplomatique

32 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM Antill./Guyane : 26 F Autriche : 60,00 ATS Belgique : 150 FB Canada : 4,95 $C Espagne : 550 PTA Etats-Unis : 4,50 $US G.-B. : 2,90 £ Grèce : 1 100 DR Italie : 7 000 lires Luxembourg : 150 FL Maroc : 30 DH Portugal (Cont.) : 730 PTE Réunion : 26 F Suisse : 6 FS Tunisie : 3,8 din. Zone CFA : 1 500 F CFA

Abonnements : voir tarif page 9

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

5000

Vive le déficit budgétaire !

(Page 21)

L'ombre des inégalités

Par ALAIN GRESH

EXEMPLAIRE, le succès à l'issue de quinze jours de grève, au mois d'août, des 185 000 ehauffeurs-livreurs d'United Parcel Service (UPS) marque peut-être un tournant dans l'histoire sociale des Etats-Unis. Comme la *défaite des contrôleurs du ciel en 1981* avait inauguré l'offensive victorieuse du président Ronald Reagan contre le mouvement syndical. Outre des augmentations de salaires, les grévistes ont obtenu la transformation de milliers d'emplois précaires en postes stables. Leur exploit, ils le doivent notamment à la sympathie de la population. Les Américains se sont sentis solidaires de ces travailleurs dont ils connaissaient le labeur harassant et mal payé et qui se sont transformés – comme leurs homologues français en novembre-décembre 1995 – en porte-parole des exclus du « miracle économique ». La bonne santé d'UPS, qui a réalisé l'année dernière 1,1 milliard de dollars de bénéfices, rendait légitime l'idée d'une redistribution.

En 1996, les cinq cents principales compagnies américaines ont vu leurs profits croître de 23,3 %. Entre 1992 et 1995, la part de la richesse nationale accaparée par les 1 % de foyers les plus aisés est passée de 30,2 % à 35,1 %. En revanche, pour la moitié des Américains, les salaires réels restent inférieurs à ce qu'ils étaient en... 1989 (1). La perspective d'oecoper, sa vie durant, un poste précaire et mal rémunéré révolte de plus en plus d'entre eux, choqués par l'arrogance des puissants, à qui tout est dû : récemment encore, quatre dirigeants d'entreprises aussi connues que AT&T Corps oo Apple *ont touché 145 millions* de dollars d'indemnités après avoir été licenciés pour cause... d'échec (2).

La grève d'UPS témoigne d'un changement de climat aux Etats-Unis. Ainsi, M. Tom Menino, le maire de Boston, imposera à partir de 1998 à toute compagnie en affaires avec la ville d'assurer à ses employés un salaire minimum horaire de 7,49 dollars, soit 2,75 dollars de plus que le minimum fédéral. D'autres villes devraient suivre cet exemple, sous la pression de groupes locaux appuyés par les syndicats. Leur principal mot d'ordre : dans un pays riche, ceux qui travaillent ne doivent pas végéter dans la pauvreté (3).

Scandaleuse dans un seul pays, cette fracture entre une minorité et la masse de la population, entre les possibilités permises par les progrès économiques et les réalités que vit le plus grand nombre, l'est plus encore à l'échelle de la planète, où la pauvreté frappe 1,3 milliard de personnes. C'est en Afrique subsaharienne qu'elle afflige le plus fort pourcentage de la population. Ce sont les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants qui ont subi la plus forte régression ces dernières années : entre 1988 et 1994, le nombre de personnes subsistant en deçà du seuil de pauvreté y est passé de 14 millions à 119 millions (4).

Pourtant, en un demi-siècle, l'indigence a reculé plus vite qu'au cours des cinq cents ans précédents. Depuis 1960, le taux de mortalité infantile dans les pays en voie de développement a baissé de plus de moitié. Selon les auteurs du *Rapport mondial sur le développement humain*, deux grandes périodes ont marqué ce mouvement d'émancipation : la première est intervenue dans les pays industrialisés à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, avec l'expansion du mouvement social et les débuts de l'Etat-providence ; la seconde, après 1945, a vu la réduction du dénuement en Union soviétique, en Europe de l'Est et dans les pays du tiers-monde.



GALERIE MAEGHT, PARIS

MAX NEUMANN (1994)

MALGRÉ la richesse – on produit plus par habitant qu'il y a trente ans –, ces acquis sont minés par la montée de nombreux périls : l'affaiblissement des Etats, qui ont joué un rôle central dans les campagnes de vaccination et d'alphabétisation par exemple, la chute de l'aide publique au développement, le fardeao de la dette, la prolifération des conflits, le sida et, encore une fois, l'ombre des inégalités qui s'étend.

« En 1994, le rapport de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres était de 78 contre 1, nettement plus qu'en 1960 : 30 contre 1. » En 1996, le patrimoine des dix milliardaires les plus fortunés est de 133 milliards de dollars, soit plus de 1,5 fois le revenu national des 48 pays les moins avancés. Les biens du Mexicain le plus « aisé» se montent à 6,6 milliards de dollars en 1995, soit le revenu cumulé des 17 millions de ses concitoyens les plus pauvres. *« Il est possible d'éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle prochain,* notent les rédacteurs du *Rapport sur le développement humain. Cela coûterait 80 milliards de dollars par an, soit moins que le patrimoine net cumulé des sept personnes les plus riches du monde. »* Mais il faudrait, pour cela, redistribuer les richesses.

Irréalisable ! ânonnent tous les défenseurs de l'ordre établi. Invraisemblable, expliquait déjà en 1836 un éminent professeur britannique. Nassau W. Senior – méconnu, il mériterait une place à part dans le panthéon de la « science » économique – fut invité par les fabricants de Manchester à les défendre contre une « loi scélérate » ; il démontra que le profit des capitalistes provenait de la douzième heure de travail quotidien de l'ouvrier : *« Si les heures de travail étaient réduites d'une heure par jour, le profit net disparaîtrait »*, les entreprises feraient faillite. Conclusion : vive la journée de douze heures (5) !

C'est ce fatalisme que les travailleurs d'UPS ont battu en brèche. C'est ce fatalisme que refusent les « sans-terre » du Brésil *(lire pages 14 et 15)*. C'est ce fatalisme que le gouvernement de M. Lionel Jospin devra bannir s'il ne veut pas décevoir.

(1) *Business Week*, 1er septembre 1997.

(2) *International Herald Tribune*, 22 juillet 1997.

(3) *International Herald Tribune*, 21 août 1997.

(4) Programme des Nations unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Editions Economica, Paris, 1997. Sauf mention contraire, les chiffres et les citations qui suivent sont tirés de ce rapport.

(5) Lire Karl Marx, *Le Capital, critique de l'économie politique*, livre premier, tome 1, Editions sociales, Paris, 1962, pp. 221-222.

LA TERRE AU CŒUR DU CONFLIT

Alertes au Proche-Orient

SI les tirs du Hezbollah sur Kiryat Shmoneh avaient fait plus de victimes, écrit le journaliste israélien Zeev Schiff, *« les forces de défense d'Israël auraient abandonné leur politique de retenue et lancé une contre-attaque dévastatrice. Israël se serait trouvé pris dans une gigantesque conflagration dont les origines ne seraient liées qu'indirectement à la défense de la Galilée* (1) ». On ne saurait mieux dire que le Proche-Orient est redevenu une poudrière dont la moindre étincelle peut provoquer l'explosion : un attentat en Israël, un affrontement qui dégénère en Cisjordanie, une opération militaire contre le Liban, voire contre la Syrie...

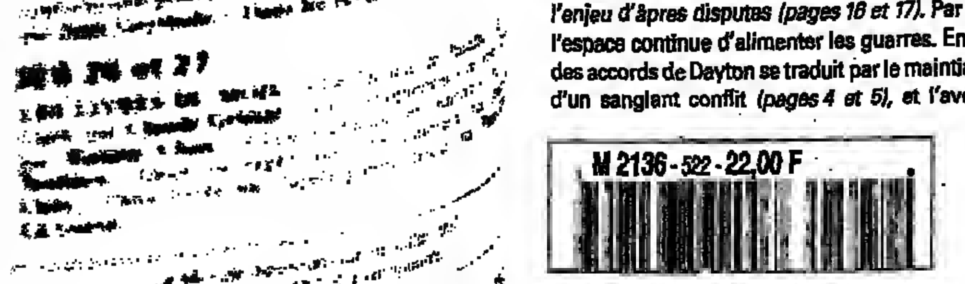
Oublié l'espoir soulevé, le 13 septembre 1993, par la poignée de main entre Itzhak Rabin et M. Yasser Arafat. Malgré le flou de la Déclaration de principes israélo-palestinienne, reflet des rapports de forces, on pouvait entrevoir alors un chemin, certes tortueux, vers la paix. Il n'en a rien été. De retard en recul et d'Oslo I en Oslo II, les dirigeants israéliens ont transformé l'Etat palestinien virtuel en bantoustan réel. Les bombes que, malgré ses efforts, l'Autorité palestinienne n'a su empêcher d'exploser leur ont permis d'étrangler les territoires autonomes, humiliant et affamant la population – faut-il s'étonner que le soutien aux attentats ait doublé ces derniers mois ? De l'autre côté, le traumatisme du terrorisme facilitait l'élection de M. Benyamin Nétanyahou.

Lequel s'est aussitôt attelé à vider les accords d'Oslo de leur contenu, et d'abord en accélérant la colonisation. Non seulement il a, comme ses prédécesseurs, continué de renforcer les implantations existantes, mais il entend en créer de nouvelles, à l'instar de Har Homa, aux confins de Jérusalem. Bref, M. Nétanyahou poursuit le vieux rêve de conquête de la terre de Palestine, avec pour objectif – évident dans son plan « Allon plus » *(lire pages 16 et 17)* – de rendre impossible l'émergence d'un Etat palestinien indépendant et viable.

POURQUOI le président William Clinton a-t-il pris l'écrasante responsabilité de laisser faire ? Pour ne pas heurter le lobby pro-israélien sur lequel repose une part des chances électorales do vice-présideot Albert Gore ? Attend-il, pour mettre le holà, qu'une oouvelle Intifada menace la stabilité de toute la région ? En tout cas, dans son premier grand discours sur le Proche-Orient, le 6 août 1997, Mme Madeleine Albright a fait, comme Tel-Aviv, de la sécurité (des seuls Israéliens) la condition du retour de la confiance. Et les négociations finales, qu'elle propose d'entamer rapidement, n'auraient de sens que si elles se situaient dans la perspective de l'échange des territoires contre la paix et de la créatino d'un véritable Etat palestinien.

Encore faut-il qu'il ne soit pas trop tard. Car l'échec des accords d'Oslo a commencé de discréditer l'idée même de paix. Pour les Palestiniens, la vie n'a jamais été aussi dure. Il y a en plus de morts israéliens depuis septembre 1993 que durant l'Intifada. L'opinion, des deux côtés, semble se résigner à la « fatalité» de l'affrontemeot. Seole importerait alors la force. On sait ce que cette logique a coûté, depuis un demi-siècle.

(1) *Haaretz*, 22 août 1997.



M 2136 - 522 - 22,00 F

« La France et le cybermonde »

Suite à l'article de Joël de Rosnay (« La France et le cybermonde », Le Moode diplomatiquc, *ooût 1997), M. Jean-Pierre Devillard, de Lyon, réagit :*

Comment être présent dans ce que l'auteur appelle le « cybermonde », c'est-à-dire ce complexe, ce réseau d'ordinateurs interconnectés et qui, toujours selon Joël de Rosnay, oblige à une reconsidération des notions de travail, d'espace et de temps ?

Ce qui me semble essentiel – et ce qu'élude l'auteur –, pour ce qui est de la dernière notion, c'est de s'interroger sur la valeur de l'acte « d'être présent à », corollaire du processus de la compression du temps induite par Internet. Cette compression du temps n'est jamais interrogée complètement dans son aspect le plus crucial : savoir si elle permet de mettre en jeu du sens, de la pensée.

Car enfin, ce o'est pas en étant toujours connecté que l'on pense. L'instant de la présence, l'espace ténu et vacillant du momeot n'est pas l'espace du penser, car l'acte même du connaître exige à la fois et successivement l'immersion dans le moment du monde (la réalité) et son retrait (la mise en perspective du monde, son estimation). La véritable pensée naît, non dans la compression du temps où l'instant est roi, mais bel et bien dans un décrochement, une abstraction de l'événement – l'événement de la connexion. Cette mise en avant de l'instant-vérité comme susceptible de produire un savoir me fait penser à l'injonction que fait Kalliclès à Socrate dans *Le Gorgias* d'avoir à répondre immédiatement et définitivement à un questionnement et de l'extrême violence que le sophiste fait à la pensée.

Oui, penser exige do temps, d'avoir do temps, et Socrate o'aura de cesse de convaincre son interlocuteur de la nécessité de concevoir l'acte de penser dans la dimension temporelle. Non, Internet pris abusivement et absolument ne sera jamais *un vecteur suffisant de circulation du sens.* il y faut autre chose : l'absence d'Internet, l'acte de se réinscrire dans la temporalité, l'adjonction d'un retrait, une déconnexion, l'assurance de se défier des mirages du moment, l'impératif du recul salvateur seul propice à l'analyse.

Il ne s'agit donc pas de poser en préalable des vérités acquises comme l'avènement de la vitesse et ce phénomène de durée et de distances contractées. Il est urgeot de les réfléchir à l'aune de ce qui pourrait être le meilleur pour l'homme (...).

« Les peintres contemporains face à l'histoire »

Suite à l'article de Lionel Richard, « Les peintres contemporains face à l'histoire », publié en décembre 1996, nous avons reçu une lettre de Jean-Paul Ameline, conservateur au Centre Georges-Pompidou, commissoire général de l'exposition « Face à l'histoire ».

(...) Cootrairement à ce qu'affirme M. Lionel Richard, les œuvres retenues oot été sélectionoées non par des « *artistes suprêmes* », pour reprendre la qualificatioo « ironique » de votre auteur sur les commissaires de l'exposition, mais par une équipe de conservateurs et d'universitaires : Marc Bormand (Centre Pompidou), Chris Dercon (Musée de Rotterdam), Michel Frizot (CNRS), Brigitte Léal (Musée Picasso) et Jacqueline Stanic (Centre Pompidou), travaillant sur le projet pendant deux ans. Ceux-ci se sont efforcés de retenir les œuvres qui leur ont semblé les plus significatives des moments forts de la relation de l'artiste (peintre, sculpteur, affichiste, photographe) à l'histoire de son temps. Ont été inclus 250 artistes (et non 100) de toutes teodances esthétiques, y compris plusieurs noms cités comme absents par Lionel Richard, comme G. Fromanger (pour ses affiches), A. Recalcati (pour une œuvre collective), Cueco (pour une œuvre personnelle et non collective comme l'indique votre collaborateur), ainsi que de oombreux artistes latino-américains également indiqués comme absents.

Les limites mêmes de la sélectioo ont été bodgétaires (et cela concerne notamment les artistes travaillant en Chine et en Afrique du Sud) et, bieo sûr, relatives aux choix les plus jodicieux à opérer compte tenu de la surface impartie à l'exposition dans ses limites chronologiques (1933-1996). Mais c'est le propre de toute exposition thématique d'être une sélection sur la base d'une réflexion à partir des objectifs fixés au départ. La critique des choix est admissible, le refus de vérifier sur place des o *priori* hostiles ne l'est pas. (...)

Je souhaiterais toutefois revenir, pour conclure, sur l'une des interrogations de Lionel Richard. Celui-ci, dans son article, juge « *pour le moins étonnant de considérer l'effacement du réalisme social comme l'élément essentiel de la constitution d'un art moderne du XXe siècle* ». Il est de fait que l'oo réduit habituellement en France tout l'art concerné par l'histoire cootemporaine à un « réalisme social » quelquefois assimilé à de l'imagerie propagandiste. Nous avons voulu montrer, ao cootraire, que l'interrogation critique sur l'histoire d'aujourd'hui traverse tous les courants artistiques du XXe siècle et que cette interrogation amène l'artiste, à travers ses œuvres, à poser sur son temps des questions essentielles.

Cette vérité est bien mieux reconnue hors de nos frontières que dans notre pays, où un certain formalisme a souvent considéré l'histoire de l'art moderne comme une suite de mouvements purement esthétiques indépendants de leurs contenus cognitifs et de leurs contextes. La confiance dans leur valeur investigatrice et critique de l'art moderne et contemporain à l'égard de son époque a été au contraire l'un des fondements de l'exposition. Le public l'a, semble-t-il, compris. L'intérêt qu'il a manifesté pour cette exposition témoigne, mieux que l'article inutilement agressif de Lionel Richard, de l'actualité de cette problématique.

COURRIER DES LECTEURS



« Miracle ou mirage aux Pays-Bas »

Suite à l'article de Dominique Vidal « Miracle ou mirage aux Pays-Bas », publié dans Le Monde diplomatique *de juillet 1997, M. Arthur Chabrol, de Paris, nous écrit :*

Beaocoop d'observateurs français semblent très étonnés par le discours des responsables syndicaux néerlandais. Dans l'article, vous remarquez notamment que M. Lodewijk de Waal, de la centrale syndicale FNV, considère comme « positifs » les efforts de modération salariale entrepris depuis 1982 (pacte tripartite de Wassenaar). Il n'y a pas lieu d'être surpris par cette déclaration qui choquerait la plupart des représentants syndicaux français. La raison est très simple : la logique qui sous-tend le partage de la valeur ajoutée en France et aux Pays-Bas diffère fondamentalement. Ainsi :

– En France, après des années de partage plus favorable au travail qo'au capital, on a opté en 1982-1983 pour une politique de modératioo, fondée sur la désindexation des salaires. Aujourd'hui, alors que la demande intérieure (consommation des ménages et investissement des entreprises) est plus que jamais atone, on considère qu'il faut peut-être réfléchir à un rééquilibrage en faveur du facteur travail. Sous différentes formes, on ne fait que renouer avec le débat ancestral entre les économistes de l'offre et ceux de la demande.

– Les Néerlandais, trop pragmatiques et consensuels pour débattre sans fin autour de ces aspects de théorie économique, ont résolu le problème en réconciliant ces deox approches : la forte modération salariale (les salaires ont augmenté au rythme moyen de 0,7 % l'an entre 1983 et 1992 et sont stables depuis) débouche effectivement sur un partage de la valeur ajoutée plus favorable au capital, *mais via* un système de retraite mixte (*répartition* + capitalisation), les salariés *récupèrent in fine* une partie très importante de pouvoir d'achat. Le financement des fonds de retraite néerlandais est en effet assuré aux deux tiers par les employeurs, et le système garantit aux (futurs) retraités 70 % de leur dernier salaire. L'acceptation par les travailleurs (et *a fortiori* leurs représentants) des efforts de modération salariale doit être analysée à la lumière de ce processus de redistribution intragénérationnel (les salariés étant conscients que la bonne santé de leur entreprise leur permet *ex post* d'en toucher récompense). J'ajoute que les fonds de retraite néerlandais, dont les premiers ont été créés avant la seconde guerre mondiale (Shell), ont été fortement réglementés par la puissance publique (à l'inverse de leurs « cousins » anglo-saxons aux stratégies de placement parfois hasardeuses). Ainsi, avec des rendements plutôt faibles, ils furent pendant très longtemps les premiers souscripteurs des titres d'Etat (obligations), permettant ainsi de financer les dépenses importantes de l'Etat providence en général et les autres régimes sociaux en particulier...

Des agences matrimoniales

Suite à la parution, dans le numéro d'août du Monde diplomatique, *d'une publicité pour une ogence matrimoniale, M. Youri Bodeux (Souilly) nous écrit :*

Les agences matrimoniales prolifèrent sur les frustrations sexuelles du peuple. Elles véhiculent implicitement une idéologie qui est à l'opposé de notre journal. Il y a, en revanche, beaucoup d'informations, dont j'aimerais disposer et qui pourraient faire l'objet d'un article, sur le marché du sexe, notamment sur la question : à qui profitent la répression et la frustration sexuelles ? Quel est le chiffre d'affaires des agences matrimoniales en France, dans l'Europe et dans le monde ?

Précisions

● L'auteur de l'article intitulé « Plus de deux mille ans d'histoire » (dans le supplément consacré à Thessalonique, *du Monde diplomatique* de juillet), nous signale trois erreurs. D'une part son nom o'est pas François Gorgeon, mais François Georgeon. D'autre part, une des grandes familles juives citées se nommait Néhama, et non « Nehama ». Enfin, l'environnement évoqué était territorial, et non « éditorial ». Par ailleurs, l'auteur de « La cité perdue des Séfarades » se prénomme Haïm – et non Ham – Vidal Sephiha.

● Cité dans l'article de Samir Amin « L'"économie pure", nouvelle sorcellerie » (*Le Monde diplomatique*, août 1997), le livre *L'Economie néoclassique* (La Découverte, coll. « Repères », Paris, 1996) est de Bernard – et non Daniel – Guerrien.

● Suite à l'article de Marc-Antoine Pérouse de Montclos « Faut-il supprimer les polices africaines ? » (*Le Monde diplomatique*, août 1997), M. Artur Da Costa, de Bruxelles, nous signale que l'Angola a également aboli la peine de mort depuis 1992.

Colloques et rencontres

● L'ISLAM ET L'ESPACE EURO-MÉDITERRANÉEN. Structuré autour de trois thèmes, « Chrétiens, juifs et musulmans : histoires communes », « Islam et enjeux culturels », « Islam et politique », ce séminaire interdisciplinaire regroupera une trentaine de conférenciers de renom, venant des deux côtés de la Méditerranée. Luxembourg-Kirchberg, du 25 au 27 septembre (*Contact : João Paulo Bento, tél. : 00-352-478-24-22*).

● RENCONTRE EUROPÉENNE SUR LA DÉMOCRATIE ET LES RÉSEAUX MULTIMÉDIA. La fulgurante percée des nouvelles technologies de l'information et les profonds bouleversements qu'elle entraîne imposent une observation et une réflexion méthodique pour ceux qui veulent défendre la démocratie. A Parthenay, du 25 au 27 septembre (*Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et le multimédia ; contact : Florence Durand, Florence Logeay, tél. : 01-45-78-34-05*).

● LE TRAVAILLEUR SOCIAL, GESTIONNAIRE D'UN NOUVEAU SYSTÈME SOCIAL EN EUROPE : LA PRÉCARITÉ. Séminaire international organisé par le Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie, à Rome, les 26 et 27 septembre (*Contact : M. Jean-Marie Heydt, 11, rue du Château, 67120 Kolbsheim, tél. : 03-88-96-54-80*).

● LA QUESTION DU SOCIALISME AUJOURD'HUI. Colloque organisé par Actuel Marx avec la collaboration de l'Istituto italiano per gli studi filosofici (Naples), autour de deux axes : « Bilans des socialismes » et « Actualité et perspectives ». Nanterre, 3 et 4 octobre 1997, de 9 heures à 18 heures (*université Paris X-CNRS, bât. L, Nanterre*).

Avec *Le Monde diplomatique*.

● LES ENJEUX SOCIAUX DE LA TRANSITION EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE. Débat animé par Dominique Vidal, dans le cadre du Festival Est-Ouest, consacré cette année (18 au 28 septembre) à la Lituanie. A Die (Drôme), le 28 septembre, 9 h 30 (*Festival Est-Ouest, place de l'Evêché, 26150 Die, tél. : 04-75-22-22-47*).

● LES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE. Dans le cadre du Forum des droits de l'homme (du 27 septembre au 4 octobre) qui réunit 80 associations locales, cette rencontre propose 15 expositions, des tables rondes, projections, théâtres, arts plastiques. Avec Maurice Lemoine, à Orléans, le 4 octobre à 14 heures (*Médiathèque, place Gambetta ; contact : 02-38-79-24-85*).

Les Amis du « Monde diplomatique »

La barre est atteinte : début septembre, en additionnant leurs apports financiers, l'Association Gunter Holzmann, qui regroupe l'équipe du journal, et l'association Les Amis du *Monde diplomatique*, avec l'aide de plus de 9 000 lecteurs, sont en mesure d'acquérir les titres qui leur manquaient pour détenir la minorité de blocage au sein de la société éditrice du *Monde diplomatique*. Tel était l'objectif d'étape de l'appel que nous avions lancé dans ces colonnes il y a un an et demi.

Que des rédacteurs et des lecteurs, réunis dans des associations sans but lucratif, disposent des moyens juridiques d'empêcher toute atteinte à l'indépendance rédactionnelle du titre, c'est un grand succès pour tous ceux qui sont attachés à notre mensuel.

Il faut maintenant aller plus loin. L'assemblée générale du 3 mai dernier a confirmé l'objectif des « 49 % », c'est-à-dire du seuil immédiatement en amont de la majorité simple au sein du Monde diplomatique SA. Les Amis du *Monde diplomatique* vont évidemment continuer à se mobiliser, sous des formes diverses. Nous y reviendrons plus longuement dans notre numéro d'octobre. Mais ces Amis ne représentent qu'une petite partie des lecteurs. Nous nous adressons ici à tous les autres pour qu'ils rejoignent notre association.

Pour adhérer, veuillez utiliser le formulaire publié dans l'un des précédents numéros du journal ou prenez contact avec :

Les Amis du *Monde diplomatique*
BP 461-07, 75327 Paris Cedex 07
Tél. : 01-49-54-75-38.
Fax : 01-42-22-66-27.

BREST. – Le jeudi 18 septembre à 20 h 30, à la Maison pour tous de l'Harteloire, avenue Clemenceau, réunion des amis et des lecteurs du *Monde diplomatique*. (*Contoct : René Le Corre. Tél. : 02-98-03-59-00 ou 02-98-49-52-83.*)

NIORT. – Le vendredi 19 septembre à 20 h 30, salle Groupama à Niort, conférence-débat organisée par Les Amis du *Monde diplomatique* et le CPO (Centre protestant de l'Ouest) sur le thème « La morale laïque contre l'ordre moral ». Avec Jean Baubérot. (*Contact : Jacques Duhurt. Tél. : 05-49-28-54-96 ou CPO : 05-49-79-80-44*).

LIMOGES. – La rencontre-débat prévue le lundi 29 septembre est reportée au vendredi 21 novembre. (*Contact : Jean-Marc Lavieille. Tél. : 05-55-37-60-19.*)

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 septembre 1997

1er	LIBYE	Fête nationale
	OUZBÉKISTAN	Fête de l'indép.
	RÉP. SLOVAQUE	Fête nationale
2	VIETNAM	Fête nationale
3	QATAR	Fête nationale
	SAINT-MARIN	Fête nationale
6	SWAZILAND	Fête de l'indép.
7	BRÉSIL	Fête de l'indép.
8	ANDORRE	Fête nationale
15	COSTA RICA	Fête de l'indép.
	EL SALVADOR	Fête de l'indép.
	GUATEMALA	Fête de l'indép.
	HONDURAS	Fête de l'indép.
	NICARAGUA	Fête de l'indép.
16	MEXIQUE	Fête de l'indép.
	PAPOUASIE-NLLE-GUINÉE	Fête de l'indép.
18	CHILI	Fête de l'indép.
21	ARMÉNIE	Fête de l'indép.
	BELIZE	Fête nationale
	MALTE	Fête nationale
22	MALI	Fête de l'indép.
23	ARABIE SAOUD.	Fête nationale
24	GUINÉE BISSAU	Fête de l'indép.
30	BOTSWANA	Fête de l'indép.

Édité par la SA Le Monde diplomatique
Société anonyme avec directoire et conseil de surveillance
Actionnaires : SA Le Monde, Association Gunter Holzmann, Association Les Amis du *Monde diplomatique*

Directoire : Ignacio RAMONET, *président*, directeur de la publication ;
Bernard CASSEN, directeur général

Directeur de la rédaction : Ignacio RAMONET
Rédacteur en chef : Alain GRESH
Rédaction : Florence BEAUGÉ, Christian DE BRIE, Bernard CASSEN, Serge HALIMI, Maurice LEMOINE, Dominique VIDAL
Secrétariat de rédaction et conception artistique : Solange BRAND
Documentation : Maria IERARDI
Secrétariat : Joseline CAPRON, Monique SALOMÉ

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Anciens directeurs :
François HONTI (1954-1972)
Claude JULIEN (1973-1990)

Conseil de surveillance :
Jean-Marie COLOMBANI, président ;
Alain GRESH, vice-président

Rédaction
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05
Tél. : 01-42-17-20-00 – Télécopieur : 01-42-17-21-00
Courrier électronique :
Secretariat@Monde-Diplomatique.fr

Responsable de la diffusion :
Patrick MANCHEZ
Tél. : 01-42-17-33-78

Relations clientèle, abonnements : tél. : 01-42-17-32-90

Publicité
Responsable : Natacha HERCEGOVA
Tél. : 01-42-17-28-34 – Fax : 01-42-17-21-83

Le Monde diplomatique est imprimé sur papier recyclé.



MISSION IMPOSSIBLE POUR LE GOUVERNEMENT DE TIRANA

L'Europe peut-elle oublier l'Albanie ?

ARRIVÉS en Albanie à la mi-avril, les derniers soldats – dont 930 Français – de la Force multinationale de protection (FMP) envoyée par l'Union européenne sont repartis le 12 août. Mission accomplie ? Certes, les élections supervisées par l'opération « Alba » ont doté le pays d'un Parlement, d'un gouvernement et d'un président nouveaux. Mais l'essentiel reste à faire : reconstruire l'économie, rebâtir l'Etat, rétablir un ordre démocratique, nouer des relations de confiance avec les voisins balkaniques. Si l'Europe s'en désintéresse, le pouvoir installé sous son aile à Tirana n'y parviendra pas.

Par notre envoyé spécial PAOLO RAFFONE *

Avec la démission du président Sali Berisha, le 23 juillet 1997, suite aux élections législatives du 29 juin remportées par le Parti socialiste, l'Albanie a tourné une page troublée de son histoire. Mais les tâches qui attendent le gouvernement de M. Fatos Nano sont immenses : reconstruire l'appareil d'Etat dissous lors de la révolte populaire contre les « pyramides » (1) ; relancer l'économie officielle paralysée et remplacée par un vaste système d'économie informelle, illégale et criminelle, gérée par les mafias ; rétablir l'ordre public, en premier lieu en désarmant la population et en reconstituant les pouvoirs civils et militaires locaux.

Sur le plan international, le pays doit retrouver sa place, ce qui implique une gestion fine de la délicate question albanaise (2) et donc des rapports avec les voisins balkaniques (Fédération yougoslave, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Bulgarie), européens (Grèce, Italie) comme avec la Turquie et les pays islamiques. Deux dossiers, à ne pas oublier, sont liés à ce contexte : la reconstruction du système fiscal et douanier et la question de l'émigration.

Nul doute que le rôle de l'Europe soit à nouveau essentiel. D'ailleurs, était-il vraiment impossible de prévenir la récente catastrophe ? Pour M. Franz-Lothar Altmann, directeur de l'institut Sud-Est de Munich, *« la crise était prévisible dès le début 1996. A l'époque, le Parti socialiste de M. Fatos Nano, rénové et restructuré, offrait déjà des garanties pour une alternance démocratique. Le Parti démocratique de M. Sali Berisha, quant à lui, manifestait une tendance de plus en plus marquée à l'autocratie dans un contexte de corruption institutionnelle et sociale galopante ».* Face à l'effondrement de l'Etat, poursuit M. Altmann, *« la décision d'envoyer des troupes exprimait la détermination de la communauté internationale de voir se recomposer les structures essentielles de l'Etat et se tenir rapidement de nouvelles élections. Autant l'Allemagne aurait eu du mal, pour des raisons de politique intérieure, à envoyer ses propres troupes, autant elle est certainement prête à prendre activement part aux efforts économiques et politiques dans un cadre multilatéral. »*

* Journaliste, a participé à la mission de supervision des élections de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Albanie.

Pourtant, l'Europe a semblé agir à contrecœur, tandis que les Etats-Unis s'en tenaient à une *« neutralité critique ».* Si bien que, durant toute la crise, la responsabilité essentielle est revenue à l'Italie. Après bien des difficultés, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la mission Alba, dotée d'un mandat humanitaire et de protection des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). A l'époque, M. Piero Fassino, secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, pouvait affirmer : *« On se trompe si l'on croit que l'Italie est seule dans cette affaire. Certes, Rome, à l'instar d'Athènes, est plus sensible à ce qui se passe en Albanie, vu la proximité et les liens étroits existant. Et l'on peut comprendre que d'autres pays, plus éloignés, se sentent moins concernés. Mais,* ajoutait M. Fassino, *la lenteur initiale de la réaction européenne a été surmontée : la communauté internationale est pleinement engagée. Placée sous commandement italien, la Force multinationale de protection a compris des soldats de neuf nations. L'Union européenne et l'OSCE ont aussi décidé d'envoyer des missions civiles chargées d'assister le gouvernement de Tirana. L'OSCE a désigné une personnalité d'envergure – l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky – comme son représentant sur place. »*

A l'origine, l'Italie et les Etats-Unis ont soutenu le plan Vranitzky, fondé sur la constitution d'un gouvernement de large union nationale légitimé par le suffrage universel, afin de fournir une sortie « honorable » à M. Berisha. De fait, les services de renseignement occidentaux avaient organisé, avant le scrutin, l'expatriation de la famille du président et de ses collaborateurs les plus proches. Soudain, pourtant, l'attitude des Etats-Unis se modifia. Un temps, le scrutin sembla même remis en cause : peu avant le premier tour, le chef de la mission de l'OSCE, le Britannique Brian Pridham, démissionna, refusant de légitimer une *« démocratie sommaire »* fondée sur des *« résultats électoraux préfabriqués ».* Malgré ces craintes et *« des conditions peu satisfaisantes »,* l'OSCE a réussi à organiser, en un mois, les opérations de vote, grâce aux 7 000 soldats de la mission Alba et aux 450 observateurs de l'OSCE – auxquels se sont joints nombre d'Américains.

Sur la base d'informations recueillies peu avant le scrutin, on craignait une réaction violente de dernière minute des fidèles de M. Berisha, voire des *mafias. Il n'en a rien été,* et les résultats du scrutin, qui avait été jugé *« acceptable et adéquat »* par Mme Catherine Lalumière, coordinatrice spéciale de l'OSCE, ont à nouveau traduit l'hégémonie d'une seule force politique, ce qui ne simplifie ni la stabilisation ni la réconciliation nationales. L'Albanie dispose en tout cas d'une majorité politique, à laquelle il revient de former un gouvernement qui soit un « interlocuteur crédible pour l'Occident », qui tente de reconquérir le pouvoir effectif et qui formule les demandes d'aide dont il a besoin pour reconstruire le pays.

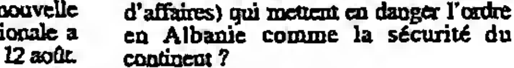
Toutefois, la structure territoriale et la composition du Parti socialiste, *en dépit* des changements au sommet, ressemblent encore à celles du parti d'Enver Hodja. Pis : du fait des compromis électoraux passés, dans le Sud, avec les bandes criminelles, le PS est soumis à tous les chantages. Beaucoup dépend donc de M. Fatos Nano : évadé en mars 1997 des prisons de M. Berisha après quatre ans de détention, parviendra-t-il à passer l'éponge afin de ne pas tomber dans le « strabisme politique » et la « paranoïa culturelle » de ses prédécesseurs ?

La survie de son gouvernement passe en tout cas par un soutien international concret. C'est dire notre responsabilité à *tous, et pas seulement* celle de l'Italie : prévenir, plutôt que guérir, toute nouvelle explosion. Or la Force multinationale a définitivement quitté le pays le 12 août.

KLAVDIJ SLUBAN

COMME UN CADRE VIDE QU'IL S'AGIT MAINTENANT DE REMPLIR

Une fois encore, tout se passe comme si l'*Union européenne (UE)* laissait les événements déterminer ses choix politiques et de sécurité. Passé le « miracle » du suffrage universel (3), qui va soutenir l'Albanie dans cette phase délicate ? L'Europe – à travers l'UE, l'OSCE et l'Union de l'Europe occidentale (UEO) – *sera-t-elle capable* d'*assumer* un « profil politique haut » à même d'éviter et, le cas échéant, de gérer les graves crises qui se dessinent à ses frontières, des Balkans au Caucase et à la *Méditerranée* orientale ? L'UE saura-t-elle mettre en œuvre un plan de stabilisation pour surmonter la crise des « pyramides » ? Qui assurera le désarmement de la population – on dénombre un million et demi d'armes de guerre – et combattra les mafias transnationales *(6 milliards de dollars de chiffre* d'affaires) qui mettent en danger l'ordre en Albanie comme la sécurité du continent ?



Des actions préventives immédiates

QUANT à l'OSCE, nonobstant ses efforts diplomatiques « silencieux » pour protéger les minorités, elle ne paraît guère prête à assumer le rôle majeur qui lui revient dans la construction de la « société civile », c'est-à-dire des infrastructures démocratiques, de la justice à la police, du Parlement aux *médias, des douanes* à l'*armée,* des écoles aux prisons. Autant de tâches qui dépendent, d'ailleurs, des décisions financières de la conférence des donateurs, censée se tenir avant la fin de l'été...

Le gouvernement de M. Fatos Nano aura d'énormes *difficultés. Au pire,* on peut s'attendre à une extension du chaos, avec le risque d'accélérer le flux migratoire – et criminel – vers l'UE. Or, on l'a vu, la fragilité de l'Albanie tient à des facteurs internes, mais également externes, les uns et les autres souvent *interdépendants.* Après le *récent sommet* de l'OTAN à Madrid – qui a redéfini les *« frontières de la sécurité occidentale »* et en a exclu les pays balkaniques (4) –, il importe d'éviter que la crise se réduise à un problème bilatéral entre l'Albanie et l'Italie. L'UE doit y faire face dans le cadre de la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC), par exemple *en entreprenant* des actions *préventives* immédiates et en nommant un « haut représentant » chargé de gérer une Initiative du Sud-Est européen incluant l'Albanie dans le cadre des Balkans.

Ainsi pourrait-on faire face aux aspects régionaux de la crise (5) :

– la sécurité doit tenir compte des interférences des pays voisins. Une unité *politique ad hoc* de la Commission européenne pourrait en étudier l'évolution, l'Union engageant des négociations avec les pays limitrophes, en présence d'observateurs de l'OTAN, de l'UEO et de l'OSCE ;

– la question de l'émigration concerne principalement la Grèce (plus de 300 000 personnes) et l'Italie (au total, plus de 40 000), mais aussi toute l'Europe : pourquoi ne pas l'intégrer, au-delà des *limites du traité de Schengen, dans* une politique commune liant émigration légale et stabilisation – avec, là aussi, un *comité ad hoc* ? ;

– la question des mafias s'intègre dans un ensemble plus vaste : celui de la criminalité internationale. Un observatoire *spécial, consacré* aux Balkans, *ne pourrait-il* voir le jour à Vienne, auprès du bureau de l'ONU chargé de la prévention du crime et du trafic de drogues (6), parallèlement à une structure militaire d'intervention et de prévention mise en place par l'UEO ?

Les aspects socio-économiques de la crise *sont, eux, du ressort* du gouvernement. La relance de l'économie passe par la restitution des sommes englouties dans les « pyramides », que les autorités de Tirana ne récupéreront pas sans la coopération des pays qui abritent ces capitaux (Italie, Allemagne, Etats-Unis, Suisse, Grèce, Russie...). *Sans doute faudrait-il* envisager un fonds international qui anticiperait sur cette restitution et proposerait à chacun, en échange de la récupération des armes, un prêt sans intérêt.

Le gouvernement de M. Nano doit enfin s'atteler à la reconstitution de l'infrastructure de l'Etat. Ne pourrait-il bénéficier, dans cette rude tâche, de la création d'une Agence européenne pour le développement, laquelle pourrait fournir experts, conseillers, formateurs et cadres nécessaires pour rebâtir l'Etat, préparer ses fonctionnaires et assurer le développement démocratique de la société ?

(1) Lire Ibrahim Warde, « De la Russie à l'Albanie, le vertige de l'argent facile », *Le Monde diplomatique*, avril 1997.

(2) Lire Christophe Chiclet, « Piège albanais pour les Balkans », *Manière de voir*, n° 33, « Géopolitique du chaos », février 1997.

(3) Lire Andrew Gumbel, « Albania's Quiet Miracle Confounds Doomsayers », *The Independent*, Londres, 9 juillet 1997.

(4) Lire Paul-Marie de La Gorce, « L'OTAN aux portes de la Russie », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.

(5) Lire Andreas Corti, « Il Kosovo *senza* l'Albania » dans le cahier spécial de *Limes* intitulé « *Albania emergenza italiana* » ; et Arjan Konomi, « Rapporto dall'Albania : aspettando un nuovo principe », *Limes*, Rome, juin 1997

(6) Nommé à la tête de cette structure, Pino Arlacchi, un grand expert italien de la criminalité et de la *Mafia, a déclaré qu'une de ses priorités était de « construire une véritable centrale de calcul des risques »* pour éviter des crises comme celle de l'Albanie.

Une faillite annoncée

C'EST en 1913 que l'Albanie devient indépendante – elle entre à la Société des nations en 1920. Annexé *manu militari* à l'« empire » italien en 1939, brutalement envahi par la Wehrmacht en 1943, le pays redevient indépendant en 1944, avec l'aide de l'Union soviétique. A partir de 1961, il s'appuiera *sur la Chine.*

Mais Moscou comme Pékin, en bonne logique de guerre froide, feront payer à Tirana le prix de son indépendance : l'utilisation militaire de ses ports sur l'Adriatique, au cœur de l'alliance occidentale. *C'est pourquoi les services anglo-américains* tenteront sans succès, entre 1949 et 1953, de fomenter des révoltes populaires afin de ramener le pays dans le giron occidental. Après la rupture avec la Chine, en 1977, l'Albanie *s'isole totalement* du monde – l'autarcie socialiste d'Enver Hodja durera jusqu'à sa mort, en 1985.

Avec le dernier gouvernement communiste, dirigé par Ramiz Alia, entre 1985 et 1991, le pays s'ouvre à nouveau au *monde,* parallèlement à de premières réformes. Il attire de nombreux hommes d'affaires européens, en majorité italiens. Mais il faudra l'explosion balkanique de 1991, et notamment le face-à-face entre Serbes et *Albanais du Kosovo, pour* que l'on *redécouvre* l'importance régionale de l'Albanie.

Les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie misent alors sur le Parti démocratique de M. Sali Berisha. Pour contenir la crise qui monte, Rome avance plusieurs *propositions,* reprises par la Banque mondiale, notamment la création de moyens de transport reliant le port de Dürres et Tirana, mais également Skopje en Macédoine et Sofia en Bulgarie. Avec l'arrivée au pouvoir de M. Berisha, en avril 1992, l'Occident *dispose* enfin de l'*interlocuteur qui lui convient* : le Fonds *monétaire* international signe un accord avec lui. Si l'Union européenne a sans nul doute constitué, depuis, le principal donateur (avec une aide par habitant supérieure à celle des autres pays de l'Est), elle a *brillé par son absence politique.*

Ex-cardiologue d'Enver Hodja, M. Sali Berisha s'est laissé guider par un anticommunisme obsessionnel et a créé un système autocratique transformant le gouvernement albanais en « clan des amis fidèles du président ». *Les opposants politiques ont été persécutés, l'armée épurée,* la magistrature asservie, l'université mise au pas, l'information réduite à la propagande personnelle du président. Quant au système économique, il a été jeté dans une course effrénée au libéralisme.

Les institutions bancaires internationales ont toutes applaudi aux résultats économiques du régime qui, à les en croire, faisait sortir le pays du sous-développement. Si le produit national brut a crû de 9 % par an de 1993 à 1995, on sait comment l'aventure s'est terminée. En fait, le régime Berisha avait toutes les caractéristiques négatives des précédents, plus la destruction de leurs conquêtes socio-économiques. En quatre ans, plus de 50 % de la population a été contrainte à d'incessantes migrations. Dans un pays fier de sa laïcité conquise après cinq siècles de domination ottomane, M. Sali Berisha a découvert l'« islam d'Etat » : les meilleures écoles ont été construites par des fondations iraniennes, saoudiennes ou turques ; l'élite de l'armée a été formée dans les pays islamiques ; le nombre de mosquées a littéralement explosé...

LE mécontentement s'était déjà manifesté en 1994, avec le référendum qui bloque une dérive autocratique de la *Constitution.* En mai 1996, le chaos « organisé » des élections législatives provoque de violentes manifestations à l'intérieur et de vives critiques à l'extérieur. La situation se détériora rapidement, à la fin de 1996 et au début de 1997, avec *l'écroulement des* « pyramides » dans lesquelles 65 % de la population avaient investi pour un montant d'environ 2 milliards de dollars, lesquels ont généré un chiffre d'affaires estimé à *6 milliards.*

D'où l'imposante vague de protestation populaire lancée dans le sud-ouest du pays, avec le soutien du Parti socialiste, mais aussi de groupes criminels nationaux et internationaux. Cette révolte donna naissance – non sans l'appui direct de groupes d'intérêts grecs – aux *« comités de salut national »,* qui constituent aujourd'hui l'épine dorsale des structures civiles et paramilitaires peuplées d'ex-cadres du système communiste d'Enver Hodja. Il a fallu la médiation italienne pour que le gouvernement cède la *place* à une coalition d'unité nationale qui, sous la direction du socialiste Baskim Fino, a préparé les élections du 29 juin.

P. R.

LES ACCORDS DE DAYTON

Bosnie réelle et

A la veille des élections municipales, la mise en œuvre des accords de Dayton s'avère très délicate. Il aura fallu d'intenses pressions américano-européennes pour que la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine s'accorde, à la mi-août, sur la nomination des ambassadeurs et réaffirme le droit au retour des réfugiés. Lesquels, à peine réinstallés, sont souvent à nouveau chassés, comme début août à Jajce. En « Republika Srpska », la tension – politique et militaire – grandit entre la présidente Biljana Plavsic et les amis de M. Radovan Karadzic, dont le médiateur américain Richard Holbrooke exige le retrait total – ou l'arrestation.

Par XAVIER BOUGAREL *

Les accords de Dayton, qui, le 14 décembre 1995, ont mis fin au conflit bosniaque, prévoyaient l'organisation, dans les neuf mois suivants, d'élections générales destinées à mettre en place les institutions de la Bosnie-Herzégovine (1). Or, si des élections présidentielle et parlementaires ont bien eu lieu le 14 septembre 1996, le scrutin municipal a dû être repoussé à trois reprises par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), chargée de leur organisation. Il doit finalement se tenir les 13 et 14 septembre 1997. Ce délai est caractéristique des difficultés de la construction politique mise en place par les accords de Dayton, ainsi que de la crise des médiations locales qui, à plus ou moins long terme, en menace la stabilité.

La caractéristique principale des accords de Dayton est, de toute évidence, l'ambiguïté. Ils prétendent effacer les conséquences humaines du nettoyage ethnique en affirmant le droit de toutes les personnes déplacées à réintégrer leurs foyers, mais entérinent ses résultats politiques en reconnaissant la Fédération croato-musulmane et la République serbe comme deux entités territoriales séparées. De même, ils affirment que la Bosnie-Herzégovine *« conserve son existence en tant qu'Etat en droit international »*, mais autorisent ses entités constitutives à établir des *« relations bilatérales particulières avec les Etats voisins, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine »* (2). Dès lors, il n'est pas étonnant que l'application des accords de Dayton n'ait cessé de se révéler délicate et imprévisible.

Sur le plan territorial, la délimitation entre entités constitutives a été réalisée sans difficultés majeures par la Force de l'OTAN (IFOR), mais a renforcé les logiques de partition en consolidant la ligne de démarcation entre la Fédération croato-musulmane et la République serbe. L'arbitrage international sur le statut définitif de la ville de Brcko, clé de voûte de la nouvelle architecture territoriale de la Bosnie-Herzégovine, a été repoussé, en décembre 1996, d'un an (3). Enfin, au sein même de la Fédération croato-musulmane, les limites administratives formelles des cantons (cinq musulmans, trois croates et deux « mixtes ») ont continué de se superposer à des lignes de front bien réelles, comme le montre la partition persistante de la ville de Mostar.

Sur le plan institutionnel, et malgré les efforts du haut représentant de l'ONU, M. Carl Bildt, les institutions centrales et fédérales ne se sont mises en place que très lentement, et ont été paralysées par les conflits entre les trois partis nationalistes ayant remporté les élections du 15 septembre 1996 : le Parti de l'action démocratique (SDA, musulman), la Communauté démocratique croate (HDZ) et le Parti démocratique serbe (SDS) (4). Pendant que le SDS refusait de s'associer pleinement aux institutions centrales bosniaques, le HDZ maintenait sa république autoproclamée d'« Herceg-Bosna », et le SDA monopolisait le pouvoir dans les territoires qu'il contrôle. Et si la Fédération croato-musulmane s'est peu à peu attribué certaines fonctions régaliennes (adoption de lois sur la monnaie et sur la défense), c'est au prix de multiples ambiguïtés (coexistence du dinar bosniaque et de la kuna croate, subdivision de la future armée fédérale en trois corps musulmans et un corps croate) et d'une mise en œuvre passablement chaotique.

Au demeurant, les rares avancées institutionnelles se sont faites au prix de pressions diplomatiques intenses, les Etats-Unis menaçant à plusieurs reprises la République serbe de rétablir des sanctions économiques, et la Fédération croato-musulmane de mettre fin à son assistance militaire. L'application des accords de Dayton se traduit donc moins par une restauration de la souveraineté de l'Etat bosniaque que par un renforcement de ses tutelles extérieures. C'est d'autant plus vrai que, bien souvent, les acteurs internationaux se sont appuyés sur la Croatie ou la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) pour maîtriser l'évolution interne des entités bosniaques, renforçant ainsi l'emprise de ces Etats sur la Bosnie-Herzégovine. Ainsi, le 28 février 1997, la République serbe et la République fédérale de Yougoslavie ont-elles conclu de façon unilatérale un accord de coopération économique, diplomatique et militaire, sans que cette violation des accords de Dayton soit sanctionnée.

Ces accords compliquent donc plus qu'ils n'empêchent la mise en œuvre des projets nationalistes « grand-serbe » et « grand-croate », et le SDA lui-même commence à évoquer ouvertement la possibilité de créer un Etat musulman. Cela paraît d'autant plus paradoxal que, contrairement à ce qui est souvent dit, le projet qui sous-tend les accords de Dayton n'est pas celui d'une partition définitive de la Bosnie-Herzégovine. Les ambiguïtés de ces accords, en effet, étaient non seulement la condition *sine qua non* de leur signature, mais ouvraient de larges espaces de recomposition politique. La mise en place d'institutions démocratiquement élues et l'annulation des conséquences humaines du nettoyage ethnique devaient ensuite favoriser la reconstitution de la société pluricommunautaire et l'émergence d'une citoyenneté partagée. Reste à comprendre pourquoi l'application des accords de paix s'est au contraire soldée par la victoire écrasante des partis nationalistes sur les partis « citoyens », et par l'exacerbation des rivalités et des tensions intercommunautaires.

Les accords de Dayton, après avoir rappelé que les élections devaient être *« libres, équitables et démocratiques »*, insistaient surtout sur les conditions et les modes d'exercice du droit de vote. D'une part, ils stipulaient que *« tout citoyen de Bosnie-Herzégovine (...) dont le nom figure dans le recensement de 1991 jouira du droit de vote »*, la commission électorale constituée par l'OSCE pouvant toutefois *« prévoir, dans les règlements électoraux, le droit de vote des citoyens non enregistrés lors du recensement de 1991 »*. D'autre part, ils précisaient que *« tout citoyen ne résidant plus dans la municipalité dans laquelle il résidait en 1991 sera, en règle générale, censé voter (...) dans ladite municipalité »*, tout en l'autorisant à *« demander à la commission [électorale] d'enregistrer son vote dans un*

* Auteur de *Bosnie, anatomie d'un conflit*, La Découverte, Paris, 1996.


WOLF BÖWIG

ZENICA EN JUILLET 1993
Au cœur du conflit, les réfugiés...

Le Monténégro tenté par la sécession

Par JEAN-ARNAULT DÉRENS*

M. SLOBODAN MILOSEVIC a-t-il remporté une victoire à la Pyrrhus en se faisant élire président de la Fédération yougoslave à la fin juin, en remplacement de M. Zoran Lilic ? Il n'avait guère d'autre possibilité, ne pouvant constitutionnellement pas briguer un troisième mandat présidentiel en Serbie. Mais les pouvoirs du président fédéral sont singulièrement réduits, et on voit mal le dirigeant serbe se contenter d'inaugurer les chrysanthèmes...

C'est pourquoi il aurait souhaité obtenir un accroissement des compétences présidentielles, et donc être élu non par les deux Chambres du Parlement fédéral, mais au suffrage universel. Sur ce point, les députés du Parti des socialistes monténégrins (DPS), jusque-là ses fidèles alliés, se sont opposés à lui, rejetant toute modification constitutionnelle. L'homme fort de Belgrade peut encore espérer donner progressivement plus de poids à son poste, mais ce débat institutionnel a fait éclater la crise qui couvait entre la Serbie et le Monténégro.

Lors du référendum de mars 1992, les Monténégrins avaient opté pour que leur pays devienne « un *Etat souverain, associé à la Serbie dans le cadre de la Fédération yougoslave* ». M. Milo Dukanovic, leur premier ministre, insiste sur cette souveraineté. En fait, l'image d'un Monténégro à la remorque de la Serbie durant les années de guerre doit être nuancée. Ce petit pays de 650 000 habitants s'est toujours montré sourcilleux sur la défense de son identité et de ses prérogatives.

Lors de la guerre contre la Croatie, Dubrovnik fut attaquée à partir du territoire du Monténégro, dont nombre d'appelés ont trouvé la mort à la bataille de Plevlaka. Après quoi, un puissant courant d'opinion pacifiste s'est développé – M. Nikola Petrovic Njegos, le prince héritier de la famille royale monténégrine, a même appelé les conscrits monténégrins à déserter. L'hebdomadaire *Monitor* est devenu l'une des principales voix des opposants à la guerre dans toute la Yougoslavie. Tandis que des manifestations monstres suppliaient : « *Dubrovnik, pardonne-nous !* », le gouvernement a fini par prendre un décret interdisant la participation d'appelés monténégrins de l'armée fédérale aux opérations militaires. Toujours en vigueur, ce décret a été respecté : ceux qui ont pris part à la guerre l'ont fait à titre personnel, comme mercenaires dans les milices serbes.

Depuis, la capitale, Podgorica (l'ex-Titograd), malgré les rappels à l'ordre de Belgrade, affirme sa souveraineté par tous les moyens : la police a été complètement épurée de ses éléments pro-serbes, et c'est en vain que M. Slobodan Milosevic réclame, depuis deux ans, la tête du chef des services secrets. Hormis des épisodes limités de purification ethnique dans la partie monténégrine du Sandzak, autour de Bijelo Polje, les 12 % de Musulmans et les 10 % d'Albanais du pays sont intégrés à la vie publique, ce que M. Nikola Petrovic explique par « *l'attachement à la citoyenneté monténégrine : les habitants catholiques de la région des bouches de Kotor ne se disent pas croates, mais monténégrins catholiques...* »

Le pays dispose d'atouts touristiques exceptionnels, avec la plus belle côte et les rares véritables plages de l'Adriatique. Il s'est doté d'une législation beaucoup plus favorable que celle en vigueur en Serbie et même en Croatie aux investissements étrangers. Et tout devient prétexte à confrontation avec la Serbie. Ainsi le gouvernement a-t-il acheté deux avions dans le but de créer une compagnie aérienne nationale. La compagnie yougoslave JAT, s'estimant propriétaire de l'aéroport de la capitale, leur refuse le droit de s'y poser.

Difficile projet national

LES Monténégrins sont majoritairement orthodoxes comme les Serbes, mais ils se réclament fièrement de leur très ancienne tradition étatique. Leur pays est en effet le seul royaume des Balkans à avoir toujours échappé à la domination turque, sous la direction des Petrovic-Njegos, princes-évêques héréditaires puis rois du Monténégro. Le prince actuel, Nikola, architecte parisien d'origine bretonne par sa mère, ne se pose pas en prétendant au trône. Président de la Biennale de Cetinje, il préfère mettre le prestige de son nom au service de projets artistiques ou citoyens : la manifestation, qui sera inaugurée ce mois-ci, réunit des plasticiens de toute l'ex-Yougoslavie dans l'ancienne capitale royale. Sous le titre « Aller-retour », le thème retenu cette année sera celui des réfugiés (1), et les expositions se dérouleront dans les différents palais royaux comme dans les nombreuses ambassades du début du siècle.

Car les diplomates français, turcs ou russes suivaient les guerres balkaniques de 1912-1913 depuis Cetinje. En 1918, avec le soutien des puissances et notamment du gouvernement français, la monarchie serbe des Karadordevic a annexé le Monténégro, et prétendu que ses habitants n'étaient que des Serbes : le nouveau royaume était défini comme celui des « *Slovènes, Croates et Serbes* ». L'Eglise autocéphale fut autoritairement réunie au patriarcat de Serbie, même si une « petite Eglise » orthodoxe monténégrine se maintint dans la diaspora. Tito redonne au pays un statut étatique dans le cadre de la Fédération yougoslave, si bien que l'opinion, ici, est sans doute autant attachée au souvenir de la résistance et à la tradition yougoslave dans son meilleur sens qu'à son identité nationale.

C'est ce que comprend parfaitement le premier ministre Milo Dukanovic, dont le slogan actuel proclame : « *Oui à la Yougoslavie, mais pas à celle de Milosevic* »... La parenté étroite entre Serbes et Monténégrins peut rendre difficile la constitution d'un projet national, tout comme la tradition d'émigration du Monténégro, terre pauvre de montagne. Dans l'hypothèse d'un conflit entre les deux pays, comment réagirait le million de Serbes d'origine monténégrine ? Durant des années, la promotion sociale d'un jeune Monténégrin passait par une carrière à Belgrade dans la fonction publique, la police ou l'armée. Le petit royaume montagnard reposait sur l'alliance de cinq tribus, les narhie, et celle des Vasojevici, dans le nord du pays, comme celle des Bijelo Pavlovici sont traditionnellement pro-serbes : elles furent tchetniks durant la seconde guerre mondiale, et ont fourni des combattants aux milices serbes lors de la guerre de Bosnie.

De nombreux dirigeants du nationalisme serbe sont d'origine monténégrine, à commencer par l'ex-dirigeant de la « République serbe » de Bosnie, M. Radovan Karadzic. Ce dernier présente volontiers son père habillé en costume traditionnel et jouant de la guzla : folklore serbe ou folklore monténégrin ? La place du Monténégro est essentielle dans l'imaginaire serbe.

Très jeune bras droit de M. Milo Dukanovic, M. Goran Rekocevic explique qu'« *une catharsie politique est en cours, l'opposition et les citoyens nous soutiennent. Nous voulons construire un système démocratique, une solution de rechange au système militariste et autocratique de Belgrade, ce qui implique d'abord un respect intégral des accords de Dayton, notamment en ce qui concerne le jugement des criminels de guerre* ». Ce discours radical a de quoi surprendre, d'autant que le parcours du premier ministre n'est pas celui d'un démocrate de toujours. Derrière sa rupture avec le nouveau président yougoslave se cacheraient des conflits mafieux : on l'accuse d'avoir, durant la guerre, contrôlé le trafic des cigarettes en Yougoslavie, un marché juteux repris depuis, dit-on, par le fils de M. Slobodan Milosevic et le dirigeant serbe de Bosnie, Momcilo Krajisnik. Faut-il croire à la fable du petit chef de bande amené par les circonstances à incarner un projet national et démocratique ?

Si les deux principaux partis d'opposition – le Parti libéral de M. Stanko Perovic et le Parti national de M. Novak Kiliberda (au total 19 des 71 sièges du Parlement) – n'ont d'autre choix que d'appuyer M. Milo Dukanovic, le DPS au pouvoir reste profondément divisé entre les partisans de ce dernier et ceux du président de la République, M. Momir Bulatovic. Longtemps décrit comme l'homme-lige de Belgrade, ce dernier serait désormais minoritaire au sein de son propre parti : 30 de ses 46 députés se seraient rangés du côté du premier ministre, lequel a même fini par faire exclure M. Bulatovic du DPS.

Souveraineté et confédération

LORSQU'UNE délégation du Parti socialiste serbe, conduite par M. Zoran Lilic, président yougoslave sortant et candidat à la présidence de la Serbie, s'est rendue à Podgorica à la fin juillet, elle a été accueillie à coup d'œufs et de pierres par un important cortège de manifestants. Cette échauffourée a permis à la presse officielle de Belgrade d'accuser le premier ministre Dukanovic d'avoir délibérément omis de prendre des mesures de sécurité. Peu après, Podgorica était survolée par la chasse yougoslave. Et le chef du Parti national d'accuser le président Bulatovic d'avoir été mis au courant de ce survol, et même de préparer une invasion du pays, en liaison avec le ministre fédéral Pavle Bulatovic, membre de son clan familial (2).

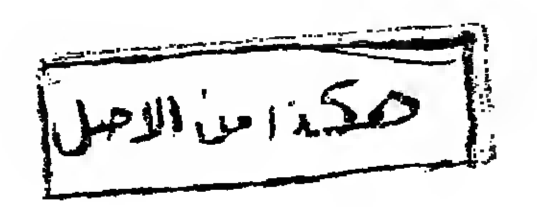
Le premier ministre monténégrin semble maître du jeu. En cas de scission du DPS, il demeurerait sûrement majoritaire, et il attend sans inquiétude les élections prévues pour le 5 octobre. Sa volonté d'affirmer la souveraineté du Monténégro et de démocratiser la Yougoslavie n'est, en théorie, pas incompatible avec le maintien d'un cadre confédéral. Mais les dirigeants slovènes avaient, en leur temps, tenu exactement le même discours... avant de proclamer unilatéralement l'indépendance (3).

* Historien et journaliste.

(1) La Biennale dispose d'un secrétariat à Paris : 90, rue des Archives, 75004 Paris, tél. 01-42-78-24-66.

(2) Lire Matthias Rüb, « Machtkampf in Montenegro », in *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 31 juillet 1997.

(3) Lire Catherine Samary, « Ombres sur le modèle slovène », *Le Monde diplomatique*, mai 1997.



À L'ÉPREUVE DES ÉLECTIONS

Bosnie virtuelle

autre lieu (5) ». En avril 1996, plusieurs directives de l'OSCE précisaient ces règles et leurs modalités d'application.

Il s'est alors très vite avéré que la *constitution des listes électorales* représentait le principal, sinon l'unique enjeu du premier scrutin de l'après-guerre. L'inscription des électeurs a échappé aux représentants de l'OSCE pour être prise en main par les partis nationalistes, qui dominaient les commissions électorales constituées autour des autorités locales ou consulaires existantes. Chaque parti nationaliste a tenté d'interpréter ou de détourner à son avantage les directives de l'OSCE. Ainsi, le SDS s'est évertué à inscrire les nombreux Serbes de Croatie réfugiés en République serbe, y compris, semble-t-il, en leur attribuant l'identité de Serbes bosniaques disparus au cours du conflit.

A ces « jeux » sur la composition du corps électoral se sont ajoutés ceux concernant sa répartition géographique. La moitié de la population bosniaque ayant été déplacée au cours du conflit (1 300 000 réfugiés à l'étranger et 800 000 personnes déplacées), ils ont pris une ampleur plus massive encore. Ainsi les autorités serbes ont utilisé le formulaire P-2 (demande de changement de lien d'inscription) pour concentrer les réfugiés serbes dans certaines communes stratégiques et contestées de la République serbe, telles que Brcko, Zvornik ou Srebrenica. Les autorités croates ont fait de même, à moindre échelle, dans certaines communes de Bosnie centrale. Enfin, les autorités bosniaques se sont insurgées contre cet usage abusif du formulaire P-2 (demandant sa suppression et menaçant même de boycotter le scrutin), et ont poussé au contraire les réfugiés musulmans à s'inscrire dans leurs communes d'origine.

A première vue, ces manœuvres politiques évoquent des pratiques de bourrage des urnes et de découpage électoral qui, pour regrettables qu'elles soient, n'en restent pas moins banales. Le directeur de la mission de l'OSCE n'a rien dit d'autre quand il affirmait que le scrutin avait été *« raisonnablement démocratique* (6) », malgré un corps électoral manifestement surdimensionné et des taux de participation parfois supérieurs à... 100 %. Or les manipulations auxquelles a donné lieu la *constitution des listes électorales* sont loin de constituer un phénomène marginal. Outre leur simple importance quantitative, elles montrent que les élections du 15 septembre 1996 constituaient moins une sortie du conflit qu'une confirmation de ses finalités et un redéploiement de ses pratiques. Ainsi, l'usage massif du formulaire P-2 prolonge le nettoyage ethnique et recouvre des enjeux tels que la continuité territoriale de la République serbe et de l'« Herceg-Bosna » ou le désenclavement des territoires contrôlés par le SDA. De même, l'inscription électorale de personnes ne répondant pas forcément aux critères définis par les accords de Dayton témoigne d'un conflit persistant sur la définition de la citoyenneté.

Or cette indétermination persistante de la communauté politique légitime sur laquelle est censée reposer la construction politique de Dayton explique en grande partie pourquoi les élections se sont soldées par la victoire des partis nationalistes. L'ambiguïté des textes leur a d'abord permis de dissimuler leurs propres bilans et leurs propres projets, le SDA articulant ainsi sa campagne électorale autour de deux slogans difficilement compatibles : *« Pour une Bosnie souveraine, intégrale et démocratique »* et *« Sur notre terre, dans notre foi »*. Surtout, l'absence de citoyenneté partagée a fait de la simple réassertion des appartenances communautaires l'enjeu central du scrutin. Les partis nationalistes ont alors pu qualifier le vote pour les partis « citoyens » de trahison ou de suicide communautaire, et procéder à des mobilisations communautaires croisées illustrées par cet autre slogan électoral du SDA : *« Les Serbes* [voteront] *pour eux, les Croates on sait* [pour qui], *et vous ? »*

Valider les résultats de la guerre

AU prix d'intenses pressions, et malgré d'évidentes lacunes, les institutions prévues par les accords de Dayton se mettent en place. Sur ce point, leur mise en œuvre est un succès, aussi partiel et précaire soit-il. La victoire des partis nationalistes peut même apparaître comme un mal nécessaire, car elle permet d'insérer dans un cadre institutionnel commun des forces antagoniques, et les contraint à en respecter les règles. Ainsi, M. Momcilo Krajisnik, représentant de la République serbe, a dû finalement participer aux sessions de la présidence collégiale bosniaque, et Mme Biljana Plavsic, présidente de cette même République serbe, s'est montrée réticente envers l'accord de coopération avec la République fédérale de Yougoslavie, ce qui eût été inconcevable un an auparavant.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'avancée de la construction prévue à Dayton ne fait qu'en souligner l'ambiguïté et la vacuité. Ainsi, les élections n'ont pas seulement révélé l'indéfinition persistante de la communauté politique légitime en Bosnie-Herzégovine, mais aussi le hiatus croissant entre une Bosnie virtuelle, symbolisée par ces institutions communes, et une Bosnie réelle, faite de communautés séparées et de populations déplacées (7). La restauration d'un cadre institutionnel commun ne s'est nullement accompagnée de la reconstitution d'une société pluricommunautaire : les tentatives de réinstallation de réfugiés sont restées rares, et se sont le plus souvent soldées par de violents échecs, quand certaines pratiques de nettoyage ethnique se poursuivaient de part et d'autre des lignes de démarcation. Au total, on estime à 10 000 le nombre de réfugiés ayant pu réintégrer leurs foyers dans un territoire ne correspondant pas à leur appartenance communautaire, soit... 0,5 % du nombre total des personnes déplacées.

Ce hiatus apparaît d'autant plus grave qu'il se double d'une crise des seuls espaces dans lesquels la société pluricommunautaire bosniaque avait, tant bien que mal, survécu : les espaces urbains (8). Dans l'année qui a suivi la signature des accords de Dayton, cette crise des villes a été symbolisée par la démission de l'administrateur européen de Mostar, M. Hans Koschnik, et par celle des maires de Sarajevo (M. Tarik Kupusovic) et de Banja Luka (M. Predrag Radic).

M. Selim Beslagic, maire de Tuzla, reste donc seul pour incarner la résistance des logiques urbaines aux logiques communautaires. Hélas, il ne doit peut-être sa survie politique qu'au report des élections municipales, et sa ville – par sa localisation comme par sa composition (9) – ne peut prétendre jouer un rôle autre que symbolique dans la réintégration de la Bosnie-Herzégovine. Les vrais enjeux se situent à Mostar pour les rapports croato-musulmans, et à Sarajevo pour les rapports serbo-musulmans. Or, dans ces deux cités, les accords de paix n'ont pu éviter la poursuite du démantèlement de leur tissu urbain et pluricommunautaire, quand ils ne l'ont pas précipité.


NADIA BENCHALLAL-CONTACT PRESS IMAGES

RÉFUGIÉS MUSULMANS À TUZLA EN 1996
...toujours sur les routes, toujours chassés de leurs foyers

Mostar s'est trouvée partagée en deux secteurs, croate à l'ouest et musulman à l'est, à partir de mai 1993. Or, malgré les efforts de l'administration européenne mise en place par les accords de Washington en mars 1994, la partition de Mostar n'a fait que se renforcer, sur le plan tant humain qu'administratif. Les élections locales tenues le 30 juin 1996 ont été précédées d'un partage de la ville en sept arrondissements distincts (trois croates, trois musulmans et un arrondissement central « mixte ») et n'ont fait que préfigurer le résultat des élections du 15 septembre. Le HDZ n'a accepté de participer au conseil municipal commun qu'en échange de la nomination d'un maire croate, Mostar restant en fait gérée par deux municipalités distinctes et traversée par des flambées de violence brutales et récurrentes.

Dans le cadre des accords de paix, la République serbe a rétrocédé à la Fédération les quartiers et faubourgs de Sarajevo qu'elle contrôlait, les négociateurs voulant à tout prix éviter une « mostarisation » de la capitale. Mais cette réunification territoriale précipitée s'est soldée par l'exode de 60 000 Serbes, police bosniaque et police croate se livrant en outre à une course de vitesse pour le contrôle des quartiers évacués. La réunification de Sarajevo a donc paradoxalement accéléré la décomposition de son tissu urbain et pluricommunautaire, comme le montrent l'émigration de ses habitants serbes et croates, remplacés par des réfugiés musulmans, la volonté du HDZ d'ériger certains faubourgs périphériques de la ville en « commune croate », ou encore la transformation de l'agglomération en canton, permettant au SDA d'assurer la prédominance de la communauté musulmane et de dissoudre un noyau urbain affaibli dans un environnement rural élargi.

Les cas emblématiques de Mostar et de Sarajevo révèlent comment les ambiguïtés et les déséquilibres des accords de Dayton pèsent sur les réalités locales de l'après-guerre. Ils montrent aussi en quoi le conflit a profondément et durablement transformé la société. Avant la guerre, en effet, les médiations locales permettaient d'assouplir les clivages communautaires. Désormais, c'est justement au niveau local que ces mêmes clivages se cristallisent. Ce renversement renvoie à la territorialisation violente des communautés par le biais du nettoyage ethnique et, au-delà, à la destruction de ce « bon voisinage » *(komsiluk)* qui réglait les rapports quotidiens entre membres de communautés différentes (10).

Dès lors, le niveau local est celui vers lequel Bosnie virtuelle et Bosnie réelle convergent, et menacent de se télescoper. En Bosnie-Herzégovine, en effet, la constitution d'un corps électoral commun reste compatible, pour un temps au moins, avec la séparation physique des populations. Au niveau local, en revanche, l'inadéquation entre population réelle et corps électoral se transforme aussitôt en confrontation de deux légitimités politiques, de deux prétentions territoriales. L'enjeu du scrutin n'est alors rien d'autre que la validation ou l'annulation du résultat de la guerre, certains enjeux locaux risquant alors de faire exploser l'ensemble de la construction politique daytonienne. Le report des élections municipales et celui de l'arbitrage sur Brcko n'ont pas d'autres explications. Et ce n'est pas un hasard si, lors de la constitution des nouvelles listes électorales au printemps 1997, les tensions intercommunautaires se sont cristallisées autour de Brcko et de Mostar, l'OSCE envisageant même de reporter une fois encore les élections dans ces deux villes.

Le cas des élections municipales montre comment, en l'absence d'une citoyenneté partagée, l'organisation d'élections réactive les logiques du conflit au lieu de favoriser leur dépassement, et explique pourquoi l'unification institutionnelle ne s'est pas accompagnée d'une réintégration sociale, mais de son contraire. Dans la Bosnie-Herzégovine de l'après-guerre, incertitudes « métapolitiques » et « infrapolitiques », collectives et personnelles, sont liées. De l'évolution politique de chaque entité et de chaque municipalité dépend en effet, à travers la question des droits de propriété ou de jouissance du parc immobilier, le sort des personnes qui en ont été expulsées, et de celles qui s'y sont installées. Pour ainsi dire, tant que les Bosniaques ne savent pas à quel Etat ils appartiennent, ils ne savent pas *dans quelle maison ils habitent*. Là encore, ce sont bien les logiques du bon voisinage – où chaque voisin protégeait la *maison* de l'*autre* – qui ont été brisées par celles du nettoyage ethnique.

Dans ce contexte, l'idée que le jour du scrutin pourrait être celui des retrouvailles n'a pu naître que dans l'esprit de ceux qui ignorent tout des dynamiques de la société bosniaque. En associant à un enjeu politique et territorial le retour physique du réfugié, l'élection transforme au contraire celui-ci en menace directe pour ses anciens voisins. De ce fait, elle empêche ce retour plutôt qu'elle ne le prépare, la mise en place des institutions s'édifiant, là encore, au détriment du rapprochement des populations.

XAVIER BOUGAREL.

Sept ans de crise

1991

15 octobre : Après la Slovénie, la Croatie et la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine proclame son indépendance.

1992

29 février : Lors d'un référendum, 62,8 % des Bosniaques se prononcent pour l'indépendance.

Avril : La Communauté européenne reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Début de l'encerclement de Sarajevo par les forces serbes.

15 mai : Le Conseil de sécurité de l'ONU envisage le déploiement en Bosnie-Herzégovine de la Force de protection des Nations unies (Forpronu), récemment créée.

15 et 30 mai : Le Conseil de sécurité de l'ONU exige l'arrêt des combats en Bosnie-Herzégovine. Dans ce but, il impose un triple embargo (commercial, pétrolier et aérien) à la Serbie et au Monténégro.

1993

2 janvier : M. Cyrus Vance et Lord David Owen, coprésidents de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie, présentent un plan de découpage de la Bosnie en dix provinces.

1994

1er mars : A Washington, Croates et Musulmans conviennent de constituer une Fédération croato-musulmane en Bosnie-Herzégovine.

5 juillet : Le groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Royaume-Uni) adopte un nouveau plan de règlement accordant 51 % du territoire aux Croates et aux Musulmans et 49 % aux Serbes bosniaques (qui en contrôlaient 70 %).

1995

13 février : Pour la première fois, le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie, siégeant à La Haye, juge 21 Serbes accusés de crimes dans le camp d'Omarska.

16 juin : Après la prise en otage de « casques bleus » par les Serbes de Bosnie, le Conseil de sécurité crée la Force multinationale de réaction rapide (FRR) pour appuyer la Forpronu.

Juillet : Nouvelles offensives serbes contre les « zones de sécurité » : après Gorazde, prise en avril, Srebrenica et Zepa tombent tour à tour.

Août : L'armée croate reconquiert l'ensemble de la Krajina.

21 novembre : Soumis à un ultimatum américain, les présidents serbe, croate et bosniaque signent l'accord de Dayton dont les grandes lignes sont reprises dans le traité de Paris, signé le 14 décembre.

1996

20 janvier : La Force de l'OTAN pour la mise en œuvre de la paix (IFOR) remplace la Forpronu.

19 mars : Réunification de Sarajevo, abandonnée par plusieurs dizaines de milliers de ses habitants serbes.

19 juillet : M. Radovan Karadzic renonce – officiellement – à toute fonction publique en « Republika Srpska ». Mme Biljana Plavsic lui succède à la présidence.

14 septembre : Les partis nationalistes remportent les élections législatives et présidentielle en Bosnie-Herzégovine ; les municipales sont reportées un an plus tard.

3 octobre : Réunis à l'Elysée, les présidents Milosevic et Izetbegovic établissent des relations diplomatiques entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine.

16 décembre : L'OTAN donne l'ordre de déployer une nouvelle force en Bosnie, la SFOR, avec la participation de soldats allemands.

1997

28 février : Au terme d'affrontements sur son avenir, la ville de Brcko est placée sous administration spéciale, comme Mostar.

6 août : Suite au gel des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Bosnie-Herzégovine, le président croate, M. Franjo Tudjman, et le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, se retrouvent à Split pour relancer la Fédération croato-musulmane. Ils s'accordent en particulier sur la nomination des trente-trois ambassadeurs de Bosnie-Herzégovine. Et s'engagent, une fois encore, à faciliter le retour des réfugiés...

---

(1) Cet article reprend une partie des thèses exposées lors du colloque « Economie de la violence et dimensions de la civilité », organisé à Beyrouth, du 5 au 7 juin 1997, par le Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (Cermoc).

(2) « Annexe IV : Constitution de la Bosnie-Herzégovine », *Accords de paix concernant l'ex-Yougoslavie*, La Documentation française, Paris, 1996.

(3) Les accords de Dayton prévoyaient « *un arbitrage contraignant concernant la partie litigieuse de la ligne de démarcation entre les entités situées dans la zone de Brcko* », cet arbitrage devant être rendu dans un délai d'un an après l'entrée en vigueur des accords de paix. La ville de Brcko, qui comptait en 1991 une majorité relative de Musulmans (44 % de Musulmans, 25 % de Croates et 21 % de Serbes), a été prise par les forces serbes dès les premières semaines du conflit. Depuis janvier 1997, elle est placée sous administration internationale, sur un modèle similaire à celui appliqué depuis 1994 dans la ville de Mostar.

(4) Le 15 septembre 1996, aux élections parlementaires (Parlements de la Fédération croato-musulmane et de la République serbe), le SDA a recueilli 39,8 % des voix, le SDS 21,7 % et le HDZ 14,1 %. Les listes pouvant être considérées comme porteuses d'aspirations « citoyennes » (Liste unie dans la Fédération, Alliance pour la paix et le progrès en République serbe) ont recueilli 12 % des voix.

(5) « Annexe III : accord sur les élections », *Accords de paix sur l'ex-Yougoslavie*, *op. cit.*

(6) Déclaration faite par M. Robert Frowick, représentant de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, le 29 septembre 1996, citée par *Le Monde* du 1er octobre 1996.

(7) Au demeurant, seuls 24 000 électeurs (soit moins de 1 % de l'électorat) ont franchi la ligne de démarcation entre les deux entités le 15 septembre 1996 pour aller voter dans leur lieu de résidence d'avant la guerre, les autres personnes déplacées ayant utilisé le formulaire P-2, voté par procuration ou dans des bureaux de vote provisoires installés dans les consulats et sur la ligne de démarcation.

(8) Sur les dimensions urbaines du conflit, voir les actes du colloque « Villes en guerre en ex-Yougoslavie », organisé en janvier 1996 à La Défense par l'association Paris X-Sarajevo (Isaac Joseph / Claire Lévy-Vroelant, *Bosnie : la guerre aux civils*, L'Harmattan, Paris, 1997).

(9) Tuzla se situe au cœur des territoires musulmans (canton de Tuzla-Podrinja), et comptait en 1991 48 % de Musulmans, 19 % de Yougoslaves, 16 % de Croates et 15 % de Serbes. Les mouvements de population provoqués par la guerre en font une ville dont 80 % environ de la population est musulmane.

(10) Voir le chapitre III (« Bon voisinage et crime intime ») de notre ouvrage *Bosnie, anatomie d'un conflit*, *op. cit.*

HÉRITAGE DURABLE DES

L'étrange influence des francs-maçons

IMPORTÉE par l'Europe, la franc-maçonnerie est singulièrement présente en Afrique francophone, mais aussi en Afrique anglophone, tout comme en Amérique latine ou aux Etats-Unis : le « Libertador » Simon Bolivar et le président Roosevelt étaient maçons. Elle est souvent très proche du pouvoir, comme au Gabon, où le président Omar Bongo est l'éminence grise des obédiences locales. Dans les multiples crises qui accompagnent la démocratisation en cours du continent, les francs-maçons africains s'efforcent souvent de jouer un rôle de médiateur.

Par CLAUDE WAUTHIER *

Au Congo-Brazzaville, l'ancien président congolais Denis Sassou Nguesso et son successeur Pascal Lissouba sont tous deux francs-maçons, mais d'obédiences différentes : M. Lissouba a été initié au Grand Orient (GO) de France, et M. Sassou Nguesso appartient à une loge sénégalaise affiliée à la Grande Loge nationale française (GLNF). A la suite des récents affrontements entre leurs milices armées dans la capitale, des francs-maçons français et africains – de la Grande Loge de France (GLF), de la Grande Loge unie de Côte-d'Ivoire et des Grands Orients et Loges unies du Cameroun (Goluc) – ont joint leurs efforts pour rétablir la paix, sans succès jusqu'ici (1). Cet exemple en dit long sur l'influence des francs-maçons en Afrique francophone.

Depuis la création de la première loge par le GO, en 1781, à Saint-Louis du Sénégal, plusieurs francs-maçons ont illustré l'histoire de la colonisation française. Tout d'abord les deux promoteurs de l'abolition de l'esclavage, l'abbé Grégoire sous la Révolution, et Victor Schœlcher, secrétaire d'Etat à la marine sous la IIe République, qui le fit supprimer définitivement en 1848 – l'esclavage avait été entre-temps rétabli par Napoléon Ier (2). Puis Abd El Kader, reçu en 1864 au Grand Orient, lequel voulait manifester ainsi à l'émir algérien la reconnaissance des Français pour la protection qu'il avait accordée, dans son exil syrien, aux chrétiens de Damas lors des massacres de 1860.

Le grand artisan de l'expansion coloniale française, Jules Ferry, était également franc-maçon. Comme le sera le gouverneur des colonies Félix Eboué, un Noir originaire de Guyane qui, en 1940, rallia le Tchad à la France libre, entraînant toute l'Afrique-Equatoriale française et le Cameroun aux côtés du général de Gaulle au moment où le régime de Vichy promulguait les lois antimaçonniques et antijuives.

Les francs-maçons (ou « frères de lumière », comme on dit parfois) furent assez nombreux dans l'administration coloniale. Après la seconde guerre mondiale, ils militèrent, pour la plupart, pour l'indépendance des territoires africains d'outre-mer, et de plus en plus d'Africains rejoignirent les loges. Après 1960, l'année des indépendances, la franc-maçonnerie a continué à essaimer, en s'africanisant et en s'émancipant par rapport aux obédiences françaises. Dans plusieurs pays africains francophones, des obédiences nationales se sont créées, qui ont néanmoins conservé des liens plus ou moins étroits avec les françaises, dont elles reflètent parfois les clivages.

Comme on sait, la franc-maçonnerie est multiple, voire morcelée, plus peut-être en France qu'ailleurs (3). Le clivage le plus net est celui qui sépare le Grand Orient des autres loges. A l'opposé des autres rites, le GO n'invoque pas, dans sa Constitution, le Grand Architecte de l'Univers, c'est-à-dire Dieu, et ses membres ne prêtent pas serment sur la Bible. La Grande Loge de France et la Grande Loge nationale de France reconnaissent le Grand Architecte de l'Univers, mais seule la GLNF est reconnue par la Loge unie d'Angleterre, l'obédience mère de la franc-maçonnerie mondiale.

Les francs-maçons français continuent, bien sûr, à s'intéresser à l'Afrique : sous la Ve République, deux francs-maçons au moins ont été à la tête du ministère de la coopération, le socialiste Christian Nucci, du GO, et le gaulliste Jacques Godfrain, de la GLNF (4). M. Guy Penne, l'ancien conseiller aux affaires africaines de François Mitterrand à l'Elysée entre 1981 et 1986, est membre du GO. Et l'ambassadeur Fernand Wibaux, conseiller personnel pour les affaires africaines du président Jacques Chirac (aux côtés de Jacques Foccart, récemment décédé), a été initié au GO.

D'une manière générale, les obédiences nationales de l'Afrique francophone sont issues d'une fusion des loges du GO et de la Grande Loge de France, qui existaient avant l'indépendance. C'est le cas du Grand Rite équatorial gabonais (GRE), des Grands Orients et Loges unies du Cameroun, des Grands Orients et Loges associées du Congo (Golac) et du Grand Bénin. Mais au Gabon, à côté du GRE, existe une Grande Loge nationale, affiliée à la GLNF. En Côte-d'Ivoire, coexistent plusieurs obédiences, dont la Grande Loge unie et la Grande Eburnie, proches respectivement de la GLF et du GO. Au Togo, subsistent des loges du GO et de la GLF.

Au Sénégal, les loges du GO et de la GLF ont également conservé leur affiliation respective, mais la GLNF est également présente. Si les francs-maçons du Togo et du Sénégal n'ont pas créé d'obédience nationale, c'est parce qu'ils craignaient, assure-t-on, que celle-ci ne soit infiltrée par le pouvoir en place et n'en devienne un instrument, ce qui est parfois le cas dans d'autres pays.

Quoi qu'il en soit, la plupart des obédiences plus ou moins liées au GO et à la GLF participent aux Rencontres humanistes et fraternelles africaines et malgaches (Rehfram), qui se réunissent chaque année depuis 1992 dans une capitale africaine, et auxquelles sont invitées ces loges françaises. Les deux dernières réunions ont eu lieu en 1996 à Libreville, au Gabon (avec 400 participants), et en 1997 à Cotonou, au Bénin (avec 600 personnes, dont des délégués de plusieurs pays d'Europe).

Les loges africaines affiliées à la GNLF – qui fait, en l'occurrence, cavalier seul – ne participent pas à ces rencontres. La GLNF a essaimé ces dernières années en Afrique noire, et cette avancée de la seule obédience française reconnue par la Grande Loge unie d'Angleterre et par la maçonnerie américaine agace les autres loges françaises, où certains la considèrent comme le cheval de Troie de l'influence anglo-saxonne sur le continent africain, ce dont elle se défend énergiquement.

Aucune loge des anciennes colonies britanniques n'est conviée aux Rehfram (elles sont aussi divisées entre obédiences liées à la Grande Loge unie d'Angleterre, à celle d'Ecosse ou celle d'Irlande, comme par exemple au Nigeria, au Zimbabwe, au Kenya et en Ouganda). En revanche, le GO du Zaïre, une émanation du GO de Belgique, prend part à ces réunions « humanistes et fraternelles » entre loges d'Afrique francophone.

Face à la répression

LES francs-maçons n'ont jamais manqué d'ennemis, souvent peu recommandables, ce qui constitue sans doute leur meilleur « certificat de moralité ». Le plus acharné et le plus impitoyable était Hitler, qui entendait lutter contre un imaginaire *« complot judéo-maçonnique »*. Les dictatures fascistes (de Mussolini, de Franco, de Salazar et de Pinochet) ont également interdit la franc-maçonnerie.

A l'autre extrême, les communistes étaient, eux aussi, hostiles, du moins à l'origine : en 1922, le Parti communiste français ratifia la décision du IVe congrès de l'Internationale communiste excluant les francs-maçons de ses rangs. De fait, les communistes français durent choisir entre la franc-maçonnerie et le PC (5). Plus récemment, les islamistes affichent également leur opposition formelle à la franc-maçonnerie.

Quant au Vatican, sa position a quelque peu évolué. La première condamnation de la franc-maçonnerie par l'Eglise catholique remonte à 1738 et fut l'œuvre du pape Clément XII. Son hostilité aux « frères de lumière » atteignit son paroxysme lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Malgré un certain apaisement de la lutte entre cléricaux et laïcs (les francs-maçons ne sont plus excommuniés), les loges restent suspectes aux yeux des catholiques intransigeants. En 1983, la Congrégation pour la doctrine de la foi a encore proclamé que les fidèles francs-maçons sont *« en état de péché grave »*.

C'est dans ce contexte que la franc-maçonnerie africaine s'est vu interdire dans plusieurs pays du continent et y a été parfois persécutée.

La répression la plus notoire a été celle dont des francs-maçons africains ont été l'objet en 1963 en Côte-d'Ivoire. Cette année-là, le président Félix Houphouët-Boigny imagina une série de complots qui lui fournirent l'occasion d'éliminer de la scène politique les dirigeants de l'aile gauche du Parti démocratique de la Côte-d'Ivoire – parti unique à l'époque – soupçonnés de sympathies communistes. Plusieurs des accusés de ces complots étaient francs-maçons, la plupart du Grand Orient, notamment Jean-Baptiste Mockey, Jean Konan Banny, Amadou Thiam et Ernest Boka. Ils furent humiliés, battus, torturés, parfois en présence du président lui-même, à Yamoussoukro. Ernest Boka mourut en détention. La franc-maçonnerie fut interdite, Grande Loge de France comprise ; mais, en 1971, le président ivoirien lui-même reconnut solennellement en public que les complots de 1963 n'étaient qu'une affabulation, dont il accusa un obscur commissaire de police, et les accusés furent réhabilités. Certains furent même nommés à nouveau ministres, comme Jean-Baptiste Mockey. Les feux des loges ivoiriennes furent rallumés au début des années 70 après une intervention auprès d'Houphouët de M. Pierre Biarnès, initié au GO, qui était à l'époque correspondant du *Monde* en Afrique de l'Ouest et qui était mandaté, pour ce faire, par le grand maître d'alors de cette obédience, Fred Zeller (6).

Dans l'ex-Zaïre, le président Mobutu a interdit la franc-maçonnerie lors de son arrivée au pouvoir en 1965, avant de l'autoriser à nouveau en 1972. A Madagascar, lors de son premier mandat présidentiel, M. Didier Ratsiraka, à l'époque marxisant mais marié à une catholique, avait interdit la franc-maçonnerie – celle-ci est cependant redevenue très active dans la Grande Ile depuis le tournant démocratique qui préluda à l'élection du président Albert Zafy, en 1993. Une Grande Loge nationale malgache, parrainée par la GLNF, a été créée en 1996, et concurrence le Grand Rite Malgache, proche du GO.

L'avènement de régimes marxistes ou marxisants – en Guinée sous Sekou Touré, au Mali sous Modibo Keita et au Bénin sous M. Mathieu Kérékou – entraîna aussi l'interdiction de la franc-maçonnerie dans ces pays. Fily Dabo Cissoko et Hammadoum Dicko au Mali, Barry Diawandou et Barry III en Guinée, francs-maçons et opposants aux régimes en place, furent arrêtés et moururent en détention. Au Bénin, il fallut une intervention du conseiller Guy Penne, au début des années 80, pour que M. Mathieu Kérékou consente à la réouverture des loges.

C'est cependant au Liberia que des francs-maçons ont été le plus férocement éliminés, lorsque le sergent-chef Samuel Doe prit le pouvoir par un coup d'Etat en 1980. Depuis des générations, la présidence de la République et le gouvernement avaient été accaparés par des Afro-Américains, en général affiliés à la grande obédience noire de la franc-maçonnerie américaine, dite de Prince Hall. Le palais présidentiel arborait d'ailleurs des armoiries maçonniques. Le président Tolbert (franc-maçon comme son prédécesseur William Tubman) fut assassiné, et Samuel Doe fit ensuite exécuter en public tous les membres du gouvernement.

La franc-maçonnerie est aussi dans le collimateur de l'islamisme, ce qui n'empêche pas des musulmans d'Afrique noire d'y adhérer (les Libanais, chrétiens ou musulmans, établis sur le continent sont d'ailleurs relativement nombreux dans les loges d'Afrique occidentale). La référence au Grand Architecte de l'univers est très œcuménique, et les francs-maçons musulmans peuvent donc, en principe, prêter serment sur le Coran, comme les juifs sur la Torah et les chrétiens sur la Bible. L'un des plus illustres francs-maçons musulmans est sans aucun doute le président gabonais El Hadj Omar Bongo, dont la conversion à l'islam, en 1973, avait suscité d'autant plus d'étonnement que la grande majorité de la population gabonaise est soit animiste, soit chrétienne (7).

Au Sénégal, on trouve des francs-maçons dans les sphères du pouvoir, bien que la très grande majorité de la population soit de confession musulmane. La franc-maçonnerie s'y heurte à la vive hostilité d'une frange intégriste islamiste. « Non, un musulman ne peut pas être franc-maçon », a titré la revue *Etudes islamiques*, tandis que le périodique *Wal Fadjri* reprenait un article de la revue égyptienne *Al Lewa' Al Islami* affirmant que *« la franc-maçonnerie et le mouvement Bahaï ainsi que leurs clubs de services (Rotary, Lions, etc.) sont issus du judaïsme et clairement incompatibles avec l'islam »*. Cette hostilité n'empêche pas différentes obédiences de faire du prosélytisme en pays musulman – ainsi la GLNF, qui a

* Journaliste. Auteur de *Quatre présidents et l'Afrique – De Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand*, Le Seuil, Paris, 1995.

(1) Selon *La Lettre du Continent*, Paris, 3 juillet 1997.

(2) *L'abolition de l'esclavage par un maçon* explique la forte présence de la maçonnerie aux Antilles. Son influence se reflète jusque dans le vaudou, où des signes maçonniques ont été parfois intégrés dans l'iconographie du culte, en Haïti notamment.

(3) Lire Luc Nefontaine, *La Franc-Maçonnerie – une fraternité révélée*, coll. « Découvertes », Gallimard, Paris, 1994 ; Paul Naudon, *La Franc-Maçonnerie*, coll. « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1995.

(4) *L'Express* du 6 mai 1995 avançait que M. Michel Roussin, ministre de la coopération du gouvernement Balladur, avait un *« profil franc-maçon »*. En revanche, et contrairement à certaines informations, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération du gouvernement Jospin, n'est pas franc-maçon.

(5) Le seul pays communiste où la franc-maçonnerie n'a pas été interdite est Cuba : le père de M. Fidel Castro était, dit-on, franc-maçon...

(6) M. Pierre Biarnès est sénateur des Français de l'étranger.

(7) Ce serait sous l'influence du colonel Kadhafi et pour faciliter l'entrée de son pays à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) que le président Bongo aurait embrassé l'islam.

Imprimerie du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

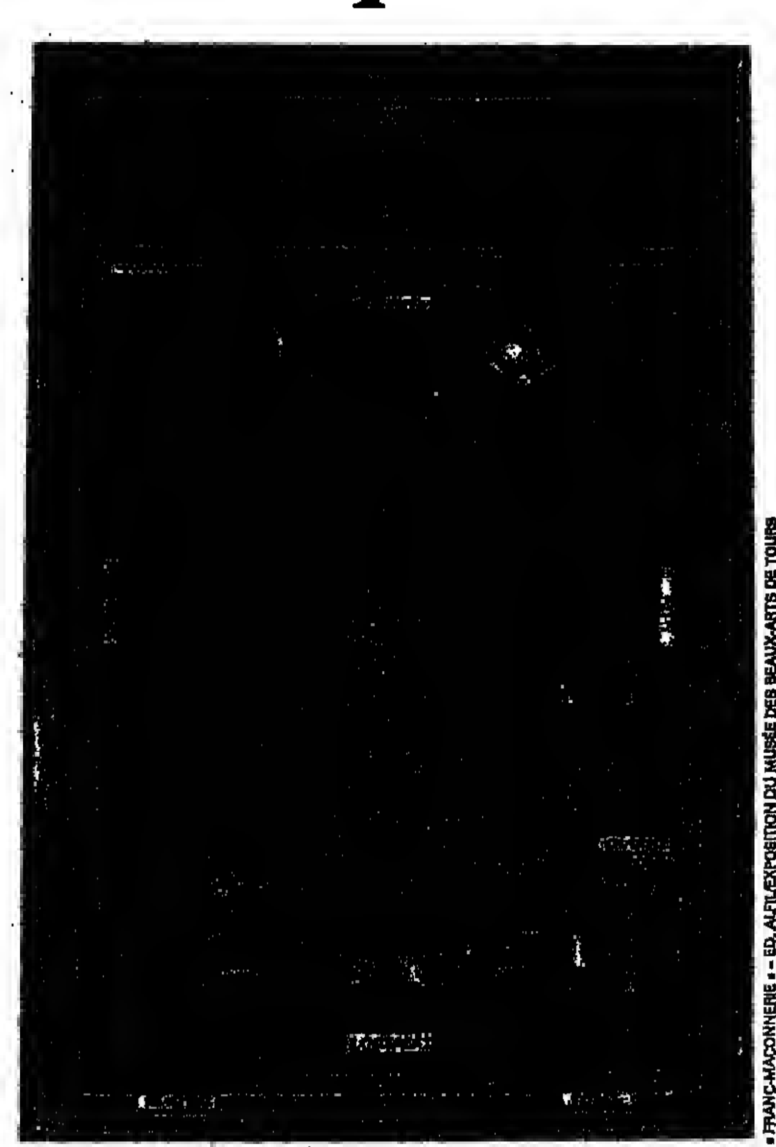
A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris et sa banlieue : 0 800-03-11-36
Province : 0 800-36-11-11.

هكذا من الأصل



ANNÉES DE COLONISATION

en Afrique francophone



© FRANC-MAÇONNERIE » – ED. AFUEXPOSITION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE TOURS

TABLEAU DE LA LOGE DE MONS (XVIIIe S.)

récemment créé trois loges à Djibouti, où l'on prête serment sur le Coran.

Pourquoi la franc-maçonnerie a-t-elle prospéré en Afrique noire ? On peut avancer sans doute que les sociétés secrètes sont familières aux Africains : il en existe dans la plupart des communautés villageoises, où, selon des ethnologues comme le Père Eric de Rosny, elles représentent un contrepoids efficace à la puissance des chefs traditionnels (8). Il est probable aussi que, à l'époque coloniale, les Africains qui « entraient » en maçonnerie – et qui appartenaient, pour la plupart, à l'intelligentsia – y voyaient un moyen de promotion sociale, puisque leur admission dans une loge les plaçait à égalité avec les Blancs au sein de l'obédience.

L'aspect ésotérique et quasi mystique de la franc-maçonnerie a aussi attiré des intellectuels, tel le grand écrivain malien Hampaté Ba (musulman), qui y voyait une école d'œcuménisme et de réconciliation entre les religions monothéistes (9), mais qui ne resta pas longtemps franc-maçon.

Les obédiences, tout en cultivant la spiritualité, n'en inscrivent pas moins leur action dans le siècle. Comme sur les autres continents, les loges d'Afrique entendent jouer un rôle dans les affaires de la nation et interviennent à l'occasion sur la scène politique, souvent pour jouer les médiateurs. Ce fut le cas, notamment, au Bénin, lors de la conférence nationale de 1989 qui accompagna le rétablissement du multipartisme. Le Grand Bénin publia à cette occasion un texte qui appelait à la tolérance et contribua à éviter des affrontements violents.

Les francs-maçons du Togo tentèrent également, en 1993, de réconcilier le Rassemblement populaire du Togo du président Eyadema (qui fit fermer les loges en 1972 avant de les ré-autoriser quelques années plus tard) et ses opposants lors d'une rencontre organisée à Paris au siège du GO : le dialogue ainsi instauré ne déboucha sur rien de concret. Ce fut à nouveau le cas récemment, on l'a vu, au Congo-Brazzaville.

Une sourde lutte avec les Rose-Croix

CES interventions dans la vie politique suscitent, bien entendu, de sérieuses rivalités, non seulement entre obédiences plus ou moins concurrentes, mais aussi avec d'autres organisations plus ou moins vaguement apparentées, du moins dans l'esprit du public. C'est le cas au Cameroun, où s'est apparemment développée une sourde lutte d'influence entre les maçons et les Rose-Croix.

Longtemps, la rumeur publique a prétendu que le président Paul Biya était rosicrucien, d'autant plus que le grand maître des Rose-Croix du Cameroun, M. Titus Edzoa, ancien ministre, avait accédé au poste de secrétaire général de la présidence. Un véritable coup de théâtre s'est produit en 1996 lorsque le grand maître de la branche française de l'Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix (Amorc), M. Serge Toussaint, venu à Douala en juin 1996 pour une visite de travail, annonça que le nom du président camerounais ne figurait pas dans les fichiers de l'Ordre. Quelques mois plus tard, M. Titus Edzoa quittait son poste à la présidence et, en juillet 1997, était arrêté pour une affaire concernant la liquidation d'une banque. Entre-temps, le grand maître des Rose-Croix avait annoncé sa candidature contre M. Paul Biya à la prochaine élection présidentielle (10)...

Les récentes Rehfram ont fait l'objet d'une large couverture dans la presse locale, avec conférences de presse des grands maîtres africains et français. A Cotonou, en 1997, ces derniers ont tenu une conférence de presse conjointe, dont un quotidien béninois a rendu compte. L'un des dignitaires francs-maçons minimise les « *incompréhensions* » qui subsistent entre l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie, tout en ajoutant : « *Avec les autres religions, protestante et musulmane par exemple, il n'existe aucun problème* (11). »

Les Rehfram de 1997 donnèrent, par ailleurs, lieu à un affrontement sévère entre le GO de France et les obédiences africaines. La délégation du GO y prêcha implicitement une laïcité agnostique à la française, ce qui déclencha une vive riposte de la Conférence des puissances maçonniques africaines (CPMAF, qui regroupe la plupart des loges africaines francophones). La CPMAF souligna, dans une déclaration, que l'Afrique avait « *trop souffert des ingérences de toutes sortes* », précisant que les Rehfram « *ne sauraient être ni le théâtre de rivalités* (...), *ni une tribune de joutes démagogiques, ni un enjeu des hégémonies avouées ou non* ».

Le troisième terme de cette mise en garde visait la tentative du Grand Orient d'amener les obédiences africaines à abandonner le Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataires de l'appel de Strasbourg (Clipsas) pour rejoindre l'Association maçonnique intercontinentale libérale (AMIL), créée à l'initiative du GO. Lors d'une réunion à Santiago du Chili, en 1996, celui-ci a, en effet, quitté le Clipsas, qu'il accusait de se comporter comme une « *super-obédience* ». Fondé en 1961 (et actuellement présidé par Mme Marie-France Coquard, ancienne grande maîtresse de la Grande Loge féminine de France), le Clipsas laisse à chaque obédience la liberté d'exiger ou non la croyance en Dieu, mais critique la franc-maçonnerie anglo-saxonne (12), à laquelle il entend plus ou moins faire contrepoids. Il regroupe près d'une cinquantaine d'obédiences (européennes, africaines et sud-américaines).

L'AMIL – qui comptait, au départ, moins d'une dizaine d'obédiences – se veut encore plus laïque que le Clipsas, et on peut sans doute inscrire la démarche du GO à Cotonou dans le contexte plus général de la rivalité entre la France et les Etats-Unis sur le continent africain. Mais cette démarche (outre la réaction négative des obédiences africaines) a provoqué quelques défections au sein de l'AMIL. D'autres loges françaises n'ont pas caché, de leur côté, qu'elles partageaient la position de la CPMAF.

Sans doute des sociologues verront-ils, dans la réaction de la CPMAF et dans son rejet des propositions des laïcs du GO, la preuve que les sociétés africaines restent profondément imprégnées de religiosité, que ce soit celle des cultes ancestraux ou celle des confessions chrétiennes ou musulmanes. Mais peut-être est-ce moins simple. La laïcité telle que l'entend le GO n'exclut nullement la liberté de conscience, comme en atteste l'adhésion de francs-maçons africains catholiques, protestants et musulmans à cette obédience, illustration de l'attirance un peu étrange qu'exerce la franc-maçonnerie sur le continent.

CLAUDE WAUTHIER.

(8) Eric de Rosny, *Les Yeux de ma chèvre*, coll. « Terre humaine », Plon, Paris, 1981.

(9) Voir l'ouvrage de Moriel Devey, *Hampaté Ba, l'homme de la tradition*, Nouvelles Editions africaines, Paris, 1993, et *Le Temps des marabouts*, ouvrage collectif sous la direction de David Robinson et Jean-Louis Triaud, Karthala, Paris, 1997.

(10) *Cf. Jeune Afrique* du 9 au 15 juillet 1997 et *Libération* du 27 juillet 1997.

(11) *Le Citoyen*, Cotonou, 10 février 1997.

(12) En 1971, à Strasbourg, les obédiences signataires (dont les Grands Orients de France, de Belgique et d'Allemagne et les Grandes Loges des Pays-Bas, du Danemark et d'Italie) avaient dénoncé « *le dogmatisme et le conservatisme social des maçonneries anglo-saxonnes* », lesquelles ne reconnaissent pas le Clipsas.

UN PAYS RAVAGÉ PAR LA GUERRE CIVILE

Grandes manœuvres autour du Soudan

APRÈS le Zaïre, l'année 1997 pourrait voir la chute d'un autre « géant » du continent, le Soudan, où la plus grande incertitude règne sur l'évolution de la situation militaire, aux frontières orientales et dans le sud du pays. Le sort du régime islamiste de Khartoum semble dépendre de l'attitude du nouveau bloc géopolitique apparu en Afrique de l'Est autour de l'Ouganda (et de son allié la République démocratique du Congo), de l'Ethiopie et de l'Erythrée. Sous le regard vigilant de l'Afrique du Sud, impatiente de s'interposer comme médiateur.

Par notre envoyé spécial **JEAN-LOUIS PENINOU***

Un fort vent d'est continue à souffler en tempête sur l'Afrique. En six mois et trois grandes offensives, dans la province du Nil Bleu (par la frontière éthiopienne), dans celle de Kassala (par la frontière érythréenne), puis dans le Sud (par la frontière ougandaise), l'Alliance nationale démocratique (AND) a radicalement modifié la situation militaire au Soudan (1).

Au cours du printemps 1997, le régime de Khartoum a perdu le contrôle de la majorité des frontières orientales, qui, sur plus de 2 000 kilomètres, la séparent de quatre pays emblématiques de la « nouvelle Afrique » : l'Erythrée de M. Afeworki Issayas, l'Ethiopie de M. Meles Zenawi, l'Ouganda de M. Yoweri Museveni et la République démocratique du Congo de M. Laurent-Désiré Kabila.

C'est dans le Sud que l'armée soudanaise a subi ses revers les plus sérieux. Mais la grande nouveauté fut l'établissement de bases à l'Est, au cœur de régions traditionnellement arabo-islamiques, avec la création d'une poche de plus de 500 km² le long de la mer Rouge, au nord de l'Erythrée, où le Congrès beja – une organisation influente parmi les tribus bejas qui nomadisent entre la mer Rouge et le Nil – a mis en place, au nom de l'AND, une ébauche d'administration civile. La possession d'Agig, petit port sur la mer Rouge, donne même à la rébellion un accès direct à la mer.

Pour la prise de Kurmuk (Nil Bleu), les rebelles ont bénéficié d'un sérieux soutien militaire éthiopien. Addis Abeba avait, en cette affaire, ses propres objectifs : détruire les bases de deux mouvements d'opposition armée au régime de M. Meles Zenawi, le Front de libération oromo et le Front des Beni Shanguls. Ce qu'ils firent, avant de se retirer. De même, il y a de forts soupçons que des troupes érythréennes aient participé à l'opération sur Agig (2).

L'AND, la coalition anti-islamiste soudanaise, groupe neuf organisations, dont les principales sont l'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS) de M. John Garang, représentée au nord par la New Sudan Brigade, et les deux grands partis musulmans traditionnels rivaux, l'Oumma de M. Sadek El Mahdi et les Démocrates unionistes de M. Osman El Mirghani (3).

Les sudistes de l'APLS et les forces politiques traditionnelles du Nord ont pu se mettre d'accord sur une plate-forme politique commune dès juin 1995, mais il a fallu de longs mois pour s'entendre sur le principe d'une organisation militaire unique. Sur ce point, rien n'est encore vraiment joué. Même si l'objectif « une seule armée, plusieurs partis » est, depuis la dernière conférence de l'opposition, en juin 1997, la ligne affichée de l'AND.

* Journaliste.


MICHAEL VON GRAFFENRIED • SOUDAN • Distribution Interart Paris

M. JOHN GARANG, LE REBELLE DU SUD
Il est désormais accepté comme chef militaire unique

Un haut commandement militaire commun a été constitué, formé de sept représentants des différentes factions. Il a pour dirigeant M. John Garang et, pour numéro deux, le général Abderahmane Said, ancien chef d'état-major de l'armée. Que les partis traditionnels du Nord, à majorité arabo-musulmane, aient accepté comme chef militaire unique M. John Garang, par ailleurs seul patron des forces de l'APLS dans le Sud (où vit une population animiste ou chrétienne), en dit long sur l'évolution des esprits. Pour autant, les fronts Est et Sud demeurent distincts. D'autant que l'APLS agit militairement avec des brigades, alors que le niveau d'organisation sur le front Est était toujours, ces dernières semaines, celui de la compagnie.

La tâche ardue d'organiser ce front est a été confiée au général Abderahmane Said, ancien chef d'état-major adjoint de l'armée soudanaise. Entre les nomades bejas, qui sont sur leurs terres, les militants des partis traditionnels venus de Khartoum et les déserteurs, l'amalgame n'est pas facile. Chaque organisation a sa branche armée. L'établissement d'une hiérarchie unifiée requiert du temps et certains, dans l'opposition, préféreraient que le régime du Front national islamique (FNI) s'effondre « à la soudanaise » – comme en octobre 1964 et en mars-avril 1985 – sous les coups d'émeutes populaires dans la capitale, plutôt qu'à l'issue d'une lutte armée incertaine.

Le régime, en tout cas, est bien décidé à résister et lève des troupes, en dépit de l'état économique catastrophique du pays. Issu des milieux urbains et intellectuels, peu enraciné dans les masses rurales, le Front national islamique a eu besoin de l'armée pour prendre le pouvoir le 30 juin 1989, mais il se méfie d'elle et favorise la formation de milices tribales et de forces populaires de défense. Choix dangereux, qui a fait faire un bond d'un siècle en arrière à tout le Soudan central. Du Darfour au Kordofan, sur un terrain fertile, on a vu se multiplier conflits tribaux et raids de pillages et, au nom de la guerre contre les rebelles, plusieurs tribus, au Kordofan notamment, ont même repris sur une assez large échelle les antiques rafles d'esclaves (4).

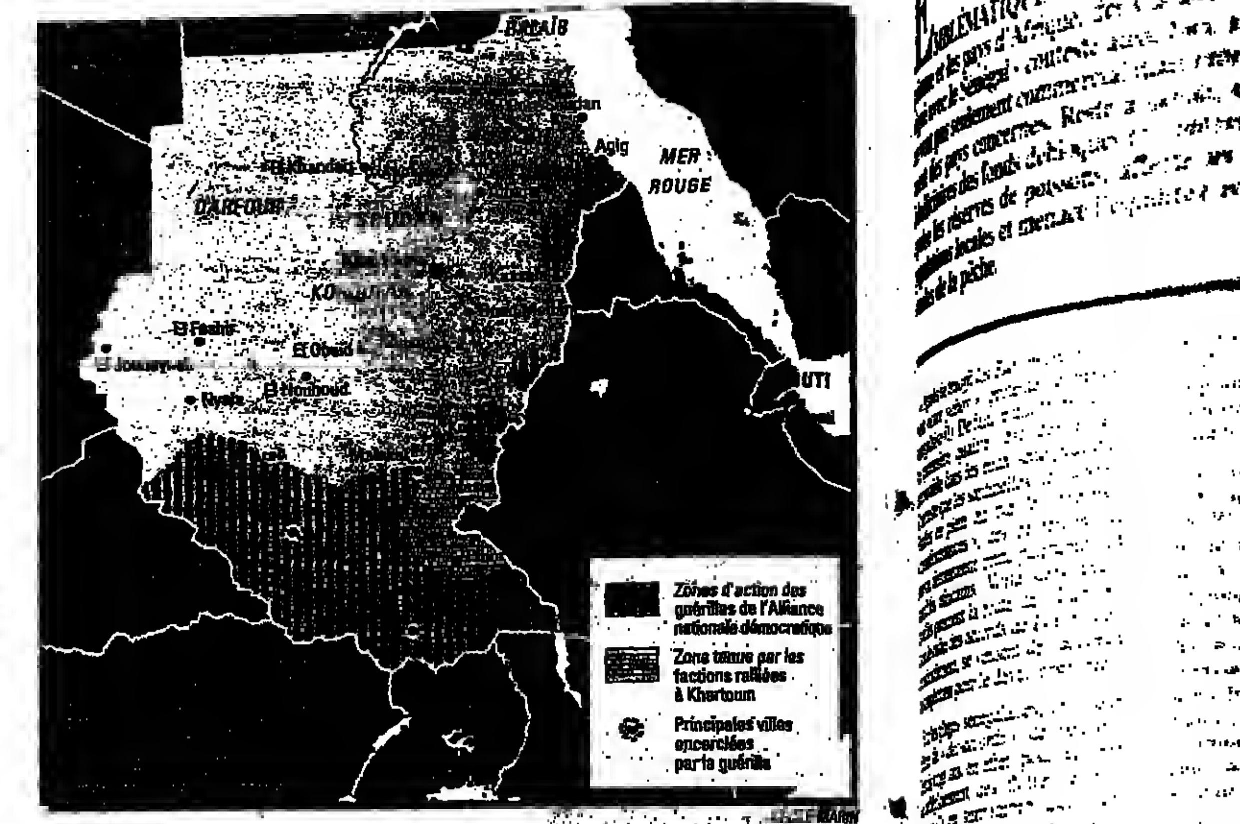
Au Sud, l'habileté du leader islamiste Hassan El Tourabi à jouer des antagonismes tribaux et rivalités personnelles entre chefs sudistes a également abouti, au printemps, à la création d'une nouvelle milice. Pour ce faire, il n'a pas lésiné sur les concessions politiques. Le 21 avril 1997, à Khartoum, en présence de plusieurs chefs d'Etat voisins, était solennellement signé un étonnant « accord de paix » avec cinq groupes sudistes dissidents de l'APLS. Ce texte satisfait sur le papier pratiquement toutes les revendications de la rébellion sudiste depuis 1983. Il prévoit même un référendum d'autodétermination dans quatre ans, la mise en place d'un conseil de coordination qui dirigera le Sud d'ici là et la possibilité pour les Etats du Sud de ne pas appliquer la charia. Le 7 août, M. Riek Machar, ancien compagnon de M. Garang, était officiellement intronisé président du Conseil de coordination du Sud. En échange, les factions sudistes ralliées fusionnaient en un nouveau mouvement, les Forces de défense du Sud-Soudan, pour mener la guerre contre l'APLS.

Fort de cet « accord de paix », le président soudanais, Omar El Bechir, s'est lancé dans une action diplomatique visant à diviser ses trop nombreux adversaires.

Première tentative : apaiser l'Ethiopie. En avril, l'influent délégué du Soudan à l'ONU, M. El Fatih Ourwah, fit le voyage d'Addis Abeba pour y proposer au premier ministre Meles Zenawi le marché habituel : le non-soutien aux oppositions respectives. Des trois Etats de la coalition anti-Tourabi, l'Ethiopie est le seul à n'avoir pas rompu ses relations diplomatiques avec Khartoum, et l'ambassadeur du Soudan à Addis Abeba, M. Osman El Sayed Fadal El Said, ancien patron de la Sécurité soudanaise, sait de longue date quel langage peuvent entendre les dirigeants éthiopiens, dont la situation intérieure est fragile. M. El Fatih Ourwah revint d'Addis Abeba tout souriant, assurant qu'il n'y avait plus aucun nuage entre les deux pays. A New York, on admira l'aplomb du diplomate. Mais, le 15 mai, le Soudan annonçait la fermeture des bureaux à Khartoum de deux groupes opposants éthiopiens, le Front de libération oromo (FLO) et le Mouvement de libération de l'Ethiopie (MDLE). Au fil des semaines, les polémiques entre les deux pays disparurent des médias officiels, tandis que les autorités de Khartoum reconnaissaient qu'il n'y avait plus de troupes éthiopiennes sur le sol soudanais.

A Nairobi, début juillet, le sommet de l'Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (Igadd) fut pour le président Bechir une occasion manquée. L'Igadd, présidée par le Kenyan Daniel arap Moi, est le cadre régional internationalement accepté depuis plusieurs années pour trouver une solution aux problèmes du Sud-Soudan. Elle agit sur la base d'une « déclaration de principes » qui reconnaît le Soudan comme une société multiethnique, multiculturelle et plurireligieuse, et s'efforce, sous la houlette des chefs d'Etat de la région (Soudan, Ouganda, Ethiopie, Erythrée, Djibouti, Somalie, Kenya), d'organiser une négociation de paix. En septembre 1994, le gouvernement de Khartoum avait rompu ces négociations. Mais, aujourd'hui, il a besoin de gagner du temps, et l'Igadd présente pour lui un avantage inappréciable : elle ne s'occupe que du Sud-Soudan et ne connaît pas l'AND.

M. Bechir déclara solennellement à l'ouverture du sommet qu'il acceptait la déclaration de principes de l'Igadd comme « base de discussion ». Le président arap Moi, ravi, essaya, sur cette base, d'organiser une rencontre entre M. Bechir et M. Garang. Mais ce dernier ne s'y prêta pas et proposa que la rencontre ait lieu... plus tard. Finalement, rien ne se conclut. D'autant que le président ougandais, M. Museveni, pour marquer sa mauvaise humeur, n'était pas venu à Nairobi. Il exigeait, en préalable, que le Soudan libère un groupe de jeunes filles ougandaises enlevées par l'Armée de résistance du seigneur (LRA) et détenues au Soudan.



Quant au président érythréen, M. Issayas, il exposa consciencieusement devant le sommet que son voisin de table, M. Bechir, était un assassin qui venait de dépêcher un officier pour le tuer ; le capitaine Khairat, capturé en Erythrée, avait fait des aveux complets et circonstanciés sur les inspirateurs de sa tentative (5). M. Bechir traita alors M. Issayas de dictateur sanglant et le sommet s'arrêta là.

Tout au long de l'été, le gouvernement de Khartoum a poursuivi l'effort pour dissocier le problème du Sud de son conflit avec l'opposition. Le 14 juillet 1997, le ministre des affaires étrangères, M. Ali Osman Mohamed Taha, confirmait, devant l'Assemblée nationale contrôlée par les islamistes – déjà inquiète des « risques » pris, lors de l'accord avec M. Riek Machar –, être toujours disposé à rencontrer M. John Garang et vouloir mener de front « paix interne » (l'accord d'avril) et « paix externe » (les négociations dans le cadre de l'Igadd).

Quelques jours plus tard, Khartoum recevait avec le tapis rouge un ministre de M. Kabila et se félicitait hautement de ce que le chef d'Etat congolais envisage (ce qu'il n'avait nullement dit lui-même) d'entreprendre une médiation avec son vieil ami Garang. Au mois d'août, c'était au tour de M. Nelson Mandela d'être sollicité. Le président Bechir effectuait le pèlerinage de Pretoria en compagnie de M. Riek Machar et pressait le président sud-africain d'amener M. Garang à la table de négociations, obtenant de lui « un appel au cessez-le-feu » au Sud.

Les alliés de l'AND sont convenus, dès le premier jour de leur entente, qu'ils ne négocieraient pas séparément avec le régime de Khartoum. Lors de la dernière Conférence de l'AND, en juin, à Asmara, l'APLS a cependant rappelé à ses partenaires qu'elle était seule conviée aux pourparlers de l'Igadd et il a été – secrètement – admis qu'elle pourrait continuer à y participer. M. John Garang, au risque de se séparer de ses alliés de l'opposition nordiste, peut-il, au travers d'une négociation dans le cadre de l'Igadd, prendre les dirigeants soudanais au mot et rallier le « processus de paix » amorcé avec M. Riek Machar ? Cela paraît douteux, et l'attitude des Etats de la région sera déterminante.

Le président érythréen est certainement le plus résolu. Convaincu qu'il n'y a rien à attendre du Soudan tant que M. Hassan El Tourabi reste au pouvoir, il milite activement pour une solution militaire et ne ménage pas son soutien à l'AND. Recevant le président Kabila à Asmara, le 23 juillet 1997, quelques jours après lui avoir apporté son soutien au sommet « de solidarité » de Kinshasa, M. Issayas l'a emmené visiter les confins soudano-érythréens pour le convaincre de soutenir l'opposition soudanaise.

A Addis Abeba, en revanche, on est plus mesuré. Le régime du président Meles est minoritaire et, malgré l'enthousiaste appui des Etats-Unis et des organisations internationales, fait face à de trop nombreuses oppositions pour ne pas se montrer prudent vis-à-vis du Soudan. Sept ans après la chute du régime de Mengistu, la mise en place du « fédéralisme ethnique » anti-amhara se révèle décevante et l'Ethiopie a plus de raisons que l'Erythrée de se contenter, à Khartoum, d'un régime, quel qu'il soit, qui lui garantirait de ne plus soutenir ses opposants.

Le président ougandais Museveni est, pour le moment, plus proche de M. Issayas que de M. Meles. Des trois alliés, il est le seul à sembler, par moments, favorable à la création d'un Sud-Soudan indépendant. Il serait le seul, en tout cas, à y trouver quelque avantage. Un Sud-Soudan indépendant serait nécessairement tourné vers l'Ouganda. M. Museveni est par ailleurs un ami personnel de M. John Garang, peu favorable à la sécession, tout en se prêtant périodiquement à des réconciliations fugitives avec les dirigeants de Khartoum, qui déconcertent ses alliés.

Ces « nouveaux dirigeants africains » n'ont pas uniquement en commun d'être d'anciens chefs de guérilla victorieux. Ils sont également habiles à utiliser les grandes puissances extérieures sans trop en dépendre. L'image d'« un camp américain » fait bon marché d'une réalité où Washington, certes sollicité par tous, n'est jamais convié à trancher les différends.

L'administration Clinton, qui doit tenir compte de l'indignation des organisations humanitaires – pour qui la situation des droits de l'homme au Soudan est apocalyptique – et d'un Congrès farouchement anti-islamiste, est d'ailleurs moins militante qu'il n'y paraît dans son opposition au régime soudanais. Entre le soutien à « une évolution en douceur » et la voie militaire, elle semble hésiter. Washington s'est officiellement félicité de la déclaration du président soudanais à Nairobi et, le 24 juillet 1997, M. Gare Smith, sous-secrétaire d'Etat adjoint, était le plus haut responsable américain à se rendre à Khartoum depuis quatre ans.

Il en va de même pour la France. Khartoum n'arrête pas de se féliciter à haute voix de son attitude « positive ». Depuis la livraison spectaculaire de Carlos à l'équipe du ministre de l'intérieur Charles Pasqua, en août 1994, la région bruisse de rumeurs sur les liens supposés entre services secrets soudanais et français, et les seuls voisins du Soudan qui ont manifesté une sympathie active pour le régime de Khartoum étaient, jusqu'à ces dernières semaines, le Tchad et le Centrafrique, réputés clients de Paris. Le profit que la France peut tirer d'une telle attitude étant bien énigmatique, les pays de la région espèrent que l'alternance à Paris sera l'occasion d'un changement.

(1) Lire Gérard Prunier, « Le Soudan au centre d'une guerre régionale », *Le Monde diplomatique*, février 1997.

(2) Pour avoir rapporté, quelques jours plus tard, des propos du président Issayas faisant état, au cours d'une réunion fermée de cadres du parti au pouvoir, de la présence de soldats érythréens sur le sol soudanais, la correspondante de l'AFP à Asmara, Ruth Simon, a été arrêtée le 25 avril. Les autorités érythréennes ont formellement démenti cette « déformation grossière » des propos présidentiels. Mais Ruth Simon, une ancienne maquisarde du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), demeure, sans procès, emprisonnée.

(3) Les autres factions sont : les Forces démocratiques soudanaises, le Parti national soudanais (à majorité composé de Nubas), le Commandement légitime de l'armée soudanaise, les Forces alliées soudanaises du général de brigade Abdelazziz Khalid, l'Alliance fédérale démocratique (faction de la région du Darfour dirigée par le Dr Cherif Herir) et le Congrès beja.

(4) Le rapporteur spécial de l'ONU, M. Gaspar Biro, a remis à ce sujet un rapport accablant en avril 1996. Plusieurs reportages de presse et rapports d'ONG ont confirmé depuis la poursuite des rafles d'esclaves.

(5) L'Erythrée a déposé, au mois de juillet 1997, une plainte à ce sujet devant le Conseil de sécurité de l'ONU, comparant cette tentative à celle menée contre le président Hosni Moubarak à Addis Abeba, en 1995. Les aveux du capitaine Khairat ont été publiés dans la presse érythréenne. Mais cet officier des services de sécurité soudanais n'a pas été présenté à la presse internationale et aucun procès public n'a été annoncé.

هكذا من الاصل

DES ACCORDS DE PÊCHE DE PLUS EN PLUS CONTESTÉS

Quand l'Afrique brade son poisson à l'Europe

EMBLÉMATIQUE des accords de pêche entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), celui signé avec le Sénégal - contesté aussi bien à Strasbourg qu'à Dakar - ne se veut pas seulement commercial mais entend contribuer au développement des pays concernés. Reste à savoir, en pratique, quels seront les bénéficiaires des fonds débloqués en contrepartie d'une exploitation qui épuise les réserves de poissons, affecte les ressources alimentaires des populations locales et menace l'équilibre économique des activités artisanales de la pêche.

Par PIERRE GILLET *

« Après le thioff, les Européens réclament notre yaboy », proteste la presse sénégalaise (1). De fait, le thioff, poisson de première qualité, est désormais introuvable dans les eaux sénégalaises : il ne reste que les sardinelles (le yaboy). Fumées en plein air par les femmes « transformatrices », ces protéines du pauvre alimentaient principalement les marchés africains. Voilà désormais qu'elles prennent la route de l'Europe, dans le cadre des accords de Lomé, qui, paradoxalement, se veulent des accords de coopération pour le développement.

Sur les plages sénégalaises, on parle même de *« dés-accords »* de pêche ! Depuis vingt ans, en effet, pour assurer le redéploiement des flottes européennes (2) en surnombre dans un Atlantique nord surexploité, les fonctionnaires de Bruxelles signent avec les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest des protocoles d'accès aux ressources halieutiques.

Jusqu'en 1988, c'était devenu presque une routine pour les Sénégalais : tous les deux ans, après des négociations à la direction générale de la pêche à Bruxelles, les deux parties signaient les accords et en organisaient l'exécution avant même d'avoir l'aval des Parlements respectifs quelque six mois plus tard. Cette procédure un peu cavalière était justifiée par le caractère prétendument commercial de ces textes, où, d'un côté, l'Europe acquiert des « capacités de pêche » – en tonnes de jauge brute (TJB) (3) – et, de l'autre, le Sénégal engrange une compensation financière importante en écus sonnants et trébuchants.

Comme les dix-huit autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui ont signé des accords de pêche avec l'Europe, le Sénégal a besoin de devises fortes pour ses achats à l'étranger, et son gouvernement, redoutable négociateur, n'hésite pas à vendre des ressources maritimes vitales pour sa population. Le montant des compensations financières est d'ailleurs devenu un enjeu politique à Dakar, où l'on compare volontiers ce que l'on a obtenu avec ce que la Mauritanie ou le Maroc ont récolté...

Depuis la création des zones économiques exclusives (ZEE) (4), les pays côtiers sont maîtres de leurs ressources océaniques jusqu'à 200 milles marins (370 kilomètres), mais invités à négocier les surplus qu'ils ne peuvent exploiter eux-mêmes. Dans le cas du Sénégal, c'est bien ce qui rend furieux les pêcheurs artisans : après avoir négocié et détruit les stocks de crevettes, entamé sérieusement le thon et les poissons de fond, les ministres vendent maintenant ce qu'ils appellent le menu fretin, une nourriture de base dans la région, exploitée par les 35 000 pêcheurs artisans du pays et par la petite flotte industriello sénégalaise basée à Dakar.

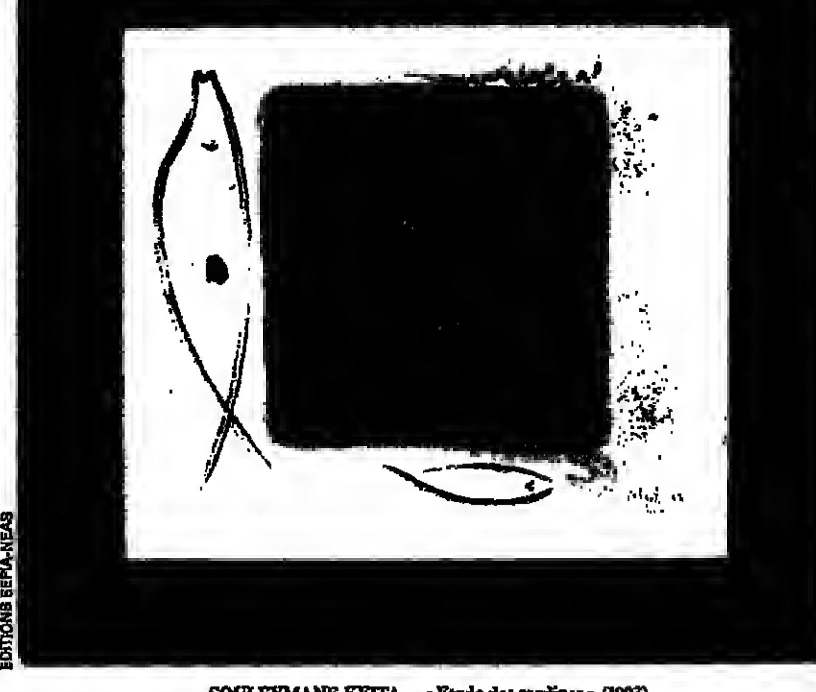
Carence démocratique

AUTRE sujet de mécontentement : l'utilisation de la contrepartie financière. Si l'appui donné au Centre de recherche océanographique de Dakar-Thiaroye (CRODT) n'est guère critiqué, lo secteur pêche réclame une part du gâteau. En 1994, le Collectif national des pêcheurs artisans du Sénégal (CNPS) avait pu participer *in extremis* à la délégation gouvernementale venue renégocier l'accord à Bruxelles : une somme symbolique avait alors été attribuée à la pêche artisanale et distribuée de façon d'ailleurs curieuse.

Désormais, c'est l'ensemble de la profession qui part en guerre contre le nouvel accord, en vigueur depuis le 1er mai 1997 et pour quatre ans. *« On a l'impression qu'on commence à vendre les bijoux de famille »*, commentait M. Arouna Diagne, président du CNPS, qui rejette *« purement et simplement »* l'accord. Le Groupement des armateurs et industriels de la pêche (Gaipes) *« fait la moue »* (5), et les dirigeants de la Fénagie/Pêche, pourtant proches du gouvernement, *« se sont dits surpris et scandalisés par la décision de l'État de céder ce qui restait au pays comme ressources halieutiques* (6) ». Et d'annoocer, comme le CNPS, une campagne de lobbying pour éviter une *« catastrophe pour notre pays, mais aussi pour la sous-région, car c'est nous qui approvisionnons les marchés de certains pays comme le Mali et le Burkina Faso* (7) ».

M. Alassane Dialy Ndiayo, le ministre sénégalais, n'est pas de cet avis. Pour lui, il s'agit d'un bon accord. Noo seulement en raison de la contrepartie financière annuelle d'environ 7,8 milliards de francs CFA, de la vente de licences aux navires européens et des ressources additionnelles disponibles dans le cadre du huitième Fonds européen de développement, mais aussi parce que la protection des ressources halieutiques est assurée par des clauses sur *« le repos biologique des espèces et le volume maximal des captures* (8) ».

Certes, ces clauses sont bienvenues pour les scientifiques du CRODT, qui considéraient les stocks au large du Sénégal *« en état de surexploitation sensible* (9) ». Mais, pour les pêcheurs, il o'y a qu'une seule solution : l'option zéro, préconisée dès 1990 par M. Mbaye Diouf, le ministre des pêches de l'époque : *« A mesure que la pêche nationale se développe, il faut réduire les possibilités offertes à l'étranger »*, déclarait-il alors (10). L'espoir des artisans est de voir le Parlement sénégalais ou le Parlement européen refuser de ratifier...



ÉDITIONS SEPIA-NEAS

SOULEYMANE KEITA. – « Etude des sardines » (1993)

A Strasbourg, l'accord de pêche avec le Sénégal est devenu célèbre en 1992. Pour la première fois, cette année-là, un rapporteur, le député néerlandais Herman Verbeek, a osé préconiser la non-ratification. Ses collègues ne l'ont pas suivi, donnant raison au commissaire des pêches do l'époque, l'Espagnol Manuel Marin. Il est vrai que les élus espagnols, tous partis confondus, font toujours bloc pour défendre tous les accords de pêche. Et pour cause : 30 % des pêcheurs européens sont espagnols. Ainsi, lors du blocage des négociations avec le Maroc, des milliers d'entre eux se retrouvèrent au chômage (11).

De son côté, la Cour des comptes européenne a demandé, dans son rapport de 1993, plus de clarté sur l'utilisation des fonds déboursés et les bénéfiees qu'en retireot les armateurs européens des flottes industrielles. Car près du tiers du budget de la politique commune des pêches est englouti dans l'opération. La ratification de l'accord Europe-Sénégal de 1994 ne fut donc pas une simple formalité : un rapport global fut demandé à la commissioo pêche (12).

Le rapporteur, M. Peter Crampton, notait que certains pays souhaitaient mettre fin aux accords, tels le Maroc et la Mauritanie. D'autres, comme la Namibie, les ont toujours refusés. Analysant le contexte global, il soulignait l'incohérence des politiques européennes en Afrique de l'Ouest : les accords, écrivait-il, *« tout en ne contribuant guère au développement de l'industrie autochtone de la pêche, ne favorisent pas l'essor économique local ou régional »*. D'où *« instabilité économique, conflits liés à l'accès aux ressources et migration forcée des travailleurs de la pêche »*. « *Tout ceci*, soulignait M. Crampton, *est contraire aux politiques fondamentales de l'Union européenne visant la sécurité commune et le développement des pays tiers.* »

De plus, insistait le rapporteur, on ne peut parler d'accords *« commerciaux purs et simples »* quand il y a compensation financière : *« C'est l'Union européenne qui finance pour l'essentiel les coûts d'accès, alors que les armateurs se contentent d'acquitter un faible pourcentage par l'achat d'une licence de pêche, ce qui équivaut à subventionner la pêche hauturière. »* M. Peter Crampton regrettait donc que le Parlement ne soit consulté qu'une fois les décisions vitales prises, dénonçant là une *« carence démocratique »* concernant notamment l'essentiel du budget de la politique commune des pêches et les principes mêmes qui guident les négociateurs.

A vrai dire, les principes directeurs de la politique européenne ont quinze ans d'âge, alors que les conditions techniques, sociales et halieutiques se soot profondémeot transformées depuis. On ne peut pas reprocher aux fonctionnaires de la direction générale XIV (Pêches) de la Commission européenne de suivre les consignes qui leur ont été fixées par le conseil des ministres. En revaoche, pourquoi, malgré des demandes répétées, ont-ils toujours refusé de soumettre au Parlement des rapports relatifs à l'impact réel des accords de pêche sur les ressources et la vie des populations des pays concernés ainsi que sur l'utilisation des fonds versés ? Tout cela serait-il sans importance pour la Commission ?

D'autres demandes de révision proviennent des pays ACP, qui réclament une plus grande cohérence entre les accords de pêche et la politique de coopération. Pour le groupe de suivi sur la pêche de l'Assemblée paritaire ACP-Union européenne, il faut soutenir la pêche artisanale, particulièrement vulnérable face aux opérateurs commerciaux internationaux, et aider les pays ACP à renforcer leurs capacités de gestioo de leurs ressources. Les accords de pêche actuels, coostate ce groupe, *« visent essentiellement à couvrir les besoins de la flotte de pêche communautaire et du marché de l'Union européenne »*. Et d'inviter les Etats ACP à mieux valoriser leurs ressources océaniques, tout en demandant une fois de plus à l'Europe d'assouplir ses *« règles d'origine* (13) ».

Pour les organisations non gouvernementales européennes, « les accords pèchent » gravement en menaçant la sécurité alimentaire et la stabilité sociale de pays comme le Sénégal (14). Elles pressent d'établir un code de conduite des accords de pêche équitables, sur le modèle du code de conduite pour une pêche responsable, élaboré par la FAO en 1995.

Face à toutes ces demandes de révisioo du cadre fondamental assigné aux accords de pêche, la présidence néerlandaise a fait quelques propositions. La balle est donc dans le camp du conseil des ministres de la pêche de l'Union européenne. Auront-ils le courage de suivre la commissaire Emma Bonino, qui a déclaré partager *« la position de ceux pour lesquels les accords dits de première génération* (15) *ont eu pour simple effet de décimer les réserves halieutiques, à l'instar de ce qui s'est produit au Sénégal et en Guinée, étant donné que de manière générale aucun contrôle n'était exercé* (16) » ? Si l'on veut sauvegarder des pêches durables, il est grand temps d'arrêter la machine infernale.

* Ingénieur, International Collective in Support of Fishworkers (ICSF), Bruxelles.

(1) *Sud Quotidien*, Dakar, 26 septembre 1996.

(2) Lire André Linard, « La pêche, une guerre mondiale ignorée », *Le Monde diplomatique*, juin 1995.

(3) C'est un mode de calcul tout à fait obsolète : les chalutiers européens actuels opérant au large de l'Afrique ont des moyens électroniques de détection et des engins de pêche bien plus performants qu'il y a dix ou vingt ans. De plus, en fermant les yeux sur les quantités réellement capturées, il est non seulement impossible de calculer la ponction réelle effectuée sur les ressources, mais on tolère des rejets de tout ce qui ne se vend pas bien (les prises secondaires, qui n'existent pratiquement pas en pêche artisanale, où tout poisson est écoulé sur les marchés locaux et trouve acheteur).

(4) La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS), conclue en 1983, a officialisé nombre de ZEE qui lui sont antérieures.

(5) *Sud-Quotidien*, 15 avril 1997.

(6) *L'Aurore*, 28 mars 1997. La Fénagie/pêche est la fédération des groupements d'intérêt économique du secteur pêche, l'organisme officiel par lequel transitent les aides gouvernementales.

(7) *L'Aurore*, 28 mars 1997.

(8) *Le Soleil*, 27 mars 1997.

(9) Comité régional de planification stratégique de la recherche agricole, *Zone maritime*. Rapport CRODT, 1995.

(10) Entretien au *Marin*, le 6 décembre 1991.

(11) *France Eco Pêche*, Rennes, janvier 1996.

(12) Peter Duncan Crampton, « Projet de rapport sur les accords internationaux de pêche », 12 février 1997, Parlement européen, PE 220 881.

(13) Ce sont des règles de douane qui déterminent si un produit peut entrer dans l'UE aux taux préférentiels prévus dans la convention de Lomé. Sur les demandes des ACP, voir le document ACP-UE 1801/97 du Parlement européen daté du 17 mars 1997.

(14) C'est le thème de la campagne de signatures de l'association française Agir ici, 14, passage Dubail, 75010 Paris ; tél. 01-40-35-07-00. Cette campagne est co-organisée par la Coalition pour des accords de pêche équitables (Bruxelles), le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), le Collectif pêche et développement, Frères des hommes et Solagral (Paris), en liaison avec plusieurs collectifs européens.

(15) Ce sont les accords dont il est question ici. Les accords de seconde génération comportent des transferts de bateaux vers des sociétés mixtes (joint-ventures) et malheureusement ne présentent pas, à notre sens, de meilleures garanties pour les pêcheurs locaux et la sécurité alimentaire des populations concernées.

(16) Cité par Peter Crampton, *op. cit.*

UN CONFLIT LATENT

Pékin face au mouvement

VASTE région, en partie désertique, à la périphérie occidentale de la Chine, le Xinjiang, autrefois appelé Turkestan oriental, est le lieu, depuis quelques années, d'une agitation de la part de la minorité ouïgoure. Aux bombes et aux attentats, Pékin répond par la manière forte. Une évolution comparable à celle qui a donné naissance, de l'autre côté de la frontière, après l'implosion de l'Union soviétique, aux républiques indépendantes d'Asie centrale paraît ici *tout à fait exclue*. Ce que déplorent les Ouïgours, installés de plus ou moins longue date au Kazakhstan et qui rêvent d'un pays libre.

Par VINCENT FOURNIAU *

Au cours de l'hiver 1996 et du printemps 1997, le Xinjiang a été de nouveau, comme depuis plusieurs années, le théâtre d'attentats meurtriers. Ces explosions ont fait de nombreuses victimes, mais n'ont pas été revendiquées (1). Elles constituent néanmoins un signe sans précédent d'agitation et de protestation, auquel les autorités chinoises ont répondu par une vague d'arrestations (2).

De quelle insatisfaction le Xinjiang est-il la caisse de résonance ? Assiste-t-on à l'émergence d'un phénomène qui s'étend à toute cette région appelée, de façon bien imprécise, l'Asie centrale ? Ou bien ces événements sont-ils surévalués, comme c'est souvent le cas dès qu'il s'agit de la République populaire de Chine (RPC) ?

Le Xinjiang (ou Sinkiang), connu aussi comme le Turkestan chinois, c'est à la fois la Chine et l'Asie centrale, car la région participe de ces deux réalités *(voir la carte)*. Mais aujourd'hui, dans une large mesure, le Xinjiang, c'est la Chine en Asie centrale.

Par bien des aspects, la Chine est un monde de durée et de continuités, tandis que l'Asie centrale est, au contraire, une zone de ruptures et d'instabilité politique, marquée en particulier par le fait qu'elle n'eut jamais un Etat qui la délimite en tant que telle et qu'elle fut souvent placée à la confluence de forces qui la dépassaient.

Le Xinjiang fait partie de l'espace chinois depuis sa conquête par la dynastie mandchoue en 1757-1759. Cependant, entre cette époque et 1949 (création de la République populaire), les liens avec Pékin ont été très lâches, au point qu'à plusieurs reprises le Xinjiang se trouva dans une situation de quasi-indépendance. Des révoltes très violentes marquaient régulièrement la relation avec le centre.

Depuis 1949, en revanche, le Xinjiang est solidement amarré à la Chine et, depuis les années 60, Pékin y a encouragé l'installation de Hans. Conséquence : la part des Hans dans la population globale de la région est passée de 10 % en 1955 à une proportion évaluée entre 40 % et 50 % en 1994, sur un total de 16 millions d'habitants. Pour la Chine, il s'agit, selon le vocabulaire consacré, d'*« ajouter du sable »*, autrement dit d'*« épaissir le ciment »* (3). En d'autres termes, c'est la première fois que la présence de l'Etat s'accompagne au Xinjiang d'une si profonde sinisation, alors que, pourtant, sur la longue durée, l'empire chinois a effectué, à trois périodes historiques différentes, une poussée territoriale vers le bassin du Tarim (4). Si la présence politique chinoise (au IIe siècle avant J.-C., puis au VIIIe siècle sous les Tangs et, en continu, depuis 1757) a marqué le Xinjiang, les vingt-cinq dernières années ont bouleversé la situation.

Cette région, la plus grande de la République populaire de Chine (un sixième de son territoire), est la terre d'une nation principale, les Ouïgours (7 millions, en 1994), surtout répartis autour de la dépression du Tarim, l'autre grand groupe (hormis les Hans) étant les Kazakhs (1 million), dispersés sur les pentes herbeuses des montagnes de *Dzoungarie*, au nord d'*Urumqi*, la capitale. Y vivent aussi des Kirghizes, des Tadjiks, des Huis, des Sibos, etc. Ces communautés constituent quelques-unes des cinquante-cinq minorités nationales *(minzu)* définies en RPC et pour lequelles ont été créées des structures administratives « autonomes » de rangs divers. La plus élevée est la « région autonome » *(zizhiqu)*. Le Xinjiang, depuis 1955, forme l'une des cinq « régions autonomes » du pays, statut qui ouvre droit à une certaine utilisation des langues non han, et d'abord du ouïgour, dans l'enseignement, la presse, l'édition.

Certes, en dépit de son statut particulier, le Xinjiang ne dispose d'aucune autonomie politique. Il n'en reste pas moins que la Chine populaire a fondé un lien entre identité ethno-culturelle et territoire, à une époque (les années 50), où le camp socialiste semblait éternel. Privé de contenu réel, ce lien n'en correspond pas moins à une aspiration tenace des mouvements nationaux dans le monde depuis le XIXe siècle et reste un but à atteindre pour nombre d'entre eux aujourd'hui encore.

Dans le cadre fédéral soviétique, l'existence de 15 républiques a permis au système d'imploser pacifiquement. Situé aux portes de l'espace post-soviétique, le Xinjiang est ainsi bordé par les Républiques – désormais réellement indépendantes – du Kazakhstan, du Kirghizstan et du Tadjikistan, sans compter, au nord-est, la Mongolie, ancien pays satellite de l'URSS. Le problème est que l'ancienne Union soviétique ne peut servir directement de modèle au mouvement national ouïgour, car la Chine n'est pas un Etat fédéral. Elle se veut, au contraire, une République socialiste unitaire et multinationale.

Le Xinjiang amplifie, en quelque sorte, les caractéristiques générales des régions qui, en Chine, sont peuplées de minorités nationales. Ces territoires représentent 86 % des zones stratégiques frontalières, disposent d'abondantes ressources naturelles, nécessaires à l'économie du pays, mais souffrent d'importantes disparités économiques par rapport au reste de l'espace chinois, avec des revenus plus faibles que la moyenne nationale. Dans l'ensemble de la Chine, le revenu moyen national par tête dans les zones rurales était de 1 220 yuans en 1994. Au Xinjiang, il était de 935 yuans, et au Tibet de 555 yuans. Les minorités nationales représentent 44 % de la population pauvre de la Chine.

Le désert du Taklamakan sert de centre d'essais nucléaires souterrains, mais il possède aussi d'énormes gisements de pétrole, en cours d'exploitation, qui pourraient demain remplacer les principaux champs pétrolifères de Mandchourie et du Shandong après leur épuisement. Avec le Tibet, le Xinjiang est enfin la région la plus éloignée des nouvelles zones économiques des provinces maritimes, et il connaît une double acculturation : à la modernité et à la culture chinoise.

L'existence de grandes minorités sur les pourtours de l'espace chinois, du nord-est au sud-ouest, semble résulter d'une disposition ordonnée, mais en fait, chacune a son rapport historique propre à la Chine. Les Ouïgours sont, parmi les grandes minorités nationales, une des plus « différentes » des Chinois : ils n'ont donné aucune dynastie à la Chine (contrairement aux Mongols et aux Mandchous), ils ne partagent avec la culture chinoise ni la langue, ni la religion, ni l'architecture, ni les habitudes alimentaires (qui font, chez eux, une grande place aux produits lactés), etc. Mais surtout, la formation des traits qui dominent dans l'identité ouïgoure contemporaine ne doit rien à l'empire chinois, qui fut politiquement absent de cette partie de l'Asie centrale entre le VIIIe et le XVIIIe siècle.

Cette identité contemporaine des Ouïgours est structurée par l'islam et par le fait qu'ils parlent

* Maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.



A KASHGAR DANS LE XINJIANG
La statue de Mao sépare les quartiers ouïgour et chinois

Au Kazakhstan, la nostalgie des

Par CLAUDE LISCIA *

« *JE suis né ici, mais mon cœur est là-bas. Nous, les Ouïgours, nous rêvons de l'indépendance. Les Kazakhs et les Kirghizes, eux, l'ont obtenue. Nous comptons parmi les plus anciens peuples turcophones, mais nous sommes toujours sous le joug.* » Ainsi s'exprime Saoud, rencontré dans un quartier ouïgour d'Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan.

« Là-bas », disent-ils, pour désigner leur patrie et qu'ils ne nomment jamais Xinjiang – mot honni rappelant l'occupation chinoise – mais Turkestan oriental ou Ouïgourstan. Au milieu des empires et donc très convoité au cours des siècles (1), riche en or et en pétrole, ce territoire dont la superficie avoisine celle de l'Iran, situé à l'est du Kazakhstan, forma l'éphémère République du Turkestan oriental (entre 1945 et 1949) avant d'être annexé par la Chine.

Au rythme des vagues de répression au Xinjiang, des flux de réfugiés ouïgours sont passés en Asie centrale soviétique. C'est au Kazakhstan qu'ils constituent la diaspora la plus nombreuse : selon le recensement de 1989, 185 000 – un chiffre que les intéressés estiment très sous-évalué. Turcophones et musulmans comme les Kazakhs, les Ouïgours s'en distinguent par leurs traits, moins asiatiques que turcs, et par l'habit : calot, bottes, gilet sans manches. Ni la langue ni la religion, pourtant proches, n'ont rapproché les deux peuples.

Sédentarisés dès le VIIe siècle, les Ouïgours ont pu développer une culture, une langue, une écriture : *« On nous appelle les juifs d'Asie centrale »*, explique avec fierté Mahmoud, notre traducteur, un Ouïgour issu d'une brillante famille d'intellectuels ayant connu la déportation au goulag soviétique et la résistance à la Chine. Au contraire, les Kazakhs, nomades jusqu'au XXe siècle, ont été perméables aux influences : ils ont été russifiés et dépossédés de leur langue plus que les autres peuples d'Asie centrale.

Ils sont aussi plus indifférents à la religion. Aussi, naguère, l'imam de la grande mosquée d'Alma-Ata était-il souvent un Ouïgour ou un Tchétchène, minorités à travers lesquelles l'islam reprend de la vigueur.

Alma-Ata n'est plus pour longtemps la capitale du Kazakhstan : ce rôle incombera, en principe, à partir d'octobre 1997 à Akmola (qui signifie « tombe blanche »), située en plein Nord. Ici, les quartiers ouïgours se trouvent à la périphérie. Ce sont d'anciens villages absorbés par une agglomération urbaine envahissante. Les Ouïgours, en effet, sont des cultivateurs, qui font pousser, dans leurs jardins ou leurs champs, poivrons, tomates, raisins, fleurs – mais pas de pommes de terre. Dans le quartier nommé Droujba (« amitié », en russe), implanté à proximité d'un ancien kolkhoze, cohabitent quatorze nationalités, dont une importante minorité de Russes. C'est un charmant village de maisonnettes bleues, entourées de cours et de jardins. Dans le lointain se profile la chaîne des montagnes enneigées du Zailiyskiy Alatau.

Beaucoup de résidents ouïgours de Droujba sont arrivés ici au début des années 60, en même temps que de nombreux réfugiés russes du Xinjiang, chassés de leurs terres par le conflit sino-soviétique. Pour tous, partir signifia abandonner là-bas maison, argent, bétail. A leur arrivée au Kazakhstan, on leur donna 3 000 roubles et un travail.

Perte de repères

AUTREFOIS, environ 60 % de la population de Droujba travaillaient au kolkhoze, et 40 % en usine. Le kolkhoze a disparu avec l'effondrement de l'Union soviétique et nombre d'usines ont cessé leur activité (2). Aussi Ouïgours, comme Kazakhs, tentent-ils leur chance dans le commerce, sur les marchés. Mourat, rencontré dans une maison où se fêtait une circoncision, achète sur le marché aux légumes des sacs d'oignons et de carottes aux grossistes qui affluent de diverses régions et les revend au bazar. Il gagne ainsi de 200 à 400 tenguis par jour (3). Retraité, il ne paie son emplacement que 80 tenguis par jour au lieu de 400. Ainsi complète-t-il une pension de 3 000 tenguis et parvient-il à vivre.

Dans la maison, allongés sur le sol d'une petite chambre, deux jeunes garçons viennent d'être circoncis. Le visage des hommes qui les entourent est grave. Avec réticence, certains racontent comment, faute d'emploi, ils passent régulièrement en Chine ou en Turquie pour se procurer des vêtements, qu'ils revendent ici, gagnant ainsi de 200 à 500 tenguis par jour.

Comme du temps de l'Union soviétique, ils envoient leurs enfants à l'école ouïgoure du quartier, qui porte le nom d'Abdoulah Rosebakaiev, en souvenir d'un communiste révolutionnaire du début du siècle. L'enseignement se déroule en ouïgour, mais dispense des cours de kazakh, de russe, d'arabe et d'anglais. La fréquentation est passée de 400 à 1 200 élèves en dix ans. Symptôme d'une résurgence du sentiment national, mais aussi signe d'une perte de repères, car le russe ne semble plus être la langue incontournable et l'école kazakhe est dépréciée par les Kazakhs eux-mêmes.

L'ancien et le nouveau directeurs de l'école Rosebakaiev, aux personnalités très différentes, résument, à eux seuls, deux moments de l'Histoire. Homme fin et cultivé, Poulat, le retraité, est né ici, où avaient aussi vu le jour son père et son grand-père. Athée, il est moins représentatif de son peuple que d'un personnel communiste mis en place par les autorités soviétiques – peu d'Ouïgours accédèrent au Parti communiste, notamment parce que rares étaient ceux maîtrisant la langue russe.

Comme tant d'autres de sa génération, Poulat est resté fidèle aux idéaux communistes, tout en admettant des *« erreurs dans la pratique »*. Mais, ajoute-t-il, *« depuis la disparition du kolkhoze, les gens sont perdus. Autrefois, les retraites étaient payées, le conseil de quartier aidait les vieillards, les orphelins, les invalides, construisait la voirie, se chargeait du gaz et de l'électricité. Maintenant, tout est à l'abandon »*. La seule structure d'encadrement qui subsiste est l'organisation de quartiers propres aux Ouïgours, mais elle est privée de vrai budget et l'inscription y est moralement obligatoire. En présence de l'*aksahal* (le chef), les autres hommes hésitent à répondre franchement aux questions.

Le nouveau directeur, Chavkat, une trentaine d'années et la moustache avantageuse, dit avoir été élu *« pour son intelligence »* par le collectif des enseignants, qui ont pris de vitesse les autorités. Lui est né « là-bas », en 1961. Un an plus tard, ses parents sont arrivés ici, où étaient nées ses deux grand-mères. Elles avaient émigré « là-bas » dans leur enfance. Chavkat dirige l'école en pensant qu'un jour son pays, de l'autre côté de la frontière, sera libre. Son but est de préparer ses élèves à y vivre. Il serait donc plutôt un militant de la cause ouïgoure, mais, discrètement, pour ne pas attirer sur sa fonction trop de tracas.

Le jour de notre visite se tenait dans l'école une réunion rassemblant des Ouïgours – tous des hommes – de retour d'un congrès en Turquie. Sans doute le directeur en avait-il informé la police, comme il serait amené à la prévenir de cette rencontre inopinée avec une visiteuse française. *« C'est normal, il lui est impossible de ne pas collaborer »*, nous explique Mahmoud. Mal à l'aise lorsqu'on l'interroge sur ses rapports avec le pouvoir, Chavkat écourte l'entretien, en soulignant : *« Ici, c'est notre deuxième patrie. C'est la Chine que nous combattons, pas le Kazakhstan. »*

Poulat, l'ancien directeur, est plus direct : *« L'indépendance du Kazakhstan est une bonne chose pour les Kazakhs, pas pour les Ouïgours, qui s'entendaient bien avec les Russes et pouvaient, si besoin, faire appel à Moscou. »* De fait, trois écoles en langue ouïgoure à Alma-Ata, c'était beaucoup plus, proportionnellement, que n'en eurent, sous le régime soviétique, les Kazakhs. Les Ouïgours avaient leurs journaux, leurs émissions de radio et de télévision, leurs maisons d'édition, un théâtre à Alma-Ata. C'est que le pouvoir soviétique choyait cette minorité, tout en l'utilisant dans le conflit avec la Chine et en l'infiltrant d'agents du KGB. Des journaux de propagande fabriqués ici traversaient la frontière. Certains intellectuels ouïgours allèrent jusqu'à revendiquer l'autonomie d'une portion de territoire à l'est du Kazakhstan. Il en résulta un antagonisme certain avec les Kazakhs.

Lorsque l'Union soviétique s'effondra, en 1991, beaucoup d'Ouïgours – d'ici comme de « là-bas » – espérèrent que la secousse se répercuterait dans l'empire chinois. Au moment de l'indépendance du Kazakhstan, deux mouvements ouïgours se créèrent, non reconnus par les autorités, mais tolérés. Des aspirations contradictoires s'exprimèrent alors dans la communauté ouïgoure. Les uns eussent volontiers profité des circonstances pour réclamer l'autonomie. D'autres, au contraire, jugeaient une telle exigence irréaliste dans un pays profondément multiethnique et où les Russes du Nord, soutenus, voire excités par les extrémistes de Moscou (le dirigeant nationaliste Vladimir Jirinovski est né à Alma-Ata), sont tentés par le désir de sécession. On est bien loin, aujourd'hui, de ces spéculations. De toute façon, comme le dit Mahmoud, *« l'autonomie eût été une mauvaise solution : notre patrie ne peut être que là-bas. »*

« Si j'étais Allemand, je serais parti en Allemagne. Et les Ouïgours et les Coréens du Kazakhstan partiraient, s'ils savaient où aller », nous confiait, en 1994, un metteur en scène kazakh. Avant de poursuivre : *« Hier, les Russes, aujourd'hui les Kazakhs, et c'est toujours la même mentalité soviétique qui règne. Ainsi, les Allemands qui vivent ici n'ont-ils pas la possibilité de développer leur langue et leur culture. Ils ne peuvent donc produire une classe intellectuelle. Or, privé d'intellectuels, un peuple a peu d'existence. »*

Des propos qui s'appliquent aussi aux Ouïgours. A la même époque, une quinzaine de chercheurs de l'Institut ouïgour

* Chercheur au CNRS (Centre d'étude des mouvements sociaux).

(1) Lire René Cagnat et Michel Jan, *Le Milieu des empires. Entre URSS, Chine et islam, le destin de l'Asie centrale*, Robert Laffont, Paris, 1990.

(2) En janvier 1996, l'ambassade de France à Alma-Ata estimait que 70 % des entreprises industrielles du Kazakhstan ne fonctionnaient plus et que la production céréalière avait baissé de 32 millions de tonnes dans les années 80 à 22 millions de tonnes en 1994 et moins de 10 millions de tonnes en 1995.

(3) Le coût du « panier de la ménagère » étant estimé à 102 tenguis par jour, un revenu de 3 000 tenguis suffit à peine à subvenir aux besoins quotidiens d'une famille.

UN CONFLIT LATE

mouvemen

EN ASIE CENTRALE

national ouïgour

une langue turque. Elle s'organise donc autour du pôle de la religion et de celui de l'identité turque. L'islam est venu de l'ouest par la Transoxiane (5), qui fut incorporée au premier califat arabe au début du VIIIe siècle. Les migrations successives de différents peuples turcs sont, elles, venues du Nord (de Sibérie et de Mongolie).

Or, parmi les principaux peuples turco-musulmans de l'Asie centrale, les Ouïgours présentent le cas le plus extrême de construction identitaire, ou, décidément, d'originalité. Sans compter que le Xinjiang est une région multiethnique, et que les autres groupes y sont également indigènes, l'identité ouïgoure est soumise à différents types de tensions internes.

L'ethnonyme (ou nom d'ethnie) « ouïgour » a été réintroduit dans les années 20 après avoir disparu pendant plusieurs siècles. On a coutume de dire que les oasis du Xinjiang furent une terre d'expansion des Turcs. En fait, elles furent turquifiées (6) dans le cadre de deux empires médiévaux de religions différentes, l'un musulman, l'autre manichéen et bouddhiste. Or c'était l'Etat manichéen et bouddhiste qui portait le nom d'« ouïgour ». Il fut évincé par la progression de l'islam. Ainsi, le pôle identitaire turco-islamique se développa dans tout le Xinjiang jusqu'à l'extinction, au XVe siècle, du bouddhisme et de l'identité politico-culturelle ouïgoure qui survivait comme héritage de l'empire bouddhiste disparu. Cependant, ce terme « ouïgour » ne fut remplacé par aucun autre terme fédérateur et disparut pour ne renaître qu'au début de ce siècle.

Lors d'un congrès d'activistes politiques originaires de régions musulmanes et turcophones, tenu à Tachkent (Ouzbékistan) en 1921, il fut en effet proposé de réutiliser le terme « ouïgour » pour désigner les populations sédentaires turco-islamiques du bassin du Tarim dans le but de mieux spécifier leur identité qui, depuis le Moyen Age, s'articulait autour de microrégionalismes ou de très vastes références à l'islam ou à la turcité.

Au Xinjiang, ce terme connut vite une certaine faveur, d'autant qu'il fut adopté par le gouverneur prosoviétique des années 30, Sheng Shicai. On commença à le voir utiliser officiellement, à cette époque, dans des estimations de nationalités. En 1949, ce terme fut adopté d'autant plus facilement par la RPC que celle-ci avait besoin de tels concepts pour l'établissement de sa politique des minorités nationales.

Dans ces conditions, l'ancrage de l'identité ouïgoure est-il fragile ? Et la référence à l'islam la renforce-t-elle ? Plus généralement, quels aspects de l'histoire du Xinjiang – identité territoriale, ethno-culturelle, religieuse, etc. – les indépendantistes (7), dont il est très difficile d'apprécier le nombre, veulent-ils mettre en avant ? Questions d'autant plus cruciales que, au moment de la conquête mandchoue, au XVIIIe siècle, cette région ne constituait pas un Etat.

Il est clair que les Ouïgours ont besoin de se retrouver autour d'un terme fédérateur face aux autres peuples turco-musulmans qui sont leurs voisins des républiques ex-soviétiques nées en 1991. L'éclatement de l'URSS a mis en évidence les différences entre toutes ces républiques et souligné leur intention de mener leur propre politique. Les solidarités supposées, dues à la communauté de religion et à la proximité des langues, n'ont aucun caractère automatique. La Turquie, qui utilise le plus bruyamment cet argument dans ses efforts de pénétration des marchés centre-asiatiques, ne se laisse pas moins prendre, elle aussi, à d'autres logiques de longue durée. Ainsi la Russie reste sans conteste son principal interlocuteur commercial et politique dans la région.

Le facteur islamique

COMME presque partout ailleurs dans le monde musulman, la question se pose de savoir si le facteur islamique s'inscrit dans le politique. On assiste, en effet, au Xinjiang à un renouveau politico-religieux, à une visibilité grandissante de groupes dits wahhabites et à l'accroissement de l'activité de prédicateurs venus d'autres pays musulmans, comme l'Arabie saoudite ou le Pakistan, enfin, à une vivacité renouvelée des confréries soufies.

Cependant, les Ouïgours occupent une place à part dans l'islam chinois, et ils ne sont même pas le premier groupe musulman par le nombre. On estime à 20 millions le nombre de musulmans en Chine, appartenant à plusieurs nationalités. Les Huis, Chinois musulmans, sont répandus dans toutes les régions de Chine, avec une certaine concentration dans le centre. Ils constituent la première nationalité parmi les peuples musulmans, devant les Ouïgours, et, sauf au Xinjiang où ils sont assez peu nombreux (0,8 % des 13 millions d'habitants en 1990), ces Huis sont les vecteurs de l'islam dans la société chinoise.

En conclusion, l'identité ouïgoure semble remplir le rôle fédérateur que les nationalistes attendent d'elle, au-delà des distorsions que toute revendication fondée sur un héritage implique. Leur objectif reste l'« autodétermination », comme le déclarait récemment M. Erkin Alptekin, un nationaliste ouïgour réfugié en Turquie, qui ajoutait : « *Les Ouïgours veulent pouvoir choisir leur destin. Nous avons eu notre Etat souverain avant la conquête mandchoue et nous désirons le voir renaître. Cela pourrait se passer dans le cadre d'une fédération. Je ne crois pas que les Ouïgours rejetteraient totalement une telle solution ; pour le moment, ils redoutent surtout de perdre leur identité. Pour préserver les chances d'un règlement pacifique, le gouvernement chinois doit, de toute urgence, entamer un dialogue sur le sort de mon peuple* (8). »

Le degré de participation des Ouïgours à l'histoire chinoise est faible ; en revanche, la présence han au Xinjiang est très prononcée. De ce déséquilibre, les Ouïgours ne peuvent que tirer un fort ressentiment national. La politique chinoise consistant à « *ajouter du sable* » finira-t-elle par former une vague qui recouvrira peu à peu les Ouïgours et les absorbera ? Ou bien un mouvement national ouïgour réussira-t-il à enrayer ce phénomène ? Tel est l'enjeu, à long terme, des tensions qui, depuis quelque temps, secouent le Xinjiang.

VINCENT FOURNIAU.



(1) Selon M. Erkin Alptekin, président de l'Organisation des nations et des peuples non représentés (UNPO), « *personne n'a revendiqué les attentats à la bombe qui ont eu lieu en différents endroits du Turkestan oriental depuis 1992 ; mais les Chinois font systématiquement porter le chapeau aux Ouïgours* ». Cf. *Politique internationale*, Paris, nº 75, printemps 1997.

(2) On parle de dizaines de milliers d'arrestations.

(3) Nicolas Becquelin, « Tensions inter-ethniques et pauvreté endémique », *Perspectives chinoises*, Paris, nº 39, janvier-février 1997.

(4) Principal fleuve du Xinjiang, le Tarim descend des Tianshan et coule vers l'est en traversant le grand désert du Taklamakan.

(5) Nom donné à la région correspondant approximativement à l'Ouzbékistan et au Tadjikistan ex-soviétiques.

(6) Les populations du Xinjiang antique et du Haut Moyen Age parlaient des langues indo-européennes (et la religion dominante était le bouddhisme).

(7) Il faut noter que les Ouïgours ne disposent pas, comme les Tibétains, des relais que la propagation du bouddhisme lamaïque donne à ces derniers en Occident. Ils peuvent, en revanche, compter sur des solidarités islamiques, ce qui peut tirer leur mouvement dans une tout autre dynamique géopolitique.

(8) Cf. *Politique internationale*, op. cit.

a nostalgie d

réfugiés

nous recevaient. Or ce foyer vivant de culture et d'espoir pour les Ouïgours du Kazakhstan a été supprimé en janvier 1996, dissous dans le Centre d'études orientales. Le théâtre ouïgour ne fonctionne plus depuis plusieurs années, faute de bâtiment – le gouvernement vient toutefois de voter un crédit pour sa construction. A la télévision, l'émission en langue ouïgoure a été rayée du programme, et les deux quotidiens destinés à cette communauté ont été contraints de fusionner en un seul titre – hebdomadaire.

Au Kazakhstan, la méfiance envers les intellectuels s'élargit. L'Académie des sciences connaît un profond marasme après avoir été placée, en juillet 1996, sous la coupe du ministère des sciences. Le Théâtre national Aouezov dégage une impression lugubre, encombré de lourds meubles soviétiques. Pour se procurer quelque argent, son directeur organise dans ses locaux des expositions. Les peintres, qu'ils soient kazakhs ou ouïgours, rencontrent de grandes difficultés. Mais, dans cet appauvrissement général de la culture, les quelques miettes dispensées par les dirigeants sont réservées aux Kazakhs. Les autres nationalités ont été éliminées de l'administration.

La loi de novembre 1996 sur les langues du Kazakhstan a renforcé cette « kazakhisation » : elle prévoit l'usage obligatoire du kazakh dans les établissements publics à partir de 2001 pour les Kazakhs, de 2006 pour les autres nationalités. L'éviction, en octobre 1994, du premier ministre Sergueï Térechtchenko, un Ukrainien, a étendu le même phénomène aux grands intérêts privés, avec la faillite du puissant groupe Krams dont aucun responsable n'était... kazakh. Quelques commerçants ouïgours sont certes parvenus à une certaine aisance, mais sans atteindre, socialement, les sommets : ils ne sont liés ni aux lobbies russophones, comme certains Coréens, ni aux lobbies kazakhs, comme certains juifs originaires d'Asie centrale.

Pris en tenaille

TEL est le contexte politique et économique dans lequel la question ouïgoure se pose au Kazakhstan. Pris en tenaille entre deux grandes masses, partageant avec la Russie 6 000 kilomètres de frontière, et avec la Chine des centaines de kilomètres dont le marquage est encore en discussion, le pays joue un jeu diplomatique serré. D'un côté, il a conclu un accord de rapprochement, le 29 mars 1996, avec la Russie, le Kirghizstan et la Biélorussie ; de l'autre, il a signé un traité avec la Chine, le 26 avril 1996, lors du sommet de Shanghaï. Ces gestes diplomatiques ont, en fait, exaspéré les tensions et aiguisé le désir d'émigration. Mais où aller ?

Le sommet de Shanghaï, qui a réuni les présidents de la Russie, du Kazakhstan, du Tadjikistan, du Kirghizstan et de la Chine, a établi une zone de confiance à la frontière entre la Chine et les quatre Etats membres de la Communauté des Etats indépendants. Il prévoit aussi le retrait des unités militaires à 100 kilomètres de la frontière et une information mutuelle sur les mouvements de troupes.

Les Ouïgours ne risquent-ils pas de faire les frais de cette évolution diplomatique ? A l'automne 1995, l'accord de coopération entre le Kazakhstan et la Chine incluait la lutte contre le séparatisme. A la suite de quoi, les deux organisations ouïgoures du Kazakhstan avaient été interdites. Et, en novembre 1995, une rencontre culturelle mondiale de la jeunesse ouïgoure, prévue et autorisée de longue date à Alma-Ata, fut suspendue lorsque des participants sortirent des drapeaux et des cartes de leur pays. Peu de temps après cette manifestation, M. Ashir Vahidi, l'un des dirigeants de ces organisations, fut victime d'une agression et grièvement blessé...

On comprend, dans ces conditions, que les Ouïgours du Kazakhstan vivent dans une crainte qui n'était pas perceptible il y a trois ans et qu'on ne ressent pas chez les autres minorités. « *Si la Chine pressait le Kazakhstan de pourchasser les Ouïgours, il pourrait bien obtempérer*, observe Poulat. *Mais Pékin ne pourrait avancer une telle exigence que si les organisations ouïgoures, présentes ici, étaient remuantes. Elles s'en gardent bien, ayant décidé de ne pas combattre ouvertement leur adversaire.* »

CLAUDE LISCIA.

DE L'INSTRUMENTALISATION À LA TRAHISON

L'autonomie perdue des Miskitos du Nicaragua

Au Nicaragua, l'arrivée au pouvoir du libéral Arnoldo Alemán, en 1996, a ravivé les tensions. Avec sa bénédiction, la famille Somoza réclame, devant les tribunaux, la restitution des biens qui lui furent confisqués par la révolution sandiniste. Quant à l'autonomie des minorités de la côte atlantique – Miskitos, Sumus (Mayangnas) et Ramas, qui firent la « une » de l'actualité dans les années 80, lors du dur conflit qui les opposa aux sandinistes – elle est remise en question, depuis 1990, par ceux-là mêmes qui surent si bien utiliser les indigènes pour tenter d'abattre la jeune révolution.

MAURICE LEMOINE

VICTIMES D'UNE MULTINATIONALE SUD-CORÉENNE



Par notre envoyé spécial MAURICE LEMOINE

DANS le minuscule terminal surchauffé, exilé à l'extrémité de l'aéroport international César-Augusto-Sandino de Managua, bagages et ballots s'entassent dans une tranquille et inefficace confusion. *« Un billet pour Bilwi, s'il vous plaît... »* L'employée jette un œil effaré par-dessus son comptoir. *« Pour où ? »* La Costeña est pourtant la seule compagnie aérienne qui dessert ce lieu, deux fois par jour. Mais, à Managua, le nom indigène, et officiel depuis trois ans, du principal port (avec Bluefields) de la côte atlantique, demeure inconnu. Il faut « traduire » : Puerto Cabezas.

Autour et au fil du temps, attendant d'aborder l'avion de 10 h 30 qui partira... quand il partira (il est déjà presque midi), un autre Nicaragua s'agite, brun, noir, crépu, cuivré. Un *« ¡qué calor ! »*, gémi en espagnol, a été précédé par un *« buiti binafii »* garifuna (1), lui-même suivi par le vigoureux *« Maamin ! »* (2) jeté par un Miskito à une connaissance, laquelle a répondu joyeusement *« Pine ! »* (3) suivant la tradition.

Après une immense étendue végétale, alternativement composée de profond tropique et de pins élancés, de brume et de vapeur, du cours de rios sinueux, apparaît la côte caraïbe, mélange d'eau et de boue, de marécages et de palétuviers. Le Cessna se pose et vient mourir devant le modeste cube de béton de l'aéroport... de Puerto Cabezas.

« Whe'appen ? », s'affole un créole venu faire du commerce. Une rumeur parcourt la vingtaine de passagers. Les bagages sont restés à Managua. *« Quand arriveront-ils ? » « Dans le vol suivant,* annonce sans s'émouvoir le responsable métis de la compagnie, *ou demain avec le fret,* ou *après ;* en *tout cas, sûrement avant samedi soir, parce que dimanche il n'y a pas d'avion. »* Les victimes protestent, ce qui ne change rien ; d'ailleurs elles se calment vite, elles sont habituées. Que ce soit à La Costeña ou ailleurs, personne n'a jamais manifesté beaucoup de respect à l'égard des habitants de ces contrées isolées (4).

Pas un souffle de brise ne rafraîchit les bâtisses en bois, souvent vétustes, montées sur pilotis. Le centre-ville, deux avenues en terre battue parallèles, parcourues par des Wass (5) à divers stades de délabrement, des Mitshubishi et des Toyota d'époque néolibérale, des vélos supportant au minimum deux passagers, enserrées de commerces et de night-clubs qui crachent des reggaes. Un marché grouillant, aux odeurs de banane, de manioc et de poisson, regorge de parfums des marques les plus prestigieuses et de luxueuses montres suisses à 5 dollars pièce, en provenance directe de Hongkong ou de Taïwan.

De l'économie d'enclave au choc de la révolution

DE l'autre côté d'une place que surveille, impavide, la statue d'un guerrier indien, les baraquements du gouvernement autonome régional. Une moiteur étouffante règne dans les installations, où le personnel tente de survivre à la déshydratation. Il faut pénétrer dans le bureau de M. Rodrigo Pérez Roa, directeur exécutif du gouvernement régional, pour avoir droit, enfin, à l'air conditionné.

Instance suprême de la Région autonome de l'Atlantique nord (RAAN), M. Steedman Fagoth – ancien dirigeant de la lutte armée miskita contre les sandinistes – est absent, parti à Managua. *« Notre autonomie,* explique M. Pérez Roa, *est le résultat d'une lutte historique de notre peuple, mais les gouvernements qui se sont succédé ne lui ont pas donné un grand élan. De sorte que, le temps passant, elle n'était rien de plus qu'un document. Mais, aujourd'hui, le gouvernement régional est présidé par le licenciado Steadman Fagoth Muller. Qui, mieux que lui, qui fut un grand dirigeant pendant la guerre, un leader naturel, un homme qui a toujours gardé ses principes costeños (6) et qui de plus a été élu député à l'Assemblée nationale, pourrait aller frapper aux portes des différents ministères et de l'Etat pour développer enfin cette région ? »*

On sent plus que de l'admiration dans la voix, tout comme on perçoit de la ferveur dans celle de Mme Evelyne Taylor Irias, directrice de la planification : *« L'autre aspect positif,* complète-t-elle, *c'est que, avec l'arrivée au pouvoir du président Arnoldo Alemán, les autorités nationales ont une large volonté de contribuer effectivement au développement intégral de la Région autonome. »*

Pas très loin de la statue de l'Indien, mais dans une autre direction, dans un réduit qui ne compte, unique richesse visible, qu'une machine à écrire portative, cinq hommes sont assis : le conseil miskito des anciens. Une petite phrase claque sèchement : *« Nous avons aidé à faire élire des gens qui n'ont rien fait pour nos intérêts. On ne veut plus se mettre au service de ça. »* M. Otislam Hopington se redresse et répète, pour être bien compris : *« Depuis 1991, les élus n'ont pas représenté nos intérêts. »* Ensuite, la nuit tombe, et avec elle arrive la quotidienne panne d'électricité.

Eclaireurs et mercenaires pour le compte des pirates, c'est en 1633 que les Miskitos inaugurèrent une longue tradition de combat aux côtés des Anglais, contre les Espagnols installés sur la côte Pacifique. Echangeant du rhum de la Jamaïque, de la poudre et de la grenaille contre des peaux de daim et de tigre, de la cochenille et de l'écaille, les Britanniques couronnèrent un roi miskito, sous le couvert duquel ils purent s'assurer le contrôle des ressources naturelles de la région.

Lorsque, en 1860, les Britanniques signèrent le traité de Managua, renonçant à leurs prétentions sur la côte, ils laissèrent derrière eux une réserve miskita, gouvernée par les indigènes. Lesquels trouvèrent avantage à l'arrivée de nouveaux partenaires, les Américains, qui à peu près dans les mêmes conditions, purent piller la zone – assurant, il est vrai, des emplois aux salaires indigents. Dans le même temps, des missionnaires allemands convertissaient les populations au protestantisme morave. Ce n'est qu'en 1884 que cette région marginale sera formellement « réincorporée » (en fait annexée) au territoire national, par le président libéral José Santos Zelaya.



SUSAN MEISELAS MAGNUM

RETOUR DES MISKITOS EN 1985
Le cessez-le-feu, la réinstallation, puis le statut d'autonomie firent naître des espoirs...

Les gouvernements successifs favorisent l'implantation de grandes entreprises étrangères, dont la Standard Fruit ou la Bragmanns Bluff Company, qui ravage des pans entiers du territoire. La dynastie des Somoza n'en fait pas moins, en matière d'octroi de concessions. Somoza, lance des programmes de colonisation des terres supposément vides, qui s'ajoutent à l'invasion naturelle des paysans pauvres de la région Pacifique.

En 1972, quelques craquements se produisent et donnent naissance à l'Alliance pour le progrès des Miskitos et des Sumus (Alpromisu). Celle-ci réclame une décentralisation administrative, le contrôle des gouvernements municipaux et des sièges au Congrès national. Somoza est Somoza, c'est-à-dire un dictateur : la tentative échoue lamentablement.

En juillet 1979, la dictature s'effondre, libérant le Nicaragua. A ce moment précis, si la côte atlantique est à l'évidence une zone marginalisée, elle ne vit en rien isolée dans une harmonieuse utopie communautaire, mais en contact depuis des siècles avec des cultures étrangères et un système capitaliste national et transnational qui a entrepris sa mise en coupe réglée.

Le nouveau régime ouvre des espaces politiques – inexistants jusque-là – pour l'organisation indigène qui devient Misurasata (Miskitos, Sumus, Ramas, Sandinistas asla Takanta, « Miskitos, Sumus, Ramas et sandinistes travaillant ensemble »).

Mais, dans sa ferveur révolutionnaire et porteur d'un jacobinisme quelque peu ethnocentrique, le projet du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) omet de faire des Costeños les acteurs principaux du changement. La passion des muchachos pour la réforme agraire, les coopératives agricoles et les comités de défense sandinistes (CDS) n'a par ailleurs pas grand-chose à voir avec le système foncier et l'organisation traditionnels des Miskitos. Les premiers heurts, sérieux, surgissent, dont les sandinistes portent la responsabilité.

Cela ne serait sans doute pas insurmontable si n'apparaissaient, sur le devant de la scène, deux dirigeants de Misurasata, M. Steadman Fagoth, ancien membre du bureau de la sécurité nationale de Somoza, et M. Brooklyn Rivera.

Surgi du néant (avec l'aide de quelques bons Samaritains américains), un « plan 81 » revendique soudain le contrôle, sur la plus grande partie de la Caraïbe nicaraguayenne correspondant à l'ancien royaume miskito, d'un territoire continu, Yapti Tasba (Terre mère). Il y est question d'une junte de gouvernement régional composée d'un Miskito, d'un créole et d'un Sumu, présidée par un gouverneur. Ne sont pris en compte, dans cette projection, que les groupes dont l'existence a précédé la formation de l'Etat national : Sumus, Miskitos, créoles et Ramas, excluant de fait les communautés métisses (7).

Avec ces limitations, renforcées par un slogan – *» Indian baman indian swaki sakisa »* (« seul l'Indien sauve l'Indien ») – orienté vers la confrontation ethnique, l'Yspa-Yul (l'Espagnol), devient l'ennemi. L'« Espagnol » – c'est-à-dire les sandinistes – le prend très mal, craint une sécession et, en février 1981, jette les dirigeants en prison.

A peine ont-ils été libérés, sous la pression du tollé général, que M. Steadman Fagoth s'enfuie au Honduras, où les Etats-Unis organisent une guérilla antisandiniste (la Contra), et que M. Brooklyn Rivera, moins enthousiaste à l'égard des officiers de la garde nationale qui en constituent le cœur, gagne le Costa Rica (la troisième dirigeante de Misurasata, Mme Hazel Lau, accepte, elle, de coopérer avec les sandinistes). L'engrenage vire rapidement à la couleur sang.

Sur la frontière hondurienne, dans la région du rio Coco, des groupes armés violent, enlèvent, assassinent – médecins, infirmiers, instituteurs, paysans –, attaquent les communautés miskita et sumu pour les forcer à partir au Honduras. Les sandinistes arrêtent tout suspect de collaborer avec la contre-révolution, condamnant, souvent de manière expéditive, à de lourdes peines de prison. Commence l'exode des Miskitos. La guerre éclate pour de bon en 1982, quand s'amplifient les coups de main lancés par les hommes de M. Fagoth.

L'affaire est d'importance pour la jeune révolution. Le but de la Contra et de ses mentors nord-américains est de s'emparer d'une portion de territoire, d'y installer un gouvernement provisoire et de faire appel aux pays amis, légitimant ainsi une intervention. C'est dans ce contexte que le gouvernement décide, en décembre 1981, de vider la région du rio Coco. Dix mille Miskitos sont évacués, à pied, 80 kilomètres plus au sud et entassés dans des camps de regroupement baptisés *Tasba pri* (« patrie libre » en miskito). Les soldats reviennent ensuite, abattent le bétail, détruisent récoltes et maisons, afin que les bandes contre-révolutionnaires ne puissent les utiliser. Mais, traumatisme profond, vingt mille Miskitos ont fui dans le pays voisin.

Dans la jungle du Honduras oriental, à Mokoron, une kyrielle de camps de l'ONU abrite désormais plusieurs milliers de réfugiés miskitos, étroitement contrôlés, qu'ils le souhaitent ou non, par les trois mille combattants du Misura (Miskitos, Sumus et Ramas) de M. Fagoth.

De là partent les rumeurs les plus folles – massacres de populations indigènes... génocide... – suscitées par Washington et par la droite nicaraguayenne, relayées par une pléthore de journalistes et d'ethnologues pas toujours innocents. Dans ce registre, la revue *Esprit* se distingue, en France (8), *Le Figaro-Magazine* ayant, pour sa part, en janvier 1981, atteint les sommets : la publication d'une photo montrant les cadavres de plusieurs Miskitos brûlés par les sandinistes (le cliché date de quatre ans, il s'agit de corps de civils assassinés durant la dictature somoziste). Le secrétaire d'Etat Alexander Haig n'hésitera pas à utiliser ce *« document accablant »* devant les médias américains et le Congrès des Etats-Unis.

Mise en place d'un projet éducatif

A partir de 1984, année où les sandinistes, conscients de l'impact contre-productif de leur politique, négocient localement une série de cessez-le-feu, et plus encore après 1985, quand le calme est en grande partie revenu et que Managua autorise ses anciens habitants à regagner le rio Coco, la Maison Blanche – et les médias – se désintéressent des Indiens. Au printemps 1987, au terme d'une très large concertation avec les populations concernées, Managua met en place un statut d'autonomie qui crée deux régions autonomes : l'une au Nord, à prédominance miskita et sumu ; l'autre au sud, à dominante métisse et créole. C'est la première autonomie indigène du continent.

Entourée de collines, surmontée d'une croix, Bonanza s'agrippe à ses ruelles escarpées. Dans les années 40, le Nicaragua était l'un des trois principaux exportateurs d'or d'Amérique latine. En 1942, fut ouverte la mine de Bonanza. Que de richesses parties, que de misère restée ! L'horreur économique. Plus de cinquante ans après le début de l'exploitation, un hameau insalubre digne des pustules pionnières du XIXe siècle, avec pour seul privilège l'électricité (nécessaire à la mine). En 1987, les installations furent partiellement détruites par la Contra. Catastrophe (malgré tout) pour les travailleurs, chance pour les Indiens Mayangnas habitant sur les rives du rio Sucio, dans lequel la compagnie déverse sans vergogne son cyanure...

Le répit sera de courte durée. Après une période de fonctionnement au ralenti, les années 90 donnent lieu à une confuse privatisation, emportée par la Hunt Exploration & Mining Company (Hemco), après que son représentant, M. Walter Smith, eut déclaré : *« 100 000 dollars suffisent pour résoudre les oppositions qui pourraient surgir de la part des autorités régionales (9)... »*

---

(1) « Bonjour ».

(2) De l'anglais *good morning*.

(3) De l'anglais *fine* : « tout va bien ».

(4) La côte atlantique nicaraguayenne est composée de la Région autonome de l'Atlantique nord (RAAN) et de la Région autonome de l'Atlantique sud (RAAS). Elle occupe 67 039 km² (55 % du territoire national) et est peuplée d'environ 300 000 habitants – Miskitos : 45 % ; Métis : 40 % ; Mayangnas (Sumus) : 4 % ; créoles et Garifunas : 1 % (estimations très approximatives).

(5) Jeep soviétiques datant de l'époque du sandinisme.

(6) Littéralement, « habitant de la côte ».

(7) Jorge Matamoros, *Wani*, novembre 1992.

(8) Gilles Bataillon, *Esprit*, juillet-août 1982.

(9) *Autonomía*, Bilwi, février 1995.

هكذا من الأصل



Une pluie dévastatrice résonne sur le toit de tôle de la petite *cantina* cachée dans une venelle de Bonanza, rendant presque inaudible la voix lente de M. Pascasio Lopez Cerqueira. Indien mayangna, responsable du Programme d'éducation interculturel bilingue (PEBI) pour cette ethnie, il ne tarit pas d'éloges sur une ONG européenne, Traditions pour demain (10). « *Jamais nous n'oublierons ce que Diego Gradis* [responsable de l'association] *a fait pour nous. Il a financé l'impression de nos livres de classe, en mayangna, et en 1990, quand le gouvernement de Violeta Chamorro m'a laissé seul, éliminant le reste de l'équipe, il a intercédé pour nous auprès du ministère de l'éducation.* »

Suit une longue description des difficultés quotidiennes, le fait que des livres n'existent que pour les quatre premières années du primaire, que l'équipe des coordinateurs a été ramenée de sept à quatre personnes, que les frais de transport empêchent d'envoyer le matériel éducatif dans les communautés les plus lointaines, se terminant par un constat désabusé : « *Le PEBI figure dans le statut d'autonomie, l'Etat devrait s'en préoccuper, et aussi le gouvernement régional ; mais, s'il n'y avait pas les ONG, on n'existerait pas.* »

Le PEBI fut mis en place en 1984 – bien avant l'autonomia – par les sandinistes, soucieux de corriger leurs erreurs passées. « *Nous considérions que c'était naturel,* se souvient M. Juan Arrian, basque, ex-jésuite, et à l'époque directeur général de la planification et du développement éducatif. *On a collaboré avec des gens de la région qui ont publié des textes élaborés là-bas – pas des textes traduits des livres espagnols – et réalisé un programme ayant, pour le primaire, les idiomes de la côte comme langues principales et l'espagnol comme langue secondaire. Ce programme a eu un grand succès, il y a eu une véritable identification de tous ces habitants avec l'éducation.* »

Bien sûr, les choses ne furent pas aussi simples. « *Il est difficile pour le père de famille,* sourit Mme Mare Gerardi, de l'ONG italienne Terra Nuova, largement impliquée dans le projet, *de comprendre d'entrée de jeu l'importance de revendiquer son identité culturelle. C'est très abstrait. Il veut que son fils apprenne l'espagnol, pas le miskito – il le parle déjà – alors que l'espagnol est la langue de la promotion sociale* (11). »

Quoi qu'il en soit, malgré la situation de guerre, les PEBI miskito, créole et mayangna sont un succès, la socialisation s'avérant plus profonde, l'apprentissage plus fluide par l'élimination de la coupure entre l'école, la famille et la communauté. Le concept d'autonomia en sortira, un peu plus tard, renforcé.

Complices des multinationales

C'EST en 1990, avec l'arrivée du gouvernement de Mme Violeta Chamorro que commencent les véritables problèmes. Le ministère de l'éducation (MED) est repris en main par des ministre et vice-ministre liés au courant religieusement conservateur du cardinal Obando y Bravo. Leur préoccupation principale se révèle très vite : expurger les manuels scolaires de toute vision de la société non conforme à leur idéologie. Puis les espaces se ferment pour le PEBI : on y voit un instrument susceptible de favoriser... les tendances séparatistes de la côte ! Qui plus est, ce programme est marqué. D'excellents techniciens – souvent les meilleurs – sont renvoyés, non pour des raisons professionnelles, mais parce qu'ils sont sandinistes, sympathisants ou identifiés comme tel.

« *Dans ce pays, l'éducation est complètement politisée,* enrage encore M. Juan Pais Lopez (par ailleurs peu tendre pour les sandinistes), coordinateur régional du PEBI à Bilwi et licencié en 1991. *Ce qui intéresse, ce n'est pas la formation du technicien, mais de voir quel drapeau il tient à la main : si ce n'est pas celui de la politique du moment, on lui fait payer l'addition, on met n'importe qui à sa place sans se préoccuper du résultat.* »

En 1992, M. Juan Pais Lopez, incorporé, vu ses compétences, au sein du tout nouveau secrétariat à l'éducation du gouvernement autonome régional, entreprend de procéder à des adaptations de certains livres « *en y introduisant quelques concepts pour ouvrir les yeux sur ce qu'est réellement l'autonomie. Est arrivé le nouveau gouverneur* [de l'organisation Yatama, liée à MM. Steadman Fagoth et Brooklyn Rivera], *il a cherché à brûler tout ce travail et, comme on m'avait prévenu, j'ai tout emmené chez moi où je l'ai caché* ». Par la même occasion, il perd une nouvelle fois sa fonction.

A la mi-1992, le PEBI est à l'agonie. Ecœurées par l'attitude systématiquement négative du gouvernement, par tous les obstacles volontairement dressés, la plupart des ONG – danoise, catalane, etc. – qui apportaient leur concours se retirent. Quelques-unes s'accrochent, comme Terra Nuova, Traditions pour demain, qui apportent leur soutien moral et matériel aux enseignants livrés à leur triste sort, parvenant même à vaincre, dans une faible mesure, la méfiance des fonctionnaires du MED. En 1996, lorsque est élu à la présidence M. Arnoldo Alemán, les écoles du PEBI couvrent 31,8 % du système éducatif de la côte atlantique.

Cette élection marque la victoire de la droite revancharde. L'idée resurgit que le PEBI est un ferment de diffusion de l'idéologie de l'adversaire honni. « *Evidemment,* confirme à sa manière un responsable d'ONG, *les cadres du PEBI ont été et sont souvent demeurés des cadres de l'éducation sandiniste. Ils ont cru sincèrement au projet, il n'y avait personne pour les remplacer, et tous ceux qui étaient envoyés par le pouvoir étaient rejetés !* »

Quoi qu'il en soit, en 1996, le MED prend position : le problème du système éducatif de la côte atlantique n'est pas qu'il pratique une éducation bilingue, mais que cette éducation est au contraire monolingue – et pas en espagnol... Il faut désormais castillaniser !

« *Un des coupables est aussi le gouvernement régional autonome,* gronde M. Juan Pais Lopez, toujours aussi écorché. *Il faudrait qu'il s'implique dans l'affaire. Mais, bon...* » Suit un geste désabusé.

D'autres sont plus prolixes, sous couvert de l'anonymat : « *Steadman Fagoth, le libéral, est dans une situation contradictoire. Il ne peut pas dire qu'il est contre le PEBI, car il sait que cela serait très impopulaire ; mais il ne l'appuie pas activement. Il est d'accord avec le projet d'Alemán qui veut en finir avec l'autonomie.* » Exagération ? Comment la droite, qui a tant aimé les Miskitos, pourrait-elle agiter d'aussi sombres desseins ?

C'est, en tout cas, en compagnie du maire libéral de Rosita, M. Santiago Choj, que trente hommes armés sont arrivés, en novembre 1996, dans la petite communauté miskita de Fenicia. « *La loi d'autonomie dit que la terre communautaire ne peut être vendue,* explique un *comunitario* (12) : *ils ont fait pression sur nous pour qu'on vende à Solcarsa.* » Cette entreprise forestière sud-coréenne appartient au groupe Kumkyung Co Ltd et s'est installée dans la région de Rosita, perçant des voies de pénétration sans se préoccuper de savoir à qui appartenaient les terres et jetant finalement son dévolu sur Fenicia pour ériger ses installations industrielles. Le village était établi au bord d'un rio dont elle avait besoin pour bâtir une centrale hydraulique, et l'endroit était d'autant plus intéressant que, situé sur une hauteur, il était à l'abri des inondations. Aux pressions des autorités s'ajoutèrent des promesses. En échange de leur déménagement, on construirait aux habitants, sur le nouvel emplacement, des maisons en bois au toit de zinc, une église, une école, un poste de santé, un puits, et même ! on amènerait la lumière électrique... D'un sobre geste du bras, un *comunitario* embrasse l'endroit désolé où la communauté a échoué...

Plus d'un an après, aucune des promesses faites n'a été tenue. Des masures ont été hâtivement rebâties, désormais plus loin des cultures, les arbres fruitiers d'antan ont été arrachés et mettront des années à repousser. Quant au puits... « *Pour le moment, la seule eau qu'on ait reçue, c'est l'eau de pluie !* » Mais les autorités municipales ? Les visages se ferment. « *Solcarsa donne de l'argent à la mairie. Nous, on ne lui rapporte rien.* » Un haussement d'épaules. « *On devait aussi être les premiers à travailler pour l'entreprise. Aucun d'entre nous n'a été embauché.* »

Le 13 mars 1996, Solcarsa a reçu du gouvernement, à travers le ministère de l'environnement, une concession de 62 000 hectares sur la côte atlantique. En vertu de la loi d'autonomie, celle-ci aurait dû être avalisée par un vote du conseil régional autonome. Au terme d'un épisode confus, seule la *junta directiva* (comité directeur-organe exécutif) a donné son accord. A la suite d'une procédure judiciaire, la Cour suprême de justice du Nicaragua, le 20 mai 1996, a prononcé, pour viol de la loi d'autonomie et inconstitutionnalité, la nullité de la concession. La compagnie n'en continue pas moins à opérer, dans la plus parfaite illégalité. Dans les locaux du gouvernement

RÉGIONS AUTONOMES DE LA CÔTE ATLANTIQUE

Bonanza, Rosita, Siuna, Bilwi (Puerto Cabezas), Matagalpa, Chinandega, Leon, MANAGUA, Granada, Jinotepe, Bluefields, LAC NICARAGUA, OCÉAN ATLANTIQUE, OCÉAN PACIFIQUE, San Juan del Norte, 0, 200



MAURICE LEMOINE

BILWI (PUERTO CABEZAS)
... mais les minorités ethniques ont été floués

régional autonome, après un long silence embarrassé, Mme Evelyne Taylor Irias, directrice de la planification, plaide pour la valeur juridique de la décision de la *junta*, insiste sur la nécessité de « *favoriser les investissements étrangers dans la région* », avant de terminer sur le mode de la récitation : « *A condition, bien sûr, que soit maintenu un équilibre entre l'exploitation des ressources et les bénéfices socio-économiques pour le développement de nos communautés.* » Quant à M. Steadman Fagoth, membre de droit de la *junta directiva*, il s'est clairement exprimé sur la question : « *Il serait honteux que l'Etat nicaraguayen, après avoir accordé une concession, la retire* (13). »

Derrière tout cela, estime, à Managua, un militant du mouvement Jovenes ambientalistas (Jeunes écologistes), « *Il y a des intérêts particuliers. La signature des documents par la* junta directiva *a donné lieu à des prébendes et à des pots-de-vin. A tous les niveaux, ça se passe* comme ça ».

La loi d'autonomie, votée en 1987 par les sandinistes et inscrite dans la Constitution n'a jamais été « *réglementée* » (l'équivalent de nos décrets d'application). « *Il y avait une sincère volonté de réparer des injustices,* explique un sympathisant de l'ancien régime ; *mais, si la réglementation à 100 %* n'est pas *le plus important, son absence signifie absence d'instruments juridiques, condamne à l'immobilité et permet toutes les dérives.* »

La faille a largement profité au gouvernement de Mme Violeta Chamorro. Dès son arrivée au pouvoir, celle-ci accorde moult concessions, s'attache à vider l'autonomia de sa substance en créant de toutes pièces un Institut nicaraguayen pour le développement des régions autonomes (Indera), confié à... M. Brooklyn Rivera (lequel profite de la manne pour élargir sa base politique). Courroie de transmission des désirs de Managua, cet organisme reçoit alors un budget supérieur à celui des deux conseils régionaux.

Cette attaque en règle se durcit encore avec l'arrivée au pouvoir de M. Alemán. D'autant que la Banque mondiale et le FMI poussent à privatiser (la pêche, les industries forestière et minière), à démarquer les territoires indigènes – pour pouvoir mettre les terres nationales en exploitation. Or un authentique pouvoir régional autonome serait susceptible de faire obstacle à l'exploitation indiscriminée des ressources. Le président en vient donc à réduire drastiquement les budgets des conseils régionaux et crée, pour récupérer le contrôle, un poste de délégué du gouvernement central avant, l'idée est dans l'air, un possible ministère de la côte atlantique. « *Il n'a pas encore osé le créer,* commente-t-on à Bilwi, *car il sait que cela serait très mal reçu, mais toutes ces mesures vont dans le même sens.* »

Ajoutant à la frustration, l'attitude équivoque des dirigeants, conseillers et gouverneurs, soumis au plus offrant, et l'absence de vision pour la région. « *Dans le conseil régional actuel,* explique Mme Margarita Antonio, directrice, à Bilwi, de Radio Caraïbe, *il y a vingt conseillers libéraux qui forment une majorité avec les vingt-huit élus de Yatama* (14), *et vingt-trois* pour *les sandinistes. Le conseil régional* n'est *donc qu'un canal de Managua.* » Lorsque, cette année, le nouveau gouvernement a réduit le budget octroyé aux conseils régionaux, M. Steadman Fagoth a annoncé qu'il allait se battre à Managua. Mais il est également député... libéral. A l'heure fatidique, il a voté le budget.

Un incident qui en dit long

LE 4 mai 1997, le président Alemán a visité Puerto Cabezas (Bilwi). Dans le parc central, avait été hissé l'historique drapeau de la Moskitia, celui qui ondoyait sur la côte atlantique lorsque, aux XVIIIe et XIXe siècles, celle-ci était protectorat anglais. Le président ordonne qu'on l'amène immédiatement. Ulcéré que le gouvernement régional n'ait pas réagi et ait minimisé l'incident, le conseil des anciens, par la voix de M. Nicodame Serapio, revient sur l'événement : « En *raison de l'absence de respect du gouvernement central, nous avons pris* une *décision : si les Espagnols ne respectent pas le drapeau, nous n'irons pas aux élections de 1998 ! On a décidé que la loi indigène doit reprendre ses droits, comme* en... *1636.* »

Moins radical, ancré dans le présent plus que dans le passé, considérant le fameux drapeau comme un emblème régional et rien de plus, M. Juan Paiz Lopez n'en avertit pas moins : « *Beaucoup souhaitent la tenue d'une session de l'Assemblée* nationale *pour supprimer l'autonomie. Ce serait la pire des erreurs politiques. Parce que, dans ce cas, ici, il y aura une guerre. Et pour l'indépendance, plus pour l'autonomie.* »

MAURICE LEMOINE.

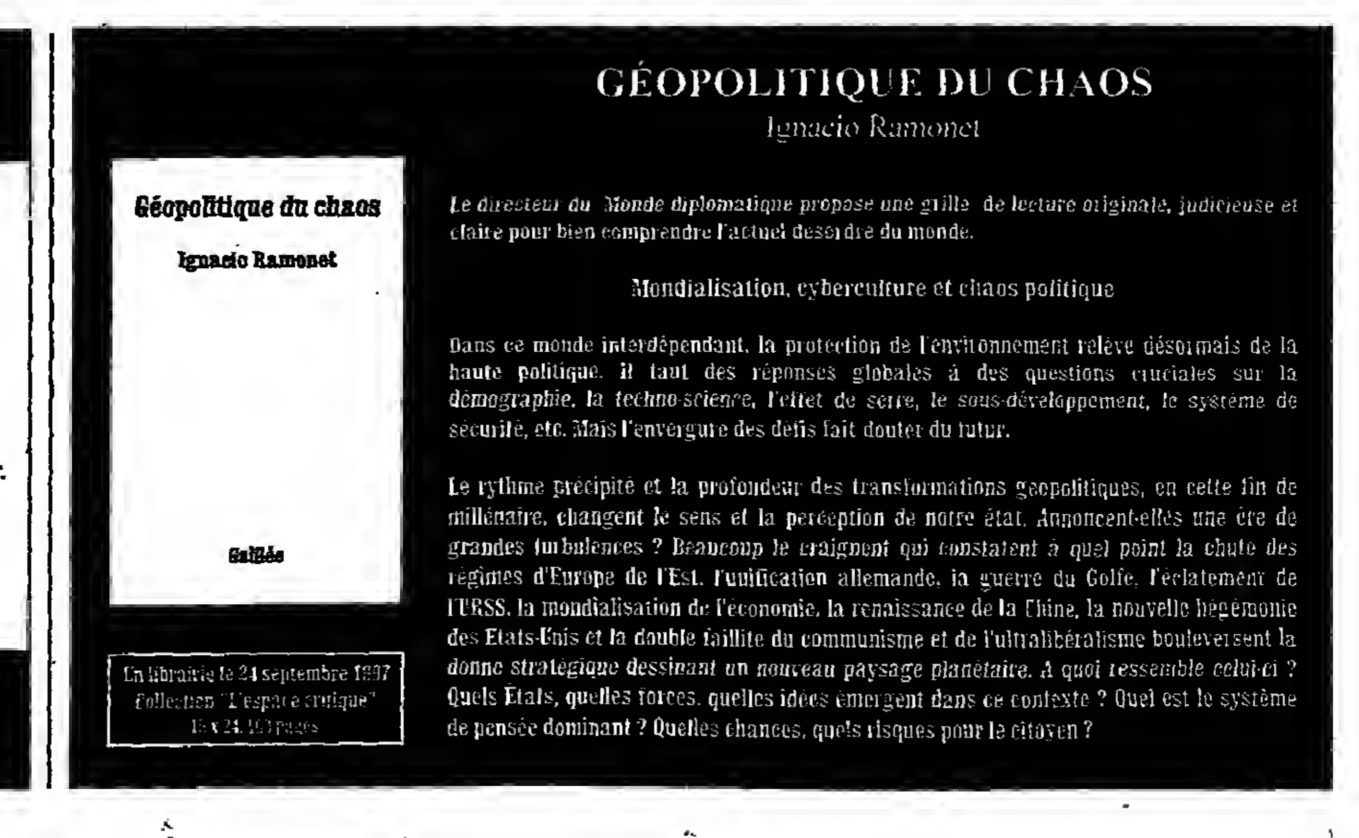
(10) Réseau associatif affilié à l'Unesco, établi, entre autres, en France et en Suisse, Traditions pour demain accompagne les communautés amérindiennes dans des projets de valorisation de leur identité culturelle et dans la mise en place de programmes d'éducation bilingue et interculturelle. (BP 477-07, 75327 Paris Cedex 07.)

(11) Cette observation, faite à plusieurs reprises et par divers interlocuteurs, mérite d'être relevée. En effet, on a toujours attribué l'émergence des problèmes des sandinistes avec les habitants de la côte à la première campagne d'alphabétisation, menée en... espagnol. Il se pourrait que le rejet n'ait été ni général ni totalement spontané, portant sur la méthode plus que sur le fond.

(12) « Habitant d'une communauté ».

(13) *La Tribuna*, 29 mai 1997.

(14) Yapti Tasbaya Maraska nani Asla Takanka (Organisation des Nations de la Terre Mère). Dirigée à l'origine par MM. Brooklyn Rivera et Steadman Fagoth, avant que ce dernier ne rejoigne le Parti libéral, cette organisation comporte deux tendances : celle de M. Fagoth, *autour du concept* d'une *autonomie multiethnique* ; celle de M. Rivera qui, soutenant qu'il n'y a pas de contradiction avec le *gouvernement central* (*voir l'épisode Indera*), marque sa préférence pour une conception indigéniste de l'autonomie.



A LA RECHERCHE D'UN PROJET

La résistance des « sans-terre »

ALORS que les Brésiliens, stupéfaits, ont découvert par le biais de deux documents télévisés, filmés clandestinement, les exactions urbaines de la police militaire (laquelle rançonne, torture et assassine impunément), le mouvement syndical et la gauche politique cherchent leur second souffle. Les douteuses alliances politiques du président de la République, M. Fernando Henrique Cardoso, interdisent toute réelle tentative de réforme sociale. C'est, paradoxalement, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre qui cristallise, autour de la question de la réforme agraire, l'opposition au gouvernement de centre-gauche.

Par notre envoyé spécial PHILIPPE REVELLI *

Depuis plusieurs mois, rivés à leur poste de télévision, des millions de Brésiliens suivent jour après jour, sur TV Globo, les épisodes du *Rei do gado* (1), la *telenovela* de 20 heures : un grand propriétaire terrien au comble de sa fortune, un sénateur désabusé par l'inertie du système et la corruption de ses collègues, et des paysans sans terre y sont, entre autres, les protagonistes de cette interminable saga à l'eau de rose.

A 800 kilomètres à l'est de Sao Paulo, dans la région du Pontal do Paranapanema, *il ne s'agit plus de cinéma :* des baraquements rudimentaires s'alignent sur le bas-côté de la route – *« Campement de sans-terre, conduisez avec prudence »*, recommande un panneau indicateur. En face, la *fazenda* (2) Santa Rita – 14 000 hectares de terres inexploitées – est défendue par une clôture de barbelés et une quarantaine de *pistoleiros* équipés d'armes lourdes. Quelque 1 600 familles, organisées sous la bannière du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST), réclament l'expropriation et la redistribution des terres de la *fazenda* (3) ; en novembre 1996, elles campent sous leurs abris de bois, de tôle et de plastique depuis près d'un an.

Les conflits fonciers, même accompagnés d'épisodes sanglants, ne constituent pas, au Brésil, un phénomène inédit. Cette fois pourtant, l'influence croissante prise par le MST confère à des luttes paysannes auparavant isolées la cohérence d'un projet de rechange crédible.

En organisant l'occupation de dizaines de *fazendas*, en contestant la viabilité du modèle agro-exportateur brésilien, en élargissant son audience grâce à des moyens de communication modernes – le MST dispose par exemple d'un site Toile (Web) sur Internet (4) – les sans-terre ont mis à mal l'imagerie traditionnelle du paysan arriéré, et sont parvenus à gagner à leur cause une large part de la classe moyenne, essentiellement urbaine.

En avril 1996, le massacre de dix-neuf paysans sans terre à Eldorado do Carajas provoquait une vague d'indignation dans tout le pays, et l'irruption des luttes agraires dans l'intimité des foyers – au-delà de l'intérêt limité de l'intrigue de *Rei do gado* – est révélatrice de l'importance qu'a prise cette question dans l'actualité nationale. Quand la jolie « sans-terre » Luana, incarnée par l'actrice Patricia Pillar, lance : *« Au Brésil, la répartition de la terre est injuste ; en débattre constitue déjà une aide pour nous »*, les producteurs savent qu'ils brossent dans le sens du poil des téléspectateurs largement favorables à l'idée d'une réforme agraire (5).

La répartition de la propriété foncière demeure, malgré les régulières dénonciations, parmi les plus inégalitaires du monde. Selon la Banque mondiale, 0,83 % des propriétaires détiennent à eux seuls 43 % des terres cultivables, tandis que 23 millions d'ouvriers agricoles et de petits paysans vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Nourrir 300 millions de personnes

POURTANT, au-delà même des considérations de justice sociale, ce sont aussi les limites et les perversions d'un système agro-exportateur qui sont en cause. Avec une surface cultivable équivalant au territoire de l'Inde, le Brésil est l'un des principaux producteurs et exportateurs d'aliments dans le monde – sa récolte 1996 aurait permis de nourrir 300 millions de personnes ; mais 32 millions de Brésiliens ne mangent pas à leur faim et le gouvernement a consacré, l'an dernier, plus de 3 milliards de dollars à l'importation de denrées alimentaires.

Les petits exploitants agricoles fournissent plus de la moitié du marché intérieur, mais ce sont les grands domaines fonciers qui drainent l'essentiel des subventions gouvernementales, censées soutenir leurs activités agro-exportatrices. *« La concentration des terres, accentuée par la modernisation agricole et par le modèle de développement adopté par le pays, a conduit au démantèlement des petites propriétés et à l'expulsion de milliers de personnes de la campagne, provoquant un exode rural désastreux à l'intérieur du pays »*, estime la Conférence nationale des évêques brésiliens (CNBB) (6). En même temps, d'immenses *fazendas*, laissées à l'abandon ou consacrées à un élevage très extensif, font l'objet de spéculation foncière ou servent de couverture à de juteux détournements de fonds. Selon l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (Incra), 153 millions d'hectares (soit les territoires de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Suisse et d'Autriche réunis) sont occupés par de grands *latifundia* improductifs.

Toute l'histoire du Brésil est jalonnée de révoltes paysannes, souvent brutalement réprimées. En 1964, le coup d'Etat militaire imposa aux organisations populaires une « paix des cimetières ». Pourtant, dès la seconde moitié de la décennie, des conflits agraires éclatent un peu partout. Les *posseiros*, lancés à l'assaut du territoire amazonien par la loi de réforme agraire et de colonisation, défendent âprement les terres récemment défrichées contre la convoitise des *fazendeiros* (7). Dans les Etats du Sud, les occupations se multiplient. L'expulsion de milliers de familles paysannes, occasionnée par la construction du barrage d'Itaipu, aboutit à la constitution du mouvement Terre et Justice...

En 1973, la déclaration des évêques du Nordeste – *« J'ai entendu la clameur de mon peuple »* – témoigne d'un nouvel engagement de la hiérarchie catholique au sein de laquelle figurent d'éminents représentants de la théologie de la libération. En 1975 est créée la Commission pastorale de la terre (CPT), qui apporte son soutien aux luttes paysannes. C'est d'ailleurs à l'issue de rencontres organisées à l'initiative de la CPT en vue de coordonner les luttes qui se développent isolément aux quatre coins du pays que naît, en 1985, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (8).

Douze ans plus tard, le MST est organisé dans 21 des 27 Etats du Brésil – chaque Etat dispose d'un représentant au sein d'une direction nationale collégiale de 21 membres – et un bilan de l'année 1996 fait état de l'occupation de 176 *fazendas* et de l'installation de 45 218 familles sur les terres récupérées. Reconnu comme le porte-parole de la paysannerie brésilienne dans sa lutte pour la réforme agraire, *« le MST est une organisation impressionnante qui dispose d'un énorme pouvoir de pression et de dirigeants très capables »*, estime l'économiste Celso Furtado. En 1997, le MST recense quelque 50 000 familles, regroupées dans 244 campements.

Face à la *fazenda* Santa Rita, le campement somnole. La distribution des repas, les réunions quotidiennes, les démarches renouvelées auprès de l'Incra ne parviennent pas à remplir les journées, qui s'éternisent. Certains « campeurs » cultivent de minuscules potagers, d'autres ont conservé un emploi dans les environs. Car, si la majorité des sans-terre sont des ouvriers agricoles ou de tout petits ex-propriétaires, on trouve aussi des enseignants, un coiffeur, des routiers, des mères célibataires à la recherche d'un lieu où se fixer, des chômeurs... Nombreux sont les fils d'agriculteurs que l'exode rural a arrachés à la terre, mais qui en gardent la nostalgie.

M. Gilmar Mauro est l'un d'entre eux. Il a suivi un parcours scolaire normal – alors que l'analphabétisme demeure important dans la population rurale – et fait l'expérience de l'action syndicale : il est à la tête du comité directeur du camp. *« Il faisait encore nuit*, dit-il, *quand nous avons sectionné les barbelés. »* Par deux fois, les sans-terre ont déjoué la vigilance des *pistoleiros* de Santa Rita et pénétré sur les terres en litige, qu'ils ont commencé à labourer et à ensemencer. Par deux fois, l'ordre d'expulsion est arrivé, et la police militaire est venue déloger les occupants (9).

Mais, à quelques kilomètres de là, 400 familles cultivent les terres de la *fazenda* San Bento et produisent du manioc, du maïs, des haricots... *« Vingt-trois fois, nous avons occupé la* fazenda *; vingt-trois fois, la police nous a expulsés*, raconte Mme Edina Toreani, militante du MST. *La vingt-quatrième a été la bonne. »* Depuis, chaque famille cultive sa parcelle, et la commercialisation des excédents de production est réalisée à travers une coopérative elle-même affiliée à la Confédération des coopératives de la réforme agraire (liée au MST). Pour les dirigeants du mouvement, *« il ne suffit pas de donner un lopin de terre à un paysan : l'accès au crédit, aux réseaux de commercialisation, mais aussi à la formation aux techniques de gestion et à l'éducation des enfants* – des écoles fonctionnent dans les campements du MST – *contribuent à la cohérence de son projet. »*

Il s'agit là d'*« une expérience radicale de re-socialisation de la population rurale »*, estime le sociologue José de Souza Martin (10). Le professeur Celso Furtado, pour sa part, voit dans la démarche du MST *« la seule réponse valable au chômage de masse que produit le Brésil. Il s'agit notamment de recréer une agriculture de subsistance. Comment ne pas reconnaître que c'est une meilleure manière de vivre que la marginalisation urbaine ? »*

De son côté, le gouvernement se dit déterminé à mettre en place une politique de réforme agraire. Il a créé un ministère extraordinaire de la politique foncière et affirme avoir, l'an dernier, donné des terres à 60 000 familles. Le 18 décembre 1996, il faisait voter par le Sénat un projet de loi augmentant considérablement l'impôt sur les terres improductives, dans le but de mettre un frein à la spéculation foncière.

Pourtant, si le président Fernando Henrique Cardoso est sans doute prêt à signer certains décrets d'expropriation pour résoudre les conflits les plus brûlants, on peut s'interroger sur la marge de manœuvre dont il dispose au sein d'un Congrès où les « ruralistes » – le groupe de pression des grands propriétaires fonciers – s'assurent à eux seuls du tiers des sièges. Qui plus est, l'alliance contractée au moment de l'élection présidentielle avec l'archaïque et très conservateur Parti du front libéral (PFL) ne pousse pas, c'est peu de le dire, dans le sens du changement. Or *« la réforme agraire*, estime M. José de Souza Martin, *n'est pas un problème économique, c'est un problème politique (...). Le Brésil est un des seuls pays au monde qui disposent de plus de terres qu'il n'en faut pour mener à bien une réforme agraire distributive (...), mais celle-ci saperait le système foncier qui est à la base du pouvoir de ces gens (...), cette « élite » qui investit aussi dans les banques, l'industrie ou le commerce, et contrôle tous les échelons de l'appareil d'Etat »*. Pour cette oligarchie foncière, toute tentative de redistribution des terres doit être combattue... par tous les moyens.

TARSILA DO AMARAL. – « Abaporu » (1928)

Ils marchaient depuis une semaine, par courtes étapes nocturnes, quand la chaleur était insupportable. « Ils » : quelque 4 500 paysans sans terre, en route pour Belem, capitale de l'Etat du Para. Ils allaient exiger des autorités l'expropriation de la *fazenda* Macaxeira, qu'ils occupaient depuis un mois. Le 17 avril 1996, ils sont à Eldorado do Carajas. Au-dessus du campement flottent les drapeaux rouges frappés à l'emblème du MST. Du bureau du gouverneur, à Belem, le major Oliveira reçoit l'ordre de dégager la route. *« Dans l'après-midi, des troupes de la police militaire ont commencé à débarquer et nous ont encerclés*, raconte Oelia, institutrice à l'école des sans-terre. *Tout de suite, sans chercher à parlementer, sans sommation, ils nous ont bombardés de grenades lacrymogènes puis ont ouvert le feu. »* Prévenu en fin d'après-midi, M. Wanderlei Martins, avocat à la Société de défense des droits de l'homme du Para (SDDH), se rend sur les lieux, puis à l'hôpital de Curionopolis : *« A la morgue se trouvaient les cadavres de dix-neuf paysans sans terre. Tous avaient été tués à bout portant. »*

Déjà, en août 1995, une opération d'expulsion menée conjointement par la police militaire et des *pistoleiros* contre un campement s'était soldée par l'assassinat de neuf paysans. *« Au cours des quinze dernières années*, rappelle M. Juvelino Strozake, avocat du MST, *1 654 personnes – paysans, militants du MST, dirigeants syndicaux, religieux, avocats, députés – ont été assassinées en raison de leur implication dans des luttes pour la terre. Pour les responsables de ces crimes, qu'il s'agisse d'hommes de main à la solde des* fazendeiros *ou de membres de la police militaire, l'impunité est totale. A ce jour, seules deux condamnations ont été prononcées, et encore s'agit-il de* pistoleiros, *simples exécutants. »*

En août 1996, le gouvernement a bien fait voter une loi qui transfère à la justice civile le jugement de crimes commis par des militaires ; mais les organisations de défense des droits de l'homme n'ont cependant guère d'espoir de voir aboutir

* Journaliste.

(1) « Le roi du bétail ».

(2) Grande propriété agricole dont le propriétaire est le *fazendeiro*.

(3) La Constitution autorise l'expropriation de terres agricoles laissées en friche.

(4) Mél : semterra@sonet.com.br.

(5) Une enquête de l'institut de sondage Vox populi (été 1996) donne 87 % d'opinions favorables.

(6) *Dial*, Paris, n° 7, 1er-15 mai 1996.

(7) Lire « Le Brésil des hommes marqués pour mourir », *Le Monde diplomatique*, décembre 1990.

(8) Outre cette influence de l'Eglise, il existe également au sein du MST un courant lié au Parti communiste du Brésil (PCdoB), parti souvent qualifié... d'albanais tant sa ligne politique refuse toute évolution. Ce secteur radical provoquera, à certaines périodes, une prise de distance des autres organisations soutenant le mouvement, y compris la CPT.

(9) En janvier 1997, après des affrontements entre sans-terre et *pistoleiros*, le MST décidait de répartir les familles de Santa Rita dans d'autres campements, afin d'éviter que le conflit ne dégénère.

(10) *Jornal dos trabalhadores rurais sem terra*, juillet 1996.

CHERCHE D'UN PRO[JET]

sans-terr[e]

CRÉDIBLE

du Brésil

un jour le procès intenté contre 155 membres de la police militaire impliqués dans la tuerie du Carajas. En effet, si la justice se montre diligente quand il s'agit d'inculper des militants du MST – dans la région du Pontal, le dirigeant José Rainha Jr et quatre autres cadres du mouvement *sont poursuivis* pour « *formation d'association de malfaiteurs* » –, elle ne fait pas preuve du même zèle pour sanctionner les hommes de main des grands propriétaires (11). Le 20 septembre 1996, les gardes de la *fazenda* Santa Rita ouvrirent le feu sur une équipe de télévision, blessant légèrement la journaliste Monica Texeira. Sollicitée pour prendre des mesures contre les auteurs de la fusillade, le juge Catarina Estimo refusa, arguant du « *droit d'autodéfense du propriétaire* ».

La prolifération de milices à la solde des *fazendeiros* constitue un grave sujet de préoccupation : « *Il s'agit de véritables armées privées qui s'équipent d'armes lourdes apportées en contrebande du Paraguay* », affirme M. Juvelino Strozake. En août 1996, l'oligarchie terrienne du Para faisait même défiler ses troupes de *pistoleiros* dans les rues de Maraba et détruisait le monument conçu par le grand architecte Oscar Niemeyer à la mémoire des victimes d'Eldorado do Carajas (12).

Enfin, dans le quotidien la *Folha de Sao Paulo* (13), le *fazendeiro* Roque Santos, estimant que « *les agitateurs gauchistes des années 60 sont de retour* », appelle à la réactivation de l'Union démocratique rurale (UDR). Fondée en 1985, cette organisation aussi violente que radicale avait pour but de s'opposer aux velléités de réforme agraire du président José Sarney. Cette réapparition sur le devant de la scène du lobby des *grands* propriétaires met en évidence la dimension politique de la question agraire. A un an d'une échéance électorale à l'occasion de laquelle M. Cardoso briguera un second mandat, le président prendra-t-il le risque de s'aliéner ceux qui, peut-être malgré lui, seront ses alliés face à une gauche emmenée par le Parti des travailleurs (PT) ?

Une opposition désorientée

A l'époque de la fondation du MST, appuyé par la Centrale unitaire des travailleurs (CUT), le Parti des travailleurs accroissait son influence, en particulier dans les Etats du Sud et le secteur industriel. En 1990, M. Luis Inacio da Silva, dit « Lula », candidat du PT, semblait même en mesure de remporter l'élection présidentielle ; il se fit coiffer sur le fil par M. Fernando Collor de Mello. Mais, en 1994, « Lula » ne recueillait plus que 27 % des voix, tandis que M. Cardoso, ancien ministre des finances et candidat du Parti social-démocrate brésilien (PSDB), était élu dès le premier tour. Son incontestable succès dans la lutte contre l'hyper-inflation a désarçonné l'opposition de gauche.

« *L'élection de l'économiste Fernando Henrique Cardoso anesthésie les forces progressistes,* estime M. João Pedro Stédilé, un dirigeant du MST. *Les centrales syndicales se replient sur la défense d'intérêts catégoriels tandis que s'accroît la masse des exclus du système. Seul notre mouvement parvient à organiser une part de cette population promise aux poubelles du projet néolibéral et oppose une lutte radicale à la politique du gouvernement.* » Une appréciation partagée par « Lula » lui-même, qui, en mars 1997, déclarait à la *Folha de São Paulo* : « *Le MST est, effectivement, le principal mouvement organisé d'opposition à la politique menée par le gouvernement* (14). »

Lourde responsabilité qu'assume le MST, ainsi promu fer de lance de la gauche. C'est que, considère M. João Pedro Stédilé, « *la réforme agraire ne doit pas seulement contribuer à résoudre le problème des sans-terre, mais aussi ceux de l'ensemble de la société. Pourtant, à son tour, une réforme agraire ne sera viable qu'intégrée dans un nouveau projet pour l'économie nationale, dans un autre modèle de développement. Les sans-terre n'ont pas, à eux seuls, la force suffisante pour imposer un tel projet. Ils ont besoin que d'autres forces récupèrent leur capacité de mobilisation. C'est en ce sens que nous disons que la réforme agraire est la lutte de tous les citoyens.* »

PHILIPPE REVELLI.

(11) Pour l'assassinat d'un grand propriétaire et d'un policier en 1989, durant une occupation de terre, M. José Rainha Jr a été condamné à vingt-six ans de prison le 11 juin 1997, bien qu'il ait pu prouver que, le jour du crime, il était à plus de deux mille kilomètres de là.

(12) Après le massacre de trois paysans sans terre survenu à Ourilandia do Norte (Etat du Para) le 13 janvier 1997, le président de la République a décidé de lancer une opération générale de désarmement dans le sud du Para. Dans le même temps, en vue de montrer à l'opinion publique la détermination du gouvernement fédéral à lutter contre l'impunité, le ministre de la justice a fait désigner un juge et un procureur chargés d'accélérer les investigations visant à faire la lumière sur les crimes d'Eldorado do Carajas. Mais « *tout le monde sait, et le ministère public le reconnaît lui-même, qu'après dix mois d'inertie et après la disparition des preuves, la mise au clair des responsabilités va être très difficile et très longue* » (Comité Rio Maria, 11 mars 1997).

(13) *Folha de Sao Paulo*, 7 octobre 1996.

(14) *Folha de Sao Paulo*, 16 mars 1997.



L'œil de Sebastião Salgado

QUI n'a vu, ne serait-ce qu'une fois, l'une des scènes hallucinantes fixées par le photographe Sebastião Salgado dans l'enfer brésilien de la mine à ciel ouvert de la Serra Pelada ? Qui a pu oublier ces transporteurs de boue plus que chercheurs d'or, emportés par des rêves de richesse et de liberté, ces hordes de pauvres hères esclaves d'une hypothétique fortune et de conditions d'existence inhumaines ? En quelques photos, tout fut exprimé de l'humanité et de l'inhumanité de l'homme.

Salgado, qui fut élu par deux fois Meilleur Journaliste photographe de l'année par le Centre international de la photographie de New York, nous revient dans un superbe ouvrage avec 109 photographies en noir et blanc (1). Elles témoignent de la migration perpétuelle d'une population brésilienne fatiguée de mal vivre et organisée pour tenter de récupérer la terre non exploitée, comme il fut fait *(photo ci-dessus)* en 1996, dans l'Etat du Parana, lors de l'occupation par trois mille familles de la *fazenda* Giacomati.

Parce que brésilien lui-même, parce qu'homme de cœur à n'en pas douter, parce que ses virulentes activités politiques le menèrent à l'exil à la fin des années 60, l'artiste reporter, en solidarité avec le Mouvement des sans-terre (MST), offre dans le même temps une série de clichés qui seront imprimés en poster et diffusés, au profit du MST, sur tous les continents (2).

M. L.

(1) Sebastião Salgado, *Terra*, Editions de la Martinière, Paris, 1997, 144 pages, 350 F.

(2) *Cette exposition peut être commandée à Frères des hommes, 2, rue de Savoie, 75006* Paris.

DU PLAN DE PARTAGE DE 1947

La terre de Pa[...] confis[...]

Par JAN DE JONG *

L'ANNÉE 1997 a marqué un tournant dans l'attitude des Palestiniens à l'égard des accords d'Oslo. De plus en plus, l'opinion est gagnée à l'idée selon laquelle la poursuite par l'Autorité palestinienne de la ligne suivie depuis quatre ans aurait des conséquences funestes. De fait, les chances de récupérer des territoires vitaux pour la construction du pays, loin de grandir, ne cessent de diminuer. De ce point de vue, la question de la propriété de la terre représente un critère essentiel des chances d'un accord futur.

Peu avant la fin de 1996, un rapport officiel palestinien a été soumis à M. Yasser Arafat, avec les dernières statistiques globales sur le pourcentage de terres confisquées par Israël en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (1). Le chiffre avancé – près de 3 000 km², soit 50 % des territoires palestiniens occupés en 1967 – mérite d'être pris au sérieux, d'autant qu'il peut être vérifié par un calcul indépendant. Le plus inquiétant, c'est que 10 % de ce total – soit une superficie comparable à l'ensemble de l'actuelle région autonome de Gaza – a été pris, selon le rapport, durant les années qui ont correspondu, en gros, à la mise en œuvre des accords d'Oslo. Il s'agit, pour l'essentiel, de terres limitrophes des trente principales colonies juives de Cisjordanie.

Pour mesurer l'enjeu, il importe de distinguer trois grandes catégories de terres. La première regroupe celles, pour la plupart cultivées ou bâties, que possèdent des citoyens disposant d'une forme de preuve de propriété. La seconde comprend les terres publiques ou communales, presque toutes sans titre de propriété (2), en général non cultivées et utilisées par les villageois comme pâturages. C'est au sein de cette seconde catégorie que les gouvernements successifs – ottoman, britannique, jordanien et israélien – ont créé un troisième ensemble : les terres dites « publiques », ou « gouvernementales », ou encore « étatiques ». Comme de coutume dans d'autres pays, elles servent à un usage public, souvent en tant que réserve naturelle.

Entre 1917 et 1947, le gouvernement du mandat britannique de Palestine a classifié une grande partie du pays dans cette dernière catégorie. En soi, l'opération ne présente pas de difficulté : les citoyens peuvent être considérés comme collectivement propriétaires de ces terres – en 1947, les deux tiers de la population étaient des Arabes palestiniens. Mais les problèmes commencent lorsque les droits souverains de cette population sont mis en cause, comme ce fut le cas il y a un demi-siècle.

Les Palestiniens ont connu, en cinquante ans, un dramatique renversement de leur situation en matière de propriété de la terre et de moyens d'existence qu'ils en tiraient. En 1947, ils possédaient, sous forme privée ou publique, 93 % du pays, les 7 % restants étant détenus par la communauté juive. Actuellement, le pourcentage de terres palestiniennes privées est tombé à 15 % du total de la Palestine de 1947, dont environ 10 % sont situés en Cisjordanie et sur la bande de Gaza. Le plus gros de cet effondrement remonte aux événements de 1947-1949, que la mémoire palestinienne appelle *nekba* – en arabe, « catastrophe »...

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies adopte sa résolution 181, qui partage la Palestine en deux Etats, l'un juif et l'autre arabe. Il y a déjà là une application étrange du principe d'autodétermination, sachant d'une part que 86 % du territoire alloué à l'Etat juif sont alors habités ou possédés – largement sous forme publique – par des Arabes palestiniens, et d'autre part que les juifs y restent – de justesse il est vrai – minoritaires. Les suites de la décision de l'ONU sont connues : deux années de combats aboutissent au déplacement des deux tiers de la population palestinienne et à la conquête par Israël, sur le territoire prévu pour l'Etat arabe mort-né, de 25 % de superficie supplémentaire – seules échappent au contrôle israélien la Cisjordanie (qui sera annexée par la Jordanie) et la bande de Gaza (sous administration égyptienne). Du coup, en Israël, seules de petites surfaces de terres palestiniennes privées, en Galilée et dans le « Triangle », au nord-est de Tel-Aviv, ne tombent pas dans l'escarcelle de l'Etat.

La seconde étape historique de la dépossession palestinienne commence il y a trente ans, après la conquête par Israël, lors de la guerre de juin 1967, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza. En tant qu'autorité souveraine de fait, le gouvernement israélien continua à cataloguer « terres d'Etat » des zones en général non cultivées, comme les gouvernements britanniques et jordaniens l'avaient fait avant lui, mais en allant bien au-delà : une proportion considérable de terres privées fut ainsi placée sous contrôle israélien, notamment dans la région de Latroun, à Jérusalem-Est et dans certaines zones de la vallée du Jourdain.

Au début, les terres conquises servirent à un usage public israélien, comme la construction d'implantations

* Géographe, Amsterdam-Jérusalem.

« CARNETS DE VOYAGE », ÉD. ANTHÈSE

DAVID ROBE[...]

La dépossession des Pale[...] par étapes. Avec la création d'Israë[...] perdu plus de la moitié de leurs te[...] plus tard, le gouvernement de M. Néta[...] libuer la moitié du reste, la Cisjordanie [...] occupées en 1967. Où constr[...]ien ?

Une autonomie morcelée

Par MICHAEL R. FISCHBACH *

JAMAIS dans l'histoire contemporaine, avant la création de l'Autorité palestinienne en 1994, les Palestiniens n'avaient pu maîtriser légalement leur sol. Désormais, leurs représentants ont la charge de la gestion des actes de propriété dans les territoires dont Israël s'est retiré, c'est-à-dire les zones A et B (30 % de la Cisjordanie et 70 % de celle de Gaza). Ce nouveau pouvoir est loin d'être insignifiant, quand on sait que le contrôle de la terre fut et reste au cœur du conflit israélo-palestinien.

Depuis le XVI[e] siècle, les Palestiniens n'ont jamais été maîtres chez eux. Jusqu'en 1917, c'est l'Empire ottoman qui règne sur le Proche-Orient ; la Grande-Bretagne met ensuite la main sur la Palestine – entre autres – jusqu'en 1948, date de la création de l'Etat d'Israël. Le mouvement sioniste a pu poser les fondations de son Etat en achetant, dès le siècle dernier, un certain nombre de terres. Le fait que les autochtones n'aient pas compris à temps ce qui se déroulait sous leurs yeux et se soient montrés incapables de contraindre les autorités coloniales à mettre un terme à ces achats a représenté une des clés du succès du mouvement sioniste, la création d'Israël : les nouveaux colons qui arrivaient en 1948 étaient déjà « propriétaires » d'au moins une partie de la terre *(voir carte)*.

Plusieurs grands problèmes découlent de l'occupation israélienne se posent au « gouvernement » palestinien, lequel a déjà trouvé quelques réponses :

Etablir des actes fiables de propriété. Peu après le début de la guerre de 1967, les autorités d'occupation ordonnèrent l'arrêt d'une opération jordanienne de régularisation commencée quinze ans plus tôt : des experts jordaniens procédaient au cadastrage de la Cisjordanie et définissaient un code réglementaire pour la terre. En stoppant net cette initiative, le gouvernement israélien a pu disposer abusivement de terres au statut juridique incertain. Ce statut incertain, qui empêchait les propriétaires de vendre leurs lopins de terre, est devenu réellement problématique à partir des années 80, quand Israël déclara « terre d'Etat » tout terrain non enregistré ou non cultivé, ce qui revenait à confisquer des terres qui en termes légaux, et non dans les faits, n'avaient pas de propriétaire.

Enregistrer et vendre la terre. Les procédures de vente s'éternisaient, la loi jordanienne (toujours en vigueur en Cisjordanie) interdisant la vente de parcelles non déclarées. Pour contourner le problème, les Palestiniens ont utilisé le *wikala dawriyya*. Ce passage de la loi jordanienne autorise la vente d'une terre par procuration sans se référer à un cadastre en bonne et due forme. Le propriétaire confie la gestion de son bien à un agent, qui dispose d'un certain nombre d'années pour le vendre à son tour à qui bon lui semble. Le gouvernement israélien laissa faire, et cette pratique d'exception devint règle. Elle autorisait les propriétaires à vendre des terres légalement invendables, tout en permettant à Israël d'acquérir discrètement et sans procédure officielle, *via* des intermédiaires, des pans entiers des territoires occupés.

Eviter les contrefaçons. Les documents estampillés *wikala dawriyya* furent parfois utilisés, ou même falsifiés, pour vendre la même parcelle plusieurs fois. D'autres se servirent de ces actes d'enregistrement, vrais ou contrefaits, pour aider des Palestiniens à obtenir des visas pour tourisme ou études pour les Etats-Unis, à partir du moment où le consulat américain de Jérusalem exigea souvent, pour les accorder, qu'ils soient propriétaires. Les querelles de succession ou de délimitation des parcelles s'aggravaient, d'autant que certaines pièces étaient fausses. Des titres de propriété furent délibérément détruits, d'autres disparurent dans plusieurs incendies inexpliqués et dans divers actes de vandalisme en 1984 et 1985. En revanche, les autorités israéliennes ont tout fait pour conserver en sûreté les enregistrements cadastraux, quitte à garder une partie de ces documents sur leur territoire. Elles envoyèrent même des missions de recherche à Istanbul, pour y retrouver des copies d'actes de vente datant de l'Empire ottoman...

Dans la zone qu'elle administre, l'Autorité palestinienne enregistre les terres selon la procédure jordanienne, ce qui a permis de résoudre rapidement de nombreux problèmes. Le nouvel appareil de contrôle est piloté par un nouveau département, le *Tabou*, mais le manque de moyens, surtout le nombre insuffisant d'employés, freine les procédures et renvoie aux calendes grecques le règlement des milliers de cas recensés depuis le redéploiement.

L'Autorité palestinienne se tourne donc vers la Jordanie, qui dispose de ses propres actes cadastraux, plus fiables. Les autorités d'Amman leur ont transmis des dizaines de milliers de copies de cartes et d'actes d'enregistrement produits avant 1967. En mai dernier, les émissaires de M. Yasser Arafat ont obtenu la promesse de voir certains de ces documents revenir en Cisjordanie. Amman a également accepté de former des géomètres palestiniens.

L'AUTORITÉ palestinienne a cependant beaucoup moins de succès lorsqu'il s'agit d'empêcher la vente de terres aux Israéliens. Si la majorité des terres ont été confisquées par les autorités d'occupation, une partie a été vendue directement à des juifs. La compagnie Hemenuta, filiale du Fonds national juif, a commencé ses achats en 1971, et les ventes aux particuliers ont débuté en 1979. Elle affirme notamment être propriétaire des terres sur lesquelles se trouve le camp de Deheyshe, près de Bethléem, ainsi que de larges superficies entre cette ville et la colonie de Gilo (1). Les statistiques sont rares, mais on sait que 100 km² ont été vendus au cours de la seule période 1971-1983, et dans des conditions souvent plus que douteuses. On sait que plusieurs propriétaires ont reçu en échange de leurs terres une nouvelle habitation en Cisjordanie ou à l'étranger. On n'ignore pas non plus que certaines ventes s'appuyaient sur des documents falsifiés. Pis, les ventes ont continué après la signature des accords d'Oslo : en 1996, le groupe Bat-Hen Tshuva, installé à Tel-Aviv, gagnait 35 millions de dollars en achetant, pour des juifs non israéliens, des terres en Cisjordanie et dans Jérusalem-Est. Le groupe a également acquis pour son compte des terrains à Hébron et Jérusalem-Est, pour des sommes astronomiques.

COMPTE tenu des précédents, les autorités palestiniennes craignent que leurs homologues israéliennes réclament encore une fois, lors des négociations finales sur le statut des territoires occupés, les terres acquises à titre individuel par des Israéliens. Imitant la loi jordanienne qui considère la vente de terres à des Israéliens comme un crime puni de mort – de 1973 à 1987, la justice jordanienne a prononcé cette sentence, par contumace, contre une centaine de personnes –, l'Autorité palestinienne a décidé, en mai dernier, de menacer de la peine capitale quiconque vendrait une terre à un Israélien. Le 6 mai 1997, M. Fraih Abou Midein, le ministre de la justice, déclarait que toute personne vendant des terres – y compris à Jérusalem – à des Israéliens serait traduite devant les tribunaux, risquant la peine de mort. Vingt-deux Palestiniens ont été arrêtés, et le Conseil législatif vient d'adopter une loi pour restreindre encore les ventes. L'assassinat, en mai et en juin dernier, de trois hommes accusés d'avoir vendu des parcelles à des juifs accentue les tensions entre l'Autorité palestinienne et le gouvernement israélien, ce dernier accusant certains membres de l'Autorité d'être complices de ces meurtres.

ASIM ABU-SHAKRA. – « Cactus » (1989)

* Professeur associé d'histoire à l'université Randolph-Macon, à Ashland (Virginie).

(1) Selon un article de *Yediot Aharonot*, reproduit par *Summary of World Broadcasts*, BBC, Londres, 19 juin 1997.

COMME UNE PEAU DE CHAGRIN

1947

Terres palestiniennes, publiques ou communales

Terres palestiniennes privées

Terres déclarées gouvernementales par Israël entre 1967 et 1995, y compris des terres déclarées gouvernementales par la Jordanie de 1949 à 1966

Zones actuellement placées sous pleine autorité administrative palestinienne (zone A de l'accord intérimaire de 1995)

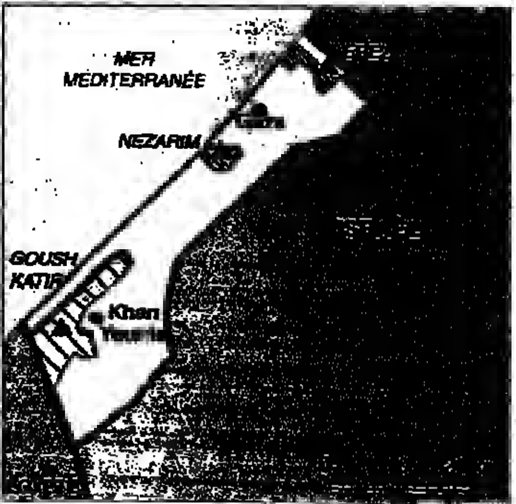
Zones actuellement placées sous autorité administrative palestinienne partielle (zone B de l'accord intérimaire de 1995)

« Ligne verte » (1949)

Limites de la municipalité de Jérusalem après 1967

Limites du futur territoire de l'autonomie palestinienne selon l'option dite Allon Plus du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou

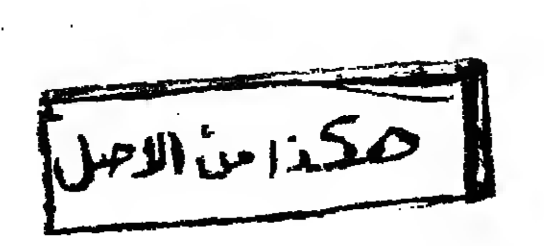
▲ Principales colonies israéliennes



JORDANIE

ALLON PLU[...]

Sources : Palestine Village Statistics, Jérusalem, 1946 ; Charles Kamen, *Little Common Ground*, [...] *West Bank and Gaza Expropriated Land Record*, PALGRIC, Jérusalem, 1993 ; l'option « Allon [...]



AU PLAN « ALLON PLUS » DE 1997

…estine confisquée


S. – « Hébron » (1839)

…niens s'est opérée par étapes. … en 1948, ils ont perdu plus …es. Cinquante ans plus tard, …ahou entend s'attribuer la moitié … la bande de Gaza occupées …re un Etat palestinien ?

de banlieue dans la partie orientale de Jérusalem, ou pour le développement de l'irrigation à des fins agricoles dans la vallée du Jourdain. Puis l'on vit les colonies juives s'établir systématiquement sur des terres classifiées d'« Etat » par la Jordanie ou par Israël. Mais, si elles constituent une catégorie stratégique et politique majeure, les colonies restent marginales en superficie (pas plus de 5 % de la Cisjordanie et de Gaza) et ne *sauraient remettre en cause les* droits d'une population autochtone à un « domaine d'Etat » – le terme même fait clairement référence à ces droits.

L'accord signé à Washington le 13 septembre 1993 a remis les terres – en Cisjordanie et dans la bande de Gaza – à l'ordre du jour des négociations entre Palestiniens et Israéliens, même si la communauté internationale se désintéresse de cette question. Les deux parties se sont engagées à négocier un accord sur le statut final des territoires « disputés », dans un flou juridique inquiétant. En 1947, le plan de partage des Nations unies reconnaissait la souveraineté arabe sur près de la moitié de la Palestine. Depuis 1967, l'ONU a toujours considéré la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est comme des territoires occupés. Mais, en apposant sa signature sur l'accord d'Oslo, l'Organisation de libération de la Palestine a reconnu implicitement la légitimité d'une revendication israélienne sur ces territoires, jetant les bases de leur partition. Et ce en dépit de l'écrasante majorité palestinienne (87 % de la population) et de l'utilisation massivement palestinienne de ces terres, indépendamment de leur statut…

Après quatre ans de lentes négociations, les jeux semblent faits (3). Au-delà des incertitudes sur le résultat précis des négociations finales, les hommes politiques israéliens – qu'ils soient du Likoud, du Parti travailliste ou des partis centristes – savent ce qu'ils en attendent. Les décisions de planification à long terme prises au début de l'année par M. Ariel Sharon, le ministre israélien des infrastructures, fournissent de nouveaux indices quant à la division territoriale recherchée.

PREMIER indice : la nouvelle étape du plan de développement de la colonie de Maale Efraim, dans la vallée du Jourdain *(voir carte)*, qui prévoit pour l'instant le doublement de sa surface – à terme, elle serait six fois plus importante. Autre décision significative : *la construction d'une ligne de chemin de fer entre Tel-Aviv et la colonie* d'Ariel, au sud de Naplouse, qui sera suivie (en vertu du plan métropolitain israélien de 1995) d'une autre ligne reliant Tel-Aviv à Jérusalem *via* les colonies de Kiryat Sefer and Givat Ze'ev. De surcroît, M. Ariel Sharon a donné son feu vert à la construction d'une autoroute parallèle aux voies de chemin de fer. Ces moyens de transport visent à étendre en profondeur en Cisjordanie la grande métropole que tendent à former Tel-Aviv et Jérusalem, conformément aux lignes directrices du schéma directeur pour le logement, les routes et l'industrie. A quoi s'ajoutent l'expansion accélérée des trente principales colonies et l'achèvement du *réseau des routes de contournement* (*bypass roads*) des grandes agglomérations arabes : toutes les pièces sont en place.

Sur le plan politique aussi, 1997 marque une percée. En janvier, le chef de la fraction parlementaire du Likoud, M. Michaël Eitan, et l'ex-ministre Yossi Beilin, un des principaux dirigeants du Parti travailliste, concluaient un « *accord national concernant les négociations sur le règlement final avec les Palestiniens* ». Ce document s'inscrivait dans la logique du texte contresigné, en mars 1996, par M. Yossi Beilin avec le négociateur palestinien Abou Mazen (Mahmoud Abbas), avec cette concession palestinienne cruciale : *Israël pourrait incorporer les implantations où vivent 70 % des colons juifs, laissant 94 % de la Cisjordanie sous une autorité palestinienne dotée des apparences d'un Etat. Jérusalem-Est demeurerait sous souveraineté israélienne, mais les Palestiniens pourraient proclamer leur capitale, Al Qods, à Abou Dis, une banlieue située à l'est de Jérusalem.*

L'acceptation par les Palestiniens de la thèse selon laquelle les colonies ne seraient pas incompatibles avec un compromis territorial a représenté un jalon sur la voie d'une réduction drastique de leurs aspirations territoriales dans l'accord Beilin-Eitan. Elle a poussé le gouvernement de droite israélien à revendiquer plus de 50 % de la Cisjordanie et à y exiger le maintien de toutes les colonies.

Peu après, un journal révélait le contenu de la carte intitulée « Allon Plus » (4) *(voir carte)*, que le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou aurait montrée au président américain William Clinton, à Washington, afin de lui indiquer quels territoires *devraient demeurer israéliens* pour des raisons de sécurité. La carte en question n'est guère que la traduction fidèle du statut final envisagé par l'accord Beilin-Eitan : *« Diviser également la Cisjordanie, pour moitié sous contrôle israélien, pour moitié sous contrôle palestinien. Les villes, les villages et environ 99 % de la population seraient sous contrôle palestinien* (5). »

Avec quelques adaptations mineures (autour des colonies de Elon Moreh et de Eli-Shilo), la ligne de partage de la carte « Allon Plus » suit précisément la plupart des terres expropriées par Israël depuis les accords d'Oslo, Kiryat Arba et Talmon étant les seules grandes colonies à rester entourées de territoires palestiniens – mais leurs routes de contournement sont pratiquement terminées. De quoi justifier les craintes exprimées par des porte-parole palestiniens, redoutant que les conditions ne soient réunies pour un dernier cycle de confiscation, sur la base de l'option « Allon plus », dont il serait difficile de nier les proportions catastrophiques.

JAN DE JONG.

(1) Chiffres cités par l'édition sur courrier électronique du *Palestine Report*, 13 décembre 1996.

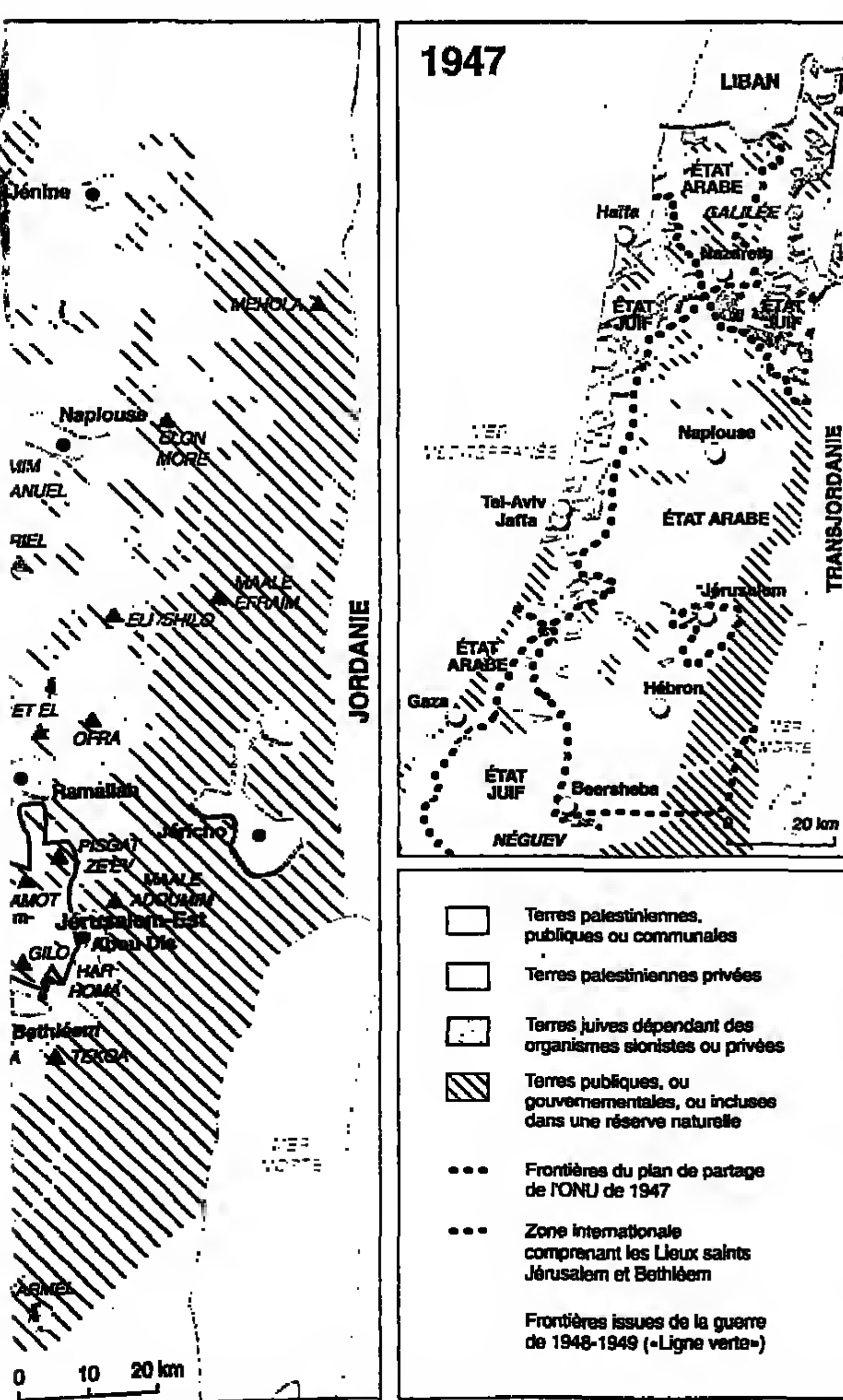
(2) Les propriétés privées des tribus bédouines, officiellement reconnues et qui couvraient plus de 350 km², n'ont pas été indiquées sur la carte ci-contre. Elles ont d'ailleurs, en majorité, été expropriées par Israël après 1949.

(3) Lire notamment Alain Gresh, « Paix piégée au Proche-Orient », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995, et Geoffrey Aronson, « Pendant la négociation, la colonisation continue », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

(4) *Haaretz*, 5 juin 1997. En juillet 1967, le vice-premier ministre Igal Allon proposait de coloniser, pour des « raisons de sécurité » une partie de la Cisjordanie – essentiellement dans la vallée du Jourdain. Il préconisait un partage des territoires avec la Jordanie dans le cadre de l'accord de paix.

(5) Abraham Michael (A.M.) Rosenthal, « Israel's Red Line Map », *New York Times*, 18 février 1997.

…AU DE CHAGRIN



…, 1991; Jacob Coleman Hurewitz, *The Struggle for Palestine*, New York, 1950 ; …»: *Haaretz*, Tel-Aviv, 5 juin 1997.

JAN DE JONG (ADAPTÉ PAR CÉCILE MARIN)

En Israël aussi

Par JOSEPH ALGAZY *

LA bataille pour la terre n'a pas Jérusalem-Est, la Cisjordanie et Gaza pour seuls théâtres : en Israël aussi, elle continue. Près de cinquante ans après sa création, on aurait pu penser que l'Etat juif et ses principaux partis traiteraient enfin les citoyens arabes sur un pied d'égalité. Il n'en est rien, reconnaît M. Haïm Oron, député du parti Meretz : *« Non seulement la lutte pour chaque pouce de terrain se poursuit, mais elle s'accentue, même dans l'Etat d'Israël. »*

Les Bédouins du village Al-Waqill, dans le désert du Néguev, viennent d'en faire l'amère expérience. L'autorité compétente – l'Administration des terres d'Israël – a exigé qu'ils quittent les terres sur lesquelles ils vivent depuis des générations. Assignés en justice, les habitants sont menacés d'être chassés par la force et de voir leurs logements détruits (1). Tout récemment, à la demande de l'Administration des terres d'Israël, la justice a ordonné à quelques centaines de Bédouins de la tribu Al-Azazmeh résidant dans la région de Ramat Hovav de quitter les lieux dans un délai de six mois. Or ils avaient été installés ici en 1953 par le gouvernement militaire, qui les avait auparavant expulsés d'autres régions. Un des notables d'Al-Azazmeh, M. Lebad Abou Afash, présente ce nouvel ordre d'expulsion comme un *« transfert »*.

Des injustices de ce genre, les Arabes israéliens en ont subi beaucoup depuis la création de l'Etat juif. De 1948 à nos jours, Israël a confisqué la majeure partie de leurs terres en Galilée, dans les « triangles » nord et sud au centre du pays (où vivent d'importantes communautés arabes) ainsi que dans le Néguev. Dans ce but, il s'est doté de tout un arsenal de textes « légalisant » la confiscation des terres des citoyens arabes. D'où la prolétarisation de cette population, longtemps en majorité paysanne : si les villages arabes ont conservé, dans l'ensemble, leur caractère rural, la plupart de leurs habitants, devenus ouvriers, travaillent en ville.

La lutte contre la confiscation massive des terres arabes en Galilée est symbolisée chaque année par le Jour de la terre qui, le 30 mars, commémore les six Palestiniens tués et les dizaines d'autres blessés lors de la répression de la manifestation de 1976. Mais, dans le Néguev aussi, l'Etat a mis la main sur des centaines de milliers de dounams (2) – le nombre exact est inconnu – et expulsé de manière répétée des Bédouins. Ces derniers sont encore victimes de mesures prises sous prétexte de régulariser la propriété de quelque 700 000 dounams : non seulement on leur vole leurs terres, mais on leur refuse les permis nécessaires à la construction de logements, même provisoires ; et, s'ils passent outre, on les force à détruire leurs habitations « illégales » et on leur impose de lourdes amendes… En fait, la moitié des 80 000 Bédouins du Néguev ont été regroupés dans sept agglomérations-réserves.

LA surface totale de l'Etat d'Israël est de 22,2 millions de dounams. L'essentiel – 92 % – est la propriété, soit de l'Etat (14,6 millions), soit du Fonds national juif (en hébreu *Keren Kayemet*, 2,4 millions), soit de l'Office de développement qui détient les terres (et les autres biens) des réfugiés palestiniens déclarés « absents » (2,6 millions). Toutes ces terres (19,6 millions de dounams) dépendent, depuis 1961, d'une seule autorité : l'Administration des terres d'Israël (en hébreu *Minhlq meqarqe'é Israel*). Seuls 1,3 million de dounams sont propriété privée. Le statut des autres terres reste à déterminer.

Cette spécificité – 92 % de la terre appartenant, soit à l'Etat, soit à des organismes sionistes paraétatiques – a une conséquence importante : la grande majorité des Israéliens, qu'ils se trouvent à la campagne (dans les *kibboutzim* collectivistes comme dans les *moshavim* coopératifs) ou dans les villes, vivent sur des terres affermées par l'Etat, le Fonds national juif ou l'Office de développement, et ce pour une durée (renouvelable) de 99 ans. Tout changement de main doit avoir l'assentiment formel de l'administration des terres. Si l'essentiel de la terre est ainsi « nationalisée », ce n'est évidemment pas dans une optique socialiste, mais sioniste : il s'agit d'affirmer le droit du « peuple juif » en tant que tel sur la terre d'Israël (Eretz Israël)…

L'Etat d'Israël est d'ailleurs engagé dans une vaste réforme de sa politique foncière. Il s'agit d'un débat de longue durée, qui ne sera pas tranché avant plusieurs années. D'autant que, pour certains, il serait temps de privatiser carrément le sol : ainsi « *Sharon*, soulignait il y a quelques semaines le journaliste Gideon Reicher (3), *veut vendre l'essentiel des terres étatiques, essentiellement dans la zone centrale du pays, à ceux (près de la moitié de la population israélienne) qui la louent aux représentants du Fonds national juif* ». Ce dernier, poursuivait l'article, s'oppose fermement à une privatisation qui *« met en danger l'existence juive en Palestine. Les propriétaires juifs de la terre privée pourraient la vendre à des non-juifs et menacer ainsi le sionisme »*.

Jusqu'ici propriété collective, les terres de l'Etat juif seront-elles privatisées ?

Or le point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est la nécessité d'interdire aux « étrangers » d'acheter des terres, qu'elles soient privées ou non. Est étranger – précise le projet de la commission constituée par le ministre des Infrastructures Ariel Sharon pour une réforme de la politique de l'Administration des terres d'Israël, présidée par le professeur Boaz Ronen (4) – quiconque n'est pas citoyen de l'Etat d'Israël et n'a pas le droit de le devenir en vertu de la loi du retour : en revanche, des juifs citoyens d'un autre Etat pourront acquérir des terres en Israël avant même de venir y vivre, de devenir *oleh hadach* (nouvel immigrant) et d'en obtenir la citoyenneté.

La propriété de la terre est réservée aux juifs, son utilisation aussi. En vertu du bail signé par chaque individu ou institution avec le Fonds national juif, il est interdit d'en transmettre le droit d'exploitation à un non-juif, quand bien même il serait citoyen de l'Etat d'Israël. Conformément à la loi, les citoyens arabes ne peuvent pas être membres de *kibboutzim*, de *moshavim* ou de localités communautaires.

RÉCEMMENT, à Lod, des habitants juifs du quartier de Nave Ilan ont terrorisé un de leurs voisins, également juif, parce qu'il avait vendu sa villa à une famille arabe israélienne. Faute de le faire céder, ils ont porté plainte : en s'appuyant sur le bail conclu avec le Fonds national juif (5). On attend le jugement…

Les Arabes restés en Israël après l'expulsion de 1948-1949 et leurs descendants forment près du cinquième de la population du pays. Théoriquement, ils en sont des citoyens à part entière. Mais la question de la terre symbolise toujours les discriminations qui les frappent.

* Journaliste au quotidien *Haaretz*, Tel-Aviv.

(1) *Cf. Kol el-Arab* et *Al-Sinara*, 1er août 1997.

(2) Le dounam est une mesure ottomane qui correspond à un dixième d'hectare.

(3) *Yediot Aharonot*, 7 mai 1997, cité par *From the Hebrew Press*, Woodbridge (Virginie), Etats-Unis, vol. IX, n° 7, juillet 1997.

(4) Compte-rendu de la commission pour une réforme de la politique de l'Administration des terres d'Israël, présidée par le professeur Boaz Ronen, 7 avril 1997, p. 7.

(5) *Cf. Haaretz*, Tel-Aviv, 8 juin 1997.

هكذا من الأصل

TENSIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS, DIVISIONS DANS LA FAMILLE ROYALE

Les mystères d'un attentat en Arabie saoudite

SOIXANTE nouveaux membres ont été désignés par le roi Fahd d'Arabie saoudite, le 6 juillet dernier, au Conseil consultatif (choura), qui en compte désormais 90, dont deux seulement sont chiites. Bien que cet organisme, mis en place en août 1993, n'ait aucun pouvoir réel, l'entrée en son sein de nombreux diplômés universitaires ainsi que de quelques « dissidents » réputés pour leur franc-parler a créé une certaine surprise. Il est vrai que l'aspiration au changement grandit dans un royaume où s'accumulent, malgré les richesses pétrolières, les difficultés économiques et sociales, un royaume paralysé par la maladie du souverain et par les âpres luttes de succession. Les mystères de l'enquête sur l'attentat d'El Khobar du 25 juin 1996, dans lequel 19 soldats américains ont trouvé la mort, jettent une lumière étrange sur cette fin de règne et sur les relations entre Riyad et Washington.

Par ALAIN GRESH

« Non coupable. » Cette simple réponse murmurée, le 30 juillet 1997, devant un tribunal de Washington par M. Hani El Sayegh, un jeune Saoudien chiite de vingt-huit ans, a jeté la consternation parmi les officiels américains. A l'issue d'une audience de vingt-deux minutes à peine, le juge Emmet G. Sullivan a pris acte de ces dénégations et fixé le procès de l'accusé au 3 novembre prochain. Mme Janet Reno, la ministre de la justice *(attorney general)* des Etats-Unis, déclarait, le leodemain de l'audience, que son pays s'efforcerait de rassembler à l'étranger *« les témoins nécessaires et les preuves* (1) *»* contre le prévenu.

La déceptioo était d'autant plus grande que le FBI avait passé un accord avec M. Hani El Sayegh, arrêté le 18 mars dernier au Canada. Pour la première fois, les enquêteurs américains avaieot mis la main sur un homme qui pouvait détenir des informations sur l'attentat commis le 25 juin 1996 en Arabie saoudite contre des soldats américains. Le marché signé paraissait prometteur : M. El Sayegh acceptait d'être extradé vers les Etats-Unis et de plaider coupable d'avoir, entre janvier 1994 et décembre 1995, tenté d'organiser des actions violentes contre des citoyens américains vivant dans le royaume wahhabite – pour cela il ne risquait que dix ans de prison. En échange, il oe serait pas inculpé dans l'affaire de l'attentat du 25 juin 1996 pour lequel il était passible de la prison à vie, mais s'engageait à révéler tout ce qu'il savait sur cette entreprise.

Sa volte-face – il refuse de plaider coupable et assure ne rien savoir sur les événements du 25 juin 1996 – ramène le FBI à la case départ dans ce qui est devenu pour toutes les agences américaines de lutte contre le terrorisme une priorité : faire la lumière sur ce qui s'est passé, au début de l'été 1996, en Arabie saoudite.

Ce 25 juin, à l'aube, tout semble calme à El Khobar, une zone d'habitation jouxtant la base aérienne du roi Abdelaziz, oon loin de Dhahran, dans l'est du pays, une région peuplée en majorité par des chiites. 2 900 soldats américains y vivent et participent à la surveillance aérienne du sud de l'Irak. En faction sur les toits, un sergent distingue un camioo-citerne Mercedes Benz qui s'approche. Le véhicule s'arrête. Deux hommes en descendent rapidement, s'engouffrent dans une Chevrolet Capri blanche qui démarre en trombe. Le sous-officier donne l'alerte, mais il est déjà trop tard. Une bombe de 2 200 kilos explose, faisant un cratère de 28 mètres de long et de 11 mètres de profondeur ; des décombres on retire les corps de 19 militaires américains ; plusieurs centaines d'autres sont blessés. C'est l'action la plus meurtrière dont a été victime l'armée américaine depuis celle du 23 octobre 1983, qui avait provoqué la mort de 241 marines au Liban.

Les policiers américains tenus à l'écart

AUX Etats-Unis, champions de la lutte contre le terrorisme, c'est la tempête. Des commentateurs s'interrogent sur la solidité du régime wahhabite ; des parlementaires mettent en cause la sécurité des installations américaines dans ce pays ; commandant des forces aériennes de Dhahran, le général Terryl Schwalier voit sa carrière brisée. Des mesures d'urgence sont adoptées. Plusieurs milliers de militaires stationnés en Arabie saoudite sont regroupés sur deux nouveaux sites : une base aérienne dans le désert, à 120 kilomètres au sud de Riyad et un quartier dans la banlieue de la capitale. Selon le général de l'air Kurt Anderson, le plus haut gradé américain en poste dans le pays, la visibilité de ses hommes a diminué de 90 %, mais *« il n'y a pas de jour,* explique-t-il, *où je ne reçois pas des informations sur des risques de terrorisme* (2) *»*.

Rien o'est épargné pour trouver les coupables. Des dizaines d'hommes du FBI soot dépêchés sur place, où l'ageace dispose, depuis le mois d'avril 1996, d'une antenne. Toutes les ressources disponibles sont mobilisées, les pays amis consultés, les officines à travers le monde alertées. Non seulement cette battue ne permet de ramener aucun gros gibier, mais les policiers américains sont tenus dans les ténèbres par leurs homologues saoudiens. M. Louis Freeh, directeur du FBI, révèlera lui-même un exemple de cet ostracisme : la Chevrolet qui a servi à l'opération a été retrouvée dès le début du mois de juillet 1996 ; mais il faudra plus de six mois et des interventions au plus haut niveau pour que le FBI obtienne le droit d'examiner le véhicule (3).

Après avoir menacé de retirer ses agents préseots dans le royaume, M. Louis Freeh décide de rompre le silence : *« Nous n'avons pas obtenu* [des autorités saoudiennes], déclare-t-il le 22 janvier 1997, *tout ce que nous avons demandé et, bien sûr, cela nuit à notre capacité à découvrir des indices, à tirer des conclusions ou à orienter nos investigations* (4). *»* Le lendemain, Mme Janet Reno enfonce le clou : les autorités de Riyad ont caché de *« très importantes informations »*. Fort peo diplomatiques, ces réquisitoires ébranlent le silence feutré qui a toujours marqué les relations entre les deux pays.

Quelques semaines plus tard, le prince Sultan, ministre de la défense et de l'aviation civile, second vice-premier ministre et troisième personnage de la famille royale saoudienne, arrive aux Etats-Unis. Jamais depuis douze ans une délégation d'un tel niveau ne s'était rendue outre-Atlantique. Le 27 février 1997, M. Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, explique que les rencootres entre Mme Madeleine Albright, le oouveau secrétaire d'Etat, et le prince Sultan ont porté *« en premier lieu sur l'attentat d'El Khobar. Nous avons été assurés d'une coopération saoudienne permanente et de leur intention de travailler très efficacement et complètement avec les Etats-Unis et plus précisément avec le FBI.* (...) *Les Etats-Unis sont déterminés à traduire* [les coupables] *en justice et nous comptons sur les autorités saoudiennes pour nous y aider. »*

Pourtant, malgré ces promesses, la famille royale va s'en tenir à une ligne qu'elle a fixée dès le lendemain de l'explosion : *« Nous avons la capacité de trouver les coupables ; il ne saurait être question que des étrangers prennent part à l'enquête, c'est une affaire qui relève de la souveraineté nationale* (5). *»* Cette orientatioo « oatiooaliste » reflète deux réalités bien distinctes. D'abord, la montée, dans tout le pays, y compris dans les cercles du pouvoir, d'un anti-américanisme de moins en moins dissimulé. Tout concourt à créer ce climat de sourde hostilité, le maintien des soldats américains depuis la fin de la guerre du Golfe, l'affirmation d'un islamisme contestataire, l'« arrogance » de Washington à l'égard des Arabes comme l'engagement de plus en plus favorable à Israël du président William Clinton. M. Jihad El Khazen, directeur du quotidien *Al Hayat*, publié à Londres et propriété du fils du prince Sultan, note que les intérêts de l'Arabie saoudite et des Etots-Uois, malgré leur alliance, peuvent ne pas coïncider. Le royaume, explique-t-il, a refusé d'associer des citoyens américains aux interrogatoires des suspects détenus en relation avec l'attentat d'El Khobar, de même qu'il a décliné, par le passé, plusieurs demandes de Washington pour aider à l'arrestation de Carlos, alors qu'il voyageait entre le Yémen et le Soudan, ou de M. Imad Moughniyeh, un militant chiite libanais, durant son transit en Arabie saoudite (6).

D'aotre part, la famille royale répugne à laisser les Etats-Unis accéder à des informations qu'elle estime sensibles, notamment sur l'état et l'influence de l'opposition islamiste, mais, plus largement, sur la crise économique et sociale dans laquelle s'enfonce le pays paralysé par les luttes intenses qui préparent la succession du roi Fahd, impotent depuis l'attaque qui l'a frappé il y a près de deux ans. Comme le reconnaît un haut responsable américain, l'Arabie saoudite est un *« trou noir ; nous avons d'énormes lacunes dans notre compréhension de ce qui s'y passe »*. Après l'attentat, la CIA a soumis le royaume à une procédure exceptionnelle d'analyse, dite *« Hard Target Strategy »* – jusqu'alors réservée aux pays comme la Russie, la Chine, l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord – pour mesurer les dangers qui pèsent sur le régime (7).

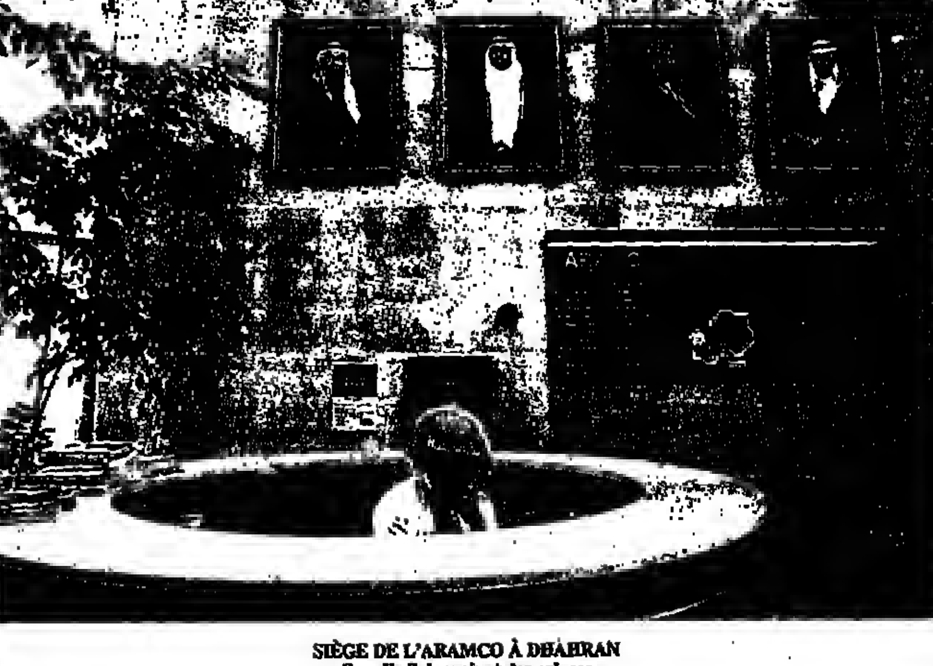
Toutefois, le refus saoudien de coopérer o'est tenable, compte tenu de la dépendance du royaume à l'égard de l'« ami américain », qu'à une condition : l'arrestation des coupables. Le 13 novembre 1995 déjà, une bombe avait tué cinq conseillers américains ainsi que deux citoyens indiens à Riyad ; le 31 mai 1996, les autorités annonçaient l'exécution des coupables, quatre Saoudiens sunnites dont trois avaient combattu en Afghanistan. Le FBI n'avait pas dissimulé son désappointement : il aurait souhaité interroger les condamnés ; mais ce succès, même partiel – les « cerveaux » de l'action avaient-ils vraiment été appréhendés ? – permettait à Riyad de maintenir les Etats-Unis à distance.

Après six mois de chasse, le 17 décembre 1996, le prince Nayef, ministre de l'intérieur et frère du roi, qui a la haute main sur les recherches, proclama que ses hommes étaient sur le point d'aboutir (8). Malgré les démentis, plusieurs sources confirmèrent qu'il avait remis à Washington des confessions enregistrées d'opposants chiites.

L'enquête menée avec une extrême brutalité avait conduit à des milliers d'arrestations dans les milieux islamistes sunnites et chiites. Elle avait permis, notamment, de démanteler une organisation extrémiste chiite, le Hezbollah du Hedjaz (9), liée au Hezbollah libanais, composée pour l'essentiel de militants qui avaient rejeté un accord, signé en 1993, entre un groupe d'opposition basé à Londres – et qui publiait la revue *El Jazireh El Arabiyeh* – et le roi Fahd (10). Malgré cela, les oveux – extorqués, il est vrai, par la torture – et les pièces à conviction ne semblèrent pas très convaincants au FBI. Il le fit savoir et menaça, au cas où les juges enverraient les « coupables » à l'échafaud sans qu'il ait pu les interroger, de rendre public son scepticisme.

Rapprochement avec l'Iran

DANS son nouveau bureau du nord-ouest de Loodres, M. Saad El Fagih, le porte-parole du Mouvement pour la réforme islamique en Arabie – uoe organisation islamiste sunnite – peut se féliciter d'avoir contribué à cette méfiance américaine. Dès le mois d'août 1996, sur la base d'informations provenant, selon lui, directement du ministère de l'intérieur saoudien, il annooçait l'arrestation des coupables : *« Ce sont six militants sunnites, liés aux Afghans arabes,* explique-t-il. *Ils sont détenus à Jubail, à 70 kilomètres au nord-ouest de Dhahran, hors d'atteinte des Américains. Pour* [le prince] *Nayef, le ministre de l'intérieur, il faut surtout éviter que les Etats-Unis puissent croire à l'existence d'une opposition interne solide et organisée. En accusant la minorité chiite, il essaie de démontrer la marginalité de la contestation. »*



ABBAS-MAGNUM

SIÈGE DE L'ARAMCO À DHAHRAN
Sous l'œil des rois et des princes

Depuis, par des communiqués, par son site Internet, par ses entretiens avec la presse internationale, il n'a cessé de dénoncer la « machination » montée par le prince Nayef ; une position que partage, depuis son exil en Afghanistan, M. Oussama bin Laden, un millionnaire saoudien, déchu de sa nationalité en 1994, et qui ne cache pas son soutien aux actions contre les soldats américains, même s'il se déclare innocent des attaques de novembre 1995 et juin 1996 (11).

Même si l'on rejette les explications de M. Fagih, la « piste chiite » semble s'enliser dans de périlleux sables mouvants. Trois hommes ont été accusés par les services saoodieos : M. Hani El Sayegh, mais il vient de se rétracter et affirme qu'il était hors du royaume au moment des faits ; M. Ahmed Ibrahim Moughassil, mais réfugié en Iran il est hors d'atteinte ; enfin Jaafar Marzouk Chouweykat, qui a été arrêté par les Syriens dans le camp palestinien de Yarmouk – mais il est mort en prison : il se serait « suicidé » à la mi-septembre 1996. Tous trois appartiennent bien au Hezbollah du Hedjaz, mais les indices les liant au complot d'El Khobar sembleot, au moins pour l'instant, ténus.

L'implication du Hezbollah du Hedjaz, dont certaines cellules clandestines sont liées aux services de renseignement iraniens, aurait, bien évidemment, une dimension régionale : la « piste » pourrait remonter à Téhéran. Mais cela fait des années que la direction de la révolution islamique évite tout affrontement direct avec le « Grand Satan », pourquoi aurait-elle pris un risque si grand à El Khobar ? D'autre part, en accusant Téhéran, la famille royale ouvrirait la voie à des représailles militaires américaines dont elle serait la première victime : si l'Iran n'a pas les moyens de riposter directement, il peut le faire contre le royaume wahhabite.

Quoi qu'il en soit, l'Arabie saoudite se garde bien d'accuser son puissant voisin. Depuis plusieurs mois même, le prince héritier saoudien Abdallah, qui a fait de la politique étrangère son cheval de bataille pour affirmer sa prééminence dans la lutte pour la succession (12), a orchestré un rapprochement spectaculaire avec l'Iran. Les échanges de message entre les deux capitales se sont multipliés. Le 1er juillet 1997, il y a envoyé M. Abdelaziz bin Abdallah Al Khouwaytir, ministre d'Etat saoudien, qui a confirmé la participation de son pays au sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), eo décembre prochaio à Téhéran. Selon les déclarations d'un officiel iranien, les deux pays seraient d'accord sur *« la nécessité de reconsidérer la question* (du sommet économique de Doha auquel doivent participer, en novembre prochain, Israël et les pays arabes). *A un moment où les Israéliens tentent d'imposer leurs vues aux peuples de la région et continuent leurs provocations contre les musulmans et leurs lieux saints il ne faudrait pas les récompenser par la tenue d'une telle conférence. Nous pensons que le Qatar devrait reconsidérer la convocation de cette conférence* (13) *»*.

Cet engagemeot commun à boycotter le sommet de Doha est une nouvelle pierre dans le jardin des Etats-Unis ; comme Israël, ils accordent une importance primordiale à ces réunions annuelles, symboles de la paix américaine au Proche-Orient. Déjà le prince Abdallah, lors d'un voyage en juin dernier en Syrie et au Liban, avait préconisé l'annulation du sommet – mais ses déclarations avaient été censurées par la presse saoudienne.

La famille royale est trop dépendante de l'aide américaine pour poovoir s'opposer stratégiquement aux Etats-Unis. Mais la trouble enquête sur l'attentat d'El Khobar illustre les difficultés du parrain américain à maîtriser les dynamiques internes – crise économique et sociale, montée de l'islamisme, luttes pour la succession – en œuvre dans ce pays.

(1) Reuter, 31 juillet 1997.

(2) Reuter, 1er mars 1997.

(3) Article d'Elaine Sciolino, du *New York Times*, cité par *Middle East International*, Londres, 7 mars 1997.

(4) *The Washington Post*, 22 janvier 1997.

(5) Lire, par exemple, l'éditorial du 30 juin 1996 du quotidien *El Jezireh*, cité par *Summary of World Broadcasts*, SWB, BBC, Londres, 6 juillet 1996.

(6) *Al Hayat*, Londres, 19 juin, cité par *Mideast Mirror*, Londres, 19 juin 1997.

(7) « In Saudi Arabia, The Ties That Bind », *International Herald Tribune*, 2 décembre 1996.

(8) *Al Chark Al Awsat*, Londres, 17 décembre 1996, cité par *Mideast Mirror*, Londres, 17 décembre 1996.

(9) Comme tous les groupes d'opposition, le Hezbollah refuse de reconnaître la légitimité d'un pays nommé Arabie « saoudite ». Le Hedjaz, où se trouvent La Mecque et Médine, est une des régions du royaume.

(10) Lire « Les nouveaux visages de la contestation islamiste », *Le Monde diplomatique*, août 1992, et « Fin de règne en Arabie saoudite », *Le Monde diplomatique*, août 1995

(11) Lire son long entretien, réalisé en Afghanistan, avec le quotidien arabe de Londres, *El Quds El Arabi*, reproduit par *Mideast Mirror*, Londres, 27 novembre 1996.

(12) Cette lutte l'oppose à Sultan et à ses frères – ceux qu'on nomme les Soudeyris –, notamment Nayef, le ministre de l'intérieur, et Salman, le gouverneur de Riyad. En janvier et février 1996, après l'attaque dont a été victime Fahd, Abdallah avait assuré la régence. Mais Sultan et ses frères ont imposé le retour d'un Fahd impotent aux affaires. Depuis, la situation est bloquée.

(13) *Al Chark Al Awsat*, Londres, cité par *Mideast Mirror*, Londres, 2 juillet 1997.

INNOCENTES CONFIDENCES D'UN MAÎTRE DE LA MONNAIE

L'architecte de l'euro passe aux aveux

UN entretien dévoile un univers. Lorsque la presse répercute la parole des « décideurs », dont chaque confidence peut faire vaciller les monnaies, on ne prête pas toujours attention à l'énorme somme de non-dits et de presque-suggérés que leurs propos véhiculent. Armés de leur « indépendance » conquise sur le pouvoir politique, les gouverneurs des banques centrales disposent désormais du pouvoir de changer le cours des nations. Quelle est leur vision du monde social ? Et, par exemple, quelle est celle de M. Hans Tietmeyer, grand architecte de l'euro ?

Par PIERRE BOURDIEU *

Ayant lu dans l'avion (1) un entretien du président de la Banque fédérale d'Allemagne (2), M. Hans Tietmeyer, présenté comme le *« grand prêtre du deutschemark »* – ni plus ni moins –, je voudrais me livrer à cette sorte d'analyse herméneutique qui convient aux textes sacrés : *« L'enjeu aujourd'hui, c'est de créer les conditions favorables à une croissance durable et à* – le mot-clé – *la confiance des investisseurs. Il faut donc contrôler les budgets publics. »*

C'est-à-dire – il sera plus explicite dans les phrases suivantes – enterrer le plus vite possible l'Etat social et, entre autres choses, ses politiques sociales et culturelles dispendieuses, pour rassurer les investisseurs qui aimeraient mieux se charger eux-mêmes de leurs investissements culturels. Je suis sûr qu'ils aiment tous la musique romantique et la peinture impressionniste, et je suis persuadé, sans rien savoir sur le président de la Banque fédérale d'Allemagne, que, à ses heures perdues, comme le directeur de la Banque de France, M. Jean-Claude Trichet, il lit de la poésie et pratique le mécénat.

« Il faut donc, dit-il, *contrôler les budgets publics, baisser le niveau des taxes et impôts jusqu'à leur donner un niveau supportable à long terme. »*

Entendez : baisser le niveau des taxes et impôts des investisseurs jusqu'à les rendre supportables à long terme par ces mêmes investisseurs, évitant ainsi de les encourager à porter ailleurs leurs investissements. Continuons la lecture :

« Il faut (...) réformer le système de protection sociale. » C'est-à-dire, *bis repetita,* enterrer l'Etat providence et ses politiques de protection sociale, bien faites pour ruiner la confiance des investisseurs, susciter leur méfiance légitime, certains qu'ils sont en effet que leurs acquis économiques – on parle d'acquis sociaux, on peut bien parler d'acquis économiques –, c'est-à-dire leurs capitaux, ne sont pas compatibles avec les acquis sociaux des travailleurs, et que ces acquis économiques doivent évidemment être sauvegardés à tout prix, fût-ce en ruinant les maigres acquis économiques et sociaux de la grande majorité des citoyens de l'Europe à venir, ceux que l'on a beaucoup désignés en décembre 1995 comme des « nantis », des « privilégiés ».

M. Hans Tietmeyer est convaincu que les acquis sociaux des investisseurs, autrement dit leurs acquis économiques, ne survivraient pas à une perpétuation du système de protection sociale. C'est ce système qu'il faut donc réformer d'urgence, parce que les acquis économiques des investisseurs ne sauraient attendre. Et M. Hans Tietmeyer, penseur de haute volée, qui s'inscrit dans la grande lignée de la philosophie idéaliste allemande, poursuit :

« Il faut donc contrôler les budgets publics, baisser le niveau des taxes et impôts jusqu'à leur donner un niveau supportable à long terme, réformer le système de protection sociale, démanteler les rigidités sur le marché du travail, de sorte qu'une – ce *« de sorte »* mériterait un long commentaire – *nouvelle phase de croissance (...) ne sera atteinte à nouveau que si nous faisons un effort* – le *« nous faisons »* est magnifique – *de flexibilité sur le marché du travail. »*

Une menace proche du chantage

ÇA y est. Les grands mots sont lâchés, et M. Hans Tietmeyer donne un magnifique exemple de la rhétorique euphémistique qui a cours sur les marchés financiers. L'euphémisme est indispensable pour susciter durablement la confiance des investisseurs – dont on aura compris qu'elle est l'alpha et l'omega de tout le système économique, le fondement et le but ultime, le *telos,* de l'Europe de l'avenir –, tout en évitant de susciter la défiance ou le désespoir des travailleurs, avec qui, malgré tout, il faut aussi compter, si l'on veut avoir cette nouvelle phase de croissance qu'on leur fait miroiter, pour obtenir d'eux l'effort indispensable. Parce que c'est d'eux que cet effort est attendu, même si M. Hans Tietmeyer, décidément passé maître en euphémismes, dit bien : *« Démanteler les rigidités sur les marchés du travail, de sorte qu'une nouvelle phase de croissance ne sera atteinte à nouveau que si* nous *faisons un effort de flexibilité sur le marché du travail. »* Splendide travail rhétorique, qui peut se traduire : *Courage* travailleurs ! Tous ensemble faisons l'effort de flexibilité qui *vous* est demandé !

Au lieu de poser, imperturbable, une question sur la parité extérieure de l'euro, le journaliste aurait pu demander à M. Hans Tietmeyer le sens qu'il donne aux mots-clés de la langue des investisseurs : *« rigidité sur le marché du travail »* et *« flexibilité sur le marché du travail ».* Les travailleurs, eux, entendraient immédiatement : travail de nuit, travail pendant les week-ends, horaires irréguliers, pression accrue, stress, etc.

On voit que *« sur le marché du travail »* fonctionne comme une sorte d'épithète homérique susceptible d'être accrochée à un certain nombre de mots, et l'on pourrait être tenté, pour mesurer la flexibilité du langage de M. Hans Tietmeyer, de parler par exemple de *flexibilité* ou de *rigidité* sur les marchés financiers. L'étrangeté de cet usage dans la langue de bois de M. Hans Tietmeyer permet de supposer qu'il ne saurait être question, dans son esprit, de *« démanteler les rigidités sur les marchés financiers »* ou de *« faire un effort de flexibilité sur les marchés financiers ».* Ce qui autorise à penser que, contrairement à ce que peut laisser croire le *« nous »* du *« si nous faisons un effort »* de M. Hans Tietmeyer, c'est aux travailleurs et à eux seuls qu'est demandé cet effort de flexibilité, et que c'est encore à eux que s'adresse la menace, proche du chantage, qui est contenue dans la phrase : *« De sorte qu'une nouvelle phase de croissance ne sera atteinte à nouveau que si* nous *faisons un effort de flexibilité sur le marché du travail. »* En clair : lâchez aujourd'hui vos acquis sociaux, toujours pour éviter d'anéantir la confiance des investisseurs, au nom de la croissance que cela *nous* apportera demain. Une logique bien connue des travailleurs concernés, qui, pour caractériser la politique de participation que leur offrait en un autre temps le gaullisme, disaient : *« Tu me donnes ta montre, et je te donne l'heure. »*

Relisons une dernière fois les propos de M. Hans Tietmeyer :

« L'enjeu aujourd'hui, c'est de créer des conditions favorables à une croissance durable et à la confiance des investisseurs, il faut donc... – remarquez le *« donc »* – *...contrôler les budgets publics, baisser le niveau des taxes et impôts jusqu'à leur donner un niveau supportable à long terme, réformer les systèmes de protection sociale, démanteler les rigidités sur les marchés du travail, de sorte qu'une nouvelle phase de croissance ne sera atteinte à nouveau que si nous faisons un effort de flexibilité sur les marchés du travail. »*

GEORGE GROSZ. – « Sans complexe » (1918)

Si un texte aussi extraordinaire, aussi extraordinairement extraordinaire, était exposé à passer inaperçu et à connaître le destin des écrits quotidiens de quotidiens, qui s'envolent comme des feuilles mortes, c'est qu'il était parfaitement ajusté à l'« horizon d'attente » de la grande majorité des lecteurs de quotidiens que nous sommes. Or cet horizon est le produit d'un travail social. Si les mots du discours de M. Hans Tietmeyer passent si facilement, c'est qu'ils ont cours partout. Ils sont partout, dans toutes les bouches. Ils courent comme monnaie courante, on les accepte sans hésiter, comme on fait d'une monnaie, d'une monnaie stable et forte, évidemment, aussi stable et aussi digne de confiance, de croyance, que le deutschemark : *« Croissance durable », « confiance des investisseurs », « budgets publics », « système de protection sociale », « rigidité », « marché du travail », « flexibilité »,* à quoi il faudrait ajouter, *« globalisation », « flexibilisation », « baisse des taux »* – sans préciser lesquels – *« compétitivité », « productivité »,* etc.

Cette croyance universelle, qui ne va pas du tout de soi, comment s'est-elle répandue ? Un certain nombre de sociologues, britanniques et français notamment, dans une série de livres et d'articles, ont reconstruit la filière selon laquelle ont été produits et transmis ces discours néolibéraux qui sont devenus une *doxa,* une évidence indiscutable et indiscutée. Par toute une série d'analyses des textes, des lieux de publication, des caractéristiques des auteurs de ces discours, des colloques dans lesquels ils se réunissaient pour les produire, etc., ils ont montré comment, en Grande-Bretagne et en France, un travail constant a été fait, associant des intellectuels, des journalistes, des hommes d'affaires, dans des revues qui se sont peu à peu imposées comme légitimes, pour établir comme allant de soi une vision néolibérale qui, pour l'essentiel, habille de rationalisations économiques les présupposés les plus classiques de la pensée conservatrice de tous les temps et de tous les pays.

La satisfaction que procure le fatalisme

CE discours d'allure économique ne peut circuler au-delà du cercle de ses promoteurs qu'avec la collaboration d'une foule de gens, hommes politiques, journalistes, simples citoyens qui ont une teinture d'économie suffisante pour pouvoir participer à la circulation généralisée des mots mal étalonnés d'une vulgate économique. Un exemple de cette collaboration, ce sont les questions du journaliste qui va en quelque sorte au devant des attentes de M. Hans Tietmeyer : il est tellement imprégné par avance des réponses qu'il pourrait les produire. C'est à travers de telles complicités passives qu'est venue peu à peu à s'imposer une vision dite néolibérale, en fait conservatrice, reposant sur une foi d'un autre âge dans l'inévitabilité historique fondée sur le primat des forces productives. Et ce n'est peut-être pas par hasard si tant de gens de ma génération sont passés sans peine d'un fatalisme marxiste à un fatalisme néolibéral : dans les deux cas, l'économisme déresponsabilise et démobilise en annulant le politique et en imposant toute une série de fins indiscutées, la croissance maximum, l'impératif de compétitivité, l'impératif de productivité, et du même coup un idéal humain, que l'on pourrait appeler l'*idéal FMI* (Fonds monétaire international). On ne peut pas adopter la vision néolibérale sans accepter tout ce qui va de pair, l'art de vivre yuppie, le règne du calcul rationnel ou du cynisme, la course à l'argent instituée en modèle universel. Prendre pour maître à penser le président de la Banque fédérale d'Allemagne, c'est accepter une telle philosophie.

Ce qui peut surprendre, c'est que ce message fataliste se donne les allures d'un message de libération, par toute une série de jeux lexicaux autour de l'idée de liberté, de libéralisation, de dérégulation, etc., par toute une série d'euphémismes, ou de double jeux avec les mots – réforme par exemple –, qui vise à présenter une restauration comme une révolution, selon une logique qui est celle de toutes les révolutions conservatrices.

Si cette action symbolique a réussi au point de devenir une croyance universelle, c'est en partie à travers une manipulation systématique et organisée des moyens de communication. Ce travail collectif tend à produire toute une série de mythologies, des « idées-forces » qui marchent et font marcher, parce qu'elles manipulent des croyances : c'est par exemple le mythe de la « globalisation » et de ses effets inévitables sur les économies nationales ou le mythe des « miracles » néolibéraux, américain ou anglais. A la mythologie selon laquelle les inégalités sociales et économiques se réduiraient aux Etats-Unis, on peut opposer le travail d'un sociologue, M. Loïc Wacquant, montrant que, aux Etats-Unis, l'« Etat charitable », fondé sur une conception moralisante de la pauvreté, tend à se dédoubler en un Etat social assurant les garanties minimales de sécurité aux classes moyennes et un Etat de plus en plus répressif pour contrecarrer les effets de la violence liée à la précarisation des conditions d'existence de la grande masse de la population, noire notamment. Ainsi l'Etat de Californie, un moment constitué par certains sociologues français en paradis de toutes les libérations, consacre désormais à ses prisons un budget largement plus élevé que celui de toutes les institutions d'enseignement supérieur réunies, qui sont pourtant parmi les plus prestigieuses du monde.

Autre exemple, la Grande-Bretagne, dont on nous dit tous les jours qu'elle a résolu le problème du chômage, a en fait multiplié les emplois précaires, et les travailleurs britanniques découvrent avec envie les acquis sociaux encore survivants en France. Cela, paradoxalement, au moment même où l'on dit aux Français à quel point les travailleurs d'outre-Manche sont heureux de leur malheur.

Peut-être assistons-nous à un phénomène d'involution de l'Etat qui s'est constitué historiquement par concentration successive de force physique (la police et l'armée), de capital culturel (le système métrique, etc.) et de capital symbolique. Un des effets de la philosophie néolibérale, qui n'est que le masque d'une vieille philosophie conservatrice, est de conduire à une *régression de l'Etat vers l'Etat minimal* tout à fait conforme à l'idéal des dominants, c'est-à-dire réduit aux forces de répression, comme en témoigne l'augmentation des dépenses pour la police.

Confiance des marchés ou confiance du peuple

REVENONS pour finir au mot-clé du discours de M. Hans Tietmeyer, la « confiance des marchés ». Il a le mérite de mettre en pleine lumière le choix historique devant lequel sont placés tous les pouvoirs : entre la confiance des marchés et la confiance du peuple, il faut choisir. La politique qui vise à garder la confiance des marchés perd la confiance du peuple.

Selon un sondage récent sur l'attitude à l'égard des hommes politiques, les deux tiers des personnes interrogées les considèrent comme incapables d'écouter et de prendre en compte ce que pensent les Français, reproche particulièrement fréquent chez les partisans du Front national (FN) – dont on déplore par ailleurs l'irrésistible ascension, sans songer un seul instant à faire le lien entre FN et FMI.

Il faut mettre la confiance des marchés financiers ou des investisseurs – qu'on entend sauver à tout prix – en relation avec la méfiance des citoyens. L'économie est, sauf quelques exceptions, une science abstraite fondée sur la coupure, absolument injustifiable, entre l'économique et le social qui définit l'économisme. Cette coupure est au principe de l'échec de toute politique qui ne reconnaît pas d'autre fin que la sauvegarde de l'*« ordre et de la stabilité économiques »,* c'est-à-dire du deutschemark, ce nouvel absolu dont M. Hans Tietmeyer s'est fait le desservant...

* Sociologue, professeur au Collège de France.

(1) Ce texte est la transcription d'une conférence qui a suscité et suscite encore beaucoup de discussions en Allemagne, donnée par Pierre Bourdieu, aux rencontres culturelles franco-allemandes tenues à Fribourg, en octobre 1996.

(2) *Le Monde,* 17 octobre 1996.

DANS UNE SOCIÉTÉ DE PLEIN CHÔMAGE

Les temps modernes de l'emploi féminin

UN récent rapport de la Commission des Communautés européennes le confirme : en dépit des mesures pour promouvoir l'égalité entre les sexes, des discours sur le « temps choisi » ou des incitations au « retour au foyer », les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, où elles continuent à occuper massivement des postes subalternes. Car si la population active, en Europe, se féminise, les femmes sont – davantage que les hommes – victimes de la dégradation générale des conditions de travail et d'une paupérisation tolérée.

Par MARGARET MARUANI *

Vingt ans après le début de la crise de l'emploi, l'emploi féminin continue de croître, en dépit de toutes les prévisions... Mais cette activité en gêne visiblement plus d'un, de par son caractère inflexible, constant, envahissant même. Et cela à l'heure où la réduction obligée du travail s'installe comme un fait durable dans le paysage économique français et européen.

Alors même qu'il semblerait « équitable » de partager ce bien rare qu'est devenu l'emploi, les femmes, justement, en redemandent. A une époque où il est de bon ton de décréter le crépuscule de la « valeur-travail » (1), la montée en puissance de l'activité féminine a quelque chose d'éminemment contrariant. Cette détermination ne paraît pas seulement déplacée. Elle demeure fondamentalement illégitime ou, plus exactement, moins légitime que celle des hommes. Cette « petite différence » trace clairement les frontières, dans un droit à l'emploi ineffectif pour tous, entre ce qui est évident pour les hommes et contingent pour les femmes.

Le droit à l'emploi pour les femmes n'a jamais été acquis tout au long de ces vingt dernières années, que ce soit au niveau symbolique, politique ou idéologique. Avec l'apparition puis la pérennité d'un chômage massif, un certain nombre de stéréotypes sur le « libre choix » des femmes de ne pas travailler ont fait leur réapparition. Elles sont pourtant restées sur le marché de l'emploi, mais elles paient ce maintien illégitime au prix fort : la crise de l'emploi a en effet considérablement durci leurs conditions de travail. Et si leur activité prospère, elle le fait sous la menace constante du chômage et le sceau de l'inégalité. A l'aube de l'an 2000, l'emploi féminin poursuit son irrésistible ascension : près de 11,5 millions de femmes travaillent en France actuellement, contre 6,5 millions en 1960. Cette flambée n'est pas une spécificité française. Le même phénomène se vérifie dans les pays qui nous entourent, du nord au sud de l'Europe. La féminisation du salariat progresse à la manière d'une lame de fond alors que l'emploi masculin, lui, est marqué par l'immobilisme ou le déclin. Entre 1965 et 1992, le nombre d'hommes ayant un emploi a même légèrement diminué, passant de 83 à 81 millions. Dans le même laps de temps, le nombre de femmes au travail a, en revanche, très fortement augmenté, passant de 40 millions en 1965 à 54 millions en 1992 (2).

Dans les années 60, elles ne représentaient qu'environ 30 % de la population active européenne : en 1994, ce pourcentage s'élevait à un peu plus de 42 % (3) : les années 80, marquées par la crise de l'emploi, n'ont donc pas affecté le mouvement de rééquilibrage des sexes sur le marché de travail, amorcé quarante ans auparavant. C'est d'ailleurs la première fois dans l'histoire du salariat que les femmes envahissent le marché du travail en période de crise.

Cette progression s'effectue en dépit du chômage, nous venons de le voir, mais également au prix du chômage. Si la crise de l'emploi n'a pas chassé les femmes de l'emploi, elle a en revanche créé des noyaux durs de sur-chômage et de sous-emploi féminins, solidement installés et largement tolérés. Tout comme elle a renvoyé l'objectif d'égalité professionnelle aux calendes grecques.

Sexe et classes sociales

LA question qui se pose pour l'avenir n'est donc pas, comme on a pu longtemps le redouter, celle d'un « retour au foyer ». Vingt ans de crise de l'emploi n'ayant pas réussi à entamer l'inflexibilité de la croissance de l'activité féminine, on voit mal ce qui pourrait y parvenir.

Certes, de façon épisodique et récurrente, technocrates et gouvernants de tous bords imaginent qu'« elles » pourraient bien, à la faveur de quelque allocation ou salaire maternel déguisé, se retirer du marché du travail et laisser la place aux hommes. Mais de quelle(s) place(s) s'agit-il, au juste ? Les hommes au chômage viendraient-ils « remplacer » les femmes dans les emplois qui leur sont traditionnellement dévolus : infirmières, secrétaires, caissières, femmes de ménage ? Et combien faudrait-il « payer » pour que les femmes quittent leur emploi ?

C'est donc sur les conditions de travail et d'emploi des femmes que le chômage généralisé pèse de tout son poids. Les femmes ne fonctionnent pas – ne fonctionnent plus – comme une « armée de réserve ». Reste que les discours récurrents sur le « retour au foyer » ont une fonction symbolique forte : celle de légitimer des inégalités en tous genres. Suggérer l'idée que les femmes puissent se retirer silencieusement du marché de l'emploi, pour se réfugier dans l'inactivité, signifie bien que leur droit en la matière est toujours contingent – toujours soumis aux contingences du moment. Et que leur chômage à elles est moins grave que leur chômage à eux...

Pourtant, leur chômage à elles est plus massif, plus profond et plus structurel que celui des hommes. De ce point de vue, le bilan de ces deux dernières décennies fait apparaître clairement la constitution d'un sur-chômage féminin. Les chiffres sont d'ailleurs limpides : en France, les femmes représentent moins de la moitié des actifs (45 %) mais plus de la moitié des chômeurs (51 %). D'après l'enquête sur l'emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) de 1996 (4), le taux de chômage global (12,1 %) est respectivement de 10,4 % pour les hommes et 14,2 % pour les femmes. On retrouve ce sur-chômage à tous les âges et dans toutes les catégories socioprofessionnelles, mais c'est chez les jeunes de moins de 25 ans que la situation s'avère la plus critique.

En France, indique l'étude, un quart des jeunes présents sur le marché du travail sont au chômage. Certes, mais on oublie bien souvent d'ajouter que, répartis selon le sexe, le taux de chômage des moins de 25 ans est de 22 % pour les hommes et 32 % pour les femmes. La *distribution par catégorie socioprofessionnelle* révèle aussi de très grandes disparités : 5 % pour les cadres, mais 16 % pour les employées et jusqu'à 21 % pour les ouvrières. Ces caractéristiques ne sont pas nouvelles, mais elles restent remarquablement invisibles : dans le débat social et politique, qui se soucie de dire que le chômage des jeunes est avant tout le fait des jeunes femmes ? Que les employées sont trois fois plus au chômage que les cadres, et les ouvrières quatre fois plus ?

Ce silence est d'autant plus impressionnant que les discours sur le chômage sont en général bien ciblés, par catégories : on parle du chômage des jeunes, de celui des diplômés, des bas niveaux de qualification, des plus de 40 ans, etc. Ce découpage en tranches d'âge ou de niveaux ne fait que masquer un phénomène extrêmement simple : la sélectivité du chômage fonctionne comme un décalque des inégalités sociales les plus classiques – le sexe et les classes sociales.

A l'évidence, il y a donc des « *seuils de tolérance* » au chômage qui reposent sur des critères sociaux implicites. Et l'on retrouve ici la question du droit à l'emploi, de la légitimité à avoir un emploi. Si le sur-chômage féminin est à ce point invisible, ce n'est pas par méconnaissance, par omission ou par indifférence. Ce silence renvoie à un phénomène social plus profond : la tolérance sociale (5) au chômage des femmes. Ce sur-chômage n'est pas une *spécificité française*. C'est une caractéristique de l'ensemble des pays de l'Union européenne (6) : en 1994, 10,2 % des hommes et 13 % des femmes *étaient au chômage*.

A cela s'ajoute une autre disparité, moins connue mais tout aussi établie : quand elles sont au chômage, elles sont *nettement moins indemnisées que les* hommes. Dans l'Union européenne, un chômeur sur deux perçoit des indemnités de chômage, alors que ce n'est le cas que pour une chômeuse sur trois.

Mais être chômeur, ce n'est pas seulement se retrouver sans travail. C'est aussi faire partie d'une catégorie à laquelle on reconnaît le droit de prétendre à un emploi et que l'on comptabilise comme telle. La privation d'emploi peut se traduire par de multiples situations qui vont du chômage découragé à l'inactivité contrainte et dessinent autant de zones d'ombre et de flou, aux limites du marché du travail. Or ces marges sont largement *féminisées*. Chômeuses non indemnisées, chômeuses découragées qui renoncent à chercher un emploi, femmes au foyer reléguées dans un statut subi d'inactives : les voies sont variées, les appellations statistiques multiples, mais toutes mènent au même résultat : la constitution de poches de pauvreté aux frontières du chômage. Des poches de pauvreté d'autant moins visibles qu'elles échappent aux recensements habituels de ce que l'on nomme le chômage.

Conséquence de cet état de fait : le *sous-emploi* et la *précarité* explosent véritablement depuis le début des années 80. Le chômage n'est pas seulement synonyme de privation d'emploi pour un nombre grandissant de personnes. Il constitue également un moyen de pression efficace sur les conditions de travail et d'emploi de tous ceux et toutes celles qui travaillent. C'est dans ce cadre que le sous-emploi s'est installé, à côté des différentes formes de précarité mises en place dès le milieu des années 70 [travail intérimaire, contrats à *durée déterminée* (CDD), stages en tous genres, notamment aujourd'hui les contrats emploi-solidarité (CES)].

En 1996, l'Insee recensait 1,5 million de personnes en situation de *sous-emploi*, c'est-à-dire 1,5 million de personnes qui déclaraient souhaiter travailler davantage. Or, tout comme le chômage, le sous-emploi est fortement sélectif. Par le biais du travail à temps partiel, il touche massivement les femmes : en France, elles représentent près de 85 % des personnes qui travaillent à temps partiel. Au sein de l'Union européenne, ce taux varie de 76 % à 90 %. Mais, à la différence de nombre de nos voisins *européens*, le travail à temps partiel est un phénomène récent. Son essor date, très précisément, du début des années 80 : à l'époque, on ne comptait qu'environ 1,5 million d'actifs à temps partiel contre 3,5 millions aujourd'hui. Autant dire que le temps partiel n'est pas, en France, une composante de la croissance de l'activité féminine.

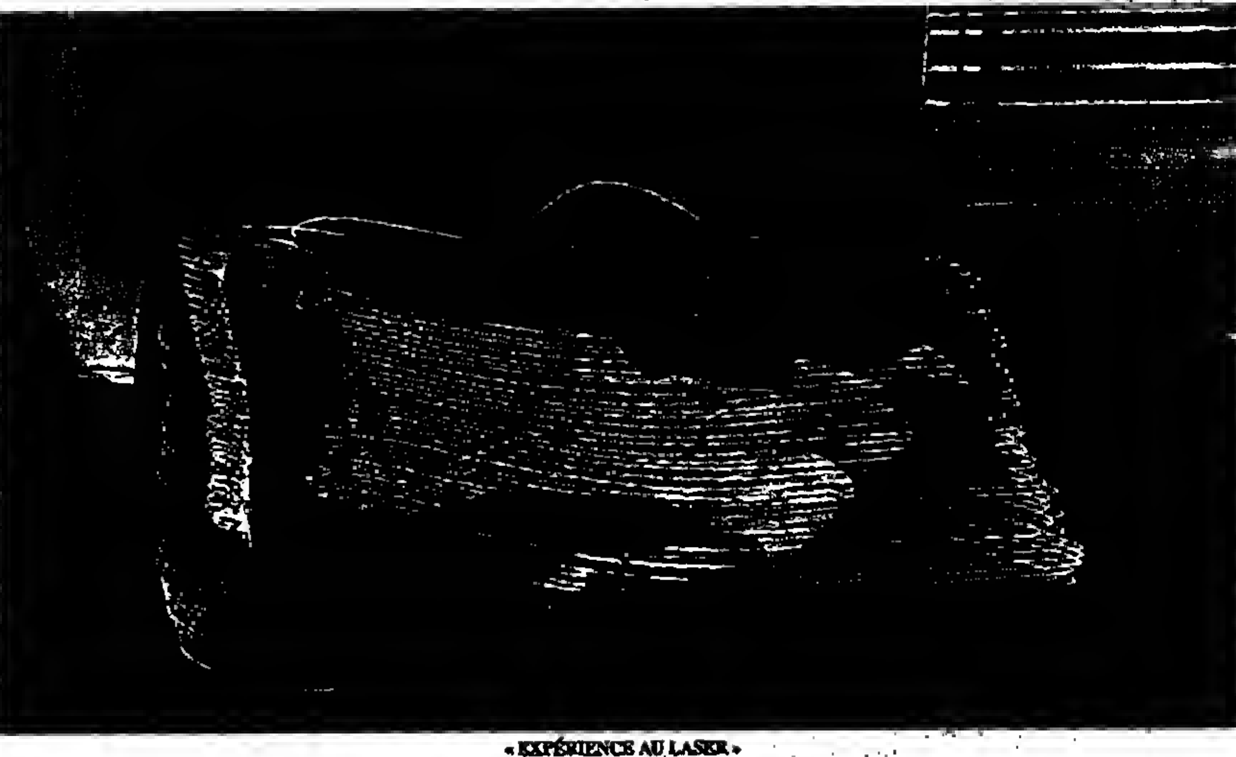
En réalité, c'est à temps plein que les femmes ont afflué sur le marché du travail dans les années 60. Le travail à temps partiel n'a fait son entrée qu'au début des années 80, à la faveur de la crise de l'emploi et sous l'impulsion de politiques fortement incitatives. La croissance des emplois à temps partiel a *été le corollaire du chômage*. Le temps partiel est un temps de crise. Pourtant, on continue de le traiter sur le registre souriant de la « conciliation entre vie familiale et vie professionnelle » ou d'en parler comme d'un mode de flexibilité rêvée : puisque les femmes en veulent... Quelles femmes ? dans quelles conditions ? pour *quels salaires* ? avec quels horaires ?

La réalité est tout autre. Femmes de ménage, vendeuses, caissières, assistantes maternelles, employées : combien sont-elles, à présent, à travailler sur des horaires éclatés et pour un revenu mensuel plus proche de l'assistanat que d'un salaire ? Au fil des années, le travail à temps partiel est devenu, de fait, une forme de sous-emploi réservée aux femmes (7), lequel crée de toutes pièces un processus de *paupérisation* invisible. Invisible, car toute réflexion sur le travail à temps partiel est brouillée par les débats sur le « temps choisi », l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Quand on parle du travail à temps partiel, on traite en effet de la question du temps et on fait l'impasse sur celle des salaires. Or, qui dit travail à temps partiel *sous-entend*, *inévitablement*, travail à salaire partiel. Le sous-emploi débouche donc, nécessairement, sur des sous-salaires. Par le biais du travail à temps partiel, ce *sont des centaines de milliers* de femmes qui travaillent pour un revenu mensuel en dessous du SMIC. Mais les données, en la matière, ne sont pas connues. On ignore combien de femmes travaillent pour un salaire en deçà du minimum vital. La plupart des emplois à temps partiel créés depuis *quinze ans* l'*ont été sur des segments* peu qualifiés et mal payés de l'activité féminine. Or un SMIC à mi-temps égale un salaire de l'ordre du RMI...

Le silence des chiffres n'est pas anodin. Il masque un *phénomène* social difficilement admissible, habituellement montré du doigt lorsque l'on parle des Etats-Unis : le développement d'une frange de *working poors*, c'est-à-dire de gens qui ne sont ni des chômeurs, ni des « exclus », ni des « assistés », mais qui travaillent sans parvenir à gagner leur vie. Or, *comme par hasard*, il s'agit, dans leur grande majorité, de femmes.

Nous vivons désormais dans une société de plein chômage. Bien au-delà des 3,5 millions de chômeurs actuellement recensés, le chômage a envahi le monde du travail à la manière d'un chantage permanent : craintes des licenciements, pression sur les salaires, menaces sur les rythmes et temps de travail. Ce chantage généralisé n'a pas entamé la détermination des femmes à rester sur le marché de l'emploi. Mais il a enclenché un mouvement de féminisation de la pauvreté, et, cette fois, de ce côté-ci de l'Atlantique...


ERICH HARTMANN-MAGNUM

« EXPÉRIENCE AU LASER »
Un mode de flexibilité rêvée

* Sociologue, CNRS.

(1) Cf., entre autres, l'ouvrage de Dominique Méda, *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris, 1995.

(2) *L'Emploi en Europe 1993*, Commission des Communautés européennes, Bruxelles.

(3) Eurostat, *Enquête sur les forces de travail*, Luxembourg, 1994.

(4) Enquête sur l'emploi de 1996, *Insee résultats*, n° 492-493, 203 pages, 149 F.

(5) Teresa Torns, « Chômages », in *La Place des femmes, les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1995.

(6) Cf. Annie Gauvin, « *Le sur-chômage féminin à la lumière des comparaisons internationales* », *Les Cahiers du Mage*, Paris, CNRS-Iresco, Paris, n° 3-4, 1995.

(7) Cf. Margaret Maruani et Chantal Nicole, *Au labeur des dames*, Syros, Paris, 1989.

هكذا من الاصل

féminin

QUAND L'ÉCONOMIQUEMENT CORRECT ENTRAÎNE L'ASPHYXIE DE L'ÉTAT

Vive le déficit budgétaire !

L'« ASSAINISSEMENT des finances publiques » – autrement dit, le strict plafonnement des déficits, critère emblématique du traité de Maastricht – justifie les cures d'austérité à répétition et conduit à des situations sociales explosives. En renonçant à la fonction régulatrice des politiques budgétaires, les Etats abandonnent aux marchés l'un des instruments privilégiés de l'action publique, de la lutte contre les inégalités et un attribut de leur souveraineté.

Par DOMINIQUE GARABIOL *

L'incantation à l'équilibre du budget est un *élément-clé* de la rhétorique conformiste. Elle mêle, comme toujours, bon *sens* et *contresens*. *« La nation, comme une famille, ne peut vivre durablement à crédit »*, écrivait l'ancien ministre de l'économie et des finances, M. Jean Arthuis, aux contribuables en guise de présentation de la déclaration de revenus 1996. C'est oublier que si une famille doit rembourser ses dettes, c'est en raison de sa durée de vie limitée. Mais, considérées globalement, les familles ne remboursent jamais leurs dettes, transférées d'une famille à la suivante. Les remboursements de certains membres compensant d'ailleurs, partiellement, les emprunts des autres.

D'une façon générale, l'évolution de l'endettement global affecte directement la masse monétaire : lorsqu'une banque accorde un crédit, son bénéficiaire l'utilise pour régler un achat, une facture. Les fonds sont alors transférés au créancier, qui les dépose sur son compte bancaire. Ce nouveau dépôt permettra l'attribution d'autres prêts. Et ainsi de suite. A l'inverse, la réduction de l'endettement entraîne une réduction de la masse monétaire, c'est-à-dire un mouvement de déflation et, le cas *échéant*, une *récession économique*. Dans les économies modernes, vouloir *supprimer* l'*endettement*, c'est vouloir supprimer la monnaie. Mais, si l'existence d'une dette est inévitable, sa répartition entre les agents économiques reste une question ouverte.

Le déficit budgétaire et l'endettement de *l'Etat* ne peuvent être *analysés* indépendamment du mode de croissance. Au sortir de la seconde guerre mondiale, dont le financement avait été supporté par l'Etat, l'endettement intérieur total reposait très largement sur la puissance publique. A l'opposé, la forte croissance des « *trente glorieuses* » *se* fonda surtout sur le financement des investisse*ments privés par des emprunts*. Ce mouvement de réorientation de l'endettement intérieur total (du public au privé) s'est poursuivi pendant les dix premières années de crise consécutive au premier choc pétrolier de 1973. Il s'est traduit par une dégradation des comptes des entreprises. De 1950 à 1985, la part de l'État dans l'endettement intérieur total en France est passée de 51 % à 11 %, tandis qu'augmentaient d'autant celle des entreprises et celle des ménages (1).

Depuis le milieu des années 80, la situation s'est inversée. La volonté de restaurer les marges des entreprises a conduit à peser de façon constante sur le partage de la valeur ajoutée entre profit et salaires. Le taux d'épargne (2) des entreprises *françaises s'est élevé de* 8,2 % en 1982 à 18,1 % en 1995, un *niveau record parmi les pays industrialisés*. L'affaiblissement relatif des salaires a créé une atonie de la demande et contribué à l'augmentation du chômage. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, le notait lui-même : *« La modestie de notre croissance explique largement que notre chômage soit plus fort que celui de nos voisins. Ce déficit de croissance trouve sa source dans un partage de la valeur ajoutée trop défavorable aux salariés* (3). » Simultanément, le coût des prestations sociales et la faiblesse relative des *rentrées fiscales ont provoqué* une dégradation du solde des finances publiques au moment où s'amélioraient les comptes des entreprises.

Des dizaines de milliards de cadeaux

LA part de l'Etat dans l'endettement intérieur total a donc augmenté, passant de 11 % en 1985 à 32 % en 1996 (4). Lorsque, en 1993, pour alléger leur dette – au moment où elle disparaissait… –, M. *Edouard Balladur* a consenti aux entreprises un avantage de plusieurs *dizaines* de *milliards* de francs (5), il a pour ce faire lancé un *coûteux emprunt* qui a *grevé* un peu plus les comptes de l'Etat. L'endettement public a ainsi financé l'excédent des entreprises. Depuis 1992, leur capacité de financement dépasse leur niveau d'investissement : en 1990, leur taux d'autofinancement était encore de 90 % ; en 1997, il atteint 120 % (6) ! Une telle situation est presque unique dans l'histoire économique de la France : au lieu d'être en position d'emprunter, les entreprises ont désormais les moyens de prêter… à l'Etat endetté.

Il existe un basculement mécanique entre endettement public et croissance économique. Le déficit budgétaire, lorsqu'il couvre *des dépenses courantes* (comme ce fut le cas en France), représente *une augmentation* de la consommation nationale financée par emprunt, c'est-à-dire *par* l'épargne des agents privés. C'est donc l'équivalent d'une destruction d'épargne au profit de la consommation. Lorsqu'une économie dégage un excédent d'épargne – depuis 1992, la France prête un solde d'environ 100 milliards de francs à l'étranger –, le déficit public peut jouer un rôle positif : sans lui, l'atonie de la consommation aurait été plus prononcée, *ce qui aurait* pesé plus lourdement encore sur la croissance et sur l'emploi.

L'accent mis sur le déficit budgétaire occulte par ailleurs l'importance du solde de la balance des paiements, seul vrai critère de la bonne gestion financière d'une économie. La Belgique fait ainsi remarquer que, si sa dette publique représente 120 % du produit intérieur brut (PIB) (soit le double du niveau maximum autorisé par les critères de *convergence du traité de Maastricht*), la quasi-totalité en est couverte par l'épargne intérieure, la part financée par l'étranger ne représentant que 12 % de ce PIB. L'Italie est dans le même cas. A l'opposé, si le ratio allemand est actuellement de 61 % du PIB, la part financée par l'étranger représente 25 % de ce même PIB. Soit le double des niveaux italien et belge…

Ces chiffres indiquent que les déficits européens les plus larges reposent d'abord sur un déséquilibre interne de la répartition de la valeur ajoutée entre profits et salaires et sur un excédent d'épargne. La situation *allemande est* paradoxalement différente puisqu'elle allie *faible croissance*, *déficit public* et insuffisance d'épargne (dont témoigne *le déséquilibre* de la balance des paiements de la RFA depuis l'unification). Or la réduction du déficit budgétaire n'a de sens que s'il y a insuffisance d'épargne et excès de consommation. Tel est assurément le cas aux Etats-Unis. Pas en Europe.

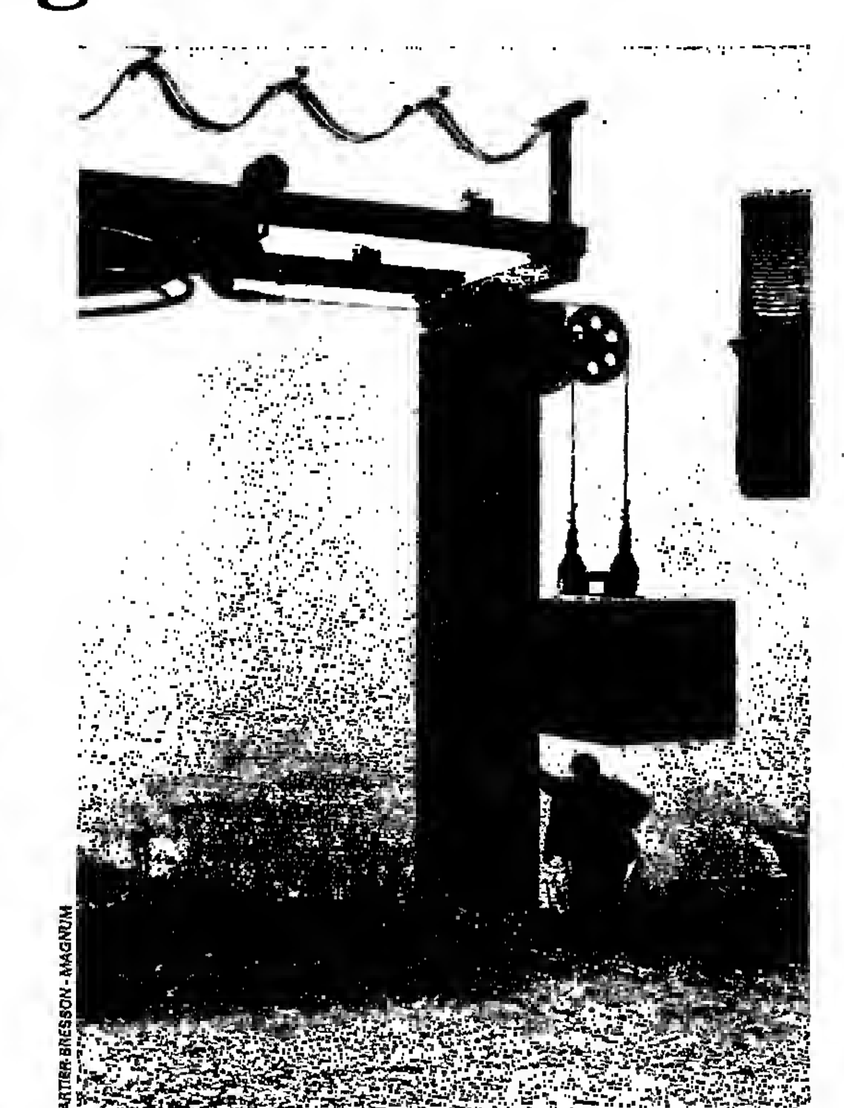
Le traité de Maastricht, renforcé par le pacte de stabilité, impose une limite de 3 % du PIB pour le déficit annuel et de 60 % du PIB pour le stock de la dette.

Il y a, bien entendu, une relation mécanique entre ces deux chiffres : si la dette représente 60 % du PIB, tout déficit public égal à 3 % de ce même PIB augmente automatiquement de 5 % le stock de la dette (63 = 60 +5 % de 60). *Compte tenu du taux* très bas de l'inflation (1 % en France), la croissance requise pour que la dette reste stable est donc de 4 %. Un tel niveau de croissance est trop exceptionnel pour qu'il soit envisageable à moyen terme. Or tout résultat inférieur exigera une politique budgétaire plus restrictive encore.

Mais la réduction du déficit pèse alors sur la croissance, ce qui induit une baisse des rentrées fiscales, justification d'une nouvelle cure d'austérité budgétaire… M. Hervé Goulletquer, économiste au Crédit lyonnais, a démontré que *« la persistance d'une croissance faible creuse inexorablement le déficit budgétaire* (7) ». Le Fonds monétaire international *(FMI)* aboutit à la même conclusion. Deux de ses experts, MM. John McDermott et Robert F. Wescott, observent, par exemple, que moins d'un quart des plans de redressement budgétaire répertoriés ont donné les résultats attendus (8). Le FMI en a d'ailleurs déduit que *« les autorités peuvent souhaiter différer l'assainissement des finances publiques lorsque la conjoncture est particulièrement mauvaise* (9) ».

Une telle conclusion, autrefois banale, fait référence au rôle de stabilisateur automatique de la politique budgétaire, bien décrit dans les années 30 par les économistes de l'école de Stockholm : un affaiblissement de la croissance pèse sur les rentrées fiscales et entraîne un déficit qui stimule l'activité ; à l'inverse, une surchauffe se traduit par un excédent public stabilisateur. Ces ajustements, dits contracycliques, peuvent déboucher sur des résultats spectaculaires. Aux Etats-Unis, le déficit a *toujours dépassé 4 % du PIB lors* des récessions (1975, 1983, 1992). Mais la *Suède est, sans doute*, un cas plus emblématique encore : frappée doublement par la crise économique occidentale et par les effets de la désagrégation du bloc soviétique, son économie connaît une décrue de 1 % en 1992 et en 1993, avec une inflation qui devient inférieure à 1 % et un taux de chômage qui s'envole, passant de 5,8 % à 9,8 % de la population active en deux ans. Le déficit public atteint alors 12 % du PIB. Quelques années plus tard, la récession a pris fin et le déficit a été ramené à moins *de 3 % du* PIB. La fonction de stabilisation de la politique budgétaire est *pourtant rendue* impossible par les contraintes du pacte de stabilité européen.

La limite de 3 % apparaît d'autant *plus explosive que – surtout à cause des* taux d'intérêt très élevés d'alors – la charge des intérêts sur la dette représentait, en 1995, une moyenne de 5,4 % du PIB dans l'Union européenne. Pour respecter cette limite de 3 %, il faudra donc que les Etats dégagent à l'avenir un solde *positif* avant intérêts supérieur à 2 % du PIB, ce qui aura forcément un effet récessif. Les dépenses courantes devraient donc être réduites chaque année, sans pour autant que les impôts baissent. Le moindre niveau actuel des *taux d'intérêt* permet *heureusement* d'espérer une baisse mécanique des charges *financières*, tout *en* évitant le recours à une nouvelle cure d'austérité dont on imagine facilement les effets qu'elle aurait sur l'emploi.


H. CARTIER-BRESSON - MAGNUM

« Des cures d'austérité dont on imagine facilement les effets »

Assurément, il est utile de garder la maîtrise de l'évolution des déficits afin de sauvegarder des marges de manœuvre budgétaires. Mais une telle maîtrise n'est possible que si le cadre général est cohérent. Pour que l'effet de la *rigueur budgétaire sur* la *croissance* soit neutralisé, il faut donc que la *consommation privée* augmente au détriment de l'épargne. Cette augmentation exige alors que le partage de la valeur ajoutée soit significativement infléchi en faveur des salariés, soit par des créations d'emplois, soit par une hausse des rémunérations, soit par les deux à la fois.

Dans une hypothèse pareille, si l'équilibre financier interne redevenait satisfaisant, les néolibéraux soulèveraient néanmoins sans tarder la question de la perte de compétitivité internationale des entreprises. Il faudra alors suggérer ce remède bien connu et d'ailleurs recommandé par MM. John McDermott et Robert F. Wescott dans l'étude du *FMI : une dépréciation* du taux de change.

Transformées en normes de gestion, les contraintes découlant du pacte de *stabilité* aboutissent à des *situations* explosives. Celles-ci ne seront maîtrisées que si la consommation privée est relancée par une politique de l'emploi et des revenus plus audacieuse, qu'accompagnerait nécessairement une *dépréciation* monétaire. Pour l'Europe, la réévaluation de 30 % du dollar en *moins* d'un an *représente* à *cet égard* une première bouffée d'oxygène. Même si elle n'enthousiasme pas les partisans du franc fort, qui déjà s'inquiètent d'une « dévaluation de l'Europe »…

* *Economiste.*

(1) Yves le Henaff, *République*, n° 2, avril 1988.

(2) Epargne brute/valeur ajoutée : *Rapport annuel 1995 du Conseil national du crédit*, Paris.

(3) Conférence de presse du 21 juillet 1997.

(4) *Bulletin de la Banque de France*, Paris, 4e trimestre 1996.

(5) Il s'agissait de la suppression du décalage d'un mois du délai de remboursement par l'*Etat* de la TVA versée par les entreprises.

(6) Dans sa conférence de presse du 21 juillet dernier, M. Dominique Strauss-Kahn a ainsi noté : *« Pour la dernière année, qui est ici l'année 1996, 134 milliards de francs d'excédent existent entre l'épargne des entreprises et leur investissement. »* Il aurait pu ajouter que cet excédent correspond à 1,5 % du produit intérieur brut français, ce qui relativise un peu les angoisses sur le niveau d'endettement du pays. Le critère des 3 % de déficit public ne prend pas en compte l'existence d'excédents privés…

(7) Analyse diffusée par l'agence Reuter le 11 février 1997.

(8) John McDermott et Robert F. Wescott, « An Empirical Analysis of Fiscal Adjustment », *Working Paper*, n° 96/59, FMI, Washington, 1996.

(9) « Ajustement des finances publiques : le dosage des mesures est crucial », *Bulletin du FMI*, Washington, 3 février 1997.

A Berlin, avec Les Amis du *Monde diplomatique*

Après Londres, Berlin. Du 9 au 12 octobre, Les Amis du *Monde diplomatique* organisent, avec un membre de la rédaction du journal, un voyage pas comme les *autres dans* la nouvelle capitale de la République fédérale. Pour mieux découvrir la ville, une série de rencontres (avec traduction) *sont prévues : on* parlera de l'Allemagne d'aujourd'hui avec des intellectuels ; de sa vie politique avec des responsables du SPD, du PDS et des *Verts ; de la culture* à Berlin avec des créateurs ; de journalisme à la rédaction de *Tageszeitung*, le quotidien qui édite *Le Monde diplomatique* en allemand ; et d'histoire au mémoriel de Wannsee… Mais le programme n'oublie pas pour autant la visite de la villa et de ses *musées*, ni l'*indispensable soirée* à l'Opéra.

Pour tous renseignements, s'adresser à Inter Echanges, 9 *bis*, rue de Valence, 75005 Paris. Tél. : 01-43-37-42-69. *Fax : 01-45-35-07-99.*

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL AU CŒUR

Saisir le moment

KRACH en Thaïlande, incertitudes boursières et fluctuations erratiques des monnaies : le système financier international a confirmé, ces dernières semaines, sa profonde instabilité. Alors que l'Allemagne voit son modèle ébranlé, l'arrivée aux affaires de M. Anthony Blair en Grande-Bretagne et de M. Lionel Jospin en France a relancé le débat sur les stratégies économiques. Faut-il rester fidèle aux dogmes des vingt dernières années, qui ont abouti partout à une profonde fracture sociale et à de terribles ravages comme au Mexique ou en Russie ? Ou faut-il, au contraire, s'inscrire dans une vision à long terme qui prenne d'abord en compte les intérêts des hommes et des femmes de la planète et qui mette à leur service les technologies de l'immatériel ?

Par RENÉ PASSET *

« Rechercher les voies d'une action volontariste (1) », c'est d'abord partir de ce qui est irréversible et mesurer la portée de ce qui a changé. Irréversible le progrès technique - l'ordinateur existe, on ne le supprimera pas par décret –, irréversibles également les conséquences qui lui sont attachées : l'information « en temps réel » à l'échelle mondiale, la primauté de la relation, la transformation des modes de régulation des systèmes... Mais non point ce qui découle de l'idéologie : le libre-échangisme débridé, la déréglementation, le sacrifice des hommes à une logique dite de profit, mais qui n'est, en fait, que de cupidité.

De toutes les mutations que comporte l'immatériel, c'est sans doute l'émergence de la *relation* et de l'interdépendance, à tous les niveaux, qui est la plus décisive. L'étendue des conséquences qui s'attachent désormais aux entreprises humaines – de la biosphère aux générations futures – fait apparaître au premier plan la question de la responsabilité, donc de l'éthique, dans le champ de l'économie. L'argument selon lequel l'économie libérale serait neutre, objective et universelle, donc seule scientifique, parce qu'elle laisserait s'exprimer la nature des choses, ne résiste pas : ou bien la liberté correspond au laisser-faire intégral, et il faut aller jusqu'à la loi de la jungle ; ou bien elle s'organise, et le système qui en résulte n'a rien de plus « naturel » que les autres.

Cette prétention à l'unicité d'un système et d'un corps de pensée ne peut reposer que sur la mauvaise foi ou l'ignorance de ce qu'est la plus élémentaire démarche scientifique. Gouverner c'est choisir, et toute décision suppose alors que l'on se réfère à un système de valeurs. Cela implique la prééminence du politique, appuyé sur un projet social : la politique, en effet, est la résultante du choix des citoyens concernant l'intérêt commun, l'économie, elle, ne relevant que des moyens.

D'où l'infirmité du marché et la nécessité de l'intervention étatique. Le marché, en effet, a pour objet de satisfaire la demande solvable, non les *besoins* : il n'exprime donc pas toute la logique sociale. On ne peut juger au même critère de la rentabilité la réussite d'une activité privée et celle d'une institution publique, car un service public a d'abord pour mission de pallier les lacunes de l'initiative individuelle et d'en corriger les déficiences et les coûts sociaux. Son objectif est de compenser les inégalités naturelles, non de les consacrer ou de les renforcer. Le profit ne saurait être le critère universel que certains veulent en faire : qu'en aurait-il été, par exemple, des chemins de fer si leur développement avait seulement dû se faire au rythme de leur rentabilité immédiate, et qu'en aurait-il été, dans ce cas, de la *croissance du produit national* ?

L'indépendance des banques centrales – faisant primer la logique partielle de l'instrument sur celle de la collectivité – relève de la pure aberration. Pourtant, c'est ce double réductionnisme, *allant du politique* à l'*économique* et de l'*économique* au monétaire, que consacre l'Europe monétariste. L'économie, pas plus que la nation, ne se réduit à la logique d'une quelconque de ses composantes. L'une et l'autre sont « plurielles », *faites de niveaux* d'organisation variables selon les angles d'approche : l'individu, l'entreprise, la branche ; le réel et le monétaire ; le local, le régional, le national, l'international. Leurs logiques, à la fois complémentaires, conflictuelles, irréductibles et indissociables, appellent donc une fonction d'arbitrage que seule la puissance publique, expression organisée de la volonté populaire, est habilitée à exercer.

C'est tout particulièrement dans les temps de mutation que le présent doit être interprété dans la perspective du long terme qui le porte. On ne gère pas le court terme de la même façon, selon que l'on s'inscrit dans une perspective historique ou dans une autre. Pourtant, on s'acharne à confondre conjoncture et croissance, et à penser que, de cette dernière, sortira nécessairement le plein emploi. Rigueur ou relance ? Tel est le débat. Les arguments invoqués – déflation compétitive, équilibre des comptes, charges des entreprises pour les uns ; stimulation keynésienne de la dépense pour les autres – se situent tous dans la perspective d'une logique ignorant les mutations du système.

Pour les tenants de la rigueur, seuls comptent les équilibres comptables, obtenus à coup d'économies sur la dépense et d'augmentation des prélèvements sur les plus démunis. La flexibilité de ce qui est charge ou contrainte pour les uns est aussi précarisation de ce qui constitue le moyen d'existence ou la protection des autres. Les faits démontrent pourtant qu'il ne suffit pas de renforcer les capacités de réponse de l'appareil productif pour faire repartir celui-ci lorsque la demande reste inerte : où sont les 400 000 emplois promis, il y a dix ans, par M. Yvon Gattaz, alors président du Conseil national du patronat français (CNPF), en échange de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, et les 100 000 autres annoncés, en 1993, lors du vote de la loi quinquennale sur l'emploi de M. Édouard Balladur ? Ne soyons pas cruels avec les 700 000 *emplois* en un an sur lesquels M. Alain Juppé, lorsqu'il prenait ses fonctions de premier ministre en mai 1995, demandait à être jugé : le verdict est encore chaud...

Maastricht, Dublin, Amsterdam, érigeant les équilibres en dogmes absolus *(lire, p. 21)* et rendant impossible toute forme de régulation par le budget, consacrent, en fait, le triomphe de la forme la plus éculée du libéralisme. Le résultat, en Allemagne comme en France, ne se fait pas attendre : stagnation de la demande, diminution des rentrées fiscales et sociales. Inéluctablement, la réduction des recettes compense celle des dépenses, et les déséquilibres demeurent. Passé un certain seuil, effectivement, « l'impôt a tué l'impôt ».

Si, en effet, la restriction des dépenses publiques est omniprésente dans les discours, jamais les prélèvements obligatoires n'ont *autant* crû que sous les gouvernements dits libéraux. Alors, on a recours à des artifices qui, dans la démarche même de ceux qui les pratiquent, relèvent de l'hérésie : la « vente des bijoux de famille » – à quoi *s'assimilent* les privatisations – conduit à consacrer un patrimoine à une opération d'équilibrage budgétaire. Il faut bien sauver la face...

Du côté opposé, les partisans de la relance ont appris, à la lumière de l'expérience, que le cadre national pour lequel la théorie keynésienne a été conçue n'est plus déterminant. Dans un contexte de mondialisation, les relances des gouvernements de MM. Jacques Chirac (1974-1976) et Pierre Mauroy (1981-1984) ont diffusé leurs effets bénéfiques... à l'étranger, et entraîné un déficit tenace de la balance extérieure de la France. On prend donc désormais la peine d'*en évaluer soigneusement* les conditions nationales. Mais on s'acharne à confondre la reprise conjoncturelle de court terme avec une croissance longue, et à croire que cette dernière ramènera le plein emploi.

Or, seule une monumentale erreur de méthode, consistant à projeter sur la longue période un constat valable pour *le court terme*, peut conduire à fixer le taux d'augmentation du produit intérieur brut (PIB) – 3 % à 3,5 % disait-on hier, plutôt 2 % à 2,5 % affirme-t-on désormais – à partir duquel le sous-emploi commencerait à se résorber. Si, en effet, *une accélération du taux* d'augmentation du PIB tend, le plus souvent, à susciter, dans l'immédiat, une stabilisation ou une régression du chômage, cela ne vaut qu'à un moment déterminé, donc pour un état donné de l'évolution *technologique*, de l'*organisation du système* productif et de la population. C'est-à-dire lorsque sont figés les moteurs mêmes de la croissance, phénomène essentiellement de longue période.



ANTONIO SEGUI. – « Homme dans la cité » (1988)

EDIMEDIA/ARCHIVES LOUDMER

A court terme, tous les autres facteurs *étant considérés comme égaux*, le volume de l'emploi tendrait à varier dans le même sens que la production. Mais, sur la durée, croissance du produit national et chômage évoluent dans le même sens : en France, depuis 1970, alors que le produit national était multiplié par trois, le chômage l'était par cinq. Ce qui est déterminant ici – mais peut-être est-ce précisément cette question cruciale que l'on veut se cacher à soi-même –, ce n'est pas le « plus » ou « moins » de croissance, mais le modèle de croissance et d'organisation sociale.

La demande, vecteur du développement

EN fait, rigueur ou relance ne sont pas des problèmes théologiques que l'on règle pour l'éternité, mais des questions dont la réponse appelle une mise en *perspective historique*. Il est des phases où les ruptures technologiques appellent de profondes transformations de l'appareil productif. La priorité revient alors à la rénovation du capital, garante des développements futurs. Ainsi, *au début du XIXe siècle, le grand* économiste classique anglais David Ricardo peut-il légitimement présenter le capital comme le moteur de toute croissance, et l'épargne comme une vertu. Mais vient aussi le moment où, même si les technologies continuent à progresser, la question se renverse et devient celle de la pleine utilisation des potentiels mis en place. Les vecteurs du développement se déplacent alors du capital vers la demande. C'est ce qu'en 1936 avait *compris Keynes* (2), lorsqu'il préconisait une politique de grands travaux et de distribution de pouvoir d'achat, réalisée, notamment, par le biais du déficit budgétaire. L'épargne devient alors vice et la dépense vertu.

Il semble bien que nous soyons actuellement parvenus à l'une de ces phases (3). Stabilité des prix, échanges extérieurs excédentaires, inertie de la *demande*, surcapacités d'investissement – qui, au lieu de se convertir en capital productif, s'orientent vers les marchés financiers –, tout milite en faveur de la relance. C'est donc le moment de prendre le contre-pied des critères de Maastricht : il faut stimuler la consommation des particuliers, augmenter les dépenses publiques productives dans les secteurs d'avenir – dont le projet de grands réseaux transeuropéens de transport, formellement adopté par les Quinze, mais jamais financé, constitue un *bon exemple*. Il convient aussi de relâcher la pression des charges, de simplifier les contraintes administratives, responsables de trop d'échecs et de nombreux refus d'entreprendre. C'est cependant au niveau des rentrées que bloque le système. La stimulation de l'activité – à la fois du côté de l'offre et de la demande – peut le réactiver. Le pari que, alors, le rétablissement des recettes fiscales et sociales réduira les déficits est un pari raisonné. Les politiques de grignote-petit ont fait leurs preuves... par l'absurde.

Pourtant, aucune gestion conjoncturelle ne saurait tenir lieu, à elle seule, de stratégie de la mutation. Si la mondialisation est une donnée de fait, il n'en va pas de même du libre-échangisme et de la déréglementation, fruits d'une idéologie dominante, et non de la nature des choses. La concertation internationale qui, seule, peut défaire ce qu'elle a fait, s'impose impérativement. Elle est indispensable, d'une part, en raison du décalage qui s'est établi entre le niveau mondial, où se déploie le pouvoir économico-financier privé, et le niveau national auquel se situe le pouvoir de contrôle des Etats. Elle est indispensable, d'autre part, dans la mesure où il est des actions nécessaires qu'aucune nation ne pourrait entreprendre seule, sous peine de déclencher des distorsions de compétitivité dont elle serait la première victime.

C'est ensemble que l'on peut s'attaquer aux causes de la compétition productiviste internationale. En l'absence de concertation, l'intérêt de chacun, considéré isolément, est de renforcer sa propre compétitivité. Mais, en agissant ainsi, tous entretiennent une sorte de « course aux armements » qui les mène conjointement à leur perte. En revanche, une harmonisation internationale des fiscalités, à l'échelle de l'Union européenne, du Canada, des Etats-Unis et du Japon, qui déplacerait l'assiette des financements du travail vers les machines, devrait, sans paralyser le progrès technique, favoriser les activités utilisatrices de main-d'œuvre et, *plus généralement*, privilégier le recours à la force de travail plutôt qu'aux équipements. Dans les mêmes conditions, taxer, au niveau des entreprises, la productivité apparente du travail (rapport de la production à la quantité de main-d'œuvre utilisée) aurait pour effet d'alourdir l'impôt en cas de licenciement, et de l'alléger en cas d'embauche.

C'est ensemble que l'on pourrait s'attacher à juguler les excès des marchés financiers sans provoquer la fuite des capitaux. Ainsi en irait-il de l'obligation de dépôt, avant spéculation, d'une fraction importante des sommes engagées ; de la limitation de la capacité des agents financiers de s'endetter à des fins spéculatives ; de la levée du secret bancaire... La « taxe Tobin » (4) sur les transactions financières, d'un montant préconisé de 0,1 % à 0,5 %, aurait pour effet, selon son auteur, de contrarier les mouvements spéculatifs (comportant des marges faibles, mais portant sur des masses considérables tournant plusieurs fois sur elles-mêmes), sans nuire aux opérations commerciales qui s'effectuent dans des conditions exactement opposées.

Le Prix Nobel français d'économie Maurice Allais affirme que l'interdiction faite aux banques de spéculer pour leur propre compte supprimerait les grands mouvements déstabilisateurs internationaux (5). La flexibilité des changes, qui a produit l'inverse de ce que l'on en avait promis, devrait faire place à un système de parités, à la fois fixes et révisables, dont les taux correspondraient à l'*équilibre* des balances commerciales. Ainsi seraient réglées à la fois les questions de la spéculation sur les devises et les phénomènes de « dumping par le change ».

C'est ensemble, enfin, que l'on serait en mesure de contrarier les effets pervers d'un libre-échange inégal à l'échelle mondiale. *La* liberté des échanges n'a de sens qu'entre nations à niveau de développement comparable. Sinon, elle laisse libre cours aux distorsions de concurrence par le dumping social et le dumping écologique et aux effets de domination des puissants sur les *faibles*. L'*argument plaide en faveur* de vastes ensembles internationaux homogènes de libre-échange, protégés en leur pourtour, dont l'Union européenne, retrouvant son statut perdu de « Communauté », constituerait un *excellent exemple. Le rétablissement* du principe de la « préférence communautaire » constitue donc une mesure indispensable, sans laquelle la construction européenne se diluerait dans un libre-affairisme mondial où elle perdrait toute *signification*.

Dans un tel cadre, où les Etats-Unis aujourd'hui et les grandes puissances asiatiques demain trouveraient de nécessaires contrepoids, la protection contre les différents dumpings pourrait devenir l'instrument d'une aide au *développement des zones les plus défavorisées*. Selon une proposition formulée par M. Maurice Lauré (6), les droits

* Professeur émérite à l'université Paris-I, auteur de *L'Économique et le Vivant*, Economica, Paris, 1996 (2e édition).

(1) Lire « Ces promesses des technologies de l'immatériel... », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.

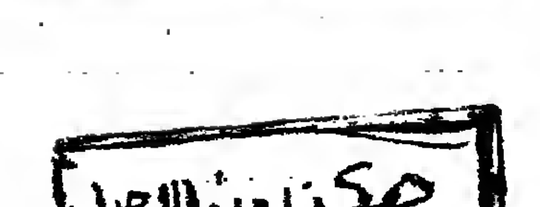
(2) Lire Michel Beaud, « Keynes, ou l'esprit de responsabilité », *Le Monde diplomatique*, décembre 1996.

(3) Les premiers indices annonciateurs de cette situation pouvaient être perçus dès la fin de l'année 1992. Lire « Ne pas se tromper de relance », *Le Monde diplomatique*, décembre 1992.

(4) Lire Ibrahim Warde, « Le projet de taxe Tobin, bête noire des spéculateurs, cible des censeurs », *Le Monde diplomatique*, février 1997.

(5) Maurice Allais, « Jacques Rueff et la politique économique », texte d'un discours prononcé en hommage au grand auteur libéral.

(6) Maurice Lauré, « Les délocalisations : enjeux et stratégies », *Futuribles*, Paris, mai 1993.



TRAVAIL AU CŒUR

e moment



DE LA RELANCE DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

où tout peut basculer

compensateurs qui frapperaient leurs produits seraient reversés, par exemple, à un fonds de développement alimentant une politique d'aide inspirée du plan Marshall.

Sans doute, par définition, aucune nation ne peut décider seule de ce qui relève de la concertation internationale. Mais il appartient à chacune de porter ces questions sur la place publique, comme la France vient de le faire pour l'Europe sociale, et de les réaffirmer sans cesse.

Il existe un lien historique incontestable entre la réduction des temps de travail et le volume de l'emploi. A première vue, le progrès technique crée du travail. Ainsi, de 1973 à 1994, l'emploi total passait-il, *en France, de près de* 21 millions de travailleurs à 22 millions (7) *et*, en Allemagne, de 26,65 millions à 28 millions. Mais, dans le même temps, le temps de travail moyen fourni annuellement par individu occupé s'abaissait, respectivement, de 1 900 heures à 1 600 et de 1870 à 1580. De sorte que le nombre total d'heures travaillées dans chacune des deux nations passait de 40 à 35 milliards dans la première, et de 50 à 44 milliards dans la seconde. En conservant les horaires de 1973, la France aurait compté 3 millions de chômeurs de plus en 1994, et l'Allemagne 4 millions.

Vers une généralisation du revenu garanti

C'EST donc la réduction des temps de travail qui a permis de créer des emplois. C'est dans cette voie, plutôt que dans la poursuite de normes définitivement dépassées, qu'il convient de s'engager. De la loi de Robien au système de modulation des charges sociales en fonction de la durée du travail proposé par M. Michel Rocard, ou au partage des temps suggéré par l'ancien commissaire général au Plan Michel Albert, en passant par le « deuxième chèque » de M. Guy Aznar ou la semaine de quatre jours de M. Pierre Larrouturou... les modalités imaginables sont nombreuses et souvent complémentaires (8).

Deux impératifs contradictoires doivent être conciliés : abaisser les salaires à proportion de la réduction des temps, c'est aller à l'encontre de l'impératif de relance ; mais augmenter les prix de revient des entreprises, c'est leur imposer le choix entre des pertes de compétitivité et des efforts de productivité également préjudiciables à l'emploi. La puissance publique doit donc intervenir, non point sous la forme d'une législation linéaire et irrespectueuse de la diversité des situations, mais par l'incitation et la participation financière.

Les marges de manœuvre dont elle dispose, sans alourdir les charges de la nation, résident dans le redéploiement des prélèvements sociaux (solution préconisée par M. Michel Rocard) et dans la réactivation des sommes actuellement stérilisées dans le financement de l'inactivité des hommes. Ces sommes sont considérables : 180 milliards de francs en *1995*, si l'on considère le montant des indemnités de chômage, le coût de l'inadaptation professionnelle et des mises à la retraite anticipée : environ 450 à 500 milliards si l'on prend en compte l'ensemble des pertes indirectes en fiscalité, cotisations sociales, etc.

Ainsi se développerait progressivement une forme de revenu non directement liée au travail fourni, premier germe d'un « revenu minimum social garanti ». Avec des modalités et des fondements différents, l'idée d'un tel revenu appartient, en son principe, à toutes les familles de pensée. Le renforcement contemporain des liens d'interdépendance, faisant du produit national une sorte de bien commun, dans la formation duquel il est impossible de distinguer la part d'un facteur particulier, met progressivement la question de ce revenu au cœur de toute réflexion sur l'avenir de nos sociétés (9). Si, dans la logique de cette évolution, le revenu garanti – que préfigure le RMI – est sans doute appelé à se généraliser, cela ne saurait s'effectuer que progressivement, en commençant par les plus démunis, certaines professions vulnérables ou celles qui, comme la petite agriculture de « pays », *accomplissent* une fonction, non rémunérée, d'entretien du milieu naturel.

Cette progressivité limite l'intérêt concret immédiat du débat sur l'universalité de ce *revenu garanti. Elle contribue*, en outre, à la faisabilité du système. Des *évaluations antérieures ont montré*, en effet, qu'une bonne part d'un revenu universel serait compensée par la disparition progressive de la partie de la protection sociale avec laquelle il ferait double emploi, et que la fraction restante, représentant environ 4 % du produit national, serait comblée par la croissance de ce dernier : au rythme annuel modéré de 2 %, celui-ci augmente de près de 50 % en vingt ans et, dans les dix dernières années, en France, le PIB a crû de 1 350 milliards de francs.

Mais aucune initiative ne peut développer ses effets si elle ne rencontre un milieu de propagation favorable. Ce milieu, c'est d'abord le tissu social. Il faut avoir le raisonnement bien court pour vouloir fonder le développement de l'activité sur sa dégradation : supprimons le système de santé, la recherche pure, l'éducation, tous les services publics non directement rentables, et nous ne manquerons pas de mesurer ce qu'était leur contribution à la formation de la richesse nationale et, sans doute aussi, à la paix sociale. Il fallait être Mme Margaret Thatcher pour mettre en cause la protection des plus défavorisés, au prétexte qu'ils coûtent plus cher à la société qu'ils ne lui rapportent.

Le milieu de propagation, c'est aussi le réseau des liens de proximité que, paradoxalement, l'informationnel renforce, en même *temps qu'il s'étend* à l'échelle planétaire. Les considérations *locales concernant* les possibilités de formation ou de recherche, l'existence d'un milieu *culturel*, la *qualité des infrastructures* et de l'environnement jouent un rôle non négligeable dans la localisation des entreprises. De là découlent de forts effets induits rendant socialement productives certaines activités situées au nœud des liens relationnels : alphabétisation, animation des quartiers difficiles, entretien des voies de communication et des écosystèmes... Leur recensement systématique devrait être entrepris, et une contribution de la collectivité, justifiée par leur productivité sociale, permettrait de concilier leur faible rentabilité directe avec l'exigence d'assurer une vie décente à ceux qui les assument.

Le milieu de propagation enfin, c'est l'ensemble des petites et moyennes entreprises qui irriguent le tissu économique. Elles sont, en France, au nombre de 2 300 000, employant les deux tiers des salariés du secteur primaire et secondaire, soit 8 600 000 personnes. Elles réalisent, hors agriculture et services financiers, la moitié de la production et des investissements productifs (10). Elles sont souvent le lieu d'innovations majeures : c'est d'Intel, alors *petite entreprise de 12 personnes*, et non d'IBM qu'est sorti le microprocesseur. Elles *sont surtout* des lieux de création d'emplois : de 1983 à 1993, les effectifs des entreprises de moins de 500 salariés ont crû de 13 %, en même temps que ceux des entreprise de taille supérieure déclinaient de 30 %.

Il faut attendre que se dessine la cohérence globale de la politique du gouvernement de M. Lionel Jospin – dont le projet de loi pour l'embauche de 350 000 jeunes dans les secteurs public et associatif constitue le premier volet – pour la juger. Saura-t-on saisir l'occasion du point critique où tout peut basculer ? D'un côté, la prolongation des tendances actuelles, qui débouche sur la destruction de la planète, une société définitivement rompue, où l'opulence de quelques-uns reposerait sur la paupérisation du plus grand nombre et, pour finir, l'explosion sociale. D'autre part, une société où, la couverture des besoins fondamentaux étant assurée, chacun pourrait consacrer plus ou moins de son temps au travail et à l'amélioration de ses revenus. Les activités productives, ayant cessé d'absorber l'existence, se combineraient librement, tout au long de la vie, avec le loisir, la famille, la culture, la participation aux activités citoyennes (11).

Rêve éternel et naïf d'un monde pourtant à portée de main ? Rien ne dit que la force des idées ne finira pas, à terme, par l'emporter sur les puissances matérielles. Quand le dogme d'une certaine économie, fondée sur la logique de ces puissances, entre en conflit avec la ressource humaine, ce n'est pas l'homme qu'il faut changer mais le dogme.

RENÉ PASSET.



MARIE-PAULE NÈGRE-MÉTIS

VALENCIENNES, 1996

Opulence pour quelques-uns, paupérisation pour le plus grand nombre

(7) L'augmentation du chômage tient alors au fait que cette augmentation reste inférieure à celle de la population en âge de travailler.

(8) Lire Christine Afriat, « Différents dispositifs de réduction du temps de travail en Europe », *Transversales science/culture*, Paris, n° 39, mai-juin 1996.

(9) Ainsi l'avaient prévu, dès les années 30 et après le second conflit mondial, les précurseurs contemporains que sont le fédéraliste Alexandre Marc et l'abondanciste Jacques Duboin. La pensée de Duboin continue à nourrir le débat contemporain, notamment à travers la revue qu'il avait fondée en 1934, *La Grande Relève* (BP 108, 78110 Le Vésinet, adresse électronique : grande.releve@wanadoo. fr). Le réseau de l'Appel européen pour une citoyenneté et une économie plurielles (AECEP) s'attache à définir, à l'échelle européenne, les modalités de projets réalisables concernant le partage du travail, le tiers-secteur et le revenu social. Pour obtenir le texte de cet appel : AECEP, 21, bd de Grenelle, 75015 Paris.

(10) Jacques-Henri David, président de la Banque du développement des PME, « Les PME, terreau de l'emploi de demain », *Le Monde*, 29 mai 1997.

(11) Lire Jacques Robin, « Repenser les activités humaines à l'échelle de la vie », *Le Monde diplomatique*, mars 1997.

DANS LES REVUES

□ **EXTRA !** Aux Etats-Unis, les nouvelles télévisées sont-elles bonnes à jeter ? Des journalistes *détaillent le poids des pressions publicitaires* sur leurs rédactions ; des données sur les « think-tanks » américains que les médias préfèrent citer. (Vol. 10, n° 4, juillet-août, 3,50 dollars. – 130 West 25th Street, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

□ **HÉRODOTE.** Autour du thème « Etats-Unis : le racisme contre la nation », une série d'articles éclairants sur la politique de la misère en Amérique, la *législation de l'immigration* et les « nations indiennes ». (N° 85, 2e trimestre, 105 F. – Editions La Découverte, Paris.)

□ **L'AUTRE AMÉRIQUE.** Les luttes sociales, ciment des nouvelles solidarités américaines ; retour sur l'élection à la présidence du Syndicat des camionneurs ; le rôle des Hispaniques dans divers conflits du travail. (N° 16, 2e trimestre, 25 F. – 42, rue d'Avron, 75020 Paris.)

□ **DISSENT.** Susan George rappelle comment la droite néolibérale a mené la guerre des idées ; *égalité sexuelle et socialisme* ; pourquoi les trafiquants de drogue adorent le libre-échange. (Eté, trimestriel, 7,50 dollars. – Foundation for the Study of Social Ideas, 521 Fifth Avenue, Suite 1700, New York, NY 10017, Etats-Unis.)

□ **CAHIERS MARXISTES.** « Ce qui ne peut plus durer en Belgique », titre la revue belge. Des réflexions sur le « mouvement blanc », l'immigration, la justice, le service public, la citoyenneté et, bien sûr, la *question* nationale. (N° 206, avril-mai 1997, bimestriel, 300 francs belges. – 21, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.)

□ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX.** Sur le thème « Italie : les changements politiques des années 90 », un riche dossier composé d'extraits d'articles, de statistiques électorales, d'une chronologie, d'une bibliographie et d'un glossaire. (N° 788, 18 numéros par an, 1er août 1997, 45 F. – La Documentation française, Paris.)

□ **ÉTUDES HELLÉNIQUES.** Avec une analyse de la politique extérieure d'Andréas Papandréou, un dossier sur le conflit chypriote dans l'optique des droits de l'homme et une étude sur l'antisémitisme dans la Grèce moderne. (Vol. 5, n° 1, printemps 1997, semestriel, abonnement pour un an : 30 dollars. – CP 382, succursale Outremont, Outremont, Québec, H2V AN3, Canada.)

□ ***DOLLARS AND SENSE.*** « *Pyramides* » et marché noir en Albanie ; les nouveaux usuriers qui *profitent de la pauvreté* ; qui, dans l'ex-URSS, voulait la transition au capitalisme ? (N° 212, juillet-août, bimestriel, 3,95 dollars. – Economics Affairs Bureau, One Summer Street, Somerville, MA 02143, Etats-Unis.)

□ **WARREPORT.** Un dossier original sur l'insécurité aux frontières de l'Europe, dans le contexte de l'élargissement de l'OTAN : des Balkans au Caucase, en passant par les pays baltes. (N° 52, juin-juillet 1997, mensuel, 10 numéros, abonnement un an : 30 livres. – IWPR, Lancaster House, 33 Islington High Street, Londres N1 9LH.)

□ ***ÉTUDES INTERNATIONALES.*** Plusieurs textes sur la sécurité en Méditerranée. (N° 63, trimestriel, 6 dinars. – BP 156, 1012 Tunis-Belvédère, Tunis.)

□ **ESPACE ORIENT.** Des revues de presse sur la victoire de M. Khatami à l'élection présidentielle iranienne ; transition démocratique au Yémen. (N° 24, juin, mensuel, 25 F. – Pierre Vanrie, 68, rue d'Ecosse, 1060 Bruxelles.)

□ **AL MOUATEN.** Le Liban doit-il être laïque ? Le rapport de Human Rights Watch sur les restrictions audiovisuelles dans ce pays. (N° 37, juin-juillet, bimestriel, 30 F. – C/O Bahjat Hamad, 32, rue Rodier, 75009 Paris.)

□ **AFRIQUE CONTEMPORAINE.** Ethnies et partis : le cas du Congo ; Internet et l'Afrique. (N° 182, 2e trimestre, trimestriel, 75 F. – La Documentation française, Paris.)

□ ***RUPTURE.*** « *Brazzaville des violences* » : de multiples et vivants témoignages, des analyses, des réflexions sur la guerre qui ravage le Congo depuis le 5 juin 1997. (N° 10, 2e trimestre, trimestriel. – BP 4081, Pointe Noire, Congo.)

□ **DÉFIS SUD.** Dossier : « Congo, l'espoir d'un peuple », société civile et démocratie après la chute de M. Mobutu. (N° 27, avril, trimestriel, *125 FB*. – Rue aux Laines 4, 1000 Bruxelles.)

□ ***PROBLÈMES* ÉCONOMIQUES.** La situation économique à Hongkong ; la crise du modèle de développement en Thaïlande. (N° 2528, 23 juillet, hebdomadaire, *16* F. – La Documentation française, Paris.)

□ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY.** Un large *dossier* sur les réfugiés, du Congo au Kurdistan, de Gaza à la Bosnie-Herzégovine et une dénonciation des technologies nouvelles mises à la disposition des tortionnaires. (Nos 128-129, juillet-août, 23 F. – 4, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.)

□ **ÉTUDES TSIGANES.** Sous le titre « La littérature des Tsiganes, les Tsiganes de la littérature », une passionnante confrontation entre l'expression d'une minorité ethnique (poèmes, nouvelles, extraits de romans, réflexions) et sa représentation dans *les romans comme dans la* chanson. (Vol. 9, premier semestre, semestriel, 130 F. – 2, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.)

□ **RÉFLEXIONS.** L'éditorial de ce numéro largement consacré à l'« Actualité des droits de l'homme » note que la réflexion sur les droits et les libertés réserve une place grandissante aux droits économiques et sociaux. (N° 16, juillet-août, 120 FB. – Institut Emile Vandervelde, *boulevard de l'Empereur 13, 1000 Bruxelles*.)

□ **REVUE EUROPÉENNE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES.** Un *dossier* sur l'asile en France et en Suisse ; le développement de l'asile au noir. (Vol. 13, n° 1, trimestriel, 130 F. – 99, avenue du Recteur-Pineau, 86022 Poitiers Cedex.)

□ **FRENCH POLITICS AND SOCIETY.** Un dossier sur les dernières élections législatives : choix *économiques, discours politique* et *démocratie* en France ; qui manifeste contre le Front national ? (Vol. 15, n° 2, printemps, trimestriel, 8 dollars. – Center for European Studies, Harvard University, 27 Kirkland Street, Cambridge, MA 02138, Etats-Unis.)

□ **TERMINAL.** La culture d'entreprise des magasins Carrefour : une approche totalitaire et technologique des relations sociales. Egalement *au sommaire* : l'incidence de la concurrence sur les services publics, et une carte des nouveaux pouvoirs dans la « société de l'information ». (N° 73, hiver 1996-1997, trimestriel, 85 F. – 24, rue de la Chine, 75020 Paris.)

□ **JUSTICE.** Vers un espace judiciaire européen : un entretien avec Mireille Delmas-Marty ; les peines *de substitution à l'incarcération* dans les pays en voie de développement. (N° 153, juillet, bimestriel, 50 F. – BP 155, 75523 Paris Cedex 11.)

□ **GRAIN DE SEL.** Un dossier sur les systèmes de micro-crédits ou de crédit solidaire : un outil pour un autre développement. (N° 6, juillet, trimestriel, abonnement un an : 80 F. – Inter-réseaux, 32, rue Le Peletier, 75009 Paris.)

□ **LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE.** Une livraison consacrée à l'école dans la ville. (N° 75, 2e trimestre, trimestriel, 140 F. – 14, rue de Provigny, 94236 Cachan Cedex.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** Au sommaire, notamment, un ensemble sur le génocide hitlérien. Norman G. Finkelstein s'y livre à une critique argumentée du livre de Daniel Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler*, dont il dénonce *la thèse comme les méthodes*. (N° 224, juillet-août, bimestriel, abonnement pour six numéros : 28,50 livres. – 6 Meard Street, Londres W1V 3HR.)

□ ***SOLIDARITÉ ORIENT.*** Un essai consacré au génocide des Arméniens : historique des massacres de *1915-1917*, procès de *1919*, témoignages des Allemands, Britanniques et Américains, analyse du négationnisme turc. (N° 202, avril-juin 1997, trimestriel, prix non indiqué. – Rue Marie-de-Bourgogne 8, 1050 Bruxelles.)

□ **LA REVUE DES REVUES.** « Théâtre populaire », histoire d'une revue mythique ; le rôle de « Socialisme ou barbarie » dans la France de l'après-guerre. (N° 23, 1997, semestriel, 100 F. – 25, rue de Lille, 75007 Paris.)

□ **PERSISTANCES.** Sous le titre « Un nouvel épisode de la guerre des images », cette revue revient sur la mise en scène du président-samouraï Fujimori, *paradant devant les télévisions* après le dénouement de la crise des otages et l'assassinat planifié de plusieurs combattants du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). (N° 3, été 1997, trimestriel, 30 F. – Association 24 fois par seconde, 4, rue Franc, 31000 Toulouse.)

□ **CULTURE & PROXIMITÉ.** Mécénat et partenariat : la région Pays de la Loire et la culture. (N° 4, juin, trimestriel, 58 F. – 46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris.)

□ **LE JARDIN D'ESSAI.** Cette belle revue littéraire publie un échange de lettres entre Leïla Sebbar et Nancy Huston. (N° 6, juillet, trimestriel, 70 F. – 7, square Dumois, 75646 Paris Cedex 13.)

DERRIÈRE LA FUSION

Offensive américaine

NI le commissaire européen à la concurrence, ni la commission antitrust américaine n'ont voulu s'opposer à la fusion Boeing-McDonnell Douglas. En position monopolistique, le groupe privé – qui réalise près de la moitié de son chiffre d'affaires avec l'armée – entend bien soumettre à terme son seul concurrent, le consortium européen Airbus, confronté à de redoutables options. Les Etats-Unis consolident ainsi leur hégémonie dans les industries de hautes technologies, en particulier aérospatiales, civiles et militaire, face à leurs partenaires européens ou asiatiques, y compris dans les secteurs convoités par les nouveaux pays aéronautiques.

Par YVES BELANGER et LAURENT CARROUÉ *

Le secteur aéronautique occupe une place stratégique dans les équilibres internationaux du fait de son importance technologique, industrielle et commerciale. Le transport aérien mondial augmente de 5 % à 7 % par an, ce qui signifie, au rythme actuel, un triplement du trafic passager d'ici vingt ans. Durant cette période, les compagnies aériennes devraient acquérir entre 14 500 et 16 000 avions pour accroître ou renouveler leurs flottes. Si 16 % de ces appareils sont déjà commandés, les perspectives commerciales n'en demeurent pas moins, à moyen terme, gigantesques.

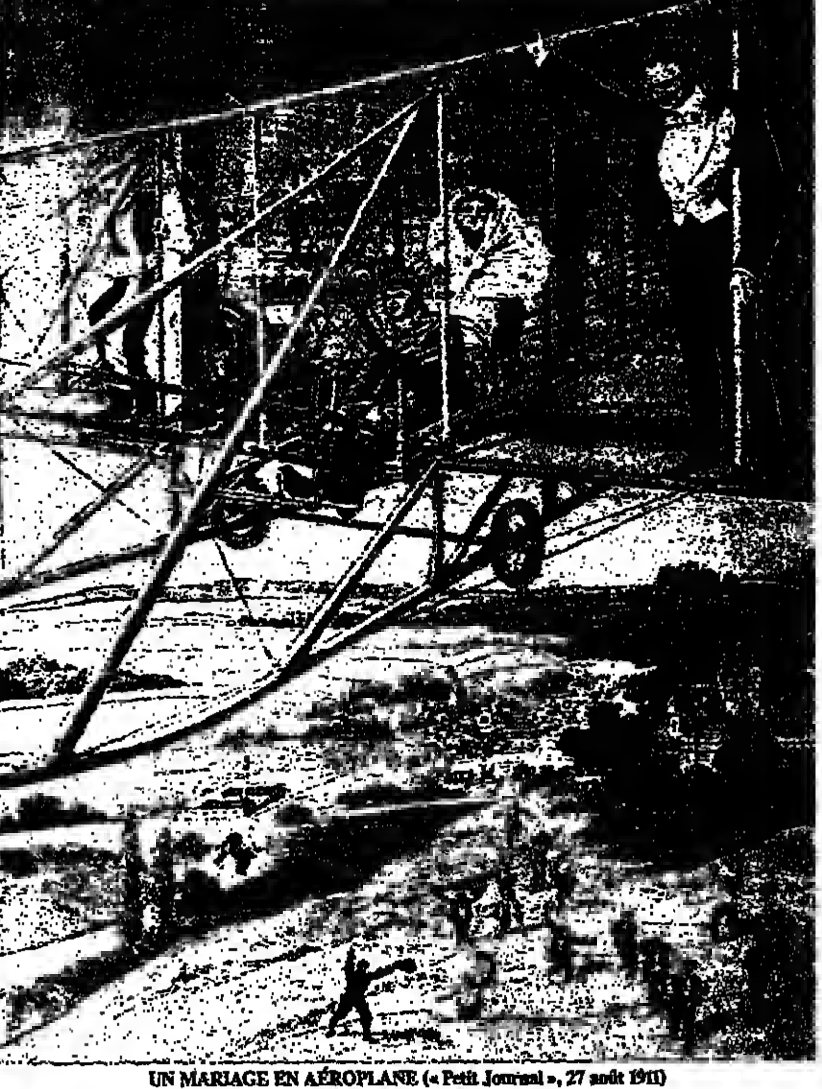
Mais les groupes aéronautiques américains sont confrontés à un enjeu structurel majeur. Leur marché national, arrivé à maturité, devrait voir son poids relatif décliner fortement d'ici à 2016, tombant de 39 % à 28 % du marché global. Ils doivent impérativement opérer une profonde redéfinition commerciale du fait du glissement du centre de gravité des marchés vers l'Europe et l'Asie. L'Europe devrait voir sa part du marché mondial passer de 25 % à 29 %, avec un potentiel de 307 milliards de dollars, la région Asie-Pacifique progressant de 25 % à 33 % (Singapore Airlines, Cathay Pacific, Malaysia Airlines, lignes de Chine populaire...).

De plus, les groupes aéronautiques américains doivent faire face aux réductions des commandes du Pentagone (1) et, née d'un mode de croissance lié à la guerre froide, à une surcapacité dans le domaine militaire. En dix ans, les dépenses militaires mondiales ont reculé d'un tiers ; selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), celles des Etats-Unis (226,5 milliards de dollars en 1996) régressent de 5 %, et celles de l'OTAN (395 milliards de dollars) de 2,9 % (2). En bref, alors que les coûts de recherche-développement explosent et que s'affirment des concurrences nouvelles, malgré leur force de frappe et leurs positions largement dominantes, ces entreprises éprouvent des difficultés : le chiffre d'affaires de Boeing recule de 35,5 % entre 1992 et 1995 et celui de McDonnell de 17,5 %. Les exportations deviennent un enjeu vital.

Dans ce contexte, l'affirmation d'un concurrent européen, Airbus, dans l'aéronautique civile est jugée intolérable. Il est en effet le seul pôle de résistance, en l'absence de groupe asiatique (lire page 25) et compte tenu de la déliquescence de l'industrie aérospatiale russe, jusque-là hégémonique dans les pays de l'Est. D'autant qu'Airbus, qui assure actuellement 30 % des commandes d'avions civils, vise les 50 % en 2002 grâce, en particulier, à deux grands projets : un très gros-porteur A-3XX très gros porteur de 500-600 places, capable de concurrencer les Boeing 747 et 777, et un avion de 100 places, réalisé en coopération avec la Chine, face aux Boeing 737 et MD 95.

Afin de maintenir à tout prix les positions acquises, les entreprises américaines sont engagées dans une offensive multiforme. On assiste à la réorganisation en profondeur de leur dispositif productif, technologique et commercial. Avec l'appui direct du gouvernement, les firmes de l'aéronautique, de l'électronique et des armements multiplient depuis 1991 les restructurations. Entre 1991 et 1997, les 56 fusions réalisées ont représenté 89,3 milliards de dollars de transactions. En 1997, cette évolution s'accélère : Lockheed Martin (avions de combat F-16 et F-22, avion de transport C-130-J, fusées Titan IV et Atlas...) rachète Northrop Grumman (bombardier B-2, missile MX...), Raytheon prend le contrôle de Hughes (le département militaire de Texas Instruments) et Boeing celui de McDonnell Douglas. Mais la concentration change aussi de nature en constituant un oligopôle de trois firmes avec l'aval de la Commission antitrust américaine (Federal Trade Commission).

Dans ce cadre général, la fusion entre Boeing et McDonnell Douglas (MDD) permet la constitution d'un groupe énorme de 209 000 salariés, 36,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires (civil : 55 %, militaire : 45 %), 132 milliards de carnet de commandes, disposant d'un poids écrasant sur le marché mondial. Si Boeing a déjà construit à lui seul autant d'avions civils que tous les autres constructeurs réunis, ce nouvel ensemble passe de 60 % à 84 % du contrôle de la flotte mondiale actuelle et regroupe 70 % des commandes. Ce mariage renforce également de façon déterminante les activités militaires de Boeing (avions de combat, armement, espace : hélicoptères Apache, chasseur F/A-18, avion de transport C-17, missiles...) et lui permet d'accéder aux commandes massives et aux aides du Pentagone. Ces puissantes synergies ont déjà permis le développement du Boeing 707 civil, dérivé de l'avion ravitailleur KC-135, et celui du Boeing 747 à partir d'un projet de gros transport militaire. Enfin, au-delà de l'activité de maintenance, l'effet de levier est considérable pour s'emparer des futurs marchés, aussi bien civils que militaires, en faisant jouer à fond la pression sur les prix et les systèmes de compensation. Sans compter les énormes pressions politiques.


EDIMEDIA, COLL. KHARBINE

UN MARIAGE EN AÉROPLANE (« Petit Journal », 27 août 1911)



Des concessions mineures

ESTIMANT que cette fusion débouchait sur une position anticoncurrentielle sur les avions commerciaux de plus de 100 places concernant directement le marché du Vieux Continent – le nouveau groupe contrôlant 78 % de la flotte européenne –, la Commission européenne s'y est opposée, dans un premier temps, en menaçant Boeing d'amendes pouvant atteindre 10 % de son chiffre d'affaires, soit 25 milliards de francs. A partir de cette position de principe, une vaste négociation de sept mois s'engagea, qui ressembla à une véritable partie de poker menteur. Fin juillet 1997, Bruxelles a jugé possible de donner son accord définitif à la fusion malgré les réticences françaises. Le mince sacrifice accepté par Boeing, présenté par lui comme une ultime concession, avait porté sur deux questions : les contrats d'exclusivité et la gestion de la diffusion technologique.

Afin de mieux verrouiller à long terme son marché américain, Boeing-MDD avait en effet signé des contrats de fourniture exclusifs s'étalant sur vingt ans avec trois compagnies aériennes, American (numéro un mondial), Delta (numéro trois) et Continental Airlines (numéro cinq), accompagnés d'une commande de 244 avions, d'une valeur de 100 milliards de francs, et de 1 300 options – 30 % du marché américain d'ici à 2016 et 13 % des ventes mondiales. Le cri de victoire de la Commission après le retrait de la clause d'exclusivité est bien imprudent. Boeing était déjà le seul fournisseur de ces compagnies et il lui était impossible, comme sa direction l'a reconnu, d'étendre ce dispositif : les autres compagnies américaines n'étaient pas susceptibles de signer un contrat de ce type, puisqu'elles se fournissaient déjà et aussi chez Airbus (United, Northwest Airlines). Il garde le carnet de commandes définitives – 244 appareils pour 17 milliards de dollars, assorti d'une option sur 1 300 appareils – alors que ces transporteurs lui sont liés pour de longues années. En fait, en plaçant la barre très haut à travers ces accords d'exclusivité, annoncés comme par hasard en même temps que la fusion, Boeing se ménageait une porte de sortie qu'il utilise adroitement en prétendant faire des concessions.

Bruxelles exige également la stricte séparation entre le domaine civil et le domaine militaire afin que les transferts de crédits et de technologies entre les deux domaines soient bloqués, le militaire étant largement financé par les fonds publics de la NASA et du Pentagone. Cette exigence théorique – rhétorique ? – apparaît illusoire quand on connaît le fonctionnement interne d'une entreprise ; et son respect est en tout état de cause invérifiable par les autorités européennes, à moins d'avoir recours à un système d'espionnage perfectionné. Pour y répondre, Boeing s'engage à vendre *« sans exclusivité »* et à *« prix raisonnable »* les technologies aérospatiales ainsi acquises.

Au total, ces « concessions » sont relatives, voire mineures, par rapport au rapport de forces établi. Dans ce marché de dupes, Boeing semble céder du terrain pour mieux faire passer l'essentiel : un seul groupe monopolisant 81 % d'un marché mondial stratégique. Cette commedia dell'arte s'explique fondamentalement par l'absence réelle de volonté politique de la Commission de Bruxelles et des principaux pays européens pour affronter directement les impératifs stratégiques américains, avec leur escalade de sanctions économiques et politiques (3), y compris quand des intérêts vitaux économiques, industriels et technologiques européens sont en jeu.

C'est dans ce lourd contexte qu'un autre dossier est ouvert, celui de la restructuration des industries européennes d'aéronautique et d'armement, au nom de contraintes (menaces extérieures, pressions américaines, facteurs économiques...) pas toujours convaincantes. Créé en 1970, le Consortium (ou GIE) Airbus Industrie, dont le siège est à Toulouse, regroupe quatre partenaires européens, publics ou privés : Aerospatiale pour la France (37,9 %), Dasa-Daimler Benz pour l'Allemagne (37,9 %), British Aerospace pour le Royaume-Uni (20 %) et Casa pour l'Espagne (4,2 %). Il emploie 40 000 salariés directs et génère 100 000 emplois indirects chez les équipementiers et sous-traitants. Initialement porté à bout de bras par les Etats, dont la France, avec le système des avances remboursables, il est devenu un grand groupe aéronautique dont la rentabilité et la réussite technologique et commerciale suscitent de nombreuses convoitises. Sa transformation en société anonyme de droit privé est actuellement en négociation, de nombreux gouvernements et entreprises poussant à la concentration économique et industrielle d'un secteur jugé trop émietté entre de nombreuses firmes partenaires mais aussi parfois concurrentes (4).

Si le Royaume-Uni, avec British Aerospace et GEC, et l'Allemagne, avec Dasa, ont regroupé leurs industries aérospatiales, la France conserve plusieurs entreprises majeures publiques ou privées (Aerospatiale, Dassault, Thomson-CSF, Alcatel, Matra). Cer-

* Respectivement professeur au département de sciences politiques de l'UQAM (Montréal) et géographe, université Paris-VIII

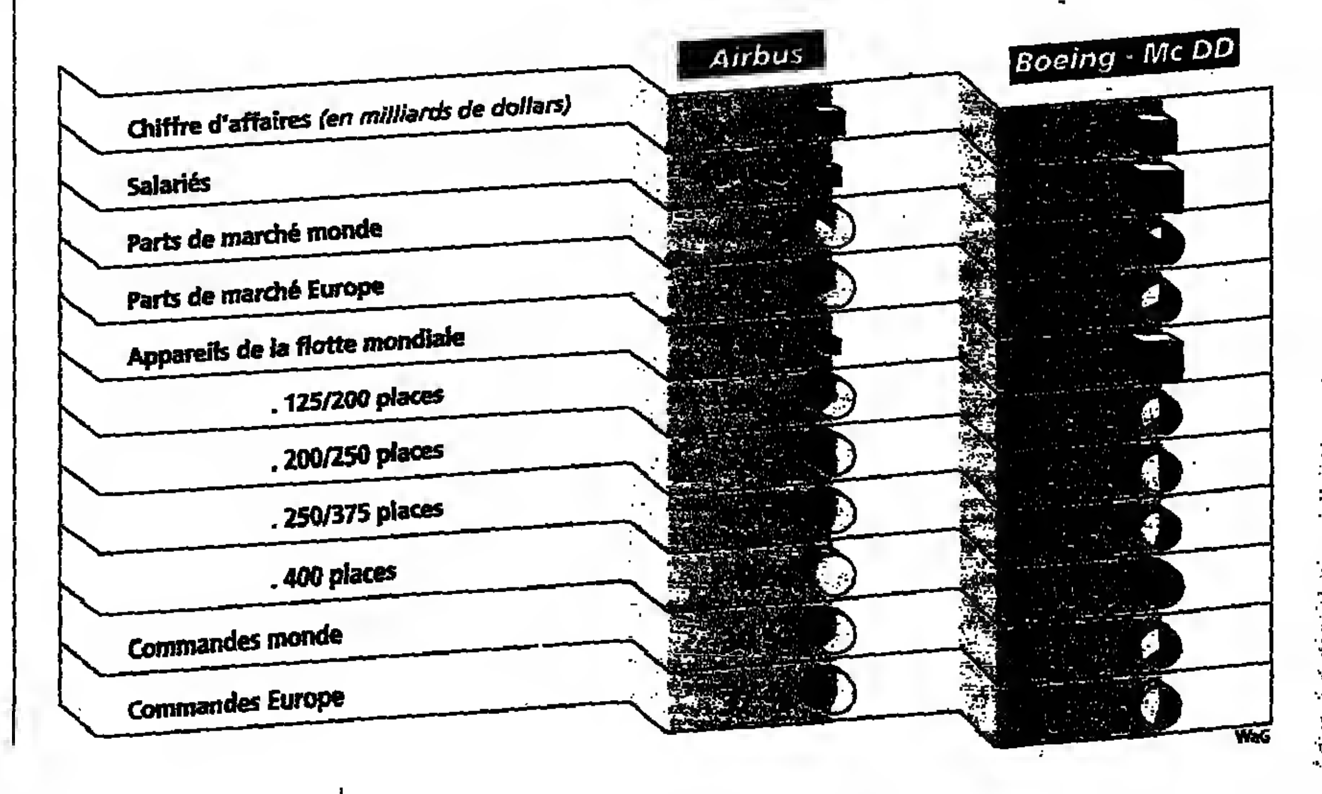
(1) Roland de Penanros (sous la direction de) : *Reconversion des industries d'armement, crise, adaptation sectorielle et développement régional*, La Documentation française, Paris, 1995.

(2) Cependant, les Etats-Unis sont de loin les premiers exportateurs d'armes avec 61,8 milliards de dollars cumulés entre 1992 et 1996 (Russie : 15,4 ; Allemagne : 8,7 ; Royaume-Uni : 7,3 ; France : 6,4 ; Chine : 4,3 ; Pays-Bas : 2,1). Les Etats-Unis réalisent 50 % des exportations mondiales, en particulier grâce aux énormes commandes engrangées durant la guerre du Golfe. En 1995-1996, ils ont vendu plus de 500 avions de combat, dont certains figurent parmi les plus performants comme les F-15, F-16, F/A-18.

(3) Maintien des sanctions contre Cuba à travers la loi Helms-Burton, ou contre la Libye, la Syrie, l'Irak ou l'Iran (loi D'Amato-Kennedy), intervention devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour imposer à l'Europe leurs produits agro-industriels (végétaux transgéniques et viandes aux hormones), annonce par le président William Clinton lui-même, début juillet 1997, de la libéralisation complète des autoroutes de l'information et d'Internet...

(4) Sur les mutations de l'Europe des armements, voir Observatoire des transferts d'armes, rapport 1996 (sous la direction de Patrice Bouveret et Belkacem Elomari), Lyon.

DAVID CONTRE GOLIATH



BOEING-McDONNELL DOUGLAS

pour le contrôle du ciel

taines associations transnationales franco-britanniques (Matra – Marconi Space, Matra – BAe Dynamics, Thomson-Short) ou franco-allemandes (Euromissile, Eurocopter) existent, mais les logiques reposent sur des bases nationales. Cette situation avive les appétits industriels et financiers des entreprises et des Etats. Ainsi, l'anglais GEC se recentre sur le militaire afin de mieux peser en Europe. L'allemand Dasa, appuyé lourdement par Bonn, veut placer Airbus au centre des restructurations européennes afin d'en faire un groupe civil et militaire privé, dans lequel il pourrait plus facilement contester le poids des partenaires français et britanniques.

Tous les discours insistent sur l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouve l'Europe de fusionner ses activités industrielles d'armement, de se doter d'une politique de défense commune et d'aller vers une intégration des armées. Cela appelle plusieurs remarques. La création d'une industrie européenne d'armement repose sur des conceptions libérales fondées sur des rapports de forces et de domination et non sur des coopérations mutuelles. On transpose les structures de la « guerre économique » qui se développent sur les marchés civils dans des industries militaires, niant ainsi leurs spécificités socio-économiques, politiques et éthiques. Enfin, l'élaboration d'une politique commune d'armement se heurte à de nombreux obstacles, comme en témoignent les différences de conception quant à la politique extérieure et de sécurité commune (PESC) (supranationalité ? exercice intergouvernemental ?) ou concernant la future Agence européenne des armements.

Nombre de décideurs, face à l'incapacité de définir une Europe de la défense qui prendrait en compte des intérêts que l'on se refuse à admettre comme contradictoires, voire opposés, par paresse conceptuelle ou par intérêts immédiats, renversent les termes de l'équation en espérant que la création d'une industrie d'armement obligera à construire une Europe de la défense (5). Ainsi, la définition de matériels militaires communs implique la définition de spécifications communes aux états-majors des différentes armées, et donc la détermination d'objectifs et de conceptions stratégiques et tactiques partagés.

De plus, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, la fusion en sociétés communes rencontre en Europe de redoutables obstacles d'ordre fonctionnel (langues véhiculaires, cultures industrielles) et socio-économiques (gestion de la technologie, évaluation et distribution des actifs, partage et rationalisation des moyens de production et de recherche, coûts des transferts géographiques...) qui posent des questions politiques centrales, puisqu'il s'agit d'accepter des pertes de souveraineté essentielles et définitives.

Au-delà d'Airbus, c'est la nature même et la qualité de la construction européenne qui sont questionnées, tant les aspects industriels, politiques et stratégiques sont ici intimement liés : rapport entre public et privé, coopération ou hégémonie, maintien de liens transatlantiques privilégiés ou résistance face aux prétentions des Etats-Unis (6), vocation, fonction et destination des armes produites en commun, qui exigent la définition d'une politique de sécurité et de défense commune... Cette Europe de l'aéronautique et de la défense doit, enfin, trancher un nœud gordien essentiel : quels liens politiques, stratégiques et militaires maintenir avec les Etats-Unis ? Rupture ou continuité avec la tutelle atlantique ? La mise en place de l'Agence européenne des armements, ou de la préférence communautaire, doit-elle et peut-elle heurter les intérêts américains ? Seule la France gaulliste avait, à sa manière, tranché dans les années 60. Ce dilemme se repose aujourd'hui avec acuité et à une autre échelle, à l'ensemble de l'Europe, en particulier du fait des liens privilégiés tissés par les grands pays (Royaume-Uni, Allemagne) ou petits pays (Belgique, Pays-Bas, Italie) avec les Etats-Unis et l'OTAN.

Dépassant Airbus, ces questions sont éminemment politiques et concernent les opinions publiques. Mais celles-ci comptent-elles encore quand on constate l'absence de débat démocratique sur la mise en place de l'euro ou sur l'élargissement vers l'Est ?

YVES BELANGER et LAURENT CARROUE.

(5) Dans « Les défis auxquels sont confrontées les industries européennes liées à la défense » (Bruxelles, communication du 24 janvier 1996), la Commission propose quelques axes d'intervention : soutiens communautaires à la recherche militaire, harmonisations techniques et normalisations accrues, introduction d'une plus grande concurrence sur les marchés nationaux, contrôle commun des exportations de produits et technologies à double usage, harmonisation des droits d'importations...

(6) Jean-Paul Hébert : « Restructuration des industries d'armement aux Etats-Unis et en Europe », in « Le débat stratégique américain », *Cahier d'études stratégiques du CIRPES*, n° 20, Paris, 1997.

Décollage plein Sud

Par HUBERT LEVET *

DANS une étude d'un millier de pages consacrée au marché des aéronefs civils et militaires sur les dix prochaines années, Teal Group, consultant américain très prisé au Pentagone, se montre sans pitié pour les programmes des nouveaux pays aéronautiques (NPA).

Evoquant le brésilien Embraer et l'indonésien IPTN (littéralement : « industrie aéronautique indonésienne »), Teal Group affirme : *« Aucune raison de sécurité ou de politique industrielle ne peut justifier l'acquisition d'avions auprès de ces constructeurs de préférence à des avionneurs expérimentés. »*

Le document cite également le programme de chasseur japonais F-2 (*« pour l'essentiel un F-16 américain, mais trois fois plus cher »*), son concurrent taïwanais, le Ching Kuo (*« moins cher, mais pas aussi efficace que le F-16 »*...) et l'avion indien LCA (*light combat aircraft : « une erreur épouvantable »*) !

Sur le créneau de l'aviation mondiale, estimé à 339 milliards de dollars entre 2011 et 2015, les grands programmes occidentaux – Eurofighter (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne), Super-Jumbo (Boeing, Airbus), Joint Strike Fighter (Etats-Unis) – vont se partager l'essentiel du marché. Pour le reste, ils seront en concurrence avec les NPA : hélicoptères ; transport aérien régional ; avions d'affaires, appareils pour missions spéciales ; avions de transport militaire tactique léger ; avions d'entraînement. Soit, suivant les « niches » commerciales, 5 à 10 milliards de dollars par an et par type d'aéronef.


ERICH HARTMANN-MAGNUM

OCCUPER LE TERRAIN AVANT D'OCCUPER L'ESPACE

Embraer, par exemple, avec son avion-école Super-Tucano, déjà acquis par l'armée de l'air française dans le cadre d'un marché de compensation, concurrence vivement le T-6 Ajpas de l'américain Raytheon Aircraft, dont la branche systèmes électroniques produit le missile sol-air de défense Patriot...

Lecteur attentif du rapport Teal, M. Richard Klass, vice-président de Raytheon et responsable du marketing, qui prend très au sérieux la concurrence brésilienne, chiffre à 1 300 appareils sur 20 ans le marché de l'avion-école militaire en dehors de la zone nord-américaine. Comme s'il était impensable qu'Embraer vende des avions... à l'intérieur de cette sphère d'influence.

Croissance à deux chiffres

A l'occasion d'un colloque organisé par le Centre d'études et de prospectives stratégiques (CEPS), quelques jours avant l'édition 1997 du Salon aéronautique du Bourget, M. Paolo Revelli-Beaumont, secrétaire général d'AI(R) – consortium franco-italo-britannique qui produit une gamme d'avions de transports régionaux (ATR) de 50 à 100 sièges –, et M. Michel Dechelotte, directeur des contrats chez Airbus, prévenaient : *« Il existe une vraie concurrence des NPA, surtout s'ils ne commettent pas l'erreur de faire cavalier seul et se rapprochent de partenaires occidentaux. »*

Zone visée : l'Asie, à la fois le pire et le meilleur des « objectifs ». Marché faramineux du transport aérien avec des croissances proches des deux chiffres et, par conséquent, débouché obligatoire des chaînes d'assemblage de Seattle, de Hambourg ou de Toulouse. Mais aussi possible menace avec IPTN, les projets coréens et surtout chinois. Pour ces deux derniers pays, en étroite coopération avec l'Europe et les Etats-Unis sur les études et la structure, la motorisation reste la dernière barrière technique...

A Bandoung, le docteur Habibie, ministre indonésien de la recherche et de la technologie, et patron de l'entreprise publique IPTN, met ses troupes en ordre de bataille et restructure. Après avoir englouti 12 milliards de dollars – l'équivalent du projet A-3XX de 600 sièges d'Airbus – pour développer en vingt ans le biturbopropulseur N250-100 de 68 sièges, réalisé à 70 % à partir de sous-ensembles étrangers et vendu à seulement 26 exemplaires ferme, IPTN se lance dans l'avion à réaction civil. Nom : N2130. Capacité : de 100 à 130 sièges, comme les petits Boeing ou Airbus ! Coût de développement : 5 milliards de dollars.

Et le père de l'aéronautique indonésienne place la barre encore plus haut, lui qui a financé sur sa cassette personnelle la formation des 3 000 ingénieurs « aéro » que compte le pays : *« Je veux un produit indonésien »*, déclare-t-il au cours du Salon du Bourget 1997 ; *« et, pour cela, nous allons multiplier les joint-ventures »*.

« On trouve, à Bandoung, les mêmes machines-outils à commandes numériques qu'à Hambourg ou Seattle, remarque M. Anthony Velocci, rédacteur en chef de l'influente revue américaine *Aviation Week, mais ce sera dur car il faudra ensuite obtenir les certificats américains et européens. »* Une menace ? Ainsi, pour le N250, la Federal Aviation Authority (FAA) tarde à donner le feu vert... Il est vrai que le problème de Timor – ce que l'*International Herald Tribune* appelle les *« imperfections de l'Indonésie »* – a refroidi depuis plusieurs mois les relations entre Washington et Djakarta, provoquant l'annulation des ventes de F-16 à l'armée du président Suharto.

Alors IPTN essaie de prendre les devants en se réorganisant autour de trois axes : voilures fixes (avions + missiles) ; voilures tournantes (hélicoptères), et recherche-développement, tout en dégraissant les effectifs, passés de 16 565 à 4 000 salariés. Une ouverture du capital est également envisagée ; mais, si IPTN – *« grâce à qui l'Indonésie compte dans la région »*, selon les propres termes de M. Habibie – affiche 800 millions de recettes annuelles, il est difficile d'en savoir plus sur les résultats...

Pour survivre au-delà du XX[e] siècle – le premier vol du N2130 est prévu pour 2003 –, l'ambitieux docteur Habibie, formé à l'école de l'aéronautique allemande et qui envisage d'implanter des chaînes d'assemblage aux Etats-Unis et en Allemagne, devra sans doute s'allier à d'autres NPA régionaux (Corée du Sud, Japon, Inde). *« Pourquoi aller aux Etats-Unis quand on dispose d'une main-d'œuvre payée 15 000 roupies* [environ 7 dollars] *par jour ? »* souligne un cadre français d'IPTN...

A Seattle, au bord de ce marché asiatique si convoité, on ne s'inquiète pas outre mesure de ces velléités ni des coups de pouce, non dénués d'arrière-pensées, d'Airbus à IPTN. *« Pour les avions de plus de 100 sièges, il ne pourra y avoir de nouveaux entrants sans l'accord de Boeing »*, explique Anthony Velocci avant de poursuivre : *« Airbus, lui, a mis plus de vingt ans avant d'afficher son premier bénéfice, et tout ça pour obtenir 30 % du marché. Airbus est le dernier des nouveaux constructeurs, les autres ne pourront exister qu'en coopérant avec les Américains. »* C'est que la part des équipements en provenance d'outre-Atlantique qui composent un Airbus ou le N250 n'est pas négligeable.

D'où, sans doute, le foisonnement des alliances autour des projets aéronautiques de Pékin. On donne du travail aux équipementiers occidentaux tout en « contrôlant » les NPA. Mais, si Boeing vend plus d'avions à l'empire du Milieu – le constructeur américain prépare d'ailleurs une nouvelle offensive sur ce marché –, Airbus a une tête d'avance dans les alliances et paraît disposer d'une stratégie sur place qui s'apparenterait au jeu de go : occuper le terrain sinon l'espace ! Et le prix d'entrée est élevé. Pour *Aviation International News*, Pékin cherche à stopper les commerciaux des avionneurs occidentaux au pied de la Muraille. A terme, la Chine veut construire ses propres avions de A jusqu'à Z, y compris les moteurs.

Il va donc falloir partager, même si les projets sino-européens risquent d'éroder par le bas – 100-150 sièges – la gamme européenne. A Toulouse, au siège d'Airbus, on prend ce risque en considération, et les discussions à ce propos s'annoncent serrées avec Pékin. Des sources officieuses font cependant remarquer que l'essentiel, pour Airbus, est de vendre à la Chine des gros-porteurs, là où l'on peut réaliser des marges substantielles.

En tout cas pour l'instant, Pékin n'achète pas autant d'A-320 que le voudrait Airbus. Contraintes budgétaires ? Les mauvaises langues expliquent que les quelques achats réalisés jusqu'à présent ont pour but principal de montrer à Boeing que la Chine peut s'adresser ailleurs, le cas échéant.

Alors Airbus, qui pour l'occasion devient Airbus Industrie Asia, avec l'italien Alenia, prend 39 % de la joint-venture appelée à développer une famille de jets régionaux de 95 à 125 sièges avec Aviation Industries of China (AVIC, 46 %), Singapore Technologies Ltd (STPL, 15 %) et Taiwan Aerospace Corp. comme sous-traitant. Coût du développement : 2 milliards de dollars. Au total, un projet remporté de haute lutte par l'avionneur européen contre Boeing, qui n'a pas su se montrer généreux sur son programme de transferts technologiques, les fameux *offsets*.

L'assemblage final des appareils se partagera entre Shanghai Aviation Industrial Corp. – qui construit déjà sous licence des McDonnell Douglas –, Xian Aircraft Co., Chengdu Aircraft Industrial Corp. et Shenyang Aircraft Co. Airbus connaît bien Shenyang et Xian, déjà sous-traitants sur les A-319, A-320, A-321, assemblés à Hambourg.

1997 voit également le démarrage d'une autre joint-venture entre Airbus et China Aviation Supplies Corp. (CASC) pour édifier, à Pékin, le centre de formation des pilotes d'Airbus, ainsi que le centre de stockage des pièces détachées de l'avionneur. Airbus espère bien que Pékin rejoindra un jour le projet de Jumbo A3XX, peut-être le futur avion *« mondial »* évoqué par M. Louis Gallois, ancien PDG du groupe Aerospatiale.

La volonté chinoise d'émancipation technique est cependant telle que l'empire du Milieu veut aussi résorber le défi de la motorisation en signant des accords de recherche-développement avec les motoristes BMW-Rolls-Royce et CFMI (General Electric + Snecma).

M. Jean Pierson, patron d'Airbus Industrie, qui parle de *« liens durables »* avec l'industrie aéronautique chinoise, chiffre à 1 400 appareils sur vingt ans les besoins des « ailes » chinoises.

Symbole de ces NPA propulsés au-devant de la scène aéronautique, le brésilien Embraer, dont le dernier-né, l'EMB-145, un jet biréacteur de 50 sièges, décroche commande sur commande des compagnies les plus prestigieuses : Continental Airlines et, au dernier Salon du Bourget, American Eagle (12 millions de passagers), la puissante filiale « domestique » (transports intérieurs) du « major » de Dallas : American Airlines.

Après avoir soigneusement développé autour de l'EMB-145 une diplomatie commerciale très volontariste – partenariats avec les Etats-Unis, l'Espagne, la Belgique, le Chili –, M. Mauricio Botelho, le PDG d'Embraer, a sorti l'arme secrète : Proex. L'assurance crédit export de Brasilia, qui, à l'instar de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) en France, préserve le constructeur aéronautique d'une défaillance des clients, c'est-à-dire des compagnies aériennes.

« Tout le monde fait ça », rétorque M. Botelho au canadien Bombardier, son principal concurrent, qui presse Ottawa de traîner la compagnie devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour concurrence déloyale. L'EMB-145 affiche 107 commandes fermes et 219 options.

Embraer envisage à présent de jouer la gamme en développant un 30 sièges (EMB-135) et un 70 sièges (EMB-170), peut-être en coopération avec l'européen AI(R) pour ce dernier module. AI(R) déjà en discussion avec les coréens Samsung, Hyundai, Daewoo et Korean Korean Air Lines, toujours pour un avion de 70 sièges !

Avec des concurrents aussi sérieux que l'américain Fairchild Dornier sur les 30 sièges ou les Boeing 737-500, 737-600 et le McDonnell Douglas MD95 sur le créneau 100/130 sièges, il risque d'y avoir des retours sur terre douloureux. Le principal débouché commercial des 100/130 sièges est l'Amérique du Nord, et pas la Chine !

* Journaliste.



Vers une religiosité sans Dieu

Etonnant paradoxe en ce mois d'août 1997. D'un côté, plusieurs centaines de milliers de jeunes catholiques rassemblés autour du pape pour chanter leur foi, à l'occasion d'une rencontre soigneusement mise en scène et largement médiatisée. De l'autre, des enquêtes d'opinion convergentes soulignant – en France, comme dans les pays voisins – le déclin accéléré de la croyance et de la pratique religieuses. Y compris parmi les jeunes : moins de la moitié des 18-24 ans déclarent croire en Dieu, contre 80 % il y a trente ans. Et aucune des grandes religions n'échappe, en Occident du moins, au phénomène : plus les églises, les temples, les synagogues et – lorsqu'elles existent – les mosquées se vident, et plus se mobilise une minorité soucieuse d'identité, d'orthodoxie, parfois jusqu'à l'intégrisme. Sans oublier la vogue des sectes en tout genre.

Par FLORENCE BEAUGÉ

DE *tous les « rites de passage »* tels que *le* baptême, la communion, la confirmation ou encore le mariage, un seul garde la faveur des Français : les obsèques religieuses. Croyants ou incroyants, à plus de 70 %, les Français se font encore enterrer religieusement. « On *n'enterre pas l'homme comme un chien* » est l'argument le plus souvent avancé par les familles pour expliquer la survivance de cette pratique. En arrière-fond se profile cependant une autre explication, si évidente qu'elle n'est jamais avouée : la mort est révoltante, mais elle l'est plus que jamais pour l'homme moderne.

Cette question des obsèques religieuses résume bien tous les paradoxes de l'attitude actuelle des individus en matière religieuse. Elle présente dans le même temps le mérite de rappeler que, dans ce domaine, tout est extrêmement mouvant. D'ici quelques années, les funérailles à l'église feront peut-être, elles aussi, partie des rites presque oubliés. Non pas que l'homme du XXIe siècle aura « désacralisé » son corps, bien au contraire, mais la pratique de l'incinération – qui a pour l'instant les faveurs de 10 % de la population – pourrait s'être généralisée. La crémation offrira l'immense avantage de *n'avoir pas à trancher : sont-ils croyants, ou incroyants ?* La question ne sera pas là. Elle n'est déjà plus là... On se fera incinérer avec un décorum plus ou moins religieux, plus sobre qu'à l'église, mais moins glacial qu'en cas d'obsèques civiles. En somme, on aura fini de gommer la frontière entre le religieux et le non-religieux, ce qui est déjà la caractéristique de cette fin des années 90.

Face à un vide

LE déclin des religions traditionnelles ne signifie pas pour autant la fin des croyances. Tous les spécialistes sont d'accord sur ce point. Ils divergent en revanche sur les raisons de cette chute vertigineuse, tout en l'analysant comme un phénomène exceptionnel. Jamais, jusqu'à présent, il ne leur avait été donné l'occasion d'observer pareil effondrement en un laps de temps aussi court. « *On peut réellement parler de chute libre du catholicisme depuis la Libération. Effondrement de tous les critères statistiquement mesurables à l'exception de la fréquentation de l'école libre,* explique Jacques Maître, chercheur au CNRS et sociologue des religions. *Il y a cinquante ans, on ordonnait environ mille prêtres par an. Aujourd'hui : une centaine. Et la moyenne d'âge des prêtres atteint à présent soixante-dix ans. L'encadrement et la transmission du savoir religieux ne se font donc plus. Un tiers de la population française allait régulièrement à la messe en 1945, contre moins d'un dixième aujourd'hui. Quant aux enfants, 92 % d'entre eux étaient baptisés, contre moins de 50 % désormais. Or, si on n'est pas baptisé, on ne va pas au catéchisme. Même s'il n'y avait pas de suite, c'est-à-dire de pratique religieuse, il y avait ainsi une socialisation des jeunes au catholicisme. Ce n'est absolument plus le cas.* »

En d'autres termes, la mémoire religieuse, transmise en héritage, de génération en génération, se fait de plus en plus ténue (1).

Cela explique que le nombre de ceux qui se déclarent « sans religion » soit en augmentation constante. Car, si la pratique religieuse se transmet en s'effritant, l'incroyance, elle, se transmet de façon stable. Le phénomène de « sortie de la religion » ne peut donc que se poursuivre de façon presque inéluctable. C'est en substance ce que souligne une sociologue, Sylvette Denèfle (2).

Reste qu'il est délicat de se faire une idée précise de ce groupe appelé les « sans-religion » (c'est-à-dire revendiquant une non-appartenance à une quelconque Eglise). En réalité, cette étiquette rassemble des individus proches d'« un humanisme séculier » mais très hétérogène. Si les uns font preuve d'une cohérence athée indiscutable, les autres présentent une sensibilité religieuse plus ou moins marquée. Et quand on se penche sur la tranche d'âge des 18-24 ans inclus dans cette catégorie des « sans-religion », l'analyse devient encore plus complexe (3). Une majorité de jeunes déclare en effet « *croire vaguement en quelque chose après la mort* ». On assiste donc à une dissociation surprenante entre la croyance en Dieu (qui ne cesse de diminuer depuis 1968), et la croyance en un au-delà diffus, habité par une force surnaturelle indéterminée, qui, elle, est en augmentation. Une attitude qui va de pair avec l'intérêt croissant, depuis le début des années 90, pour la réincarnation – 31 % des jeunes y croient. Laquelle est allègrement confondue avec l'idée (chrétienne) de résurrection...

Deux traits caractérisent ce déclin des religions traditionnelles. D'une part, il s'effectue sans bruit ni passion. Avec un désintérêt tranquille, qui marque une rupture par rapport à un passé récent. Autrefois, quand on se disait incroyant, on s'affirmait athée, et souvent antireligieux. Ce n'est plus de mise. Relativisme ou indifférence font que l'anticléricalisme est bel et bien passé de mode.

D'autre part, cette désaffection atteint non seulement le christianisme, mais l'ensemble des religions et confessions de manière diverse, dans toutes les sociétés développées. Comme si la modernité chassait inéluctablement les grandes religions traditionnelles.

« *Le processus de désenchantement du* monde *mis en lumière par Max Weber, qui s'est traduit depuis plusieurs siècles par une sécularisation de la société, est un mouvement extrêmement long,* explique Frédéric Lenoir, philosophe et chercheur associé au Centre d'études interdisciplinaires du fait religieux (CEIFR), codirecteur de *L'Encyclopédie des religions* (4) récemment parue, au terme de cinq années de travail. *Sur un plan intellectuel, Descartes a joué un rôle capital en tentant d'émanciper la philosophie de la théologie, c'est-à-dire de rendre la raison autonome par rapport à la foi religieuse, ce qui favorisera, notamment, le développement de la science* moderne. »

Après la Renaissance, d'autres grands tournants vont imprimer leur marque : le XVIIIe siècle, celui des Lumières, qui place sa foi dans l'idéologie du progrès, la Révolution française, bien sûr, puis le XIXe siècle avec ses « maîtres du soupçon » (Feuerbach, Marx, Nietzsche, Freud), tandis que la religion chrétienne continue de perdre son emprise sur la société : « *Ce qui est intéressant à observer, c'est que les instruments du désenchantement – la politique, la raison critique, la science – sont eux-mêmes désenchantés,* poursuit Frédéric Lenoir. *Et les grandes questions philosophiques sur le sens de la vie reviennent en force après la double perte de crédibilité des religions historiques et des idéologies politiques ou scientistes, issues du mythe moderne du progrès, qui leur avait succédé.* »

On assiste en effet, de manière croissante depuis une trentaine d'années, non plus seulement à une crise des institutions religieuses mais à une crise des institutions en général. Celle-ci s'apparente à une remise en cause de toute forme dogmatique d'autorité. « *Nos contemporains refusent les dogmes. Et ce rejet est manifeste dans toutes les sociétés de type européen. Dès qu'un pays entre dans la modernité, il y a distanciation de sa population à l'égard des vérités énoncées,* explique Jacques Maître. *Autrement dit, le phénomène auquel on assiste à présent n'est pas seulement une crise de la religion, mais une crise concernant tous les systèmes d'orthodoxie et leur crédibilité.* »

Même analyse de la part du politologue Roland Cayrol, directeur de l'Institut de sondages CSA. Pour lui, l'air du temps est celui de la méfiance systématique à l'égard de tout émetteur de discours. « *Plus personne n'adhère à la moindre idée globalisante. Il y a un rejet incroyable de tous les mots en isme : socialisme, capitalisme, communisme, libéralisme... Toutes ces idéologies ont commencé à basculer il y a dix ans, et ça s'accentue à l'heure actuelle,* résume-t-il. *En France, jusqu'au début des années 80, on croyait encore qu'on pouvait changer la vie en changeant de politique. C'est fini. Les changements de cap et les déceptions ont été trop nombreux. En ce sens, les années Mitterrand auront été le cimetière des idées générales, plus encore que la chute du mur de Berlin en 1989 et celle du communisme.* »

Les Français se sont donc retrouvés face à un vide. Ils en ont pris conscience tardivement, dans un contexte où tout concourait à accroître leur sentiment d'incertitude : la crise économique, Maastricht, la mondialisation, la multiplication des divorces et l'éclatement des familles... Ils se sont aperçus qu'ils étaient enfin libres, délivrés du carcan des institutions et du conformisme religieux, mais aussi démunis de points de repère établis, et dépossédés de la maîtrise de leur destin. Cette tension permanente entre ce que la sociologue et chercheuse au CNRS Françoise Champion appelle « *l'indépendance choisie et l'insécurité subie* » marquera toute cette fin de XXe siècle. Elle a eu pour conséquence l'avènement d'« *une société de responsabilité de soi* » (5) où chacun se retrouve sommé d'élire ses propres valeurs avec toutes les difficultés, les tâtonnements et les dérives que cela suppose.

GRACIELA ITURBIDE

FIESTA DE SAN MIGUEL AU MEXIQUE

« *Nous sommes entrés dans l'ère de la dérégulation du "marché des biens du salut". L'Eglise catholique a perdu la situation de monopole écrasant qu'elle détenait autrefois, elle ne contrôle plus grand-chose puisqu'il n'y a plus d'appareil ecclésiastique,* souligne encore le sociologue Jacques Maître. *Il fleurit du coup toutes sortes de phénomènes* qu'*on prend pour un regain de religieux, mais ce n'est pas mon opinion. Nous sommes plutôt dans un supermarché du religieux, où chacun choisit ce qui lui plaît.* »

L'un sélectionnera ainsi la réincarnation, le deuxième choisira de croire aux anges (valeur à la hausse), le troisième rejettera l'enfer (notion presque totalement dévalorisée, remplacée par des damnations estimées plus crédibles, telles que l'Holocauste, une guerre nucléaire ou encore un désastre écologique). La télépathie, les rêves prémonitoires et l'astrologie trouvent également leur place dans ce bric-à-brac du religieux, car les croyances parallèles se mêlent de plus en plus aux croyances chrétiennes, chez les jeunes surtout – y compris parmi les pratiquants. Peu importe que le surnaturel prenne la place du divin, peu importe la cohérence et le dieu auquel on se livre : ce que chacun recherche, c'est ce qui lui fait du bien. Pour Jacques Maître, même la prière n'échappe pas à cette tendance. « *Quand vous interrogez ceux qui prient encore et que vous leur demandez pourquoi ils le font, ils vous répondent : "Parce que ça me fait du bien, parce que ça* m'*aide à vivre !" L'effet subjectif de la prière est* donc *devenu le motif de la prière.* »

Spiritualité de la confusion

SOMMES-NOUS en présence d'une crise de la rationalité ? Pas vraiment, car la science n'est pas remise en question. « *Dans l'esprit des gens, tout est conciliable. La science reste un critère, mais on la voudrait "enchantée". On lui reproche de ne pas aller assez loin,* explique Guy Michelat du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof). *C'est d'ailleurs très significatif d'entendre dire, à propos des phénomènes inexpliqués : "La science expliquera tout cela un jour"* (6). »

« *Collage* », « *bricolage* », « *braconnage* », « *nomadisme spirituel* »... Autant d'expressions qui ont surgi ces dernières années, pour tenter de qualifier cette quête de l'épanouissement personnel. Allégés, sinon débarrassés, de la notion encombrante de culpabilité, les individus évoluent dans une forme de syncrétisme – mais il faut rappeler que chaque religion comporte une part de syn-



DR

ALFRED MANESSIER. – « La Cathédrale engloutie » (1945)

(1) Lire Danièle Hervieu-Léger, *La Religion pour mémoire*, Editions du Cerf, Paris, 1993.

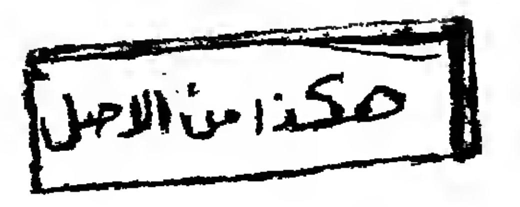
(2) Sylvette Denèfle, *Sociologie de la sécularisation. Etre sans religion en France à la fin du XXe siècle*, L'Harmattan, Paris, 1997.

(3) Yves Lambert, *in Le Débat*, n° 75, mai-août 1993, Gallimard, Paris.

(4) Sous la direction de Frédéric Lenoir et Yaël Tardan-Masquelier, avec la participation de cent trente collaborateurs du monde entier, *Encyclopédie des religions*, Bayard, Paris, deux volumes, septembre 1997.

(5) Lire à ce sujet Jean Baubérot, *La Morale laïque contre l'ordre moral*, Le Seuil, Paris, 1997 ; Chantal Delsol, *Le Souci contemporain*, Editions Complexe, Bruxelles, 1996 ; Pierre Rosanvallon et Jean-Paul Fitoussi, *Le Nouvel Age des inégalités*, Le Seuil, Paris, 1996

(6) Voir les résultats de l'enquête La Cité des sciences-*Le Monde*-Sofres, *L'Etat de l'opinion 1994*, Le Seuil, Paris, 1994.





crétisme – dont nul ne sait à quoi il aboutira, en fin de compte.

Ce n'est pas un hasard si, dans ce contexte, le New Age continue de remporter un succès grandissant en France, mais sous des formes très diverses. Ce mouvement, apparu dans les années 60 en Californie, intègre pêle-mêle des symboles et des éléments de croyance empruntés aux religions traditionnelles pour bricoler une sorte de religion de l'homme débarrassée de tout dogme. Expression ultime de l'individualisme contemporain, le New Age se compose de cercles d'adhésion plus ou moins larges. Il garde un noyau dur très idéologisé, mais se dilue au-delà, n'offrant plus, dans certains cas, que des thérapies hétérodoxes.

Cela dit, les idées New Age touchent de plus en plus de Français, bien souvent à leur insu – le succès du livre *L'Alchimiste*, de Paulo Coelho, en est la meilleure illustration (7). Les partisans de cette spiritualité syncrétiste font valoir qu'elle ne présente aucun danger social, qu'elle est fondamentalement tolérante, humaniste et que, pour toutes ces raisons, elle pourrait constituer la religion du troisième millénaire. Ses détracteurs estiment au contraire qu'il s'agit d'une spiritualité au rabais, sans exigence réelle, qui se nourrit de la déliquescence des religions traditionnelles, tout en flattant les penchants hédonistes de chacun.

Distinct du New Age, mais relevant par certains aspects du même phénomène, le bouddhisme connaît également une véritable vogue. Cette « sagesse de vie » venue d'Orient ne rassemble que quelques dizaines de milliers de pratiquants purs et durs dans l'Hexagone, mais ils sont au moins deux millions à se déclarer proches de la philosophie bouddhiste. *« C'est la religion moderne par excellence : individualiste, non dogmatique, éthique, reliant le corps et l'esprit,* estime le chercheur Frédéric Lenoir. *Le bouddhisme a toutes les chances de se développer en Occident car il ne propose pas un salut provenant d'un dieu extérieur, mais une méthode pragmatique pour se libérer de la souffrance et atteindre le bonheur en ce monde. »*

Ce bouddhisme – qui est en fait bien souvent un néobouddhisme, version occidentale – suffira-t-il à répondre, sur le long terme, aux préoccupations des sociétés modernes ? Jean-Louis Schlegel, auteur du livre *Religions à la carte* (8), et éditeur chargé du secteur religieux au Seuil, semble dubitatif : *« Ces nouvelles croyances ont une influence négligeable en France, car elles ne posent pas la question du social et du politique, ce qui était le propre du catholicisme. »*

L'analyse de cette spiritualité de la confusion, composée d'une *« nébuleuse d'hétérodoxies »* (pour reprendre l'expression de Jacques Maître) est l'un des exercices les plus difficiles qui soient. Ce *no man's land* – qui va donc du croyant non pratiquant à l'« incroyant religieux » – est en effet traversé par de nombreux mouvements contradictoires. Autant de fausses pistes privilégiées tour à tour par les médias, pour tel ou tel de leurs aspects spectaculaires.

L'intégrisme marginalisé

La difficulté et la confusion sont d'autant plus réelles que cette fameuse nébuleuse engendre, en réaction, une série d'autres mouvements. Et, là encore, la part du visible n'est pas nécessairement représentative de la réalité. A l'origine de ce contre-mouvement, on constate diverses impressions de vide, de manque ou de perte : d'autorité, de rigueur, de gourou ou de père, d'identité et de repères... En schématisant, mais sans tomber dans le piège de l'amalgame, on peut dire que les sectes, les intégrismes, et même le Renouveau charismatique, procèdent d'une même spirale de réactions en chaîne...

« Les sectes représentent une tendance extrêmement minoritaire en France (9), difficile à évaluer, mais qui ne paraît pas en augmentation, estime la sociologue Françoise Champion. *Et les procès qu'on leur fait me semblent hors de proportion avec la réalité. Elles font souvent office de bouc émissaire, l'Eglise de scientologie notamment, même s'il est exact qu'il s'agit d'une secte. »*

Pour sa part, le chercheur Yves Lambert fait remarquer que ces groupes, qui retiennent tant l'attention des médias et du public, *« ne suscitent en fait que dérision chez l'immense majorité des jeunes, qui se méfient comme de la peste des embrigadements et des modèles tout faits* (10). *»* D'autres sociologues restent extrêmement réservés sur cette question et se gardent de trop relativiser le danger potentiel que représentent ces mouvements. *« Même s'il est évident qu'il y a une exagération en France d'un certain type de discours antisectes, il ne faut pas tomber dans l'angélisme,* souligne Frédéric Lenoir. *Derrière un certain nombre de ces mouvements, et sous divers alibis – religieux, développement personnel, guérison, notamment – se cachent de véritables groupes totalitaires qui ont pour principale visée le pouvoir et l'argent. C'est tout l'objet du débat autour de l'Eglise de scientologie. »*

Quoi qu'il en soit, on estime à environ deux cent mille le nombre de personnes membres de sectes en France. Parmi elles, quelque cent trente mille témoins de Jéhovah (secte donnée à peu près stable ces dernières années) et quatre mille scientologues.

L'intégrisme catholique, quant à lui, est devenu totalement marginal. Après son heure de gloire avec Mgr Lefebvre et le schisme de 1988, il est retombé dans l'oubli et ne compte plus qu'une poignée de fidèles. Cela ne l'empêchera pas d'avoir, à l'occasion, des soubresauts spectaculaires, voire de regagner du terrain... Mais il s'agit d'un phénomène identitaire davantage que religieux. Ce constat est encore plus valable pour l'islam et le judaïsme en France. Contrairement aux idées reçues, ces deux religions sont touchées dans les mêmes proportions que le catholicisme – c'est-à-dire de plein fouet – par le phénomène de sécularisation actuel.

Dans leur grande majorité, les jeunes musulmans de France et d'Europe ont à l'égard de l'islam un comportement de croyant-consommateur tout à fait comparable à celui des jeunes catholiques de leur âge. *« Le supposé endoctrinement de la jeunesse immigrée est beaucoup moins important que le disent les médias. En englobant piétistes et islamistes sous le même nom d'intégristes, les journalistes font une confusion totale entre visibilité et retour du religieux,* estime Jocelyne Césari (11), chercheur à l'Institut de recherche et d'étude sur le monde arabe et musulman (Iremam). *L'islam est avant tout un mode de vie, comme le judaïsme. Mais la visibilité de l'appartenance islamique, avec le foulard par exemple, vient bousculer la frontière entre le public et le privé. »*

Qu'un certain nombre de citoyens soient musulmans (ou juifs) et qu'ils veuillent désormais ostensiblement s'afficher comme tels, la société n'y était absolument pas préparée. Il était pourtant clair qu'en cette période de doute généralisé l'affirmation des particularismes risquait de ressurgir en force, à la fois comme vecteur d'identité collective, comme moyen d'expression politique et comme antidote à la peur de cette fin de siècle : la dissolution dans l'uniformité.

Pour Jocelyne Césari, l'entrée de l'islam dans le paysage religieux et culturel aura réussi à mettre en pleine lumière les faiblesses de la loi de laïcité de



ALAIN VOLUT

DÉTAIL D'UNE SÉRIGRAPHIE D'ERNEST PIGNON-ERNEST COLLÉE DANS UNE RUE DE NAPLES

1905, celle-ci ayant à l'époque prétention à l'universel. Or l'enjeu de cette loi était moins d'assurer la parité entre les religions existantes que de les cantonner hors de la sphère publique. Ce qui est désormais contesté.

Si l'on tente, avec la sociologue Danièle Hervieu-Léger, de résumer la situation qui prévaut sur l'actuel *« terrain vague du spirituel »* et d'en dégager les grandes tendances, on note donc que se croisent deux grands courants contradictoires (*eux-mêmes secoués par des tourbillons contraires*). Le premier est minoritaire, bien que très visible (puisque c'est précisément sa vocation). Le second est largement majoritaire, mais l'un et l'autre s'alimentent mutuellement. *« D'un côté apparaissent, de façon relativement marginale, mais de plus en plus importante, de petites entités communautaires "dures" (toutes religions confondues), fragmentées, qui mettent en avant le traditionalisme. De l'autre côté, on constate une multiplicité de réseaux, de trajectoires changeantes, d'identifications successives – dans lesquelles les identifications religieuses peuvent avoir leur place, mais pas nécessairement –, soit comme une étape sur un parcours inachevé, fluide et tout le temps révisable, soit en combinaison avec d'autres appartenances,* explique Danièle Hervieu-Léger. *Et on peut parier qu'il y aura des transits entre ces deux courants, dans les deux sens. On assistera à des phénomènes de "repentis", en matière religieuse comme en matière politique. »*

Un autre pape que Jean Paul II aurait-il permis d'éviter pareille hémorragie au sein du catholicisme ? Il est difficile de ne pas se poser cette question. Mais la réponse est non, ne serait-ce que parce que l'image de ce pape est loin d'être négative. *« Jean Paul II reste une figure formidable, très prisée par les jeunes. C'est un pape qui voyage, qui est du côté des plus pauvres, qui est humble et qui sait utiliser les médias,* souligne Roland Cayrol. *Tout cela plaît aux jeunes. Eux se moquent éperdument des interdits du Vatican en matière de morale. L'antipapisme, c'est l'affaire des cadres intermédiaires. »* Pour ce politologue, Jean Paul II est porteur d'un fond de valeurs communes auxquelles les Français continuent d'adhérer. Par ailleurs, l'Eglise catholique garde un capital de confiance élevé en tant qu'institution intègre.

Autre raison de ne pas tenir Jean Paul II pour responsable de la situation de son Eglise : le déclin du catholicisme avait commencé bien avant lui. Un potentiel important de catholiques « flottants » reste prêt à rejoindre, d'une génération à l'autre, le groupe des « sans-religion », il ne faut pas l'oublier. Et cela, même si le Vatican finit, à terme, par procéder à une révision profonde de ses principes et de ses dogmes (condition même de sa survie...) (12).

Le mariage des prêtres aurait certes ralenti la vitesse de cet effondrement, mais il ne l'aurait pas empêché. Pour preuve : le protestantisme affronte un problème identique de sécularisation, alors qu'il dispose d'un nombre suffisant de pasteurs, lesquels ne sont pas contraints au célibat. (Mais il est vrai que l'Eglise réformée souffre – comme d'autres confessions – d'un handicap supplémentaire : comment se faire entendre dans un pays où l'on parle de « l'Eglise » pour désigner l'Eglise catholique, comme si celle-ci était la seule religion légitime ?)

Bien que Jean Paul II l'ait utilisé comme fer de lance, le Renouveau charismatique (équivalent catholique du pentecôtisme protestant) n'aura pas permis au catholicisme de remonter la pente. En France, les autorités ecclésiastiques ont tout d'abord accueilli avec réticence, au milieu des années 70, cette nouvelle forme d'engagement religieux, faite de ferveur un peu trop démonstrative à leur goût, alors que Paul VI devait la qualifier de *« chance pour l'Eglise et pour le monde »*. A la méfiance des évêques français allait succéder un intérêt forcé, tant la lame de fond était forte dans les années 80. Mieux valait intégrer ces *« croyants mystiques radicaux »* que les marginaliser et les laisser partir ailleurs.

Le Renouveau charismatique aura profondément marqué le terreau catholique avec sa foi et sa piété appuyées, ses communautés, ses groupes de prière, et sa liturgie très vivante. Il apparaît cependant qu'en s'intégrant au sein du bercail catholique, il a perdu une partie de son pouvoir attractif. Cela dit, ses adhérents – entre trois cent mille et cinq cent mille personnes – s'emploient à ce qu'il reste bien visible...

Quelle dynamique finira par surgir de tous ces flots contraires ? Aucun des meilleurs spécialistes des religions ne se risque à avancer de pronostics (13). Chacun fait valoir que seul un regard distancié sur du très long terme permettra de se faire une idée. Pour l'instant, le cycle de décomposition et de recomposition du religieux se poursuit. La société n'est pas encore sortie de sa période de transition et de remise à plat de toutes les idéologies globalisantes. *« Ce qui servait d'"utopies créatrices" a disparu. Les gens ont du mal, en conséquence, à se projeter dans l'avenir,* souligne Michèle Bertrand, philosophe, psychanalyste et historienne des religions. *Leur capacité d'idéal, elle, est intacte. Mais ce qui manque, ce sont les structures. »* Il est clair en effet que la quête de sens n'a pas disparu. On confond trop souvent religion et métaphysique. Or, quand un individu ne se reconnaît dans aucune Eglise, cela ne veut pas dire qu'il ait renoncé à se poser de grandes questions d'ordre métaphysique concernant le mal, la souffrance, la mort, et surtout le sens de la vie.

Les valeurs privilégiées, toutes les enquêtes d'opinion le prouvent, tournent autour de quelques mots-clés, à commencer par solidarité – qu'on ne ressent pas comme étant contradictoire avec l'individualisme –, droits de l'homme et dignité humaine. Si le moralisme chrétien garde une connotation négative liée au dogme, l'éthique (appelée autrefois morale) est, quant à elle, de plus en plus valorisée. Et elle n'a pas fini de l'être, au fur et à mesure des progrès – souvent à double tranchant – de la science.

C'est sans doute sur la base de ces valeurs communes que l'homme du XXIe siècle devra se construire les nouveaux points de repère qu'il réclame. Il les veut en dehors des dogmes et de la norme, c'est sa seule certitude. Il lui reste maintenant à inventer des voies.

FLORENCE BEAUGÉ.

(7) Lire Pierine Piras, « Fascinations pour un nouveau mysticisme », *Le Monde diplomatique*, août 1997.

(8) Jean-Louis Schlegel, *Religions à la carte*, Hachette, Paris, 1995. Egalement coordinateur du numéro spécial de la revue *Esprit* « Le temps des religions sans Dieu », n° 233, juin 1997.

(9) En Amérique latine, en revanche, les sectes et les Eglises évangéliques pentecôtistes sont en forte progression. De même qu'en Europe de l'Est où elles se sont engouffrées dans la place laissée vacante par le communisme.

(10) *Le Débat*, *op. cit.*

(11) Auteur, notamment, d'*Etre musulman en France aujourd'hui*, Hachette, Paris, 1997.

(12) Lire Rémy Helding, « Drewermann l'imprécateur » et « Un phénomène lié à l'angoisse contemporaine », *Le Monde diplomatique*, juillet 1997.

(13) Lire *Le Religieux des sociologues, trajectoires personnelles et débats scientifiques*, sous la direction de Yves Lambert, Guy Michelat et Albert Piette, L'Harmattan, Paris, 1997.

« GÉOPOLITIQUE DU CHAOS », un livre d'Ignacio Ramonet

Irrationnel et société

Dans un ouvrage (1) à paraître ce mois-ci, Ignacio Ramonet propose une sorte de spectrographie de cette fin de siècle. De la mutation du futur au nouvel hégémonisme américain, de l'agonie de la culture aux régimes globalitaires, de l'ère Internet aux rébellions à venir, il passe en revue les principales crises qui affectent le système politique international, ainsi que les dérives économiques, sociologiques, culturelles et écologiques. Nous publions ci-dessous quelques extraits du chapitre consacré à « La montée de l'irrationnel ».

RUINÉ par le cataclysme boursier d'octobre 1987, un « petit porteur » se pendit quelques jours plus tard à Madrid, dans un jardin public. Pour expliquer son geste, le désespéré laissa une lettre dans laquelle il dénonçait *« les abus et le cannibalisme des agents de change de la Bourse à l'égard des petits épargnants »*. Il y racontait également comment, après avoir décidé de se suicider, il s'était accordé un ultime délai et avait choisi de se soumettre en quelque sorte au jugement de Dieu : *« J'eus comme l'illumination que Dieu existait et que, peut-être, ma destinée n'était pas le suicide. »* Il consacra alors le reste de ses économies à acheter des billets de loterie et à jouer au Loto. Pour voir *« si Dieu y mettait du sien et [l]'aidait à [s]'en sortir »*. Mais le ciel resta désespérément silencieux, la chance ne lui sourit pas, et l'homme, finalement, se pendit.

Recourir à Dieu pour sauver la Bourse et faire remonter les actions, c'est également ce qu'ont décidé, en novembre 1987, les notables catholiques d'une ville italienne. Ils ont fait célébrer par le curé local une messe solennelle afin de conjurer la chute des cours.

Comment ne pas se tourner vers Dieu quand tout s'effondre autour de soi ? Quand les « sciences » économiques elles-mêmes se révèlent incapables d'apporter des corrections logiques aux furieux dérèglements de l'économie mondiale ? Dérèglements et distorsions que les spécialistes eux-mêmes n'hésitent pas à qualifier d'*« irrationnels »*.

La crise économique actuelle, par sa brutalité, provoque çà et là des effets de panique et d'égarement. Dans des sociétés en principe dominées par la rationalité, quand celle-ci patine ou se disloque, les citoyens sont tentés de recourir à des formes de pensée prérationaliste, ils renouent avec la superstition, l'ésotérisme, et acceptent de croire aux baguettes magiques capables de transformer le plomb en or, et les crapauds en princes.

De plus en plus de citoyens qui se sentent menacés par une modernisation technologique brutale et forcée éprouvent des rancœurs antimodernistes. Et on constate que l'actuelle rationalité économique méprisante pour l'homme favorise la montée d'un irrationalisme social.

Devant tant de bouleversements incompréhensibles et tant de menaces, de nombreuses personnes croient assister à une éclipse de la raison. Et sont tentées par la fuite dans une image du monde irrationnelle. Beaucoup de gens se tournent vers les paradis artificiels de la drogue, de l'alcool, ou vers les parasciences et les pratiques occultistes. Sait-on que, chaque année, en Europe, plus de 40 millions de personnes consultent voyants et guérisseurs ? Qu'une personne sur deux affirme être sensible aux phénomènes paranormaux ?

Des sectes illuministes semblables à celle des davidiens de Waco, du Temple solaire ou de la Heaven's Gate se multiplient, ainsi que de nombreux mouvements millénaristes, qui compteraient plus de 300 000 adeptes en Europe.

Michel Foucault, dans ses cours au Collège de France, avait coutume de dire que la vérité, contrairement à ce que l'on croit, n'est ni absolue, ni stable, ni univoque. *« La Vérité a une histoire,* affirmait-il, *qui, en Occident, se divise en deux périodes : l'âge de la vérité-foudre, et celui de la vérité-ciel. »* La vérité-foudre est celle qui est dévoilée à une date précise, sur un lieu déterminé et par une personne élue des dieux, par exemple l'oracle de Delphes, les prophètes bibliques ou, encore aujourd'hui, le pape catholique parlant *ex cathedra*. La vérité-ciel, en revanche, est établie pour tous, toujours et partout ; c'est celle de la science, de Copernic, de Newton et d'Einstein.

Le premier âge a duré des millénaires ; et la passion de la vérité révélée a suscité des lignées de zélateurs, fléaux des hérésiarques et inlassables bâtisseurs d'inquisitions. Le second âge, celui de la vérité fondée sur la raison scientifique, commence pour ainsi dire au XVIII[e] siècle mais possède également ses « grands prêtres » ; et Michel Foucault n'excluait pas qu'un jour ceux-ci défendent leur propre vision des choses, et leurs prérogatives, en ayant recours à des arguments peu différents de ceux des adeptes des âges obscurs.

On put d'ailleurs le vérifier à l'occasion de l'appel de Heidelberg (2), signé par 264 scientifiques, dont 52 Prix Nobel, dénonçant l'écologie comme *« l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel »*. Appel rendu public à l'occasion du Sommet de la planète Terre à Rio de Janeiro en juin 1993, à l'heure où tant de citoyens se demandaient précisément si l'homme n'était pas *« en danger de science »*. (...)

En fait, de nombreux citoyens estiment que l'alliance du capital, de l'industrie et de la science constitue une trahison à l'éthique de cette dernière, et qu'une telle conception marchande du progrès est en grande partie responsable de certains des plus graves maux planétaires. Compromis apathiques et recommandations atones ne feront que retarder les inéluctables échéances et l'heure des décisions difficiles, alors que la planète dérive vers une catastrophe écologique globale. Car les citoyens continuent d'assister, la rage au cœur, à la disparition des forêts, à la dévastation des pâturages, à l'érosion des terres, à l'avancée des déserts, à la raréfaction de l'eau douce, à la corruption des océans, à la surpopulation, à l'extension des pandémies et à la pauvreté.

De plus en plus de gens restent convaincus que la science ne peut plus rien ni pour la planète ni pour eux, et que le progrès, lorsqu'il est piloté par le seul intérêt marchand, est *« la mère de toutes les crises »*.



Lors de précédentes crises économiques, dans des pays fortement industrialisés, on a pu assister à des mouvements massifs de retour à l'irrationnel. Le Vieux Continent a ainsi connu, lors de la grande dépression au début des années 30, un moment où les mythes archaïques ont resurgi avec un dynamisme essentiellement instinctif et émotionnel. La faillite du modernisme, la crise économique, le désarroi social et l'aspiration identitaire provoquèrent alors une sorte de désenchantement du monde et favorisèrent, en particulier en Allemagne, une fascination pour l'irrationnel que capitalisa l'extrême droite. *« Beaucoup de citoyens allemands,* selon l'historien Peter Reichel, *voulaient s'abstraire d'un temps présent qu'ils ne comprenaient pas et préféraient s'engouffrer dans un univers en trompe-l'œil. »*

Dans l'Allemagne des années 20, la défaite militaire suivie de l'hyperinflation et de la banqueroute provoquèrent un fort engouement pour les pratiques occultistes, le surnaturel et le merveilleux. En témoigne, entre autres, le grand succès populaire de films expressionnistes comme *Le Cabinet du docteur Caligari, Nosferatu, Le Golem, Le Docteur Mabuse, M le Maudit* et *Metropolis*. En analysant ces *« écrans démoniaques »*, l'historien Sigfried Kracauer a pu montrer combien était direct le chemin conduisant *« de Caligari à Hitler* (3) ».

Dès 1930, l'écrivain Thomas Mann mettait en garde les citoyens, dans sa célèbre nouvelle *Mario et le magicien*, contre les dangers politiques à une époque de misère culturelle, alors que, autour de lui, se multipliaient les idéologies de fuite, les sectes, les pratiques parapsychologiques, et que sombrait la raison. Son « magicien », un hypnotiseur, est une claire allusion à Benito Mussolini.

Traumatisés par la complexité de la crise, appauvris, déboussolés, les citoyens allemands abandonnaient leur volonté, leur libre arbitre, leur confiance dans les démarches rationnelles, et, peu à peu, se laissaient gagner par l'obscurantisme et le culte du chef. *« Les masses commençaient à penser que les calamités majeures qui les accablent ne trouvent pas de remède dans des raisonnements logiques sur la réalité, mais dans des moyens qui, précisément, les en détournent, comme ceux de la magie, tant il est vrai qu'il est commode et moins pénible de rêver que de penser* (4). » *« Le terrain,* dira Thomas Mann, *était prêt pour la foi en Hitler. »*

Aux Etats-Unis, la panique créée par le krach boursier de 1929 (qui commença le 23 octobre et dura jusqu'au 13 novembre) et par la terrible dépression qu'il entraîna allait également susciter une montée de l'irrationnel. Là encore, le cinéma apparaît comme le meilleur témoin de ce troublant goût du public. Hollywood en profita pour lancer une série de films fantastiques et de terreur, extraordinaires succès populaires. Les personnages cauchemardesques de *Frankenstein, Dracula, La Momie, King-Kong, L'Ile du docteur Moreau*, vont exorciser les frayeurs des victimes de la crise. L'émerveillement du cinéma (c'est le début du parlant) dissipe alors et transforme les angoisses d'une médiocre vie quotidienne, comme l'a magistralement montré Woody Allen dans *La Rose pourpre du Caire* (1985).

Le début des années 30, en Amérique, c'est aussi le temps des charlatans pseudo-religieux comme Elmer Gantry, le héros du roman de Sinclair Lewis. L'époque également d'une insolite floraison de jeux, de loteries de toutes sortes, d'horoscopes (ils apparaissent pour la première fois dans la presse française en 1935) et de concours absurdes comme ces « marathons de danse » que dénoncera Horace McCoy dans son roman *On achève bien les chevaux* (1935).

Chômage, salaires en baisse, faillites innombrables, banqueroutes ruineuses, la crise et la dépression s'abattent avec une violence inouïe sur des citoyens américains confiants, insouciants. Pour leur plus grande frayeur, ils vont constater l'incroyable incompétence de leurs dirigeants politiques et l'incapacité de ceux-ci à affronter la tempête économique, à maîtriser les périls. En premier lieu, le président des Etats-Unis lui-même, Herbert Hoover, un ultralibéral, qui reconnaît en 1930 : *« Je n'ai jamais cru que notre forme de gouvernement pût résoudre d'une manière satisfaisante des problèmes économiques par une action directe, ni qu'elle pût gérer avec succès des institutions économiques. »* Et, surtout, le secrétaire au Trésor, Andrew Mellon, qui n'hésite pas à crier à la barbe de quatorze millions de chômeurs *« Vive la crise ! »* : *« Cela purgera,* ajoute-t-il, *la pourriture qui infecte le système. Le coût de la vie, trop élevé, et le niveau de vie, excessif, baisseront. Les gens travailleront plus dur, ils mèneront une vie plus morale. Les valeurs boursières trouveront un niveau d'ajustement, et les gens entreprenants ramasseront les débris abandonnés par les moins compétents. »*

Devant ces déclarations, que chaque victime de la crise et du chômage de masse perçoit comme cyniques, le doute s'installe chez beaucoup de citoyens, ainsi que le scepticisme et la méfiance à l'égard de la classe politique. Dans de telles circonstances, les principes les mieux établis vacillent, menacent de s'effondrer. Et des propositions antiparlementaires, antidémocratiques, qui naguère auraient été rejetées avec la dernière énergie, trouvent alors de nombreuses oreilles attentives.

Dans les années 1971-1973, à la fin d'une période de trente ans de croissance et de prospérité, le retour du spectre du chômage et de la récession fit reparaître, dans le champ de l'imaginaire socioculturel, de nouvelles fictions de crise, par exemple les films-catastrophes : *Tremblement de terre, 747 en péril, La Tour infernale, L'Aventure du « Poséidon »*, etc. (5). Ces récits signalaient, assez précisément, l'entrée des sociétés industrielles dans une nouvelle ère d'angoisse sociale.

Au cours des vingt-cinq dernières années, à mesure que se dégradait la situation économique et qu'augmentait le nombre des laissés-pour-compte, les sectes modernes se multipliaient ainsi que les nouvelles superstitions. Comme si, dans le mouvement lent des mentalités, entre le terrain gagné par la rationalité technique et celui perdu par les religions traditionnelles, il restait une sorte de no man's land qu'occuperaient de nouvelles croyances ou des formes archaïques de religiosité.

La nouvelle pauvreté et les angoisses confuses qu'elle suscite expliquent, par exemple, en Europe, l'extraordinaire renaissance des pèlerinages. Et, comme aux pires époques de désespoir populaire, certains fidèles croient même voir, à nouveau, des apparitions de la Vierge Marie. En avril 1982, à La Talandière (Indre), une adolescente a assuré avoir vu la Vierge Marie. Très vite, comme éperdus, accouraient des milliers de pèlerins et d'infirmes de tout le pays, mais également de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et d'Italie. Ils se rassemblaient dans le jardin où eut lieu l'apparition et attendaient un signe du ciel...

En septembre 1984, Marie réapparaît à Montpinchon (Normandie), où trois témoins croient la voir, *« radieuse, cheveux blonds et bras tendus »*. Là encore, des milliers de désemparés arrivent très vite dans l'espoir d'une nouvelle manifestation. Si celle-ci ne se produit pas, ils iront en pèlerinage comme trois cent mille autres chaque année à Kérinizen (Finistère), où vit une vieille dame visionnaire, Jeanne-Louise. Pendant trente ans, la Vierge lui serait apparue soixante et onze fois et lui aurait dit : *« Je veux rechristianiser la France afin qu'elle redevienne la lumière des peuples païens... »* D'autres pèlerins (un million et demi en moyenne par an) se rendent au 140 rue du Bac, à Paris, à la chapelle de *« la médaille miraculeuse »*. (...)

Cette renaissance de la religion populaire, du culte des saints guérisseurs encouragé par la hiérarchie la plus conservatrice de l'Eglise, coïncide précisément avec le retour des temps durs. Alors on se remet à espérer en la Providence et, littéralement, à croire aux miracles.

Mais on croit encore plus fortement aux vieux mythes païens du destin, de la fortune ; et, trois mille ans après les Chaldéens, on invoque le pouvoir des astres *« qui règlent, d'une volonté inflexible, tout dans l'univers »*. Tout en sachant ces croyances incompatibles avec l'esprit scientifique, les citoyens, intimidés par les risques des temps nouveaux, adhèrent à leur raisonnement parfaitement illogique et à d'abracadabrantes superstitions. Ils défient ainsi, sans se l'avouer, les critères d'une rationalité technologico-scientifique qui ne répond pas toujours à leurs hantises immédiates (chômage, sida, sang contaminé, « vache folle », cancer, solitude, insécurité, etc.). Dans des sociétés néolibérales ayant érigé en emblème le slogan *« Que le meilleur gagne ! »*, chacun cherche à se prouver, au-delà de ses contingences sociales objectives, qu'il peut être un gagnant, un battant. Et cela au moyen des jeux de hasard.

Le hasard prend ainsi la place du sacré. Il est à la fois fascinant et terrifiant. Autour de nous prolifèrent toutes sortes de loteries... Et on assiste à l'explosion proprement délirante des jeux-concours proposés par tant de magasins, de marques de produits, de publications et de journaux. Sans parler des nombreuses émissions de télévision qui font tourner, sous les yeux ébahis de tant d'exclus, une insolite roue de la Fortune déversant une pluie de millions sur les heureux élus. (...)

La déraison se nourrit d'ignorance et de crédulité, de mythes et de passions, de foi et de frayeurs. Ce sont les nourritures de toute religion, de toute superstition. Et le traumatisme économique que subissent actuellement les sociétés européennes risque de transformer ces nourritures en élixirs. Pour une nouvelle barbarie.

Le nazisme s'était enraciné dans une Allemagne en désarroi, il a su profiter de l'impact de la dépression économique, de la mutation convulsive du capitalisme et du traumatisme national. C'est l'explosif mélange auquel l'Europe est de nouveau confrontée. Les citoyens sauront-ils se mobiliser pour éviter que se reproduise le néfaste précédent ?

---

(1) Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Galilée, coll. « Espace critique », Paris, 1997, 160 pages, 148 F (en librairie le 24 septembre).
(2) *Le Monde*, 3 juin 1992.
(3) Sigfried Kracauer, *De Caligari à Hitler*, Flammarion, Paris, 1987.
(4) André Gisselbrecht, *in* introduction à *Mario et le magicien*, Flammarion, 1983.
(5) Cf. Ignacio Ramonet, *Le Chewing-gum des yeux*, Alain Moreau, Paris, 1980.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

UN PROJET RÉSOLUMENT MODERNE

Le libéralisme égalitaire des Jacobins

PARTISANS de l'égalité, les Jacobins ne pouvaient être que les fossoyeurs des libertés et les ancêtres des bolchéviques. Cette vision dominante de l'historiographie, depuis les travaux de François Furet, est rarement contestée ; pour elle, la liberté est naturellement inégalitaire. Pourtant, une étude plus subtile de la Révolution française montre que, pour les Girondins comme pour les Montagnards, être pauvre revenait à être privé de liberté. Ce qui, entre autres remèdes, *imposait* la progressivité de l'impôt. Cependant, même les Jacobins les plus intransigeants espéraient que la tempérance des riches et l'égalité morale de tous remédieraient aux inégalités sociales.



Par JEAN-PIERRE GROSS *

Affirmer l'idéal égalitaire des Jacobins va de soi. Disciples de Rousseau, ils s'appliquèrent à éradiquer les inégalités héritées de l'Ancien Régime : si 1789 consacra l'égalité devant la loi, 1793 devait inaugurer l'ère de l'égalité réelle. *Mais affirmer* en même *temps* le libéralisme des Jacobins, disciples de Montesquieu, relève du paradoxe. Liberté et égalité ne sont-elles pas *a priori* incompatibles ? Plus il y a de liberté, plus la concurrence tend à engendrer des inégalités et, inversement, si l'on veut pousser l'égalité, on est amené à empiéter sur les libertés en redistribuant richesses ou avantages. C'est pourquoi Montesquieu, dans son projet de société, s'est efforcé de doser ces deux ingrédients, la liberté étant à ses yeux plus désirable que l'égalité, et l'inégalité un moindre mal que le despotisme.

A ce dilemme philosophique s'ajoute la problématique historique de la Terreur. Les auteurs modernes ne nous ont-ils pas appris que celle-ci *fut non seulement* un régime répressif imposé par les « circonstances » et entraînant une nécessaire restriction des libertés, mais aussi une idéologie égalitaire visant la régénération morale, et l'uniformité, de la société ? Ainsi, Luc Ferry et Alain Renaut (1) condamnent le jacobinisme pour sa vision volontariste et éthique des droits de l'homme, le risque inhérent à une telle vision étant celui, *« historiquement vérifiable »*, de la Terreur. François Furet et Mona Ozouf (2), pour leur part, estiment que le consentement à la contrainte fut dans la Convention la vraie ligne de clivage : en voulant imposer l'égalité aux riches et les « forcer à être honnêtes », Robespierre et les siens inauguraient l'ère totalitaire, le culte de la violence n'attendant plus que la « greffe bolchevique » pour devenir au XXe siècle nécessité révolutionnaire.

Certes, la complaisance des historiens de gauche a favorisé cette perception d'une inexorable continuité historique. Albert Mathiez ne voyait-il pas en Robespierre le complice de Babeuf, à un moment où ce dernier était revendiqué comme ancêtre attitré de la révolution prolétarienne ? Ecrivant en 1928, à l'époque de la « dékoulakisation » en URSS, Albert Mathiez présentait la politique agraire des Jacobins français de l'an II comme une vaste tentative d'expropriation d'une classe au profit d'une autre. Bien que cette interprétation ait été sensiblement modifiée par ses successeurs, il n'en reste pas moins qu'à travers le prisme marxiste l'expérience jacobine *apparaît* encore comme une préfiguration des luttes idéologiques des temps modernes.

De telles assimilations et les réserves qu'elles suscitent donnent à réfléchir. Elles révèlent une profonde méprise quant à la nature de l'égalitarisme jacobin, né de l'individualisme de 1789 et de la logique des droits de l'homme. La Déclaration des droits de 1793, rédigée conjointement par Girondins et Montagnards (essentiellement par Condorcet et par Robespierre), proclame les droits naturels que sont *« l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété »*.

Ces droits sont issus des thèses de John Locke, père du libéralisme moderne, qui définissait le droit de propriété comme englobant *« la vie, la liberté, les biens »*, y *compris* la faculté d'accumuler les richesses et d'en jouir ; mais qui affirmait aussi l'égalité naturelle et le *« droit égal à la liberté »*, impliquant, selon le principe de réciprocité, le devoir de respecter le droit de l'autre à la liberté. Comme le note Amartya Sen, théoricien de l'utilitarisme anglo-américain, l'égalité est non seulement une caractéristique essentielle des conceptions libérales d'organisation sociale (liberté égale pour tous, considération égale pour tous), mais l'opposition entre liberté et égalité est factice et inexacte, la liberté *étant parmi* les champs d'application possibles de l'égalité et l'égalité parmi les schémas de distribution possibles de la liberté.



Ni laisser-faire ni dirigisme

SI la Déclaration des droits de 1793, à l'inverse de celle de 1789, fait précéder la liberté par l'égalité, c'est qu'un obstacle économique s'oppose à la réalisation des droits réciproques, celui de la pauvreté ; et qu'un seuil est postulé à partir duquel l'égalité revêt *un sens*, celui du minimum vital. Dans la mesure où être pauvre consiste non seulement à manquer de pain, mais surtout, comme le voudrait Amartya Sen, à *« être privé de liberté »*, le bien-être équivaut à la faculté d'en jouir. Or, la Déclaration de 1793, à son article premier, qui décrit le but de la société comme étant le *« bonheur commun »*, soutient que le gouvernement est institué pour *« garantir à l'homme la jouissance »* de ses droits. C'est le préalable social, qui doit permettre aux plus démunis de franchir le seuil opérant des droits de l'homme et d'accéder, dans le langage de Robespierre, à la *« pauvreté honorable »*.

La déclaration jacobine, affichée dans les lieux publics pendant toute la durée de la Terreur, ne vise assurément *ni* le nivellement absolu ni la communauté des biens. Elle s'inscrit dans le contexte d'une économie de marché précapitaliste fondée sur la propriété privée, et cherche à concilier liberté et égalité grâce au ciment de la fraternité : Robespierre n'est-il pas le premier, dès 1790, à *demander que ces trois* mots figurent ensemble sur les drapeaux des gardes nationales ? Projet de société qui se réclame d'une *« famille de frères »*, où chacun trouve sa place, l'assurance d'être nourri, vêtu et logé, voire d'obtenir son lopin à cultiver, et où chacun est appelé à apporter, selon ses forces et ses capacités, une contribution par définition inégale au bien commun. Projet de justice distributive, qui favorise l'équité plutôt que la stricte égalité. Car l'équité ne conseille ni l'accaparement ni la privation, mais le partage – les inégalités qui subsistent ne lésant personne et, conformément aux deux principes de justice proposés par le philosophe américain John Rawls, contribuant à terme au *« bonheur commun »* (3).

Un tel idéal, qui laisse rêveur en cette fin du XXe siècle, a connu une longue gestation à l'époque des Lumières, mais ses origines restent en partie voilées. D'une part se développe en France un égalitarisme à l'antique qui condamne le luxe dans la lignée des *Vies* de Plutarque et du *Télémaque* de Fénelon, et *qui sera* exploité par Montesquieu, Rousseau et Mably. Mais parallèlement, à la suite de Locke, les économistes *français préclassiques* de la *première* moitié du XVIIIe siècle élaborent à leur manière un projet humaniste libéral de cohésion sociale fondé sur l'égalité naturelle. Au développement de ce libéralisme égalitaire spécifiquement français, qui s'oppose tant au mercantilisme qu'à la tendance libérale classique débouchant sur le capitalisme, participent des esprits de marque, tels Boisguilbert, John Law, Melon, Vincent de Gournay et Véron de Forbonnais.

Quels en sont les traits saillants ? Affirmation du droit égal à la liberté et à la propriété ; rôle central attribué à la chaîne solidaire des besoins réciproques et des échanges marchands ; valorisation de la classe des petits producteurs (paysans, artisans, ouvriers compagnons) et de leur contribution à la prospérité générale ; rôle significatif dévolu à l'Etat *« tuteur de la grande famille »*, qui veille à l'équilibre de la répartition et à l'harmonie sociale. La *« société bien policée »* voulue par ces libéraux est à égale distance du laisser-faire débridé et du dirigisme : modérément interventionniste, *elle annonce* plutôt une économie gérée de modèle « keynésien » !

Mais à celle-ci s'oppose à partir de 1758 le grand mouvement physiocratique en plein essor, qui *privilégie* l'enrichissement centré sur le capitalisme agraire, la libre concurrence, l'élimination du corporatisme, une fiscalité simplifiée. Dans l'histoire économique, l'*engouement pour la thèse des physiocrates*, relayée et partiellement appliquée par Turgot, aura pour effet d'éclipser celle des libéraux égalitaires. Ces derniers font pourtant valoir qu'économie et morale ne sont pas antagonistes si l'on conçoit la richesse non pas comme paramètre quantitatif à maximiser, mais comme le fruit de l'équilibre économique et social. C'est ainsi que le chevalier de Jaucourt et le receveur général *Graslin militent en faveur* de l'*impôt* progressif comme instrument de justice fiscale, et que Necker s'oppose à Turgot en 1775 dans la querelle sur la liberté du commerce des grains : Necker interventionniste, défenseur des petits consommateurs et apôtre de l'*« harmonie générale »*, précurseur à sa manière des Jacobins !

Ceux-ci reprennent à leur compte les préoccupations économiques des Lumières. *Entre Girondins* et *Montagnards*, le fossé est moins profond qu'on l'a dit : par exemple, les uns et les autres sont favorables à l'impôt progressif sur le revenu. Mais, lors du grand débat de l'automne 1792 sur la libre circulation des grains, c'est l'affrontement. Face à Vergniaud et à Creuzé-Latouche, qui préconisent la *« liberté illimitée »*, Robespierre vient défendre le *« droit à l'existence »*. Faisant écho à Rousseau, qui *affirmait que dans* l'état de nature *« les fruits sont à tous, et la terre n'est à personne »*, Robespierre souligne que la propriété ne peut *jamais* être en *opposition* avec la subsistance des hommes, celle-ci étant un droit *« aussi sacré que la vie elle-même »*. C'est affirmer, face à l'économie de marché, la thèse de l'*« économie morale »*. Thèse défendue aussi par le jeune Saint-Just, qui a du mal à concilier les théories d'Adam Smith, selon lequel le libre jeu de l'intérêt serait le principal critère de l'action économique, avec le triste constat que *« les hommes durs, qui ne vivent que pour eux »*, portent gravement atteinte à l'*« harmonie sociale »*. Prise de position significative *de la part de libéraux* qui refusent de confondre intérêt personnel et égoïsme.

Mais, si les Jacobins s'opposent à l'accumulation immodérée des biens matériels, ce n'est pas pour revendiquer la loi agraire. Tout au long de sa carrière politique, Robespierre, champion des sans-culottes, a défendu le droit de propriété, surtout celui des petites gens, des travailleurs manuels, dont le *« modique salaire »* et les *« petites épargnes »* constituent des propriétés *« d'autant plus sacrées »* que *« l'intérêt à la conservation de sa chose est proportionné à la modicité de sa fortune »*. Ses préventions contre la montée des richesses et le grand capital ne l'empêchent pas d'affirmer une conception de la propriété identique à celles de Locke et de Smith, à une condition près : que la liberté d'appropriation ne puisse s'exercer aux dépens de ceux qui en sont dépourvus. Robespierre n'affiche-t-il pas son libéralisme, et son humanisme, *en affirmant que, si tous* les riches se comportaient comme les *« économes de la société »* et comme les *« frères du pauvre »*, on pourrait ne reconnaître *« d'autre loi que la liberté la plus illimitée »* ?

Vaste enquête entreprise à l'université Paris-I, sous la houlette de Michel Biard, le bilan de l'action des représentants en mission dans les provinces françaises permettra à terme d'éclairer la pratique faite en l'an II de ce libéralisme jacobin de répartition. D'ores et déjà il s'avère que les députés se distinguent majoritairement non par leur intolérance, *mais par leur souci d'équité*. Montagnards centristes ou députés de la Plaine, parfois sympathisants de la Gironde proscrite, ils appliquent la Terreur avec mesure (Auxerrois, Marche, Limousin, Périgord, Angoumois, Agenais) et pratiquent la réconciliation, ex-nobles et fédéralistes repentis étant invités à réintégrer la famille républicaine à orientation pluraliste.



ROGER-VIOLLET

UNE SÉANCE AU CLUB DES JACOBINS.

Certes la justice distributive est à l'*ordre du jour, mais elle est relative* : rationnement alimentaire ; réforme agraire sans expropriation, axée sur la propriété utile ; levée de taxes révolutionnaires à caractère progressif ; enseignement primaire pour garçons et filles ; formation ouvrière, vulgarisation agronomique ; ébauche de l'Etat-providence. Ce programme, mis à l'essai sur le terrain, visait à créer une démocratie de petits propriétaires et de travailleurs indépendants, où régneraient l'égalité des droits et l'égalité des chances (même au féminin !). Sans doute fut-il d'application *inégale et* éphémère ; mais il laissa dans la mémoire collective des contrées où il fut amorcé, tels les pays du Sud-Ouest, une résonance qui se prolongea au long du XIXe siècle.

Jean Jaurès, originaire de ce coin de France, reprochait cependant aux Jacobins d'avoir voulu faire vivre le peuple français *« à bon marché »*. A ses yeux, l'idéal spartiate de Robespierre excluait à la fois le communisme et la richesse, celle-ci étant tolérée en fait comme *« une fâcheuse nécessité »*. Jaurès repoussait cette vue pessimiste des rapports économiques : le travail toujours assuré, si seulement on est tempérant ! Il récusait la notion de *« pauvreté honorable »* et celle de l'égalité morale qui la sous-tend comme destinées à perpétuer l'inégalité sociale en flattant la fierté du pauvre et la complaisance du riche, le problème social étant ainsi *« singulièrement allégé »*. Plus perspicace que Mathiez, il flairait chez les Jacobins un sérieux manque de fibre socialiste !

Mais que visait Jean Jaurès au juste ? Face à l'essor du capitalisme, ne nourrissait-il pas le dessein (en 1896) de *« changer la forme même, la nature même de la propriété »* ? Or Robespierre et ses amis avaient renoncé sans équivoque à la communauté des biens, *qui était* à leurs yeux une *« chimère »* préjudiciable aux libertés individuelles : *« Comme s'il était un seul homme doué de quelque industrie dont l'intérêt ne fût contrarié par ce projet extravagant. »* Aussi préconisaient-ils une *« révolution du pauvre, douce et paisible, révolution qui s'opère sans alarmer la propriété et sans offenser la justice »*.

L'idéal jacobin, débarrassé de sa gangue, apparaît ainsi fidèle à lui-même : à la fois consécration de l'individualisme bourgeois, critiqué par Marx mais prôné par Tocqueville, et validation du préalable social, critiqué par Tocqueville *mais prôné par* Jaurès : seul l'amalgame de ces deux conditions pouvant assurer le bonheur de la société. Depuis le bicentenaire, nombre d'historiens, de part et d'autre de l'Atlantique, commencent à remettre en cause une lecture du jacobinisme qui se plaît à y détecter une vision utopiste, une fuite en avant ou une dérive totalitariste, au détriment de ses réalisations démocratiques et égalitaires.

Ils y découvrent un projet de société fondé sur la justice et la réciprocité, une *« grande famille »* où le droit à l'existence est assuré au même titre que le droit à l'épanouissement, et où l'esprit de partage l'emporte sur les antagonismes de classes : projet inattendu et, à n'en pas douter, résolument moderne.

* Historien, auteur de *Saint-Just, sa politique et ses missions*, Bibliothèque nationale, Paris, 1976, et de *Fair Shares for All : Jacobin Egalitarianism in Practice*, Cambridge University Press, Cambridge, (Grande-Bretagne), 1997.

(1) Luc Ferry et Alain Renaut, *Philosophie politique 3 : des droits de l'homme à l'idée républicaine*, Presses universitaires de France, Paris, 1985, p. 37.

(2) François Furet et Mona Ozouf, articles « Terreur » et « Egalité », *Dictionnaire critique de la Révolution française*, 2e édition, Flammarion, Paris, 1992.

(3) John Rawls, « Justice as Fairness », *Philosophical Review*, New York, n° 67, avril 1958, pp. 164-194 ; John Rawls, *Théorie de la justice*, Le Seuil, Paris, 1987 ; et *Libéralisme politique*, Presses universitaires de France, Paris, 1995.

LES LIVRES

MÉMOIRE DE GUINÉE

Destin farceur

CINÉMA, de Tierno Monénembo, Le Seuil, Paris, 1997, 217 pages, 95 F.

DE roman en roman, on retrouve la même verve bruyante et joyeuse, la même attention à l'*endroit* des petites gens qui, seules, sont capables d'inventer, selon le romancier guinéen exilé depuis 1972, les grandes mythologies africaines. Là où les élites intellectuelles ont échoué lamentablement, là où les bourgeoisies postcoloniales s'endorment sur leurs oreillers douillets, le petit peuple, lui, mi-ange mi-racaille, relève les défis de la modernité avec panache. A l'instar de ce cireur de chaussures, Ardo, qui surveille les rues, tisse les rumeurs et se fait fort d'apprendre les marques de voitures qui défilent devant ses yeux rougis par la poussière et le mauvais alcool. En somme, Tierno Monénembo, en délicatesse avec les dictatures successives de *Sékou Touré et de Lansana Conté, tourne archiviste ou archéologue, c'est dire* qu'il s'escrime à donner un nom à chaque chose, à chaque sentiment. En cela, il est très proche de l'écrivain maudit Williams Sassine, le plus talentueux de ses compatriotes mort en février 1997. Depuis son exil, Tierno Monénembo a vécu à Dakar, à Abidjan, dans la *région lyonnaise, au Maghreb,* et enfin, en Normandie, *où il se consacre pleinement* à l'écriture romanesque.

Cinéma est le sixième opus d'une œuvre (1) dont le talent ne se dément pas. Binguel, un petit garçon de Mamou – une bourgade de la Haute-Guinée – rêve de fuir la concession familiale sous la houlette d'un père tyrannique, Môdy Djinna, et de « deux *mères », Néné Goré et Mère-Griefs. Maître Karamoko, pour l'école coranique,* et Mlle Saval, pour l'éducation française, se disputent l'attention de Binguel. Mais les vrais gagnants sont Ardo et Bente, instructeurs de « l'école de la vie ». Cependant que, sur l'écran de l'unique cinéma de Mamou, Boubou-Blanc (Sékou Touré) et de Gaulle *s'affrontent* pour briller dans le *firmament* de l'histoire en *train de s'écrire.*

Tierno Monénembo s'est *mis* en tête de surprendre à chaque page, à chaque livre, ses lecteurs les plus fidèles. Mieux, il ambitionne de refondre le paysage romanesque d'Afrique francophone en l'ouvrant davantage aux grands vents de l'histoire mondiale – et il parvient à ses fins. C'est pour cela que l'artiste américain Andy Warhol se trouve en épigraphe lorsqu'il souscrit qu'au *cinéma « les filles sont plus belles » que dans la réalité.* La vie réelle, elle, est conditionnée par les grandes (ou petites) aventures politiques. Un exemple des plus banals, il n'y a plus d'alcool français dans la Guinée de Sékou Touré, on y boit du jus de Fruitaguinée et de la bière chinoise (Tsin Tsao). On rêve, à longueur de séances, d'une *Amérique de pacotille* où Clark Gable et John Wayne tiennent le haut du pavé à la bourse aux chimères.

CHEZ cet *auteur nomade né en* 1947, les *personnages vont souvent par paire* – ou alors c'est l'alchimie de la mémoire, au cœur de ce récit, qui procède ainsi. Le cinéma est, sans doute, le meilleur véhicule pour s'enraciner dans la terre de Haute-Guinée à peine libérée du joug colonial qui avait su perpétuer la « salopardise » de tous les jours. En fait, on n'est pas loin de ce que Frantz Fanon appelait un « pays castré », c'est-à-dire un territoire tout entier dévolu à l'administration et à la prédation coloniales, et où les personnages un tant soit peu originaux, comme Cellou, *« commis comptable, émule de Mallarmé... féru de la divine bouteille »* et amant de Mlle Saval, n'auront jamais leur place.

Le destin se montre toujours farceur dans les romans de Tierno Monénembo, *Cinéma* n'en est pas une exception – le rêve est toujours au rendez-vous en même temps que le bruit et la fureur des rues africaines.

ABDOURAHMAN A. WABERI.

(1) A lire également : *Les Ecailles du ciel,* Le Seuil, Paris, 1997.

MONDE ARABE

WAR IN THE GULF, 1990-1991 : The Iraq-Kuwait Conflict and Its Implications. – Majid Khadduri et Edmund Ghareeb

★ **Oxford University Press, New York, 1997, 299 pages, 35 dollars.**

La guerre du Golfe n'était pas inévitable et tous les belligérants ont payé, à des degrés divers, un prix fort élevé. Il n'est pas certain, en outre, que le règlement par la force et sans souci de justice de ce conflit puisse garantir une paix durable : telles sont les conclusions de cette *étude minutieuse sur une guerre* mise en spectacle, il y a environ sept ans, et qui donna lieu à des manipulations sans précédent *des médias* et *de l'opinion internationale.*

Les deux auteurs remontent jusqu'aux origines d'un conflit frontalier dont les germes ont été semés par la colonisation britannique. Ils expliquent les véritables mobiles et desseins de tous les acteurs et montrent notamment comment l'administration américaine s'est employée à faire avorter toutes les tentatives de règlement pacifique du conflit et à utiliser l'ONU comme parapluie pour renforcer son hégémonie. Majid Khadduri et Edmund Ghareeb font aussi la lumière sur la part de responsabilité des émirs koweïtiens dans l'éclatement de la crise. Leur refus de respecter les quotas de production fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de tenir compte des difficultés économiques de leur voisin irakien, au lendemain d'une guerre longue de huit ans avec l'Iran, est jugée provocateur, voire suicidaire.

Les *auteurs évoquent, enfin, les conséquences* désastreuses de la guerre et des sanctions économiques sur le peuple irakien, et *notamment sur ses composantes kurdes* et chiites qui ont eu le malheur de prendre pour de l'argent comptant les allégations occidentales *selon lesquelles* les *jours* du *régime* de M. Saddam Hussein étaient comptés.

KAMEL LADIDI.

ESPACES PUBLICS, PAROLES PUBLIQUES AU MAGHREB ET AU MACHREK. – Hannah Davis Taïeb, Rabia Bekkar, Jean-Claude David (sous la direction de)

★ ***L'Harmattan, Paris ; Maison de l'Orient* méditerranéen, Lyon, 1997, 253 pages, 140 F.**

« Mille voix », disent les auteurs, et autant d'espaces et de lieux qui accueillent les *paroles* et *les rencontres dans* le *monde* arabe. L'ouvrage débute par une plongée dans l'univers masculin des lieux de réception *dans* le Machrek. *La mise en scène de la* parole (rituels, hiérarchie des acteurs, art de recevoir *et de communiquer*) *crée* des systèmes de sociabilité, véritables espaces informels d'expression libre et de *« contre-centralité »* par rapport aux pouvoirs politiques nationaux.

Une deuxième partie, plus spécifiquement maghrébine, laisse entrevoir une transformation *spatiale et sociale des « territoires féminins ».* Néanmoins, ce fléchissement de la ségrégation spatiale n'a pas d'effet systématique sur la possibilité d'expression publique pour les femmes.

Les deux dernières parties du livre sont les plus accomplies : en premier lieu, sur la contestation politique (contestation intérieure comme en Tunisie ou en Algérie, engagement politique extérieur comme celui en faveur de Saddam Hussein) ; et, en second lieu, sur l'imaginaire culturel. Les discours, comme les récits, ont alors double vocation : affirmation et représentation de l'idéal politique et social, et travail sur la mémoire collective (nostalgie et transmission). Cette parole omniprésente, pas toujours libre, est bien servie dans ce recueil d'articles riches de précisions bibliographiques et linguistiques.

VIOLAINE RIPOLL.

ÉCONOMIE

MONEY/SPACE : Geographies of Monetary Transformation. – Nigel Thrift et Andrew Leyshon

★ **Routledge, Londres, 1997, 404 pages, 14,99 livres.**

L'un des avantages notables des géographes spécialisés en matière de finance, c'est qu'ils peuvent offrir des représentations graphiques commodes (cartes, schémas et représentations diverses) à qui veut analyser un domaine réputé abstrait. Grâce au talent déployé par deux auteurs britanniques, le système monétaire et financier perd beaucoup de son opacité. Dix chapitres très denses permettent de passer en revue les problèmes de la régulation monétaire internationale, le rôle du marché unique dans l'émergence d'un nouveau capital financier européen, celui de la City dans la mondialisation financière, etc. Comme chez tout bon géographe, l'historien *n'est jamais bien loin, Clio est mobilisée* pour expliquer les raisons de la fin de l'ordre monétaire et financier instauré à Bretton-Woods *ainsi que les fondements* du nouveau système transnationalisé actuel. L'ouvrage s'achève sur les conséquences de l'émergence *d'un nouveau* régime d'accumulation articulé par et autour de l'argent ainsi que sur des réflexions au niveau de l'Etat et des technologies *nouvelles.*

RICHARD FARNETTI.

EUROPE

LE COUPLE FRANCO-ALLEMAND DEPUIS 1945. – *Laurent Leblond*

★ **Le Monde Editions, Paris, 1997, 273 pages, 46 F.**

Après les élections en France et le débat féroce sur la monnaie unique engagé outre-Rhin, le moment est propice pour dresser l'état des lieux du couple franco-allemand. Après une utile mise en perspective historique, l'auteur propose un inventaire thématique afin de mesurer les convergences et les divergences dans l'évolution politique, économique et sociale des deux pays.

Si *les dossiers* de la *défense* et de la *politique* extérieure continuent à constituer des points de divergence, notamment à cause du poids prépondérant des Etats-Unis, l'interdépendance économique est plus marquée que jamais. Dorénavant, l'Allemagne et la France sont *confrontées aux mêmes défis :* croissance ralentie, chômage et déficits publics records et crise des systèmes de protection sociale. Or, *comme* l'a *récemment* montré *le sommet* d'Amsterdam, les positions des deux pays en matière économique restent éloignées. La fixation sur la *monnaie unique* a *cristallisé* les passions tout en bloquant la recherche d'alternatives.

Reste à *savoir* si la dynamique propre de la relation franco-allemande peut fournir une réponse nouvelle aussi inventive et féconde que le furent naguère la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Airbus et Ariane dans le domaine industriel. Ce livre fournit des outils indispensables à la compréhension du jeu complexe entre les structures et les institutions de chaque pays.

JAY ROWELL.

LA REPUBBLICA DEI PARTITI. Evoluzione e crisi di un sistema politico (1945-1996). – Pietro Scoppola

★ **Il Mulino, Bologne, 1997, 553 pages, 28 000 lires.**

Ce livre à caractère scientifique est paru pour la première fois en 1991, mais sa nouvelle édition comporte d'importantes mises à jour. Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Rome, l'auteur a centré sa recherche sur les raisons qui ont empêché l'Italie de se doter d'*un véritable système démocratique.* Il analyse avec clarté le paradoxe italien que constitue la « République des partis » à travers l'histoire de ces *derniers de la fondation de la* République à nos jours. De même, c'est avec une approche rigoureuse qu'il étudie la fin de la *« République des partis » et ses causes. Le* principal mérite de cet ouvrage est de veiller scrupuleusement à l'équilibre nécessaire dans la critique, fouillée et justifiée, *des différentes* formations politiques ainsi que de la classe dirigeante du pays. Le dernier chapitre ouvre une fenêtre sur le futur, en abordant ce qu'a changé la crise ouverte en 1992.

PAOLO RAFFONE.

L'AUSTRALIE EN MAL D'IDENTITÉ

Qui suis-je ?

UN FILS AUSTRALIEN, de Gordon Matthews, traduit de l'anglais par Cécile Barthélemy-Doussot, éditions Michalon, Paris, 246 pages, 1997, 120 F.

L'AUSTRALIE *« lucky country »* a du vague à l'âme. La voilà hantée comme jamais par un passé trop proche et frileuse face à un avenir incertain. Plusieurs éléments ont contribué, en un an, à fragiliser une société mal armée « philosophiquement » pour affronter une crise presque existentielle, la première de son histoire. L'arrivée au pouvoir à Canberra, en 1996, d'un gouvernement fédéral conservateur, la montée inexorable d'un petit noyau d'extrême droite, la concurrence redoutée et redoutable des pays asiatiques environnants en plein *contexte de mondialisation,* tout cela a ébranlé ce pays-continent du bout du monde. Mais l'ultime traumatisme aura sans doute été la publication, en juin, d'un rapport de 700 pages émanant de la Commission australienne des droits de l'homme.

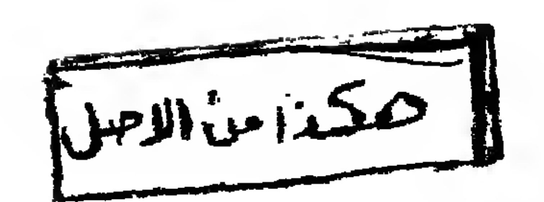
Celle-ci a révélé dans le détail, au terme d'une longue enquête, le sort réservé aux enfants aborigènes entre les années 10 et 70. Pendant plus de six décennies, des dizaines de milliers de jeunes indigènes furent en effet arrachés de force à leurs familles, pour être abandonnés dans des orphelinats ou adoptés par des familles blanches à des fins d'assimilation. C'était l'époque de la politique de l'« Australie blanche », où les aborigènes étaient considérés au mieux *comme* des esclaves, *au pire comme* des *animaux dénués de* sentiments et de culture, qu'il convenait de sauver malgré eux.

Qui porte la lourde responsabilité de cette « *génération volée* », *comme* on l'appelle dorénavant ? Comment a-t-on pu, en toute bonne conscience, perpétrer un pareil *« génocide »,* pour reprendre le terme utilisé dans le rapport ? L'Australie n'a pas encore trouvé de réponses à ces questions, mais la crise qu'elle traverse explique sans doute en partie l'immense *succès* d'*Un Fils australien.*

IL s'agit du premier livre d'un métis aborigène – du moins l'a-t-il cru pendant trente-quatre ans – devenu diplomate, l'un des tout premiers et des rares non blancs à avoir pu faire carrière dans la diplomatie australienne. « Qui suis-je ? » : la *question que se pose tout* Australien, *travailleur immigré* par définition, Gordon Matthews se l'est toujours posée à double titre. Adopté par une famille blanche et aisée de Melbourne peu après sa naissance, Matthews décide, alors qu'il est parvenu à l'âge adulte, de se lancer à la recherche de ses parents biologiques. C'est l'histoire de ce voyage, intérieur et « extérieur », qu'il nous livre avec autant de pudeur que de tendresse.

Aucune trace d'amertume dans ce *récit rédigé* d'une écriture tendue, et qui réserve au lecteur de nombreuses surprises. Sans prétention littéraire, Gordon Matthews nous offre une page de l'histoire de l'Australie : celle des années 50 à 70, marquée par le puritanisme anglo-saxon, les préjugés et les malentendus. Outre son témoignage, on retiendra de son livre plusieurs superbes portraits de femmes. Celles-ci dominent véritablement *Un Fils australien,* de bout en bout. Comme si Gordon Matthews n'avait de cesse de rendre hommage à celles qui lui avaient donné la vie : sa mère adoptive autant que sa mère biologique.

F. B.



DU MOIS

SOCIÉTÉ

LES FEMMES DE L'IMMIGRATION AU QUOTIDIEN. – Nadia Bentchichou (sous la direction de)

* L'Harmattan, Paris, Licorne, Amiens, 1997, 126 pages, 85 F.

Les femmes immigrées ne se contentent plus, désormais, des rôles qui leur étaient traditionnellement attribués – fille sous la tutelle du père, épouse ou mère. Elles aspirent à une plus grande autonomie, à une implication dans l'espace public et social du pays d'accueil et se donnent des moyens d'y parvenir. Elles font des études, cherchent activement un emploi et prennent des initiatives pour combattre la marginalité. Par le biais de son livre, Nadia Bentchichou donne la parole à un grand nombre d'acteurs et d'intervenants dans le domaine de l'intégration. Ceux-ci évoquent l'abandon de l'image de *« femme handicap »* au profit d'une réalité nouvelle, la *« femme novatrice »*. Six textes, organisés en deux parties, montrent comment, pour faire face aux problèmes de crise d'identité et de chômage, les immigrées ont mis en œuvre des dynamiques d'organisation de réseaux de solidarité ou de formation de médiatrices socioculturelles et de *« femmes-relais »*. Enrichis par de nombreuses références bibliographiques, des témoignages et des statistiques, ces textes aident à lever partiellement le voile d'ignorance qui pèse sur ces inconnues des cités.

MILA GANTCHEVA.

LE GUIDE DE LA PROTECTION SOCIALE DES ÉTRANGERS EN FRANCE. – Gisti

★ La Découverte, Syros, Paris, 360 pages, 1997, 125 F.

LE GUIDE DES ÉTRANGERS FACE À L'ADMINISTRATION. – Gisti

★ La Découverte, Syros, Paris, 150 pages, 1997, 68 F.

Le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) a pour vocation, essentiellement, d'aider les étrangers vivant sur le sol français à faire valoir leurs droits. Face aux subtilités de la loi, aux incohérences administratives ou aux rigueurs policières, l'immigré de condition modeste, qu'il soit ou non en situation régulière, a souvent pour seule ressource de consulter les juristes du Gisti ou d'autres associations de bénévoles. Complétant l'assistance directe dispensée dans ses bureaux, sous forme d'entretiens, le Gisti a pris l'habitude, au long de ses vingt-cinq ans d'existence, de publier et mettre à jour plusieurs sortes de guides juridiques dont les plus récentes rééditions sont *Le Guide de la protection sociale des étrangers en France* (assurance maladie, prestations familiales, retraite et vieillesse, aide sociale et chômage) et *Le Guide des étrangers face à l'administration.*

Tout récemment, le Gisti a publié, sous le titre *Sans-papiers : régularisation ?*, une analyse de la circulaire du 24 juin 1997 adressée par le nouveau ministre de l'intérieur aux préfets, complétée notamment par le texte lui-même.

M. P.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

CROSS-CULTURAL STATISTICAL ENCYCLOPEDIA OF THE WORLD. – Philip M. Parker

★ Greenwood Press, Westport (États-Unis), 1997, 4 volumes, respectivement 144, 406, 435 et 249 pages, prix total 339 dollars.

Avec cet ouvrage de référence statistique, Philip M. Parker propose de nouveaux outils pour expliquer les différences de comportement des consommateurs à l'échelle planétaire. Dépassant l'approche traditionnelle de la mise en marché (marketing), les quatre volumes de cet ouvrage comparent les populations du monde selon leur culture religieuse, linguistique, ethnique ou nationale.

Cette grille d'analyse permet l'étude du développement et des comportements économiques, démographiques et sociaux de ces différents groupes dans leurs plus menus détails. Elle fait appel à des variables transculturelles, souvent peu exploitées : du nombre de téléphones cellulaires aux réserves de nickel, en passant par les précipitations et les taux de fertilité, d'analphabétisme et de criminalité, ou encore la consommation de protéines, le nombre de kilomètres de routes pavées ou le taux de syndicalisation. Des données pointues qui permettent de décortiquer des « marchés cibles » et de comprendre les facteurs pouvant influencer leurs comportements, mais où les fausses corrélations – faciles à établir, compte tenu de la diversité des données – restent un piège à éviter pour les utilisateurs.

Inspiré de la pensée des philosophes du XVIII[e] siècle Montesquieu et Adam Smith, auxquels l'auteur consacre un chapitre passionnant, le cadre de travail de cet ouvrage ramène donc la mondialisation des échanges commerciaux et le marketing interculturel et international à des principes simples et logiques, fondés sur l'hypothèse que tous les humains agissent et évoluent avec des contraintes extérieures imposées par la nature.

YANN PAQUET.

DE L'ÉLÈVE AU CITOYEN. Rapport sur les nouvelles techniques d'information et de communication. – Franck Sérusclat

★ Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, rapport n° 45 (Assemblée nationale), n° 383 (Sénat), Paris, 1997, 206 pages, 55 F.

Contrairement au discours trop souvent tenu par les responsables lorsqu'ils parlent des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et dans lequel le « retard » se mesure uniquement en termes de nombre d'ordinateurs et de connexions à Internet par individu ou par salle de classe, le rapport rédigé par le sénateur Franck Sérusclat ne cède pas à la fuite en avant techniciste.

Certes, ce rapport relève l'incohérence entre les textes et les actes dans le secteur de l'éducation nationale, mais il rappelle cependant au passage que ces technologies *« ne feront disparaître ni livres, ni porte-plumes, crayons, stylos et papier »*.

L'originalité de cette contribution, c'est qu'elle traite des NTIC dans un continuum : « de l'élève au citoyen ». Et, là aussi, les enjeux sont importants puisqu'il s'agit d'en faire des vecteurs de renouveau de la vie démocratique et non pas, comme on peut le craindre, des instruments au service des seuls marchands.

B. C.

AMOUR, SAGESSE ET POESIE. – Edgar Morin.

★ Le Seuil, Paris, 1997, 81 pages, 75 F.

En ces temps de libéralisme exacerbé, de morosité sociale et d'avenir incertain, le petit ouvrage d'Edgar Morin tombe à point. Non qu'il prétende redessiner les contours d'une société idéalisée où chacun, comme par enchantement, retrouverait une joie de vivre, mais l'idée que la vie puisse se résumer à la prudence, à l'organisation excessive des choses et à la certitude donne à l'auteur de *La Méthode* une envie inattendue d'en découdre avec les tenants de la rationalité. *Amour, sagesse et poésie* est une synthèse simplifiée d'une certaine conception du cheminement humain. Si le sens est absent, il faut en chercher les raisons dans un amour incertain et une poésie qui ne trouve pas à s'exprimer. Il faut, dit Edgar Morin, *« ne jamais cesser de faire dialoguer en soi sagesse et folie, hardiesse et prudence, économie et dépense, détachement et attachement, tempérance et consumation »*. Il sommeille chez l'*Homo sapiens* qualifié de raisonnable un *Homo demens* plus passionnel, trop peu connu et reconnu. C'est tout l'intérêt de l'ouvrage que de tenter de le cerner.

JEAN-MICHEL DJIAN.

● **ÉCLAIRER SANS BRÛLER.** Simone Laroche (textes réunis par) *(Actes Sud, Arles, 1997, 115 pages, 45 F)*. Dans la perspective du Salon du livre antifasciste qui se tiendra à Gardanne en novembre 1997, trente et un écrivains considèrent qu'il est de leur devoir de dénoncer l'intolérable.

● **ZONES D'ATTENTE DES PORTS, DES AÉROPORTS ET DES GARES FERROVIAIRES.** Visites des associations habilitées, rapport 1996-1997 *(Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, 46, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, juin 1997, 52 pages, 40 F)*. Si la France adhère au principe du droit d'asile, dans la pratique les réglementations sont de plus en plus restrictives.

● **INTERNATIONAL CONFERENCE ON GLOBALISATION AND DEVELOPING COUNTRIES.** *(Indian Centre for International Cooperation – ICIC –, 21 Meena Bagh, New Delhi, 110 011, Inde, 256 pages, prix non indiqué)*. De nombreux intervenants de nations du Sud estiment que le jeu démocratique est compatible avec la limitation des échanges internationaux dans certains cas.

● **ONU MÉCANIQUE.** – Olivier Russbach (sous la direction de) *(Bibliothèque publique d'information, « BPI en Actes », Paris, 205 pages, 100 F)*. Compte rendu des débats organisés conjointement par la BPI et le Centre de recherches Droit international 90, sur le fonctionnement des Nations unies, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire.

● **LE BONHEUR AU BOUT DE L'ACTION.** – Mustapha Rahmani. *(Autrement dit, Paris, 1997, 141 pages, 90 F.)* « Coup de gueule » d'un citoyen, immigré, que notre société industrielle a fait venir en 1973 pour servir ses intérêts et qui veut passer d'une « société de la valeur des choses » à une « société de la valeur des hommes».

● **LETTRES DE BEN AUX PEUPLES INQUIETS.** Ben Vautier. *(Z'Éditions, 6, rue du Lycée, 06100 Nice, 400 pages, 250 F.)* Toutes les réactions épidermiques à l'actualité du monde, écrites entre 1989 et 1996 par un auteur-dessinateur prolifique et iconoclaste.

HISTOIRE

NÉGATIONNISTES : LES CHIFFONNIERS DE L'HISTOIRE. – Collectif

★ Éditions Golias et Syllepse, Paris, 1997, 235 pages, 120 F.

L'affaire Garaudy-abbé Pierre l'a bien montré : les *« assassins de la mémoire »*, selon la belle expression de Pierre Vidal-Naquet, redoublent d'efforts, plus d'un demi-siècle après le génocide des juifs, pour en nier l'existence ou en minimiser l'ampleur. Unis par la volonté de réhabiliter la haine antisémite, ces négationnistes appartiennent à des groupes blancs, bruns, mais aussi rouges. C'est dire tout l'intérêt de l'ouvrage que publient onze spécialistes, parmi lesquels nos collaborateurs Alain Bihr et Philippe Videlier, pour éclairer l'histoire et l'idéologie de chacune de ces sectes aux origines très diverses. On lira en particulier le chapitre de Valérie Igounet sur l'extrême droite, celui d'Alain Bihr sur l'ultragauche et celui de Thierry Maricourt sur l'anarchisme – celui de Didier Daeninckx sur les « rouges-bruns » entretient toutefois de regrettables polémiques. Loin des simples condamnations morales, hélas impuissantes, voilà un livre efficace parce qu'il retourne le couteau dans les plaies du révisionnisme : la véritable nature de son idéologie, l'absurdité de son discours, les réseaux de complicité sur lesquels il s'appuie, la récupération politique dont il fait l'objet.

D. V.

QUEL AVENIR POUR L'ETAT-NATION ?

Identités en question

LES mouvements identitaires sont moins récents qu'on ne le pense. En France, *mai 68* avait joué un rôle précurseur dans la prise de conscience des solidarités locales, provoqué une réinvention des sociétés rurales par certains groupes d'urbains migrant vers les campagnes et tentant d'y implanter des communautés néorurales. Mais aujourd'hui les quêtes identitaires se sont amplifiées et touchent bien des parties du monde.

Dans *L'Illusion identitaire* (1), Jean-François Bayart défend une construction instrumentale de l'identité, appuyée sur un foisonnement d'exemples souvent empruntés à l'Afrique et à l'Europe. On notera un chapitre remarquable sur la matérialisation de l'imaginaire politique, consacré aux traductions vestimentaires, culinaires et corporelles des identités recomposées. Sur le plan théorique, l'auteur montre que, dans bien des cas, la référence à l'ancienneté des traditions dissimule des usages récents. Car les identités sont toujours construites en fonction du présent, en des mouvements dynamiques qui les remodèlent (en Inde, les Britanniques définirent l'indianité) ou même les inventent (création à l'époque coloniale du « mythe du chef » en Afrique). Par ailleurs, dans le monde actuel, pratiquement aucune culture n'échappe aux phénomènes d'osmose et de confrontation, qui contraignent au métissage et aux réinterprétations, dans le sens de l'ouverture ou des intégrismes.

Pour autant, Jean-François Bayart n'est pas partisan de l'uniformisation. Au contraire, l'universalité conduit, selon lui, à la réinvention de la différence. Dans la mesure où il n'existe pas d'identités substantielles, le jeu des réceptions croisées reste ouvert et nécessaire : les Occidentaux doivent admettre que leurs valeurs soient retravaillées par d'autres sociétés.

Dans un autre ouvrage qu'il a dirigé, *La Greffe de l'Etat* (2), Jean-François Bayart attire l'attention sur les possibilités de syncrétisme au sujet de la notion d'Etat. La thèse centrale soutenue est originale : l'Etat n'est pas artificiel dans le tiers-monde, il a souvent préexisté à la colonisation ; même sous sa forme actuelle, il possède des racines dans la société ; un métissage est possible entre l'*Etat autochtone et* l'*Etat importé*. Fluidité, syncrétisme, réinvention : on retrouve là les thèmes familiers de Jean-François Bayart. L'anthropologie politique confirme largement ces thèses. L'Occident n'a pas le monopole de l'Etat. A côté de l'Etat-nation moderne, bien d'autres formes d'Etat ont existé, ici et ailleurs : Etat-cité, Etat monarchique, Etat traditionnel. Il y a donc multiplicité des trajectoires de l'Etat, qui peuvent se croiser et s'influencer sans se confondre. L'ouvrage applique ces théories à l'analyse minutieuse des cas de l'Inde et de la Chine, et plus rapidement de l'Etat juif au Maghreb.

Dans les études réunies pour Alfred Grosser sous le titre *L'Autre* (3), Bertrand Badie et Marc Sadoun ont dirigé dix-huit contributions consacrées au traitement de l'altérité dans diverses disciplines (droit, religion, histoire, philosophie) et cultures (monde musulman, Canada, Chine). Le propos est ambitieux, et la démarche originale. De plus, elle permet au lecteur de disposer en un seul volume de perspectives très diverses. On trouve dans cet ouvrage d'intéressants développements sur l'évolution des différents sens du concept de nation. Au sujet du droit, Danièle Lochak montre que la conception traditionnelle des droits de l'homme, en postulant l'égalité de tout homme, rend difficile la prise en compte des différences, et donc l'apparition de l'Autre.

NORBERT ROULAND.

(1) Jean-François Bayart, *L'Illusion identitaire*, Fayard, Paris, 1996, 307 pages, 130 F.

(2) Jean-François Bayart (dir.), *La Greffe de l'Etat*, Karthala, Paris, 1996, 440 pages, 180 F.

(3) Bertrand Badie et Marc Sadoun (dir.), *L'Autre*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, 318 pages, 218 F.

UN FILM DE JENS MEURER

Juifs, Allemands et Israéliens...

SIGNÉ Jens Meurer et présenté au huitième Festival international du documentaire de Marseille, *Jekes, German Jews in Israel* – titre original : *Les Parents éloignés* – sera diffusé par Arte en 1998. Pour le cinéaste, il s'agit d'*« assumer la responsabilité d'être allemand »* et d'évoquer un passé qui a toujours été considéré comme tabou : *« Nous n'en parlions jamais à la maison »*, explique-t-il.

Jens Meurer a interviewé des juifs allemands immigrés en Israël dans les années 30. Ce qui surprend et même émeut, c'est l'intensité de leur attachement à la culture d'origine, au fur et à mesure qu'ils égrènent leurs souvenirs. *« Hitler les a rendu juifs*, explique le réalisateur, *mais, dans le film, on les entend évoquer Goethe et Schiller. Ma propre relation à l'identité allemande est plus difficile et plus trouble que la leur. »*

LE film décrit cette communauté – souvent critiquée en Israël pour son élitisme – à travers une série de portraits qui trahissent une double identité, parfois douloureuse et complexe à porter : celle de juif et d'Allemand. Pour Jens Meurer, ces personnes *« étaient tellement blessées, qu'elles ne s'en sont jamais remises. Ni Israël, ni leurs proches n'ont apporté de réponses à leur souffrance. C'est seulement dans le dialogue avec des Allemands que quelque chose pouvait survenir »*.

Jekes dépeint une communauté pleine d'humour, et très liée à son passé culturel. Les notions de judéité et d'identité y sont interrogées de façon aiguë, à travers les témoignages de ces Allemands âgés et nostalgiques d'une partie de leur histoire. Le film n'a pas vocation d'exorcisme, mais, explique Meurer, à propos du passé : *« Nous pouvons juste vivre avec, nous ne pouvons pas nous en guérir. C'est comme lorsqu'on vous coupe un pied, il y a une souffrance fantomatique qui ne disparaît pas, dont on ne guérit jamais. »*

DOMINIQUE GODRÈCHE.

LES SOUVENIRS DE M. JAMES BAKER

Un animal politique

APRÈS une longue carrière au service de trois présidents – MM. Gerald Ford, Ronald Reagan et George Bush – au cours de laquelle il fut directeur de campagne électorale, chef d'état-major de la Maison Blanche et ministre des finances, M. James Baker dirigea la diplomatie américaine entre 1989 et 1992. C'est à cette période, qui vit la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe, l'éclatement de l'Union soviétique, les débuts des négociations de paix au Proche-Orient et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, qu'il consacre ses Mémoires (1).

Les lecteurs qui s'attendent à une réflexion originale sur la fin de la guerre froide ou sur les débuts du « nouvel ordre mondial » seront déçus. Confirmant sa réputation de pragmatique, l'ancien secrétaire d'Etat – même s'il ne cesse d'invoquer la nécessité d'une *« réflexion nouvelle »* sur le monde – dit avoir voulu mener une politique faite de réalisme et de bon sens. Comme pour expliquer que son inexpérience relative dans le domaine diplomatique ne le disqualifie pas, il affirme : *« Les connaissances théoriques ne sont pas une nécessité absolue car le poste de secrétaire d'État est pour l'essentiel un job politique, dont la spécificité est de se situer sur la scène internationale. »*

En bon représentant d'une administration qui se gaussait du concept de « vision », M. James Baker, plus tacticien que stratège, explique un *modus operandi* qui évoque moins l'architecte d'un ordre nouveau que l'avocat d'affaires ou que le spécialiste des « fuites » et des grandes manœuvres politiciennes : *« A partir d'un objectif que nous nous assignons, je procède à reculons, en commençant avec ces institutions que nous pouvons contrôler ou influencer ; d'abord la bureaucratie des affaires étrangères, ensuite le Congrès, enfin la presse. Une fois que nous avons rempli ces objectifs, nous assurons d'abord notre « base continentale » (Amérique du Nord et centrale), pour ensuite renforcer et, si nécessaire, élargir nos alliances au-delà de l'Atlantique et du Pacifique. »*

MAIS le luxe de détails de première main qu'il apporte sur les événements-clés d'une période charnière fera sans doute la joie des historiens. Ainsi du récit de la mise en place d'une coalition hétéroclite contre l'Irak. L'animal politique y refait surface, à la fois brutal et patient, menaçant et séduisant, sachant aligner les pays comme il alignait autrefois, lors des conventions républicaines, les délégués. Ou du récit d'interminables séances de négociation avec le président syrien Hafez El Assad, redoutable praticien de ce que M. Baker nomme *« la diplomatie de la vessie »*. Sans oublier bien sûr la relation des confrontations, inédites et à répétition, avec le premier ministre israélien M. Itzhak Shamir.

IBRAHIM WARDE.

(1) James A. Baker (avec Thomas M. DeFrank), *The Politics of Diplomacy : Revolution, War, and Peace, 1989-1992*, G. P. Putnam's Sons, Los Angeles, 687 pages, 32,50 dollars

LE MONDE DIPLOMATIQUE

APRÈS L'ENGAGEMENT, SA PARODIE

Des prophètes pour intellectuels

Par LOUIS PINTO *

ON peut éprouver quelque réticence à parler encore une fois d'un groupe qui, comme celui des intellectuels, parle beaucoup de lui-même, au point de donner à l'extérieur l'impression de n'avoir pas d'autre préoccupation. A longueur de tribune et d'émission, ce sont surtout les pairs qui sont visés, soit pour leur veulerie face aux drames du monde, soit pour leur aveuglement face à des changements qu'ils ont été incapables de comprendre.

Le public est porté à osciller entre l'apathie (ou la terreur) culturelle devant ces discours qu'il faut bien subir et l'anti-intellectualisme du *« tous pourris » qui ne fait que trahir, aux yeux* des « intellectuels », la propension spontanée des foules au populisme. Le discours sur les intellectuels est donc soumis à une forme de censure qui réduit ce que l'on peut dire à une simple intervention sur les débats convenus et les polémiques insignifiantes, et qui interdit de s'interroger sur l'intérêt des sujets débattus, sur les principes d'élection de ceux qui parlent et, plus généralement, sur la distribution du label d'« intellectuel ».

Au moment où d'autres groupes font l'objet d'études plus ou moins poussées et rigoureuses qui tendent à dévoiler les mécanismes de recrutement, les liens avec la politique, la finance, cette population dispose d'un monopole du discours sur elle-même, et c'est pourquoi une vision critique dans ce domaine a peu de chances de voir le jour.

Entre compétence et conjoncture

L'IMAGE publique de l'intellectuel trahit un décalage important entre la perception qu'on en a de l'extérieur et les modèles internes que les intellectuels ont été portés à élaborer. Jean-Paul Sartre aura été l'une des dernières figures à incarner l'idéal de *mandataire* universel, habilité à s'exprimer sur tout sujet en vertu d'un capital intellectuel acquis et manifesté par ses œuvres. Un intellectuel de ce type est particulièrement exposé aux critiques soulignant toute la différence entre ce que l'œuvre autorise d'affirmer dans la sphère qui est la sienne et des prises de position inspirées plutôt par les humeurs collectives du temps.

C'est pour pallier les faiblesses inhérentes à ce modèle que, dans les années 70, a été proposé, notamment par Michel Foucault, un modèle plus modeste, celui de l'« intellectuel spécifique » : il s'agissait, dans un contexte marqué par l'ascension des sciences de l'homme, d'assumer les limites de la compétence professionnelle et d'articuler de façon plus rigoureuse les acquis intellectuels sur des domaines d'intervention sectoriels.

Cette modestie n'était pas un pis-aller ou un ralliement au style de l'expert moderniste, c'était d'abord une manière d'obliger l'intellectuel à tirer parti de son seul savoir et, surtout, à en tirer tout le parti, une manière nouvelle de faire valoir les droits de la critique intellectuelle et politique. Loin de l'imagerie du personnage solitaire et héroïque, l'intellectuel spécifique était plutôt l'être *collectif* suscité par l'accumulation des expériences et des savoirs, exposé à la tension irréductible entre compétence et conjoncture et assigné à sa propre critique.

Si le modèle antérieur a trouvé le moyen de se perpétuer, c'est parce qu'il était ajusté aux attentes d'héritiers que Sartre n'aurait certainement pas choisis. Lorsque, à la suite des reflux d'après-mai 68, l'engagement militant de jeunes intellectuels a été exposé aux doutes et aux révisions, un discours d'« ancien » est apparu qui mettait en avant les « illusions » des idéaux progressistes (le Goulag comme vérité du marxisme), tout en se réservant la prérogative *de parler doctement sur le cours du monde.*

Faisant un coup de force sous l'emblème universaliste d'une prétendue « génération » incarnée tout entière par eux, des individus, issus du militantisme et dotés moins de capital intellectuel que d'une visibilité gagnée sur la scène de l'actualité, ont réussi à imposer comme une problématique de portée planétaire la question du bien-fondé de leur reconversion dans d'autres univers, dissimulant par là même d'autres voies, moins visibles, qui visaient la préservation des valeurs sous d'autres formes (associations, recherche, enseignement...). Les « nouveaux philosophes » de 1975 n'auront été, au fond, que la première manifestation de l'intellectuel de parodie.

Ce *personnage, désormais* familier à tous les téléspectateurs, doit aux médias non seulement sa visibilité, mais aussi le contenu et la forme de son discours, avec ses envolées, ses morceaux de bravoure, ses malices. Il s'emploie soit à dénoncer « inlassablement » les crimes commis à l'encontre de l'humanité ou de la démocratie, soit à jouer au grand esthète cultivé cher aux soirées de Bernard Pivot, soit à envoûter par une parole intelligente comme ce « psy » de *Libération* qui, avec un peu de Freud et beaucoup de culot, sort de son *chapeau* une vision de l'actualité déduite des arcanes de l'inconscient.

Les rodomontades intransigeantes à l'adresse des pouvoirs s'accompagnent d'une soumission déférente envers les institutions : il n'est désor*mais plus ridicule, pour des esprits audacieux*, de briguer l'Académie française, de recevoir la Légion d'honneur et même, comme on l'a vu depuis 1981, d'assumer le rôle de l'intellectuel organique (on peut ensuite écrire des livres pour « rompre avec éclat »). Il serait plutôt ridicule de s'en émouvoir : la réconciliation avec les puissances temporelles, après tout, doit marquer la fin des temps de manichéisme gauchiste et utopiste. La « gauche » au pouvoir a eu un rôle libérateur pour beaucoup : non seulement aucune critique n'était plus à en redouter, mais un label progressiste se trouvait octroyé à des positions conquises et définies selon d'autres voies que celles du pur travail intellectuel.

Il n'est peut-être pas de meilleure illustration de cette complicité entre la gauche nominale et l'avant-garde nominale des intellectuels que la création du Collège international de philosophie, qui permet de *faire croire à tous*, et d'abord aux pouvoirs publics, que la pensée novatrice a enfin trouvé son site. Tout en donnant une légitimité à des transgressions d'apparat dont le principe commun se réduit à ne pas faire cours sur Platon ou sur Kant comme à la Sorbonne, cette institution permet de gérer le problème structurel du surnombre de génies en philosophie.

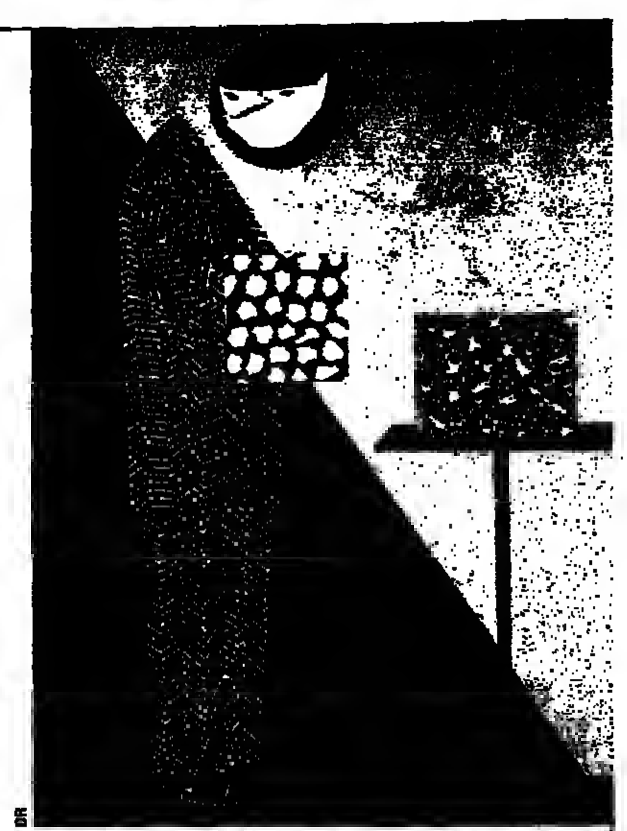
Les médias procurent des profits de notoriété et des profits matériels qui modifient *sensiblement la conception de ce* qu'est l'intellectuel. Leur rôle croissant dans la production culturelle est suffisamment manifeste. *Il peut même servir* de prétexte à des polémiques stériles et faciles ; et, par exemple, Luc Ferry a beau jeu de protester publiquement de son indépendance d'esprit en soulignant le contraste vertueux entre les quinze heures annuelles où il passe à la télé (ce qui n'est déjà pas rien) et les quinze heures quotidiennes consacrées à ses travaux. La présence à plein temps n'est pas nécessaire pour ces auteurs, s'il est vrai que les médias sont insérés dans un circuit plus vaste de circulation des produits culturels, avec en particulier le marché de l'édition et les lieux de rencontre entre intellectuels, hauts fonctionnaires et hommes politiques. Ainsi, quand le même Luc Ferry obtient le prix Médicis Essais, l'auteur consacré est (à cette époque) à la fois un universitaire lié à la science politique, un collaborateur d'*Esprit*, du *Débat*, un chroniqueur dans des hebdomadaires, un *membre de la Fondation Saint-Simon, où il a pu* tester auprès d'un public influent ses idées sur un thème du débat public, la pensée « éthique » de l'écologie, etc.

Disqualification des classes populaires

LA présence des intellectuels de parodie imprime sa marque aux humeurs du temps, même dans des secteurs apparemment éloignés des médias. Le trait le plus remarquable est ce que l'on pourrait appeler la substitution de l'« intelligence » à la critique. Des *esprits qui se veulent originaux, singuliers*, « différents », se définissent par opposition à l'image qu'ils *ont* de l'intellectuel à l'ancienne doublement asservi selon eux, sur le plan théorique, à des méthodes routinières et à des classements « clos » qui empêchent de percevoir la nouveauté et, sur le plan politique, à des « mythologies » comme le Peuple et le Progrès, *qui datent des époques naïves, d'avant les post*-quelque chose (post-moderne).

Chacun, dans son domaine propre, mène comme s'il était le premier et le seul la grande lutte de la « différence » contre l'« identité », de la « pluralité », et de l'« altérité » contre l'« unité » et la « totalité », etc. La répétition de ces thèmes finit par délivrer un mode d'emploi *universel et commode qui* permet de *marquer* toute la distance entre les esprits véritablement créatifs à la hauteur des temps et les malheureux attardés aux vieilles lunes, emprisonnés, comme on dit aujourd'hui, dans les cages du « même ».

La nouvelle vision du monde social repose sur une disqualification des classes populaires, vouées à la *marginalisation historique* : comme le marxisme, qui en est le reflet, elles sont présumées avoir fait leur temps, soit parce qu'elles s'enfoncent dans le passé, soit parce qu'elles sont soumises à des mouvements centrifuges qui les font éclater. La période actuelle serait marquée par la « fin du social » : aucune théorie ne permettrait d'épuiser une réalité qui résiste à *tout système, sorte de flux héraclitéen où* s'engendrent des individus à identités multiples, ici chômeurs, là membres d'une chorale, et aussi joueurs d'échecs, bricoleurs et tolérants aux différences.



EDUARDO ARROYO. – « Illusionniste moderne » (1993)

Certains auteurs sont prompts à révéler les routines scientistes de l'entendement sociologique des collègues. Jean Baudrillard, un des penseurs à l'honneur de *Libération*, écrit par exemple : *« La sociologie* (...) *ne vit que de l'hypothèse positive et définitive du social. La résorption, l'implosion du social lui échappent. L'hypothèse de la mort du social est aussi celle de sa propre mort* (1). » Version radicale : au lieu de se demander ce que la prophétie de la mort annoncée doit au point de vue du prophète, le penseur post-sociologique précipite le social (ou son idée ?) dans le vertige du devenir. Les théoriciens des mouvements sociaux, plus proches des instances de réflexion de la gauche organisée, reprennent à leur compte ce type de prophétie, mais dans une version évidemment plus positive où il y a de la place pour l'espoir : au prolétariat succèdent de nouveaux héros, *porteurs d'innovation, de créativité, la* deuxième gauche, les couches modernisatrices, les « minorités ».

Selon ses ressources, chacun peut trouver moyen de répondre aux « défis » de l'époque. En prenant pour slogan que rien ne sera comme avant, on peut tenter d'élaborer une vision de l'Univers méta-rationnelle, justifiée par les *« acquis » des sciences « dures » (génétique,* Big Bang, théories des catastrophes, du chaos...). La rationalité vulgaire, une fois réduite à un ensemble de naïves recettes scientistes, appelle à être dépassée par les grandes synthèses sublimement « hybrides » qui excitent les prophètes postmodernes. Cette effervescence conceptuelle n'apparaît pas très éloignée d'une autre voie de salut, la religiosité intelligente de grand style (sans catéchisme), vers où désormais s'accomplissent nombre de « retours ».

* Philosophe et sociologue, membre du groupe de réflexion Raison d'agir.

(1) Jean Baudrillard, *A l'ombre des majorités silencieuses ou la fin du social*, Paris, Denoël-Gonthier, 1982, p. 8.

Dans ce numéro

Le Monde diplomatique du mois d'août 1997
a été tiré à 268 500 exemplaires.